Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12738 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   SAMEDI 11 JANVIER 1986

La sortie réussie de Michael Heseltine

Il est rare, en politique, que le sens de l'honneur coïncide avec l'intérêt personnel. M. Michael Heseltine a su saisir l'occasion qui lui était offerte de quitter la tête haute le cabinet de Mme Thatcher tout en préservant son avenir politique. Le ministre de la défense n'est certes pas le premier à devoir abandonner le gouvernement après avoir eu des mots avec la « dame de fer ».

D'autres ministres, comme M. Francis Pym (affaires étrangères) ou M. James Prior (emploi, puis Irlande du Nord), qui avaient discrètement manifesté leurs divergences avec le premier ministre, ont été naguère remerciés. Ils ne s'étaient pas pour autant posés en rivaux de Mme Thatcher. M. Heseltine, lui, claque la porte, et le fait savoir. Et pour la première fois, c'est l'Europe qui est l'objet public de la querelle. Il a sciemment fait monter la tension sur un sujet sensible, la prise de participation du groupe américain Sikorsky dans l'entreprise d'hélicoptères britanniques Westland. Favorable à l'offre du consortium européen pour sauver cette entreprise en déconfiture, il a fait d'une pierre deux coups en érigeant en question de principe les modalités du choix.

Tout d'abord, il s'affirme aux yeux des partenaires continentaux de la Grande-Bretagne comme le vrai défenseur de l'idée européenne. Mme Thatcher ne cesse en effet de s'en réclamer, mais elle lâche prise aussitôt que les Américains se font pressants.

En démissionnant, M. Heseltine laisse le premier ministre avec ses propres contradictions : on ne peut pas tout à la fois faire vibrer la fibre patriotique de ses concitoyens et se comporter en maintes occasions comme un pur et simple vassal des Etats-Unis. La conviction européenne de M. Heseltine est d'autant plus crédible qu'elle ne date pas d'hier. Elle s'était déjà affirmée alors qu'il était secrétaire d'Etat à l'aéronautique dans le gouvernement conservateur de M. Edward Heath.

Ensuite, le geste du ministre de la défense jette un coup de projecteur cruel sur le style de gouvernement de Mme Thatcher, de moins en moins bien accepté par les secteurs modérés de l'opinion publique. Comme l'écrit vendredi le « Times », « cette manière de gouverner était acceptable en période de crise, lorsqu'il fallait contrôler les syndicats, réduire l'inflation ou gagner la guerre des Malouines. Elle l'est moins quand la tension retombe ».

Perdant l'une après l'autre ses personnalités les plus marquantes, l'équipe dirigeante rassemblée autour de Mme Thatcher se réduit de plus en plus au cercle des fidèles. MM. Leon Brittan, Nigel Lawson et Sir Keith Joseph. La Grande-Bretagne se sent entraînée malgré elle vers un avatar de régime présidentiel passablement étranger à ses habitudes, au moins récentes.

Mme Thatcher, qui doit déjà relever le défi de MM. Neil Kinnock et David Owen, dont l'autorité s'affirme de plus en plus dans l'opposition travailliste et dans l'Alliance social-démocrate libérale, doit maintenant compter au sein de sa propre formation avec un rival ambitieux dont les choix économiques et sociaux devraient plaire aux conservateurs modérés.

(Lire nos informations page 3.)

LA LUTTE CONTRE LE RÉGIME DE PRETORIA

Les nationalistes sud-africains : « Davantage de sang va couler »

Cinq Blancs, dont trois policiers, ont été blessés par l'explosion d'une bombe à Durban, dans la nuit du 9 au 10 janvier.

Ce nouvel attentat coïncide avec un appel à l'intensification de la lutte armée lancé à Lusaka par M. Oliver Tambo, président de l'ANC, qui a déclaré : « Davantage de sang va couler. »

De notre envoyé spécial

Lusaka. – Faut-il y voir un signe ? Jamais par le passé une conférence de presse de M. Oliver Tambo, président de l'ANC (Congrès national africain), n'avait réuni autant de journalistes venus des capitales voisines. L'occasion était pourtant banale : le soixante-quatorzième anniversaire de la création de cette organisation, le 8 janvier 1912. Près de trois quarts de siècle d'existence qui font de ce mouvement nationaliste le plus ancien du continent africain.

La dégradation de la situation en Afrique du Sud, la recrudescence des attentats, ont redonné à l'ANC un rôle de premier plan dans la lutte contre le système de l'apartheid. Il est devenu une organisation avec laquelle il faut compter, à tel point que des hommes d'affaires puis des parlementaires de l'opposition sud-africains ont fait, l'an dernier, le voyage de Lusaka, malgré l'hostilité du gouvernement, pour mieux connaître ce mouvement interdit depuis 1960.

M. Oliver Tambo a expliqué sa stratégie pour *« abattre le pouvoir minoritaire blanc »* et le système qu'il a mis en place. L'objectif avoué est de rendre *« l'Afrique du Sud ingouvernable et l'apartheid inopérant »*. Et cela par l'intensification de la lutte dans tous les domaines et sur tout le territoire. *« L'Afrique du Sud est en état de guerre. Nous devons l'étendre à travers tout le pays, franchir les frontières des* townships. *Tous les habitants doivent savoir ce qui se passe et faire l'expérience du combat de libération. (...) La lutte armée doit se transformer en véritable guerre populaire. »*

Il constate que le bannissement de l'ANC est virtuellement levé : *« Nous ne demandons pas la permission de l'ennemi pour déployer le drapeau du peuple ni pour parler ouvertement. (...) Nous sommes la solution de rechange. »*

Les autorités de Pretoria ont autorisé la diffusion de la conférence de presse de Lusaka et la publication des propos de M. Tambo dans la presse, sans doute parce qu'il avait annoncé l'intensification du combat. Il n'empêche que cette initiative est sans précédent.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 6.)

LA BAISSE DES VALEURS AMÉRICAINES

La Bourse remonte à Paris après un brusque coup de froid

L'indicateur de tendance affichait une reprise de 0,5 % vendredi 10 janvier en début d'après-midi, après une baisse de 3 % jeudi à la Bourse de Paris. L'indice américain des valeurs industrielles Dow Jones avait chuté de près de quarante points la veille à Wall Street. Il s'agissait d'une « pause technique » ne remettant pas en cause la forte hausse intervenue à Paris depuis le début du mois boursier.

Aux mêmes causes les mêmes effets. Il a suffi que M. Henry Kaufman, le « gourou » des milieux financiers, émette quelques doutes sur une prochaine diminution des taux d'intérêt aux Etats-Unis, tout au moins tant que l'économie américaine ne connaîtra pas un net ralentissement de sa croissance, pour que Wall Street perde pied. Faisant resurgir aussitôt le scénario-catastrophe de 1929, lorsque le « mardi noir » de la Bourse new-yorkaise avait donné le signal de la grande crise.

En août 1982, c'est le contraire qui s'était produit. Les déclarations, alors optimistes, de ce même M. Kaufman, l'économiste fétiche de la maison de courtage Salomon Brothers, avaient déclenché, une extraordinaire envolée des cours, qui ne s'est pratiquement pas ralentie depuis. La chute brutale de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, le mercredi 8 janvier, est à replacer dans ce « contexte émotionnel ». Si le Dow Jones a effectivement perdu près de 40 points, enfonçant le précédent record, en une seule séance, établi lors du « mardi noir » il y a plus d'un demi-siècle (38,33 points), cette baisse ne représente aujourd'hui, en pourcentage, que 2,5 % environ, contre plus de 13 % lors de ce fameux mardi de 1929.

Cette baisse intervient d'ailleurs dans une période faste qui a conduit, ces derniers mois, l'ensemble des marchés boursiers à des niveaux records. L'Europe a été particulièrement favorisée en 1985 sous l'effet des achats massifs effectués par les investisseurs américains, et une correction « technique » apparaissait hautement salutaire. C'est l'interprétation que l'on donnait, vendredi matin, dans les milieux financiers, en constatant avec satisfaction le repli – très modéré – de Wall Street la veille au soir, alors que certains observateurs pronostiquaient déjà un rétablissement après ce simple rhume.

Toujours en verve, le président Reagan s'est déclaré *« prêt à parier »* sur une remontée de la Bourse, et les professionnels du marché parisien (qui a cédé 3 % jeudi), à l'unisson de Londres, Francfort ou Tokyo, se disaient prêts à rejouer gagnantes les grandes places mondiales. Ce pronostic s'est trouvé confirmé vendredi à Paris.

S. M.

(Voir page 29 le graphique sur l'évolution des Bourses dans le monde en 1985.)

LES NOUVEAUX PROGRAMMES DES LYCÉES

Réapprendre le français

Résurrection des humanités et de la rhétorique, horaires renforcés..., le français est le grand *bénéficiaire de la réforme des* lycées imaginée par M. Chevènement. On peut s'étonner qu'à l'heure de l'informatique et de la science triomphante on redécouvre le charme désuet du beau langage. Mais le paradoxe n'est qu'apparent. Voilà longtemps que les responsables d'entreprises, d'administrations, d'organismes scientifiques se plaignent de ne plus trouver parmi les jeunes spécialistes qu'ils recrutent de gens capables de présenter clairement leurs idées, de rédiger des rapports, d'argumenter. Comme si la technique et l'économie avaient fait disparaître sous leur langage sec, savant et répétitif, les qualités traditionnelles d'un enseignement jadis nourri au lait des grands auteurs.

A un niveau plus humble, les professeurs de lycée et d'université constataient les difficultés qu'avaient de très nombreux élèves à présenter simplement leurs idées, *en quelques pages* compréhensibles et non maculées d'une quantité abusive de fautes d'orthographe et de syntaxe.

Dégradation de l'école primaire ? Conséquence de la massification de l'enseignement ? Méfaits de l'audiovisuel ? Il y a un peu de tout cela sans doute, mais la recherche des causes, si elle est stimulante pour l'esprit, ne suffit pas. C'est pourquoi le ministre de l'éducation nationale invite les professeurs de lycée à cesser de se lamenter sur les responsabilités de l'amont (l'école primaire et le collège) et de l'environnement et à prendre eux-mêmes les choses en main. Ils devront désormais consacrer une part importante à ce qu'ils considéraient jadis comme acquis, *c'est-à-dire* à la maîtrise de la langue française.

La tâche n'est pas si rudimentaire qu'il y paraît. Il ne suffira pas en effet d'importer dans le *second cycle* les *méthodes des instituteurs* d'autrefois et de multiplier les dictées et les analyses logiques. C'est en fait toute une stratégie pédagogique nouvelle, s'inspirant des acquis de la linguistique, qu'il faudra inventer pour entraîner les élèves à l'expression et à la communication, *leur apprendre à manier les* divers niveaux de langage, à *reconnaître et à produire des* énoncés corrects et variés, à jongler avec les innombrables figures du discours. Apprendre à lire et à écrire, telle est finalement, au lycée aussi, la plus noble mission de l'enseignement du français.

L'oral ne sera pas oublié dans cet apprentissage, l'explication et la communication prenant une place de plus en plus importante dans la vie *sociale et professionnelle*. La littérature non plus, car c'est bien dans les textes que s'apprennent les ruses et les éblouissements de la langue. C'est *par la lecture que se forme le goût* d'écrire.

Cet enseignement de la langue, s'il est bien fait – c'est-à-dire s'il vise d'abord la création, – ne devrait pas décevoir les élèves. Contrairement à ce qu'on dit parfois, les Français n'ont jamais autant écrit. S'il est vrai que, avec le téléphone et les nouvelles machines à communiquer, la place de l'écrit dans la vie courante diminue, le besoin de *s'exprimer, de s'épancher, de protester*, de s'évader par la plume, lui, demeure. En devenant des professeurs d'écriture, les professeurs de lycée ne formeront pas seulement de bons scribes pour les bureaux. Ils aideront les Français à se sentir mieux dans leur peau.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire nos informations page 21.)

M. Berlusconi et le « petit juge »

M. Berlusconi, le vice-président directeur général de la « 5 », a des ennuis avec ses chaînes privées... en Italie. Un « petit juge » de Turin menace de fermer ses studios, s'il ne se met pas en conformité avec la loi.

De notre correspondant

Rome. – Le même « petit juge » qui, le 16 octobre 1984 à Turin, avait fait mettre les scellés sur les studios piémontais de Canale 5, Italia 1 et Rete 4, les chaînes de M. Silvio Berlusconi, a menacé, le jeudi 9 janvier, de récidiver si le magnat des télévisions privées ne se met pas, dans un délai de dix jours, en conformité avec la loi – c'est-à-dire s'il ne renonce pas à émettre sur le plan national (1).

Le jugement de la Cour constitutionnelle qui, en 1976, avait autorisé l'émission privée, au nom *de la liberté d'expression, ne pouvait* évidemment pas pour autant rendre caduque la loi-cadre de 1975 confirmant le monopole *d'Etat exercé par la RAI sur les* ondes nationales. Mais M. Berlus*coni avait découvert un moyen* très ingénieux de tourner cette *sérieuse* limitation à une croissance digne de ses ambitions : en préenregistrant ses émissions et en distribuant les cassettes à des centaines de réémetteurs « couvrant » la péninsule.

La décision, à l'automne de 1984, du juge *Giuseppe Casalbore* (ainsi que celles, au même moment, d'un de ses collègues de Rome et d'un autre des Abruzzes) revenait donc à dire « non » à ce qui, juridiquement, ressemblait fort à un tour de passe-passe.

La réponse foudroyante de *M. Berlusconi, cessant toute émission* trois jours et demi durant, celle des « fans » de certains de ces programmes manifestant bruyamment leur déplaisir, et surtout celle du gouvernement socialiste de M. Bettino Craxi, brandissant à toute vitesse un décret autorisant à titre provisoire la poursuite de l'émission nationale pour les réseaux de son ancien compagnon d'Université : autant de réactions qui ont permis à Canale 5, Italia 1 et Rete 4 de poursuivre leurs activités comme si de rien n'était.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 10.)

(1) Les deux autres chaînes privées émettant sur le plan national, Antenne 3 et Euro TV, ont reçu la même sommation.

débats

LA SÉCURITÉ DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE

Face aux nouvelles initiatives américaines, le Vieux Monde s'interroge sur sa défense. Pour Michel Aurillac, les états d'âme des responsables de notre continent sont dépassés : il faut coopérer à l'IDS. Pour Georges Fricaud-Chagnaud, l'Europe doit d'abord compter sur ses propres forces.

Rien ne rendra le Rhin aussi large que l'Atlantique

Notre pays, acteur nucléaire, contribue de façon essentielle à la sécurité de ses voisins

par GEORGES FRICAUD-CHAGNAUD (*)

ALORS qu'il est redevenu clair que le fait nucléaire dominera encore la stratégie pour au moins une ou deux générations, les Américains éprouvent de sérieuses difficultés à combiner l'idée première de l'IDS avec celle, nouvelle, d'un bouclier supplémentaire protégeant le Vieux Continent. Il ne leur est pas davantage aisé de donner une consistance réelle à leurs propositions d'échanges technologiques substantiels.

Ces difficultés contribuent à faire prendre conscience aux Européens de la nécessité d'un effort collectif euro-centré. Il est notamment indispensable de répondre à la question « comment la dissuasion nucléaire française contribue-t-elle à la sécurité de l'Europe ? ».

Toute la dissuasion nucléaire repose sur la capacité d'infliger à l'agresseur éventuel des dommages instantanés, inacceptables, sur son propre territoire. Dommages dont il appartient à cet agresseur d'apprécier *a priori* l'importance possible.

La dissuasion ne s'exerce pas au moment où un agressé appuie sur le « bouton nucléaire », mais se joue dans la tête du premier décideur, de l'agresseur, quelles que soient les modalités de son action initiale. Partant, les affirmations irresponsables sur notre éventuelle inhibition sont heureusement de peu de poids. Pour qu'il y ait dissuasion, il n'est pas nécessaire que l'agresseur soit assuré de notre décision de tirer. Il suffit qu'il ne puisse avoir la certitude du contraire, en un mot que le risque de notre riposte soit non nul.

C'est dans la perspective de l'affirmation d'un risque global qu'il faut placer la politique française de dissuasion.

Les conséquences de la montée en puissance de nos forces nucléaires ne paraissent pas avoir été bien saisies. A partir du moment où la France disposera de cinq cents à six cents têtes nucléaires, la décision suicidaire que l'on tente de placer sur les épaules du président français se trouve désormais entre les mains soviétiques.

Aucun chantage à la vitrification n'a de sens. En effet est-il encore crédible que les Soviétiques répondent par un tir nucléaire sur notre territoire à un tir pré-stratégique français ne visant que leurs forces d'agression, alors que nos forces stratégiques demeureraient en mesure de leur infliger des dommages inacceptables, de nature à leur interdire tout rêve d'hégémonie, face à une Chine et à des Etats-Unis intacts ?

Echange et coopération

Ces rappels effectués, il est possible d'aborder une question récurrente : la France est-elle en mesure de faire bénéficier ses voisins européens de sa dissuasion nucléaire ?

Deux séries de faits s'imposent au-delà de la fragmentation stratégique de l'Europe et de la sanctuarisation de notre territoire.

La première est la continuité géographique et politique de l'Europe, ainsi que la position qu'y occupe la France. Cette dernière est mêlée depuis des siècles à tous les grands événements qui s'y déroulent. Dissuation ou pas, rien ne rendra le Rhin aussi large que l'Atlantique.

Autre fait : l'inévitable escalade de la violence qu'entraînerait un conflit en Europe dans lequel se trouveraient impliquées quatre puissances nucléaires. Il ne saurait être question pour l'agresseur d'arrêter les frais si les premiers résultats ne répondaient pas à ses espérances, dans une péninsule abritant une dizaine de milliers de charges nucléaires.

Tout pertubateur en Europe se trouve face aux risques inhérents à toute action dans laquelle la France se trouverait un jour ou l'autre nécessairement impliquée. Et ces risques sont incalculables. Notre pays, acteur nucléaire, contribue de façon essentielle à la sécurité *de facto* de ses voisins européens.

Au-delà des raisonnements des stratèges, le sentiment de vivre en sécurité est, pour tous les peuples d'Europe, indispensable.

Un enseignement européen de défense recrutant ses stagiaires selon les critères de notre Institut des hautes études de défense nationale (1), mais sur une base plurinationale, et organisant des sessions dans chaque pays à tour de rôle, pourrait contribuer puissamment à cette prise de conscience dans tous les secteurs influents de l'opinion.

On peut tenter de dresser une première liste des domaines dans lesquels l'échange et la coopération entre Européens doivent être ouverts ou renforcés.

1) *Maintien et évolution de la capacité de défense* propre à chaque Etat, en insistant constamment sur la notion de compatibilité et d'inter-opérabilité.

2) *Coopération au niveau des productions d'armements et des technologies nouvelles.* Dans ce domaine, les Européens peuvent montrer, tout de suite, qu'ils sont prêts à organiser dans l'alliance leur propre espace ; et les Etats-Unis démontrer leur désir de voir s'organiser cet espace.

3) *Maintien et élargissement des structures d'échanges.* Elles sont d'indispensables lieux de création de la confiance ; elles peuvent être aussi le cadre d'une réflexion sur l'avenir de la défense européenne et atlantique.

4) *Dialogue sur les moyens et les concepts de la sécurité nucléaire.*

5) *Dialogue sur les moyens et les conséquences des nouvelles stratégies spatiales.*

En renforçant constamment, inlassablement, leurs liens de solidarité, les pays européens accroîtront leur sécurité et la conscience qu'en prendront leurs peuples leur permettra de nouveau d'être les sujets de leur histoire, non plus des enfants terrifiés par d'irrépressibles peurs.

(*) Président de la Fondation pour les études de défense nationale.

(1) Un tiers de militaires, un tiers de fonctionnaires, un tiers de responsables du secteur civil (industrie, banque, syndicats, églises, médias).

Assez de gémissements !

Il est temps pour l'Europe d'avoir une stratégie spatiale en coopérant à l'IDS

par MICHEL AURILLAC (*)

L'ATTENTION est retenue aujourd'hui par les possibilités de transferts de technologies au bénéfice des industries européennes qui accepteraient de participer au programme de l'IDS. Mais la façon abrupte dont le secrétaire à la défense a présenté cette offre, sur des éléments de programme mal définis, laisse craindre que, avec le risque de la fuite des cerveaux, l'on n'aboutisse finalement qu'à la sous-traitance. Les Européens ne devraient-ils pas se concerter d'abord pour se présenter sur un pied moins inégal ? Qu'attend-on d'eux ? Que peuvent-ils espérer ? Répondre à ces questions suppose que l'on prenne d'abord la mesure de ce que représente l'IDS pour l'économie américaine. Faisons tout de suite justice d'une idée reçue, sans doute imitée des clichés sur le « complexe militaro-industriel », selon laquelle les programmes militaires auraient un effet d'entraînement immédiat et décisif sur l'industrie.

Les technologies ne sont pas toujours transposables, les impératifs de sécurité sont différents des normes civiles. En revanche, le budget de l'IDS se traduira à terme par une augmentation des moyens de recherche des laboratoires des universités et des industries très spécialisées, pour aboutir ensuite, grâce à la mobilité et à l'interdisciplinarité, à une valorisation générale du niveau de la branche technologie, c'est-à-dire à une compétitivité accrue de l'économie américaine.

C'est un avertissement pour l'Europe, qui devrait s'attacher à un effort de formation de haute qualité. Si les Etats-Unis se sont tournés en priorité vers le Japon, qui n'a pas d'industrie militaire, c'est que ce pays dispose précisément des ressources humaines qualifiées encore trop rares aux États-Unis. La migration des cerveaux va connaître un regain ; elle sera moins anarchique si, participant au programme de l'IDS, la firme d'envoi peut espérer en conserver quelque bénéfice.

Des préoccupations contradictoires

Pour ce qui concerne les industries françaises dont le savoir-faire peut nourrir une collaboration avec les Etats-Unis, figurent les communications tactiques (système RITA), les missiles, les logiciels, l'optronique et certains aspects de la propulsion.

En revanche, la France et l'Europe sont en retard dans les domaines-clés de l'IDS que sont les lasers de puissance, la microélectronique et les sensors. Elles le sont aussi, lourd handicap pour leur programme spatial, pour la propulsion des fusées ainsi qu'en informatique (calculateurs géants).

Une des premières à découvrir les fibres optiques, la France est tombée en panne faute d'un marché que le développement de l'IDS pourrait offrir. D'une façon générale, c'est dans le domaine militaire que les applications du programme IDS présentent un intérêt pour l'Europe, en particulier dans la défense terminale contre des armes à moyenne portée et l'acquisition des objectifs nécessaires à toutes armes défensives « intelligentes ». Les lasers ont bien entendu de nombreuses applications possibles dans le civil, de la médecine à la fusion contrôlée.

Que peuvent faire les Européens ensemble ? Les principaux pays ne sont pas dans une situation identique et leurs préoccupations sont contradictoires. Conscients de leur infériorité globale à l'égard des Etats-Unis, ils commencent à réaliser que l'équilibre de leur coopération avec les Américains passe par leur propre effort de recherche. Le projet Eurêka aurait pu apporter un début de réponse, si, moins improvisé, il s'était plus nettement concentré sur les technologies à utilisations militaires possibles, avec, au départ, un financement important.

Au lieu de quoi on s'oriente vers un système où les industriels ne recevront pas de directives précises mais seulement l'espoir d'une modeste contribution de fonds publics ou quelque autre avantage indirect.

Le flou d'Eurêka

Paradoxe, Eurêka qui n'est présenté ni en préalable ni en exclusivité d'une participation à l'IDS, pousse les industriels français et européens à s'y engager individuellement dans la sous-traitance. Le dernier sommet européen n'a pas même pris le temps de considérer la proposition simple et modeste du président de la commission de doubler le budget de la coopération technologique. On n'a pas davantage utilisé le groupe européen indépendant des programmes. L'Europe face à l'IDS est inconsistante.

Et pourtant le devenir de l'IDS nous concerne. L'évolution technologique a accru la singularité des problèmes de la défense européenne. Le général Lacaze, chef d'état-major des armées, avant de quitter ses fonctions, a brossé un tableau des menaces spécifiques qui concernent l'Europe. Si la défense contre celles-ci n'est évidemment pas l'objectif de l'IDS, les technologies mises en œuvre dans ce programme trouveront pour la plupart leur emploi ici.

Il s'agit de mettre l'Europe occidentale, elle aussi, à l'abri d'une première frappe (avec des moyens nucléaires et/ou classiques) annihilant le système de défense de l'OTAN sur ce continent, en un mot d'éviter ce que M. de Rose appelle justement *« le découplage des vulnérabilités »*. Cette protection met en œuvre des armements non nucléaires. On voit immédiatement quelle possibilité s'ouvre à la République fédérale d'Allemagne d'accroître ses responsabilités dans la défense de l'Europe en totale synergie avec ses voisins, ce dont M. Soutou a justement souligné l'intérêt politique en conclusion d'un récent colloque.

Quant aux armes « intelligentes », elles aussi produits des technologies nouvelles, les légitimes discussions théoriques sur leur emploi ne doivent pas nous masquer qu'elles seront déployées tôt ou tard de l'autre côté aussi. Nous priver de participer à l'effort de recherche et de développement mettrait hors de course notre industrie d'armement et, par-dessus le marché, lui interdirait les exportations sans lesquelles elle disparaîtrait. Déjà nous achetons à l'étranger des armements que jadis nous exportions. La tendance serait irréversible si nous persévérions dans la cécité.

La coopération des Européens à l'IDS leur ouvrirait aussi le droit de participer à la définition du schéma général et à la mise en place ultérieure des éléments du réseau d'ensemble stationnés en Europe ou intéressant directement sa défense. Il va de soi que l'intérêt militaire est plus grand encore pour les puissances européennes nucléaires ou à vocation spatiale. Il ne s'agit pas ici seulement de l'échange d'informations déjà promis par les Etats-Unis à ses alliés de l'OTAN, mais de l'avenir de l'alliance atlantique menacée par l'effritement du pilier européen et par un dialogue américano-soviétique trop exclusif.

Si tels sont les enjeux politiques, militaires et économiques, on voit bien le défi que nous pose l'IDS. Comme nous y invite l'amiral Bonnemaison, plutôt que de gémir sur ses conséquences stratégiques, prenons en compte les inévitables conséquences de la réalité incontestable qui se dessine. Il est temps pour l'Europe d'avoir une stratégie de l'espace. Il est temps qu'elle ne manque pas le train des formidables innovations technologiques que rassemble l'IDS. Notre Vieux Continent, s'il ne veut pas baisser les bras, pourrait méditer l'exemple d'une autre vieille civilisation qui entend ne pas sombrer : le Japon soutiendra l'IDS. Ironie de l'histoire, c'est peut-être le Japon qui tournera la page ouverte à Hiroshima.

(*) Ancien député RPR, président du Club 89.

Désarmement : une idée nouvelle

Le monde dépense chaque année à peu près 1 000 milliards de dollars en armements. Ces armements sont à la fois un danger mortel et une charge énorme pour les contribuables de tous les pays. Le problème du désarmement est une question de vie ou de mort.

Etant donné que le signataire de ces lignes était délégué en 1930-1931 à la Conférence internationale du désarmement à Genève, les difficultés de ce problème lui sont familières (...).

Dans chaque Etat membre des Nations unies, on devrait soumettre aux électeurs la question suivante : « Etes-vous d'accord pour diminuer immédiatement de 50 %, dans notre Etat en même temps que dans tous les autres, l'armée et le matériel de guerre ainsi que le budget militaire ? » Cette diminution de 50 % devrait être renouvelée chaque année. Ainsi un pays dans lequel ce référendum aurait donné une réponse positive n'aurait plus à supporter que le quart des dépenses, puis un huitième au bout de trois ans, un seizième au bout de quatre ans, un trente-deuxième au bout de cinq ans, etc. Cela conduirait à un désarmement total.

Toutefois, avant que ce système n'entre en vigueur, tous les Etats devraient déclarer qu'au bout de cinq années ils n'auront ni soldat, ni fortification, ni budget de guerre et qu'ils admettront le contrôle permanent de cette situation par les Nations unies.

Si l'un des signataires refusait le contrôle des Nations unies ou y mettait des obstacles, la convention devrait être aussitôt suspendue par le Conseil de sécurité. La même chose vaudrait si trois membres, ou davantage, du Conseil de sécurité demandaient cette suspension pour un motif quelconque.

PAUL DE HEVESY,
Ministre de Hongrie en Espagne à la cour d'Alphonse XIII.

La grosse mouche

« Bâillonner l'information, c'est bâillonner à la fois le mensonge et la vérité ; les gouvernements libres, difficiles avec elle, sont impossibles sans elle. » Qui contesterait cette forte parole de Lamartine ? Certainement pas le sénateur Caillavet, qui invoque sur les ondes de radio la loi républicaine pour sauvegarder la liberté... de la presse. Lamartine a raison, M. Caillavet a lui aussi raison, mais l'homme du *Progrès* n'a pas tort et il a l'avantage sur les deux premiers d'avoir lu Balzac : *« Les lois sont des toiles d'araignée que traversent les grosses mouches et qui arrêtent les petites »* (...).

PIERRE MONTEIL
(Annecy).

Constitution et rétroactivité des lois

J'approuve votre article sur « l'empire consolidé » (*le Monde* daté 5-6 janvier), à l'exception du membre de phrase : *« Le Conseil constitutionnel ayant* opportunément *rappelé que le droit français exclut la rétroactivité des lois. »* Le mot « opportunément » est injustifié. Certes, l'article 2 du code civil dispose que *« la loi n'a point d'effet rétroactif »*. Mais, ainsi que l'a écrit Marcel Waline — qui fut membre du Conseil constitutionnel — dans son traité de droit administratif (vol. 12) : *« Comme l'article 2 du code civil a la valeur d'une simple disposition législative et* non d'une disposition constitutionnelle, *le législateur peut toujours y déroger. »*

GEORGES MALEVILLE,
conseiller d'Etat honoraire (Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

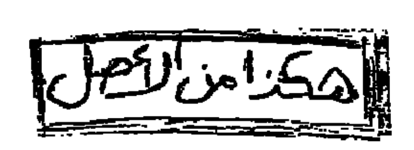
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

EUROPE

LA DÉMISSION DU MINISTRE BRITANNIQUE DE LA DÉFENSE

Un sérieux avertissement pour le cabinet de Mme Thatcher

De notre correspondant

Londres. – *« Ce n'est pas une façon de diriger un gouvernement »*, a déclaré M. Michael Heseltine en sortant de façon fracassante du 10, Downing Street. *« Les conditions de la confiance nécessaire entre le premier ministre et son [ministre] de la défense n'étaient plus réunies. Il n'y avait donc plus de place pour moi dans un tel cabinet »*, a-t-il ajouté, précisant que c'était là une question d' « honneur ».

Depuis la semaine dernière, la démission de M. Heseltine faisait l'objet d'une rumeur croissante – entretenue parfois par l'intéressé lui-même (*le Monde* du 7 janvier), – mais personne ne l'envisageait si tôt. En arrivant à la réunion hebdomadaire du cabinet, la plupart des autres ministres pensaient que cette éventualité ne se présenterait qu'après l'assemblée des actionnaires de Westland au cas, probable, où ceux-ci accepteraient le 14 janvier la proposition de prise de participation faite par la société américaine Sikorsky (alliée en l'occurrence à Fiat) au détriment de l'offre du consortium britannique et européen. On pensait même que, pour en atténuer les effets, M. Heseltine et Mme Thatcher parviendraient à différer davantage une rupture déjà pratiquement consommée.

Mais M. Heseltine a confirmé qu'il était difficile de prévoir ses réactions. Il a claqué la porte du gouvernement et, ce qui est plus surprenant encore, il n'a pas hésité, quelques heures plus tard, à étaler publiquement ses griefs à l'encontre du premier ministre en convoquant la presse nationale et internationale.

Une telle situation est sans précédent depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher en 1979, et on aura rarement connu pareil événement dans toute l'histoire politique britannique. Finalement, l'affaire Westland, qui aurait pu n'être qu'un incident, a dégénéré en crise gouvernementale. Elle ne semble pas devoir, dans l'immédiat tout au moins, remettre en cause l'existence du cabinet de Mme Thatcher, mais elle constitue pour celui-ci un nouvel et grave avertissement.

Dès le début de la réunion, jeudi, Mme Thatcher avait déclaré qu'aucun ministre ne serait plus autorisé à prendre position dans le débat sur le sort de Westland sans l'approbation du cabinet tout entier. Tous les ministres présents ont approuvé cette résolution, sauf M. Heseltine, qui venait de dire qu'il avait le droit d'exprimer son point de vue quand les intérêts de la défense nationale étaient en jeu. Il s'est alors levé, a rassemblé ses papiers et s'en est allé. *« Cela s'est passé apparemment sans drame »*, a rapporté un témoin en indiquant que Mme Thatcher avait simplement déclaré qu'elle était *« désolée »*.

« Un système présidentiel »

Dans l'après-midi, au cours d'une conférence de presse, tandis que le nouveau ministre de la défense était déjà désigné – M. George Younger, ancien secrétaire d'État pour l'Écosse, – M. Heseltine a refait l'historique détaillé des tractations et discussions à propos du cas Westland. Il n'a pas ménagé ses attaques contre Mme Thatcher et M. Leon Brittan, ministre de l'industrie et du commerce, son rival dans cette affaire.

M. Heseltine a accusé nommément l'un et l'autre d'avoir fait *« délibérément »* de *« l'obstruction »* en empêchant que les propositions du consortium européen soient réellement prises en considération par le cabinet. Il a affirmé en outre que Mme Thatcher avait manifesté des *« préjugés »* favorables à l'offre américaine, alors qu'elle avait prétendu s'en tenir à un comportement de stricte neutralité pour laisser libres la direction et les actionnaires de Westland de prendre leur décision.

A M. Brittan, M. Heseltine a reproché d'avoir fait pression sur British Aerospace pour que le principal constructeur aéronautique britannique se retire du consortium européen. Dans une interview accordée plus tard à la BBC, il a précisé : *« Au cours d'une réunion gouvernementale, le 9 décembre, la grande majorité de mes collègues ont approuvé les observations que je faisais en faveur des propositions européennes. Le premier ministre en a été mécontent et a indiqué qu'il y aurait une autre réunion quatre jours plus tard, précisément consacrée à cette affaire. J'étais satisfait. Mais Mme Thatcher a soudainement annulé ce rendez-vous, et mes collègues n'ont plus jamais eu l'occasion de débattre de ce problème. (...) Ainsi a-t-on fait fi de la responsabilité collective du gouvernement. »*

C'est notamment sur ce point qu'ont porté les observations de M. David Owen, leader du Parti social-démocrate : *« On vient de nouveau*, a-t-il dit, *de lever le voile sur ce qui se passe au gouvernement depuis l'arrivée de Mme Thatcher. Nous avons affaire à un système quasi présidentiel tout à fait incompatible avec le principe de la responsabilité collective du cabinet prévue par nos institution. »*

Le chef de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, a réclamé un débat d'urgence aux Communes dès la rentrée parlementaire, lundi 13 janvier. Le Parti travailliste est pour un examen *« équilibré »* des dossiers soumis par Sikorsky et le consortium européen. Ses porte-parole estiment que le gouvernement, en donnant l'impression de favoriser Sikorsky comme le fait la direction de Westland (qui continue d'ignorer pour l'instant l'offre européenne), paraît se préoccuper davantage du court terme et des intérêts des actionnaires que de ceux à long terme de la nation.

Rébellions

Que va devenir M. Heseltine ? Un membre du cabinet, qui a voulu demeurer anonyme a déclaré : *« Les actions de M. Heseltine sont en baisse parmi les députés conservateurs. On ne pouvait plus continuer à supporter des dissensions au gouvernement. La situation risquait de devenir vraiment ridicule. »* Un député, adversaire de M. Heseltine, estime que ce dernier a *« comme toujours manqué de jugement et manifesté trop de passion »*.

Un autre, partisan lui de l'ancien ministre de la défense, juge qu'il a eu *« une noble attitude à propos d'un problème important »*. *« Si les actionnaires de Westland rejettent l'offre américaine et préfèrent le consortium européen*, ajoute-t-il, *ce qui n'est pas impossible, ce sera une grande victoire pour M. Heseltine et cela pourrait l'aider à briguer un jour le leadership du Parti conservateur. »* L'hypothèse actuellement la plus généralement admise est que Mme Thatcher, comme elle l'a laissé entendre, sollicitera un troisième mandat lors des prochaines élections – dans deux ans normalement, – *mais pourrait ensuite se retirer assez* rapidement, qu'elle ait ou non assuré de nouveau la victoire du Parti conservateur.

Le premier ministre a fait savoir que la décision de M. Heseltine lui paraissait d'autant plus déplorable qu'elle porte sur une *« simple question de procédure »*, mais reconnaît, selon son entourage, que son autorité était en jeu.

L'affaire relance en fait les accusations d'autoritarisme excessif que plusieurs ministres, qui ont déjà quitté le gouvernement, avaient eux aussi dénoncé, mais avec moins de fracas (MM. Pym et Prior, entre autres). De nombreux députés, ces dernières années, se sont également plaints de n'être pas consultés suffisemment sur les principales orientations du gouvernement, allant jusqu'à voter avec l'opposition. On *ne compte plus ces rébellions qui ont* parfois réduit à quelques voix la majorité du cabinet au Parlement.

Cela est inquiétant si l'on tient compte que, en 1985, les résultats de plusieurs élections locales ou législatives partielles, et les sondages d'opinion, ont mis en évidence les progrès de l'opposition et la lassitude d'une partie de l'électorat conservateur devant certains aspects du rigorisme *de la politique économique de* Mme Thatcher, notamment à propos du chômage. Or, après quatre mois d'une relative stabilisation, celui-ci vient d'augmenter à nouveau.

A en juger par la virulence des attaques de M. Heseltine, Mme Thatcher va avoir affaire à un censeur redoutable sur les bancs de son propre parti, même si l'ancien ministre est en ce moment assez isolé. Ce sera d'autant plus regrettable pour le premier ministre que le ministre démissionnaire n'avait guère rechigné à appliquer sa politique, par exemple en négociant l'accord avec les États-Unis sur l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan, ou en réorganisant les états-majors de l'armée pour une plus grande efficacité du commandement.

FRANCIS CORNU.

M. Michael Heseltine : ambition et impulsivité

Avec son abondante crinière blonde, son allure sportive, un regard très clair et vif que l'objectif *des caméras ne semble pouvoir éviter*, M. Michael Heseltine, cinquante-trois ans, possède un look bien particulier, qui semble convenir à merveille quand on a *décidé, comme lui, de faire carrière* à une époque où la politique se donne de plus en plus en spectacle, avec la complicité, très recherchée, de la télévision.

Si un expert (tout récemment récompensé d'un titre honorifique *très controversé) a été à l'ouvrage* pour remodeler le personnage de Mme Thatcher en modifiant sa coiffure et en l'incitant à changer le timbre de sa voix, M. Heseltine avait, lui, d'emblée, le physique de l'emploi. Tout juste a-t-il dû essayer d'atténuer une impression d'impétuosité qui l'a souvent desservi dans le passé.

De même que le premier ministre apprécie sa réputation de « dame de fer » et sait la mettre à profit, M. Heseltine n'est pas mécontent du surnom de « Tarzan » dont la presse l'a très vite affublé. « Tarzan », pour cette apparence immédiate de *dynamisme*, ses airs de battant et de fonceur. « Tarzan » aussi, parce que les mauvaises langues ont toujours dit qu'il ressemblait à l'*« homme de la jungle »* pour être plus prompt à l'action qu'à la réflexion. La façon dont il est parti subitement en croisade dans l'affaire Westland n'a fait que renforcer ses adversaires dans ce jugement.

Jusqu'à cette dernière incartade, Mme Thatcher a eu toutes les raisons de se féliciter de l'appui que lui a *apporté, pendant des années*, cet homme très pressé. M. Heseltine avait parfaitement sa place dans un gouvernement qui s'était clairement donné pour mission de *« secouer la vieille Angleterre »*.

Dans les congrès conservateurs, le premier ministre seul pouvait susciter de plus longues ovations. M. Heseltine n'ignore pas que, *maintenant, il peut compter sur* ce fond de popularité pour tenter de se *construire l'avenir qu'il* semble avoir *envisagé, dès le moment où*, en décembre, il s'est mis au ban du cabinet.

M. Heseltine a commencé tôt à surprendre ses pairs par son audace et sa témérité. Lors d'une réunion d'anciens de l'une de ces célèbres *public schools, celle de* Shrewsbury, qu'il avait fréquentée quelques années auparavant, ce conservateur a provoqué un tollé général dans les milieux bien-pensants, en déclarant qu'il fallait abolir ces établissements qui ont forgé l'élite de la classe dirigeante britannique et contribuent à *maintenir ses* privilèges.

A *l'université d'Oxford*, il avait déjà suscité l'incompréhension de son entourage en boudant le « club » conservateur, sous prétexte que celui-ci n'était pas « assez démocratique ». Chez les tories orthodoxes, on se souvient de ce genre d'épisodes en soulignant, à propos de l'affaire Westland, que l'« imprévisible Michael » avait une *« certaine propension à scier la branche sur laquelle il est assis »*.

La légende de Tarzan

L'un des excès les plus remarquables de M. Heseltine lui vaudra de rester à jamais dans l'histoire du Parlement. En 1976, durant une séance très houleuse aux Communes, l'extrême gauche travailliste *avait déclenché la colère des* conservateurs en chantant *le Drapeau rouge*, l'hymne communiste. Le député Heseltine bondit, s'empara de la masse d'arme – l'illustre symbole du pouvoir de la Chambre, – la fit tournoyer au-dessus de sa tête et menaça d'en frapper ses ennemis. Il dut s'excuser.

La légende de Tarzan date de ce jour mémorable; il ne fera ensuite que la cultiver, par exemple en parcourant avec le sourire les rue de Toxteth, ce faubourg de Liverpool qui, en 1981, fut ravagé par l'émeute et où aucun autre membre du gouvernement n'osait s'aventurer. M. Heseltine ne peut cacher son goût de l'ostentation. Appelé au ministère de la défense après les élections de 1983, il aimait à se montrer en treillis de camouflage et le cheveu en bataille parmi les troupes en manœuvre ou encore à Beyrouth pour rendre visite au contingent britannique de la force multinationale.

Cela donne de bonnes images dans les journaux télévisés et à la une des quotidiens. Mais la publicité



(SZLAKMANN.)

se retourne parfois contre lui, par exemple, *quand, l'été dernier*, toujours en battle-dress, il vint en pleine nuit et en rase campagne, à la tête d'un extraordinaire déploiement de plus de trois mille policiers et militaires, faire évacuer quelques dizaines de manifestants pacifistes qui protestaient à Moleswort, près de Cambridge, sur le site des futures installations de missiles de croisière américains. Une fois de plus, M. Heseltine en fait trop.

Curieusement, l'homme ne semble pas avoir eu une grande prédilection pour les forces armées. Il aurait *préféré la présidence du parti*, et il a regretté son ministère de l'environnement (chargé des collectivités locales) où pendant trois ans et demi il a pu soutenir avec zèle la *croisade de Mme Thatcher contre* les bastions municipaux travaillistes – tout en commençant à se démarquer de l'extrême rigorisme du premier ministre pour préconiser davantage de *dépenses à caractère* social dans les quartiers défavorisés.

Modéré ? *« Oui, mais modérément »*, disent avec un rien d'humour ses amis. Ses adversaires, eux, le taxeraient volontiers *d'opportunisme en observant* qu'il serait peut-être bien en peine de définir nettement les grandes orientations qu'il souhaite pour la gestion du pays. *« Il aura les idées qui servent le mieux ses ambitions »*, ajoute-t-on méchamment.

F. C.

M. George Younger : un modéré discret

Discret et prudent, l'homme que Mme Thatcher a choisi pour remplacer M. Heseltine est tout le contraire de l'ancien ministre de la défense. M. George Younger, cinquante-cinq ans, n'a guère fait parler de lui pendant *les six années qu'il a passées au* secrétariat d'État à l'Écosse. Le premier ministre lui en sait gré, sachant que ce poste n'est pas de tout repos tant les difficultés économiques de cette région autonome – et souvent frondeuse – sont grandes.

M. Younger n'était pas à l'origine un thatchérien de ce clan « ultra » et néo-conservateur qui domine le parti tory depuis l'avènement de la « dame de fer ». Il serait même nettement plus modéré que M. Heseltine. *Récemment*, il aurait, dit-on parmi ses amis, menacé lui aussi de démissionner parce qu'il s'opposait à la fermeture d'une aciérie. Il s'est cependant gardé de trop le faire savoir et a obtenu – provisoirement – gain de cause.

M. Younger est un sage et sa discipline s'explique par un vieux rêve enfin réalisé : se voir confier le portefeuille de la défense. Il *revendique une certaine expérience* dans ce domaine en rappelant que, lorsque le Parti conservateur était *dans l'opposition*, il était son porte-parole sur le chapitre des forces armées.

A propos de l'affaire Westland, M. Younger a déclaré qu'il était parfaitement en accord avec la ligne de conduite fixée par Mme Thatcher. *« Nous ne ferons pression ni dans un sens ni dans l'autre*, a-t-il dit, *nous voulons faire tout notre possible pour encourager la coopération européenne, mais ce n'est pas le problème maintenant s'agissant de Westland... »*

La succession de M. Younger est assurée par un autre Écossais, M. Malcom Rifkind, trente-neuf ans, ancien secrétaire d'État au Foreign Office.

F. C.

PROCHE-ORIENT

LE BOYCOTTAGE ÉCONOMIQUE DE LA LIBYE PAR LES ÉTATS-UNIS

Washington se résigne à la passivité de ses alliés

Correspondance

Washington. — Dans des lettres personnelles adressées aux divers dirigeants européens, le président Reagan les invite à ne pas compromettre les sanctions contre la Libye en substituant leurs propres compagnies pétrolières à celles des Etats-Unis. En d'autres termes, le gouvernement américain se contentera d'un minimun de coopération, d'une sorte de connivence passive de la part de ses alliés européens, dont on conçoit, avec réalisme, qu'ils ne sont pas disposés à participer activement à l'effort entrepris par les Etats-Unis pour isoler économiquement le colonel Kadhafi. Aussi, dans une conférence de presse, jeudi 9 janvier, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, a-t-il fait preuve d'optimisme en déclarant que les alliés hésiteraient à assumer le rôle des Etats-Unis en Libye.

M. Shultz a confirmé que M. Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint, se rendrait en Europe la semaine prochaine pour tenter d'obtenir au moins une coopération passive aux sanctions décidées par les Etats-Unis. En tout état de cause, le gouvernement américain ira de l'avant. « *Ce n'est pas parce que les autres ne sont pas prêts à agir comme il faut que les Etats-Unis doivent y renoncer* », a dit M. Shultz. Autrement dit, nous nous devons de donner l'exemple.

Apparemment, le secrétaire d'Etat ne se fait pas d'illusions sur l'effet des sanctions, en l'absence de coopération des alliés. Mais, a-t-il ajouté, si le terrorisme continue, les Etats-Unis sont prêts à l'avenir à prendre des mesures « *efficaces* » et « *nécessaires* » dans la lutte contre lui. « *La force n'est pas le meilleur moyen d'action mais elle est nécessaire à l'occasion* », a dit le secrétaire d'Etat, laissant clairement entendre qu'elle pourrait être utilisée la prochaine fois. Il s'est refusé, en invoquant des raisons de sécurité, à préciser les options militaires envisagées.

Ces déclarations confirment que le président Reagan, prisonnier d'une rhétorique particulièrement violente, sera tôt ou tard acculé à une action armée, ne serait-ce que pour démontrer à l'opinion américaine que les Etats-Unis ne sont pas un « *tigre de papier* ». Après avoir chauffé à blanc le grand public américain, aiguillonné par l'aile droite républicaine, qui juge insuffisantes les sanctions prises, le président se doit de faire « *quelque chose* », de passer aux actes, quelles que soient les contradictions entre la Maison Blanche — qui estime avoir des « *preuves irréfutables* » de la participation du colonel Kadhafi dans les derniers attentats terroristes — et le département d'Etat, reconnaissant le caractère encore incertain de ces preuves.

En l'absence du Congrès encore en vacances, le gouvernement joue sur du velours. Il faut prévoir qu'à la rentrée parlementaire, dans une dizaine de jours, les démocrates critiqueront les décisions gouvernementales. Pour le moment, la Maison Blanche peut légitimement considérer que le grand public partage l'opinion du sénateur démocrate Metzenbaum (Ohio), un homme d'habitude modéré mais qui aujourd'hui recommande purement et simplement d'assassiner le colonel Kadhafi. La Maison Blanche a seulement fait savoir par son porte-parole que « *l'assassinat ne représente pas une option du gouvernement américain et, comme tout le monde le sait, est illégal* ».

HENRI PIERRE.

Plusieurs Etats demandent à leurs industriels de ne pas se substituer aux Américains

Plusieurs pays se sont efforcés, jeudi, de nuancer quelque peu la fin de non-recevoir qu'ils viennent d'opposer à la demande américaine de s'associer au boycottage économique de la Libye annoncé mardi par M. Reagan.

C'est ainsi qu'à Tokyo et à Ottawa, les industriels ont été invités à ne pas profiter de la situation pour conquérir les marchés abandonnés par les Etats-Unis en Libye. A Bonn, le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a assuré que « *le gouvernement ferait tout son possible pour empêcher que les sociétés ouest-allemandes tirent profit* » des sanctions prises par M. Reagan.

Toutefois, le chancelier Kohl a répété, jeudi, lors d'une conférence de presse, que son pays n'envisageait aucunement de suivre les Etats-Unis dans la voie du boycottage économique de la Libye. Tout en décelant une « certaine complicité » libyenne dans les attentats de Rome et de Vienne, le chancelier a ajouté : « *Je comprends pleinement la réaction des Américains, mais je leur demande de comprendre que nous avons mille cinq cents Allemands là-bas* [en Libye] ; *il est évident que je dois faire passer les intérêts allemands avant les autres, et cela peut entraîner des divergences avec les Etats-Unis.* »

A peine une demi-heure après l'intervention de M. Kohl, l'ambassadeur américain à Bonn, M. Richard Burt, déclarait à la presse que les Etats-Unis ne voulaient pas croire que le refus de la RFA de se joindre aux sanctions américaines était définitif. « *L'affaire libyenne,* a dit M. Burt, *n'est pas seulement une affaire politique ou militaire ; en dernière analyse, c'est une question morale : pouvons-nous continuer longtemps à traiter avec un assassin.* »

A Rome, M. Giulio Andreotti, ministre des affaires étrangères, a assuré que les Italiens « *n'exporteraient pas d'armes particulièrement dangereuses* » vers la Libye, en attendant une position commune de la CEE dans l'affaire des sanctions. Les Pays-Bas, qui assurent actuellement la présidence du conseil européen, ont annoncé qu'ils étaient d'accord pour organiser « *à bref délai* » une réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères des Douze pour débattre de la requête américaine.

A Fès, les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la conférence islamique ont adopté, jeudi soir, une résolution confirmant leur condamnation des mesures décidées par M. Reagan et appelant les Etats-Unis à y renoncer. Les ministres des affaires étrangères des pays membres de la Ligue arabe doivent se retrouver fin janvier à Tunis pour une réunion extraordinaire destinée à étudier une demande libyenne en faveur de représailles contre Washington.

M. Kadhafi : « Nous ne pâtirons pas des sanctions »

Le colonel Kadhafi a estimé pour sa part, jeudi, qu'il était en droit de « *déclarer la guerre à tout moment* » aux Etats-Unis afin de « *libérer le bassin méditerranéen de toute présence américaine* ». Lors d'une conférence de presse à Tripoli, il a assuré qu'il allait être « *amené à créer une alliance historique avec tous les mouvements pacifistes d'Europe et les mouvements de libération du monde* (...) *afin de démanteler les bases américaines en Europe et en Méditerranée* ». Il a expliqué que des « *groupes-sucide* » avaient été créés par les Congrès populaires libyens pour répliquer, sur le sol même des Etats-Unis, à une éventuelle intervention militaire américaine contre son pays.

Selon le colonel Kadhafi, la Libye ne souffrira pas des sanctions économiques américaines auxquelles elle « *s'était préparée* ». Le chef de l'Etat libyen s'est dit prêt à accorder l'« *asile politique* » aux Américains installés dans son pays et qui ne voudraient pas quitter le territoire comme le leur enjoint M. Reagan.

Le colonel Kadhafi, estimant qu'aucun Etat ne pouvait approuver les attentats de Rome et de Vienne, a ajouté : « *Le seul terrorisme auquel la communauté internationale doit faire face est le terrorisme d'Etat pratiqué par Israël et les Etats-Unis.* » A Moscou, toutefois, M. Salem Huweidi, membre du Bureau du peuple (ambassade) de Libye en URSS, a déclaré pour sa part : « *Nous soutenons les actes commis aux aéroports de Rome et de Vienne par les combattants de la liberté.* » *(Voir ci-dessous l'article de notre correspondant).*

L'Autriche, hostile aux mesures de rétorsion a des intérêts importants dans le pays

De notre correspondante

Vienne. — L'Autriche et l'Italie s'apprêtent à signer un accord bilatéral afin de renforcer leur coopération dans la lutte contre le terrorisme international. Vienne et Rome, qui ont été directement touchées par les récents attentats des commandos palestiniens, ont procédé, le jeudi 9 janvier, à un examen des mesures à prendre à l'occasion d'une brève visite dans la capitale autrichienne de M. Scalfaro, ministre italien de l'intérieur.

L'Autriche a refusé, en revanche, de se joindre aux sanctions économiques annoncées par le président américain contre la Libye. M. Leopold Gratz, ministre des affaires étrangères, a fait valoir que la neutralité de l'Autriche « *ne permet pas à Vienne de participer à des mesures de boycottage dirigées contre un pays, à l'exception de sanctions prises par le Conseil de sécurité de l'ONU* ».

Des sanctions contre la Libye seraient d'autant plus difficiles à prendre que l'Autriche a d'importants intérêts économiques dans ce pays. La Société nationale du pétrole EOEMV a acheté en 1985 une participation de 12,25 % dans la plus grande société pétrolière libyenne, Oxylybia, pour la somme de 1,7 milliard de schillings (environ 800 millions de francs). Au cours des dix premiers mois de l'année 1985, l'Autriche a acheté 850 000 tonnes de brut à la Libye, soit environ un sixième de ses importations pétrolières. La VOEST, le plus grand groupe industriel du pays, construit d'autre part en Libye un complexe sidérurgique d'une valeur de 13 milliards de schillings.

M. Gratz a certes déclaré que « *des pays qui soutiennent de tels actes criminels ne peuvent pas compter sur l'amitié de l'Autriche* ». Mais le catalogue de crimes libyens établi par Washington ne suffit pas à Vienne, qui « *ne dispose pas de preuves de la participation active de la Libye aux attentats, mais uniquement de certains indice* ».

Le ministère des affaires étrangères n'exclut pas l'éventualité d'un contrôle renforcé des visas pour les diplomates libyens et d'une réduction du personnel de la mission diplomatique à Vienne, qui compte actuellement dix-huit membres. Les conséquences d'une telle mesure resteraient cependant assez limitées du fait que la Libye peut, à tout moment, faire accréditer des diplomates auprès des organisations internationales qui ont leur siège à Vienne.

Une enquête policière internationale a, entre-temps permis d'identifier le quatrième terroriste du commando qui avait commis, le 27 décembre dernier, l'attentat à l'aéroport de Vienne. Il s'agit du chef de l'opération. Il a utilisé un passeport tunisien établi au nom de Dakhali Ali Ben Bechin. Il était venu le 22 décembre de Damas — *via* Budapest — à Vienne, où il avait rencontré les trois autres terroristes pour leur donner des instructions. La police ignore s'il a quitté ou non l'Autriche.

WALTRAUD BARILY.

Moscou semble vouloir calmer le jeu

De notre correspondant

Moscou. — L'URSS semble désormais persuadée que les Etats-Unis n'utiliseront pas la force contre la Libye. Certes, Moscou « *condamne de la façon la plus énergique* » les sanctions économiques décidées par le président Reagan et le déploiement de navires de guerre au large des côtes libyennes. Ces actes sont « *une menace pour la paix* », affirme Tass, mais l'agence soviétique qualifie à juste titre d'« *ostentatoire* » l'exercice auquel se livre l'US Navy en Méditerranée orientale. Etale-t-on ainsi ses armes lorsqu'on s'apprête réellement à s'en servir ?

Le Kremlin était resté silencieux tant que subsistait la menace d'une attaque américaine — bombardements, voire opération de commando — contre Tripoli. Dès lors que ce danger s'éloigne, Moscou peut s'exprimer. Tass a publié, jeudi soir 11 janvier, une « déclaration » qui équivaut à une prise de position officielle. « *On espère dans les milieux dirigeants soviétiques que le bon sens prendra le dessus (...) et que les Etats-Unis ne se contenteront pas d'observer eux-mêmes la modération qu'adoptent les peuples du monde, mais qu'ils rappelleront également à l'ordre leur partenaire israélien* », écrit l'agence soviétique.

Moscou, en effet, craindrait encore un raid de l'Etat hébreu contre Tripoli qui l'obligerait à des décisions extrêmement rapides sur le terrain. Les Soviétiques, on le sait, n'aiment pas être bousculés. Quel ordre donner aux quelques milliers de « conseillers » qui servent et protègent les batteries de missiles sol-air basées en Libye ? Un haut responsable soviétique qui recevait un diplomate occidental pour une rencontre de routine a cru en tout cas devoir rassurer ce dernier sur le statut d'autres missiles soviétiques. Il s'agit de la centaine de SAM-5 que le colonel Kadhafi a obtenus lors de sa visite à Moscou en octobre dernier. Ces engins en cours d'installation et d'une portée de 300 kilomètres seront « *sous le contrôle exclusif des Soviétiques* », a affirmé ce haut responsable.

Un accord discret ?

L'hypothèse qu'un accord soit intervenu entre Washington et Moscou pour « modérer » respectivement les ardeurs d'Israël ou de la Libye séduit assez les diplomates occidentaux en poste ici. La « déclaration » de Tass ne serait, dans ce cas, qu'un écran de fumée masquant une décision conjointe des deux superpuissances visant à « limiter les dégâts » au Proche-Orient après les attentats de Rome et de Vienne. Le retour à la détente entamé à Genève implique une « *modération réciproque* », explique-t-on ici.

L'OLP a déjà tiré les conséquences de cette évolution en ce qui concerne ses relations avec la Libye. Le représentant à Moscou de la centrale palestinienne, M. Rami Ash-Shaer, a tenu jeudi, pour la première fois, une conférence de presse commune avec un membre du bureau du peuple (ambassade) de Libye. Il a précisé qu'il le faisait « *sur instruction expresse* » de M. Arafat, dont il est, dit-il, le partisan fidèle. M. Ash-Shaer a cherché à minimiser la déclaration du chef de l'OLP publiée par le *Washington Post*, dans laquelle le dirigeant palestinien accusait la Libye et la Syrie d'avoir organisé les attentats de Vienne et de Rome. Le représentant palestinien a affirmé que ces propos n'étaient pas destinés à être rendus publics et laissé entendre qu'ils n'étaient plus de saison.

Rapprochement palestino-libyen

Le rapprochement entre M. Arafat et le colonel Kadhafi était symbolisé par cette apparition inhabituelle à Moscou de leurs représentants respectifs derrière la même table et devant les caméras de télévision. Les deux hommes ne proposaient pas cependant la même analyse des attentats de Rome et de Vienne.

Le Palestinien y voyait un « prétexte » à des interventions militaires de l'« impérialisme » contre tous les pays arabes, y compris la Libye. Il accusait dont la CIA et le Mossad de les avoir commis, peut-être avec l'aide de Palestiniens « patriotes » mais manipulés. Le Libyen, tout en rejetant une quelconque responsabilité de son pays dans ces attentats, déclarait, en revanche, « *approuver les actions commises à Vienne et à Rome* ». « *Ceux qui les ont accomplies n'ont pas d'autres armes, pas de porte-avions ni de sous-marins. Nous respectons ceux qui ont choisi leurs propres moyens pour mener leur lutte* », a dit M. Salem Huweidi. Cela constitue une nuance, même si les deux orateurs se sont retrouvés d'accord pour dénoncer la presse occidentale, toujours avide, selon eux, de chercher des « failles » dans le monde arabe.

La visite à Moscou, du 4 au 7 janvier, de M. Kaddoumi, numéro deux de l'OLP, explique sans doute ce rapprochement palestino-libyen. M. Kaddoumi a été fort bien reçu dans la capitale soviétique, mieux en tout cas que lors de son précédent séjour, en mai dernier, puisqu'il a pu voir cette fois le ministre des affaires étrangères, M. Chevardnadze.

La diplomatie soviétique poursuit des buts immuables. Elle cherche à « tenir » ses turbulents amis et alliés au Proche-Orient. Tout ce qui permet de rapprocher tant soit peu des dirigeants tels que M. Arafat, le colonel Kadhafi ou le président syrien Assad est bienvenu. On peut donc imaginer que M. Chevardnadze a invité M. Arafat à témoigner un peu plus d'affection au colonel Kadhafi et un peu moins de haine au président syrien.

Le processus jordano-palestinien de paix au Proche-Orient encouragé par les Etats-Unis étant en panne, M. Arafat est vraisemblablement enclin à se montrer moins méfiant à l'égard de Moscou, même si l'URSS continue à soutenir son ennemi juré de Damas. Il est de plus en plus question que le dirigeant palestinien se rende à Moscou à l'occasion du vingt-septième congrès du Parti communiste soviétique, qui commencera le 25 février.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Irak

SELON AMNESTY INTERNATIONAL
Plusieurs centaines d'opposants ont été exécutés ces derniers mois

Paris *(AFP)*. — Plusieurs centaines d'opposants au régime irakien, parmi lesquels de nombreux Kurdes, ont été exécutés au cours des derniers mois, a assuré, vendredi 10 janvier, Amnesty International, qui fait état, dans un communiqué, de « *l'exécution, le 1er novembre dernier, à la prison d'Abou-Ghraib, à Bagdad, de quatre membres du PDK (Parti démocratique du Kurdistan), organisation indépendantiste interdite en Irak, et des condamnations à mort de trois militants d'un autre parti kurde, le Parti socialiste du Kurdistan* ».

Amnesty ajoute que « *plus de trois cents personnes, dont de nombreux Kurdes, ont été tuées dans les villes du nord de l'Irak depuis la mi-octobre 1985, et des centaines d'arrestations ont été opérées durant cette même période parmi les étudiants, des déserteurs de l'armée, des réfractaires à la conscription et des membres réels ou présumés des maquis kurdes et leurs familles* ». Amnesty précise qu'« *il pourrait s'agir dans certains cas d'exécutions extrajudiciaires* ».

L'organisation indique que « *dix personnes ont été exécutées, le 14 octobre, à Souleymanyeh par les forces irakiennes à la suite d'un incident au cours duquel deux aviateurs irakiens ont été tués par des combattants kurdes* ».

Selon Amnesty, « *les forces gouvernementales irakiennes auraient par ailleurs pris d'assaut et détruit (...), le 18 octobre dernier, la citadelle d'Irbil, où des manifestants s'étaient retranchés. D'après des estimations non confirmées, quatre-vingts personnes auraient trouvé la mort au cours de cette opération* ».

ASIE

Chine

NOUVELLE MISE EN GARDE CONTRE LA CORRUPTION DES CADRES

Pékin. — Le Parti communiste a fermement appelé, jeudi 9 janvier, ses quelque quatre millions de membres à « *résister à l'influence corrosive de l'idéologie capitaliste* », qui, selon lui, a provoqué la multiplication des cas de corruption ces derniers mois. Une circulaire de la commission de discipline du PCC, publiée par toute la presse nationale, rappelle les récents scandales économiques qui ont touché Pékin ainsi que les provinces méridionales du Fujian et du Guangdong. Elle fait état d'un nouveau cas impliquant un responsable du Parti reconnu coupable d'avoir accepté des pots-de-vin.

Ces derniers temps, souligne le document, « *un petit nombre* » de membres du Parti et de responsables gouvernementaux ont succombé « *à l'idéologie décadente du capitalisme* », se laissant corrompre par l'argent et les bénéfices matériels. Bien que minoritaires, ces personnes « *ont sérieusement corrompu le style de travail du Parti* » et porté atteinte à l'ordre social (*le Monde* du 27 décembre). — *(AFP.)*

Inde

Mesures exceptionnelles de sécurité au Pendjab face à l'agitation d'activistes sikhs

De notre correspondant

New-Delhi. — Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises au Pendjab à la suite de la campagne lancée par les étudiants sikhs les plus radicaux sur le thème « Bloquez les routes ». Pour le gouvernement local de l'Akali Dal — formé au lendemain du triomphe électoral du parti sikh modéré, — l'épreuve est d'autant plus sérieuse que ces étudiants sont apparemment déterminés à obtenir par la force sa chute, afin de se retrouver face au seul Congrès-Indira, le parti de M. Rajiv Gandhi. Mais, ce vendredi 10 janvier, en fin de matinée, les étudiants extrémistes ne semblaient pas avoir remporté le succès escompté.

A titre préventif, il est vrai, trois cents activistes connus ont été arrêtés ces dernières quarante-huit heures, ce qui a donné lieu à des manifestations de colère ici et là. A Amritsar, « ville sainte » du sikhisme, des étudiants ont brûlé, jeudi, un bus municipal. Le chef de la faction étudiante séparatiste, M. Harinder Singh Khalon, qui a échappé à la police, a fait savoir aux journalistes que six mille de ses camarades l'avaient rejoint dans la clandestinité.

Quatre mille membres des forces paramilitaires ont repris position au Pendjab — où ils avaient déjà été envoyés pendant les élections de septembre — pour renforcer les compagnies locales de sécurité. La plupart des établissements scolaires ont été fermés jusqu'à lundi et la circulation des autobus a été réorganisée pour permettre aux voyageurs, protégés par des gardes armés placés dans tous les véhicules, d'atteindre leur destination avant la nuit.

Les deux Etats voisins du Pendjab, l'Haryana et l'Himachal-Pradesh (à majorité hindoue), ont, pour leur part, interdit à leurs autobus de traverser la région, à dominance sikh, jusqu'au 26 janvier, date à laquelle la ville de Chandigarh, capitale commune du Pendjab et de l'Haryana, doit être officiellement rendue au Pendjab (le gouvernement de l'Haryana a déclaré qu'il s'opposerait à ce transfert, et l'on s'achemine vers une nouvelle confrontation).

Le transport de passagers par les motocyclistes est prohibé au Pendjab, jusqu'à nouvel ordre. Les réunions de plus de cinq personnes sont interdites jusqu'au 8 février sur la voie publique, et le port d'armes, même légal, est suspendu.

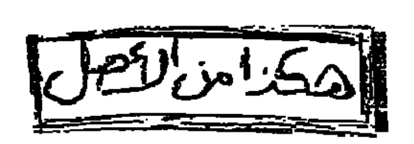
Libérations « indiscriminées »

La Fédération des étudiants sikhs (AISSF), qui a toujours été le fer de lance de l'agitation séparatiste et a connu, ces dernières semaines, une profonde scission, l'aile modérée ayant refusé de soutenir le regain d'agitation, entendait, par sa campagne, obtenir la libération de tous les activistes emprisonnés et la réhabilitation des milliers de soldats sikhs qui avaient déserté en juin 1984. Les autorités du Pendjab ont rétorqué qu'elles faisaient leur possible et qu'un bon millier de jeunes détenus avaient déjà été libérés ces trois derniers mois.

Face à la recrudescence du terrorisme — deux cents personnes, au moins, dont de nombreux Hindous et des policiers, ont été abattues depuis les élections de fin septembre, — M. Rajiv Gandhi a critiqué récemment ces libérations « *indiscriminées* » et invité les autorités sikhs à faire preuve de plus de prudence. Pour ce qui concerne les déserteurs, dont plusieurs centaines ont été condamnés à diverses peines de prison, leur réhabilitation, voire leur réengagement dans l'armée, ne dépend pas du gouvernement local, mais de New-Delhi.

Le ministre en chef sikh du Pendjab, M. Surjit Singh Barnala, a rappelé, dans des encarts publicitaires publiés par la presse, que l'interdiction qui avait frappé la fédération étudiante en 1984 avait été levée en 1985 par M. Rajiv Gandhi à la demande de l'Akali Dal. « *Voyez comme nous sommes remerciés* », laisse entendre le message du ministre en chef, trahi par les siens...

PATRICE CLAUDE.



DIPLOMATIE

La visite de M. Baylet à Varsovie

Profil bas

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Si le souci des responsables français était de donner au bref séjour varsovien de M. Jean-Michel Baylet le caractère le plus anodin possible, c'est une réussite. *« Je suis venu ici dans le cadre de la commission mixte franco-polonaise »*, s'est contenté de répéter le secrétaire d'Etat aux relations extérieures, et *« je ne dirai rien »*.

M. Baylet a donc participé à une partie des travaux de la commission, signé un protocole ; il a eu un entretien avec le ministre des affaires étrangères, M. Marian Orzechowski (auquel il devait en principe remettre une liste de quelques prisonniers politiques dont la France souhaite particulièrement la libération). Il a aussi été reçu pendant quarante-cinq minutes par le primat, Mgr Glemp, mais a refusé de prononcer un seul mot à l'issue de l'audience.

Rien de plus, aucun geste, aucune déclaration ou aucun contact public qui témoigne de l'intérêt porté par la France à ceux qui se réclament de Solidarité et ont pu être irrités par la visite en France du général Jaruzelski.

« La Pologne connaît une situation particulière, qui nous amène à prendre des dispositions particulières et des attitudes particulières lors de notre séjour », a seulement déclaré, sibyllin, le secrétaire d'Etat en prenant brièvement la parole au cours d'une réception à laquelle, pour éviter toutes difficultés, n'avaient été invités que des Français.

Cette attitude d'extrême discrétion constitue en fait une manière d'innovation, une première dans le contexte polonais. Les prédécesseurs britannique, italien, japonais même, de M. Baylet avaient tous marqué symboliquement et ostensiblement la sympathie, ou du moins le respect, que leur inspire l'attitude des opposants.

On pouvait donc supposer que le secrétaire d'Etat se rendrait sur la tombe du père Popieluszko, comme certains représentants de Solidarité l'auraient souhaité, ou bien qu'il chercherait à rencontrer des personnalités proches de l'opposition, qui sont habituellement contactées en ces circonstances. Ce n'a pas été le cas, et si une très légère incertitude demeure à propos d'un petit « trou » dans son emploi du temps, cette occasion n'a, en tout état de cause, pas été utilisée pour accomplir un geste public, le seul qui puisse vraiment compter.

Mutisme

On a de bonnes raisons de supposer que M. Baylet aurait souhaité, ne serait-ce que pour son compte personnel, adopter un profil un peu moins bas, mais il faut croire que ses ardeurs ont été freinées. Dans la délégation française, on observe évidemment le plus grand mutisme à ce sujet, et on fait seulement valoir que le comportement adopté par M. Baylet est parfaitement conforme à la politique dont les lignes ont été fixées par le président Mitterrand. Du côté de certains représentants de Solidarité, la réaction est à mi-chemin entre l'amertume et le haussement d'épaules. L'événement, après tout, n'est pas si important, mais, pour ceux qui en doutaient encore, il confirme que l'attitude française a vraiment changé, que la visite du général Jaruzelski à Paris n'avait rien d'un accident de parcours.

Tout cela ne veut pas précisément dire que les dirigeants français aient fait leur deuil de Solidarité en tant que symbole. Ils semblent même toujours caresser un projet susceptible de le démontrer. Mais, dans le domaine des réalités, c'est sans nul doute les autorités de Varsovie qui ont le plus de raisons d'être satisfaites par le tour que prennent leurs relations avec la France. La télévision et la presse polonaises se sont même offert le luxe de n'accorder jusqu'à présent qu'une importance très secondaire à cette première visite, depuis quatre ans, d'un membre d'un gouvernement qui passait, jusqu'à il y a un mois à peine, comme l'un des moins disposés à prendre son parti de la politique de normalisation du général Jaruzelski.

JAN KRAUZE.

Un appel de Lech Walesa pour la libération des prisonniers politiques

Varsovie *(AFP)*. — Le prix Nobel de la paix Lech Walesa a appelé, le jeudi 9 janvier, les Polonais à se mobiliser pour obtenir la libération des quelque deux cent soixante prisonniers politiques actuellement incarcérés, selon lui, en Pologne.

Dans cet appel lancé depuis Gdansk, le président de Solidarité affirme que *« la libération des prisonniers politiques doit être une revendication fondamentale de la population et la condition préalable pour la reprise d'un dialogue entre les autorités et la société »*. *« Les amnisties et les gestes de clémence*, ajoute-t-il, *n'ont pas changé grand-chose et il y a actuellement deux cent soixante militants syndicaux et politiques incarcérés »* en Pologne. Les autorités affirment, quant à elles, que ce nombre ne dépasse pas cent quatre-vingt-trois.

Lech Walesa dénonce ensuite *« la répression accrue dans les pénitenciers polonais »*, où, dit-il, *« les prisonniers politiques, victimes de brutalités fréquentes, sont obligés de recourir à des forces extrêmes de protestation, comme les grèves de la faim »*.

Au-delà de l'obtention d'un *« statut spécifique pour les prisonniers politiques »*, il faut, pour le président de Solidarité, que *« la société polonaise et l'opinion internationale exercent une pression sur les autorités »* pour les amener à libérer tous les prisonniers politiques. Il appelle *« les travailleurs des entreprises, les communautés paroissiales et les associations de quartier à venir en aide financièrement et moralement aux prisonniers et à leurs familles »*.

M. CHEVARDNADZE MINISTRE SOVIÉTIQUE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SE RENDRA EN CORÉE DU NORD

L'URSS a informé le gouvernement japonais que le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, fera une visite à Pyongyang après s'être rendu à Tokyo du 15 au 19 janvier, a-t-on indiqué ce vendredi 10 janvier au ministère japonais des affaires étrangères. Ce sera la première visite d'un ministre soviétique des affaires étrangères en Corée du Nord, a-t-on précisé de même source. — *(AFP.)*

[*On sait, par ailleurs, que la question* coréenne devrait figurer en bonne place lors des entretiens que le chef de la diplomatie soviétique aura avec les dirigeants nippons. Ces derniers, tout comme les responsables américains et chinois notamment, se sont efforcés de *promouvoir* le dialogue et la détente entre les régimes antagonistes du nord et du sud de la péninsule.]

NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX AMBASSADEURS

M. Egal à Lisbonne M. Amigues à Hanoï

Le ministère des relations extérieures a annoncé, jeudi 9 janvier, la nomination de deux ambassadeurs. Il s'agit de M. Georges Egal, jusqu'alors ambassadeur à Berne, qui est nommé à Lisbonne en remplacement de Jacques Chazelle, récemment décédé (*le Monde* du 28 décembre 1985), et de M. Louis Amigues, sous-directeur aux questions atomiques et spatiales du Quai d'Orsay, qui remplace M. Yvan Bastouil à Hanoï.

M. GEORGES EGAL

[Né le 5 octobre 1923, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (chinois), M. Georges Egal s'est engagé dans les Forces françaises libres en 1943. Après un séjour à Shanghaï et à Pékin, puis à l'administration centrale, il a été affecté à Singapour en 1951, à Rabat en 1953, de nouveau à l'administration centrale (secrétariat des conférences, information et presse) en 1955, à Londres en 1958, à Tunis en 1959 et à Madrid en 1961. Revenu à Paris en 1967, aux relations culturelles, M. Egal a ensuite été auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale, puis affecté, en 1970, à la direction des affaires politiques, où il est resté dix ans. Nommé consul général à Hongkong, en 1980, il devait recevoir l'ambassade de Berne en juin 1982.]

M. LOUIS AMIGUES

[Né le 23 décembre 1937, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Amigues a tout d'abord été affecté au secrétariat général du gouvernement, en 1963, puis à l'administration centrale du Quai d'Orsay (affaires spatiales), en 1965, année où il a été intégré dans le corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères. Après un passage aux affaires économiques, puis, en 1968-1969, au cabinet du secrétaire d'Etat à l'information Joël Le Theule, M. Amigues a été nommé à Athènes, en 1969, à Copenhague, en 1972, de nouveau à l'administration centrale (relations culturelles, scientifiques et techniques, en 1974, affaires atomiques, en 1977), puis à Téhéran en 1978. Il était revenu à Paris, comme sous-directeur des questions atomiques et spatiales, en octobre 1981.]

Un mouvement diplomatique en préparation

Outre ces nominations officiellement annoncées par le Quai d'Orsay, se prépare actuellement un mouvement diplomatique devant affecter une demi-douzaine de postes. M. François Scheer, actuellement ambassadeur à Alger, remplacera à Bruxelles (Communautés européennes) M. Luc de la Barre de Nanteuil, récemment rappelé à Paris (*le Monde* daté 5-6 janvier). Lui succédera M. Bernard Bochet, pour l'instant ambassadeur à Mexico, où il sera remplacé par M. François Bujon de l'Estang, dont ce sera la première ambassade.

En outre, M. Serge Boisdevaix, secrétaire général adjoint du ministère des relations extérieures, pourrait succéder à Bonn à M. Jacques Morizet, qui a atteint l'âge de la retraite, lui-même étant remplacé par M. Marc Bonnefous, directeur d'Afrique et Moyen-Orient. Ce dernier poste serait attribué à M. Henri Servant, actuellement ambassadeur à Damas, où lui succéderait M. Alain Grenier, premier conseiller à l'ambassade de France à Londres.

AFRIQUE

Algérie

SOUMISE A RÉFÉRENDUM LE 16 JANVIER

La nouvelle Charte nationale reste dans un certain flou idéologique

De notre correspondant

Alger. — Les Algériens ont une semaine pour s'imprégner du nouveau texte de la Charte nationale avant de se prononcer sur son adoption, lors du référendum fixé au 16 janvier. La presse nationale a terminé la publication intégrale du document, jeudi 9 janvier. Elle appelle quotidiennement, depuis la fin du congrès extraordinaire du parti, le 26 décembre, à voter « oui » en publiant des résolutions et des appels des diverses organisations de masse à leurs adhérents.

Quelque 11,5 millions d'Algériens vont donc donner leur avis sur un texte que l'homme de la rue trouve *« plus proche de la personnalité algérienne que le précédent »*.

L'adjectif *« socialiste »* ne rythme plus chaque paragraphe. Il est gommé dans un souci apparent d'éliminer les références au marxisme. Le substantif reste, lui, copieusement utilisé. Le socialisme est toujours l'option fondamentale, mais il apparaît frappé au coin du pragmatisme si cher au président Chadli. Il est à la fois *« l'âme et le ressort du développement »* et il doit, *« en bannissant l'injustice et l'exploitation, en revalorisant le travail, assurer la satisfaction des besoins fondamentaux des masses populaires »*.

Ce socialisme très pratique s'appuie sur la religion et *« la justice sociale »* que prône l'islam et trouve naturellement sa place de rempart contre l'intégrisme. L'islam, qui doit s'adapter à la modernité, peut être interprété de manière progressiste et s'opposer à *« la stagnation intellectuelle »* tout en militant contre un socialisme doctrinaire. Le nouveau texte s'ingénie à jouer des extrêmes l'un contre l'autre, verrouillant à gauche et à droite pour essayer de fondre dans un même humanisme Islam et socialisme.

Document de référence

L'étanchéité de ces frontières n'est pas un vain mot. Le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) est exalté ; elle était, d'après le texte, prête à se professionnaliser. Les développements consacrés aux relations entre l'ANP et les travailleurs ont disparu de la version 86 de la Charte qui recommande par ailleurs la création d'une industrie nationale d'armement. L'indépendance est un concept farouchement défendu et présent derrière chaque ligne des 234 pages du nouveau texte. La *« révolution agraire »* laisse la place à la *« révolution dans le domaine agricole »* pour essayer de tendre vers l'autosuffisance alimentaire. Le secteur privé, qualifié de national, trouve aussi sa place dans le document de référence idéologique.

S'il n'est pas parasitaire mais productif, il bénéficiera du concours de l'Etat dans le cadre de la planification pour devenir un jour le véritable tissu industriel qui fait encore cruellement défaut à l'Algérie.

Sans doute déçue par la lenteur avec laquelle s'établissent les relations commerciales et économiques entre les pays en voie de développement, l'Algérie n'en continue pas moins de justifier la nécessité du dialogue Sud-Sud. Il est le complément indissociable du non-alignement, qui a fait d'Alger l'une des capitales les plus écoutées, en tout cas les plus consultées dans le tiers-monde. Il n'en reste pas moins qu'une certaine désaffection pour le tiers-monde est sensible. Un glissement progressif est certainement en train de s'opérer vers la sphère méditerranéenne.

Mieux écrite que la précédente, dans un style simple et coulant, compréhensible par tous, la nouvelle Charte est cependant moins précise. Ce flou est voulu. Il laisse toute latitude de légiférer dans un sens plus libéral, ce que souhaite évidemment le président Chadli. Ce document d'inspiration très personnelle lui garantit la liberté de mouvement dont il a besoin.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Tunisie

Un projet de restructuration de l'Université suscite une nouvelle vague d'agitation

De notre correspondant

Tunis. — L'Université tunisienne est le théâtre d'une agitation quasi permanente depuis plus d'un mois. Des incidents assez sérieux se sont produits dernièrement, et plusieurs facultés, à Tunis et dans les grandes villes de province, ont dû être fermées pendant quarante-huit heures.

Dès la rentrée d'octobre, les étudiants ont commencé à protester contre un projet de restructuration de l'Université, établi par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et publié dans la presse. Ce document, affirme-t-on aujourd'hui de source officielle, ne constituait pas à proprement parler un projet gouvernemental n'ayant plus qu'à être entériné par la Chambre des députés, mais représentait seulement *« une contribution à un débat national sur la réforme nécessaire de l'Université »*.

Quoi qu'il en soit, ce texte suffi à mettre le feu aux poudres. Un peu partout, les assemblées générales se sont multipliées. Pour discuter, mais surtout pour rejeter le projet, qualifié de *« scandaleusement anti-démocratique »* par les étudiants. Comme il est de règle depuis des années, ces réunions ont été pour les groupes politisés non seulement l'occasion de s'en prendre au régime, mais aussi de se livrer à une lutte acharnée, tournant en affrontements souvent violents pour la suprématie entre étudiants de gauche, généralement minoritaires, et éléments islamiques, plus nombreux, plus déterminés et mieux organisés.

Sur cette situation somme toute habituelle, est venu se greffer cette année un phénomène nouveau. Longtemps demeurés dans l'ombre, se mouvant à l'Université dans une semi-clandestinité, pourchassés et malmenés lorsqu'ils étaient découverts, les étudiants se réclamant du Parti socialiste destourien ont subitement relevé la tête, à l'instar — est-ce seulement une coïncidence ? — des *« syndicalistes patriotes »* qui tentent actuellement d'évincer les structures légales de la centrale ouvrière UGTT.

Du coup, gauchistes et islamistes, oubliant pour un temps leurs querelles, ont fait front contre ces *« agents du pouvoir »*, et les incidents se sont multipliés avec de plus en plus d'intensité, face à une masse estudiantine dépassée, apeurée ou indifférente.

« Temple de la médiocrité »

C'est à la faculté des lettres de Tunis, le 31 décembre, que l'incident le plus sérieux s'est produit. Des destouriens ayant été empêchés de placarder une affiche, de vives échauffourées se sont ensuivies. *« Nous étions en état de légitime défense*, ont-ils expliqué par la suite. *L'attitude du doyen a été négative. Et il est inconcevable pour un parti au pouvoir que ses étudiants ne puissent faire entendre leur voix, et soient en butte aux persécutions. »*

C'est une tout autre version qu'ont donnée, dans un communiqué, les enseignants de la faculté. Selon eux, les étudiants destouriens *« ont envahi l'établissement et agressé le doyen, avant de se livrer à des provocations, causant des dégâts considérables aux locaux et à certains équipements »*. Au point que le directeur du parti a *« exprimé ses regrets »*, et s'est *« désolidarisé de telles pratiques »*.

Des arrestations et suppressions de sursis à des étudiants, aussitôt incorporés dans l'armée, ont été opérées en divers lieux au cours de ces deux dernières semaines, notamment le 3 janvier, après que des tentatives de manifestations de rue organisées par le mouvement islamique, en commémoration de la *« révolte du pain »*, il y a deux ans, eurent été dispersées sans ménagement.

Cette effervescence durera sans doute jusqu'aux vacances d'hiver, prévues pour la fin janvier. En attendant, de meetings de protestation contre la « répression » en manifestations de solidarité et en grèves de cours, il est d'ores et déjà pratiquement certain que cette année encore toutes les heures d'enseignement inscrites aux programmes des diverses facultés ne pourront être assurées. Durant l'année 1984-1985, 25 % des cours n'ont pu avoir lieu en raison des grèves, estime le gouvernement.

De quoi apporter de l'eau au moulin du ministre de l'enseignement supérieur, qui, dans son projet de réforme, souligne qu'à ce rythme l'Université tunisienne deviendra à brève échéance *« un temple de la médiocrité »*.

MICHEL DEURÉ.

Le Mali et le Burkina ont échangé seize « prisonniers de guerre »

Bamako *(Reuter)*. — Seize prisonniers burkinais ont été échangés contre trois prisonniers maliens, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée jeudi 9 janvier, à Bamako, en présence d'un représentant de la Croix-Rouge internationale.

Cet échange résulte des clauses du cessez-le-feu conclu le 30 décembre, après cinq jours de combat entre les deux pays.

Les seize Burkinais — un gendarme, trois membres de comités de défense de la révolution (CDR) et des soldats — ont été remis à l'ambassadeur du Burkina au Mali, avec résidence à Abidjan, M. Frédéric Korsaga.

Les prisonniers maliens étaient un lieutenant d'un escadron blindé, un soldat et... une secrétaire. En les rendant aux autorités de Bamako, M. Korsaga a déclaré que tout le monde regrettait *« le malheureux incident qui a opposé les deux pays et qui doit faire désormais partie du passé »*.

Angola

M. Crocker, sous-secrétaire d'État américain a été reçu par le président Dos Santos

Luanda. — M. Chester Crocker, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires africaines, a terminé, jeudi 9 janvier, une visite de deux jours en Angola, où il a affirmé que son pays entend poursuivre le dialogue en vue d'instaurer la paix dans la région. Il a souhaité *« une accélération du processus diplomatique afin d'en finir avec une période très triste pour les peuples de l'Angola et de la Namibie »*.

Aucun communiqué officiel n'avait été publié jeudi soir sur cette visite qui, selon des « observateurs » dans la capitale angolaise cités par l'AFP ne devrait pas avoir de *« résultats significatifs »*. Selon l'agence de presse portugaise ANOP, le président Dos Santos a reçu M. Crocker pour critiquer le soutien des *« milieux conservateurs américains »* à l'UNITA, dont le chef, M. Jonas Savimbi, doit être reçu par M. Reagan à la fin du mois.

Dans un communiqué publié jeudi à Lisbonne, l'UNITA affirme avoir tué un conseiller soviétique et sept militaires cubains au cours de récentes opérations contre des positions gouvernementales.

République sud-africaine

Les nationalistes : « Davantage de sang va couler »

(Suite de la première page.)

Par quels moyens et avec quels outils la lutte doit-elle être menée ? M. Tambo a salué la création, fin novembre, de la COSATU (Congress of South African Trade Unions), la nouvelle confédération de travailleurs, appelant tous les Noirs à la rejoindre. Il a apporté son soutien au Front démocratique uni (UDF), qui regroupe près de sept cents organisations anti-apartheid. Il a appuyé le boycottage des magasins blancs par les Noirs, mais n'a pas appelé à celui des écoles, laissant aux parents, aux élèves et aux enseignants le soin de décider le moment venu de son opportunité.

Non au terrorisme urbain

Agé de soixante-huit ans, en exil depuis vingt-cinq ans, le président de l'ANC crie victoire, car *« dans beaucoup de* townships *les institutions marionnettes* [les conseils municipaux noirs] *ont été abolies »* ; il réclame *« une seule autorité locale, élue par tous les résidents, qu'ils soient noirs ou blancs, sur le principe d'un homme égale une voix »*. Il envisage pour 1986 une grève nationale des loyers, une campagne contre les laissez-passer et le boycottage du centenaire de Johannesburg, car *« nous n'avons rien à célébrer »*.

1986 a été déclarée l'année de l'*« Umkhonto we sizwe »* (la ance de la nation), le bras armé de l'ANC, M. Tambo indiquant qu'il ne fallait pas faire de quartier et qu'il fallait appliquer la loi du talion pour répondre aux violences de l'apartheid. Est-ce à dire qu'une campagne de terrorisme urbain va être lancée ? M. Tambo réaffirme son opposition à celui-ci. Pas d'attentats directs contre les civils, mais il peut arriver que ceux-ci soient indirectement victimes. Il refuse d'endosser la paternité de l'attentat du 22 décembre dans un centre commercial d'Amanzimtoti, qui a fait cinq victimes blanches, expliquant qu'une unité a pu agir de sa propre initiative, en réplique au raid de Maseru (Lesotho) au cours duquel neuf personnes, dont six membres de l'ANC, ont été assassinées le 20 décembre. *« L'Afrique du Sud*, dit-il, *a commencé à saigner. Il y aura d'autres Amanzimtoti. Il faut se préparer à cela. C'est le résultat du développement de la crise et de l'intensification de la lutte. Davantage de sang va couler. Davantage de gens vont mourir. C'est une vérité qu'on ne peut ignorer. »*

M. Tambo ne prône pas les attentats aveugles, il n'y applaudit pas, comme certains Noirs l'ont fait, mais il comprend qu'ils puissent se produire et refuse d'abandonner la lutte armée comme condition préalable à toute discussion, estimant qu'il s'agit là *« de la stratégie de Botha pour détruire le mouvement de libération »*. Il réaffirme qu'aucune négociation n'a eu lieu avec le gouvernement de Pretoria, subordonnant l'ouverture de pourparlers à la libération de Nelson Mandela et des autres prisonniers politiques. Sceptique sur la bonne volonté des dirigeants actuels, il leur demande de prendre l'initiative et de prouver leur intention de démanteler l'apartheid, excluant toute trêve, car celle-ci doit être *« le résultat d'acquis négociés »*.

Le vent en poupe

Le président de l'ANC est optimiste. Il a compris que son organisation avait le vent en poupe. De fait, sa popularité n'a cessé d'augmenter au cours des seize mois d'agitation. Le drapeau noir, vert et or du mouvement est de plus en plus fréquemment brandi. Le sigle ANC s'est répandu sur les murs des *townships*. Les noms de Mandela et de Tambo sont scandés dans les manifestations.

Mais l'ANC est-il à l'origine de toutes les initiatives ? Ce mouvement n'a-t-il pas tendance à récupérer bon nombre d'actions spontanées ? C'est indéniable, il est toutefois le principal point de ralliement des aspirations en raison de son auréole gagnée, au fil des années, dans la clandestinité. Ses structures sont multiraciales, et M. Tambo est partisan de la coexistence pacifique entre Noirs et Blancs. Il a d'ailleurs lancé à plusieurs reprises un appel à ces derniers pour qu'ils rejoignent les rangs de la lutte antiapartheid.

Cependant, l'incertitude plane sur la nature exacte du régime socialiste que l'ANC entend mettre en œuvre en Afrique du Sud. M. Tambo a précisé que le document de base et la référence idéologique restaient la *« charte de la liberté »* adoptée il y a trente ans et que ne reconnaissent pas les mouvements dits *« de la conscience noire »* pour qui l'apartheid est un *« produit du capitalisme »*. Pour eux, le capitalisme étant synonyme de domination blanche, son abolition est l'objectif final qui ne peut être atteint que par la lutte d'organisations dirigées par les seuls Noirs.

Une donnée du problème que M. Tambo n'a pas abordée, traitant également par le dédain l'aile modérée de la résistance noire représentée par M. Gathsa Buthelezi, chef des six millions de Zoulous, sur les vingt-cinq millions de Noirs.

MICHEL BOLE-RICHARD.

A TRAVERS LE MONDE

ESPAGNE

La police libère un dirigeant sportif enlevé par l'ETA

Madrid. — M. Juan Pedro Guzman, l'industriel et dirigeant du club de football Athletico de Bilbao, qui avait été enlevé le 30 décembre près de Bilbao par l'ETA militaire, a été libéré ce vendredi 10 janvier à l'aube par les forces de l'ordre. Selon le directeur général de la Sûreté de l'Etat, M. San Cristobal, les groupes d'élite de la police nationale, ont encerclé peu avant 5 heures la maison de Basauri, en Biscaye, où M. Guzman était retenu. Sommés de se rendre, ses trois ravisseurs n'auraient opposé aucune résistance. M. San Cristobal n'a pas précisé comment la police avait eu connaissance de l'endroit où M. Guzman avait été conduit. L'enlèvement, pour la première fois, d'une personne liée au monde du football, et très populaire, avait suscité une grande émotion au Pays basque. Il semble que, en choisissant une telle cible, les séparatistes aient voulu impressionner leurs « contribuables ». De nombreux industriels s'abstiennent désormais de payer l'« impôt révolutionnaire » réclamé par les indépendantistes, et M. Guzman figurait apparemment parmi eux. — *(Corresp.)*

FRANCOPHONIE

Mme Garaud : « Elle commence en France »

Mme Marie-France Garaud, qui participait le mercredi 8 janvier à un déjeuner-débat de l'Association internationale des journalistes et de la presse de langue française (1), a estimé, à propos du sommet des pays utilisant le français, prévu pour février prochain à Paris : *« On a tendance à oublier que la francophonie commence en France, et que son avenir se joue d'abord ici. »*

L'ancienne conseillère de M. Chirac a jugé que la francophonie, *« donnée essentielle »*, risquait de devenir *« dérisoire »* si elle ne reposait plus sur un *« vrai rayonnement politique de la France »*. Quant à voir le français s'imposer comme langue principale de la Communauté européenne, Mme Garaud n'y croit guère puisqu'*« il n'y a pas d'Europe unie, mais tout au plus une zone de libre-échange »*.

(1) AIJPLF : 3, cité Bergère, 75009 Paris.

INDONÉSIE

Dharsono condamné à dix ans de prison

Djakarta. — Un tribunal de Djakarta a rendu, mercredi 8 janvier, son verdict dans l'« affaire Dharsono » (*le Monde* du 29 octobre), condamnant le général en retraite à dix ans de prison pour subversion. L'ancien secrétaire général de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), qui avait joué un rôle important dans l'accession au pouvoir du président Suharto dans les années 60, mais était devenu l'un des critiques du régime ces dernières années, a été reconnu coupable d'avoir incité au moins un extrémiste musulman à participer à trois attentats à la bombe, à Djakarta, en 1984. Il a également été déclaré coupable d'avoir participé à la rédaction d'un document dans lequel le président Suharto était accusé de gouverner de façon contraire à la Constitution. M. Dharsono appartient à un groupe d'anciens dirigeants, civils et militaires, qui réclament la « démocratisation » du régime. Il a eu beau plaider non coupable, le tribunal a prononcé une sentence sévère, qui laisse entendre que le président Suharto a opté pour la fermeté face aux critiques renouvelées de certains de ses anciens compagnons de route. Une autre condamnation — neuf ans de prison — a été prononcée, jeudi, contre un prédicateur musulman accusé de *« sermons subversifs »*. Quatre autres prédicateurs ont déjà été condamnés, ces derniers mois, pour des motifs identiques, à des peines de quinze ans à vingt ans de prison. — *(Reuter, UPI.)*

SRI-LANKA

Quand les séparatistes tamouls menacent d'empoisonner le thé...

Colombo *(AFP, AP)*. — Les acheteurs anglais, européens et australiens ont fortement diminué leurs achats de thé lors de la vente aux enchères du mardi 7 janvier, à Colombo, après des menaces d'empoisonnement des cargaisons proférées par des séparatistes tamouls, a-t-on appris, mercredi, de source officielle. La commission gouvernementale créée mardi pour contrôler des échantillons de thé destiné à l'exportation n'a, pour l'instant, trouvé aucune trace de poison, précise-t-on de même source.

Le thé constitue 45 % des recettes à l'exportation de Sri-Lanka et lui a rapporté environ 440 millions de dollars en 1985. La menace d'empoisonnement a conduit le ministère britannique du commerce et de l'industrie à suspendre les importations de thé de Sri-Lanka. De même, un important acheteur australien, Bushells Pty Ltd, a indiqué, mercredi, qu'il cessait ses importations. Enfin, les services chargés du contrôle alimentaire, aux Etats-Unis et au Canada, ont annoncé qu'ils effectuaient des contrôles sur les importations de thé noir de Sri-Lanka. — *(AFP, AP.)*

RDA

63 000 expulsions du PC en cinq ans

Le Parti communiste est-allemand (SED) a expulsé de ses rangs 63 000 membres au cours des cinq dernières années, rapporte le *Financial Times* ce vendredi 10 janvier, et 25 000 autres ont démissionné. Le quotidien britannique cite un rapport présenté la veille par le comité central du SED, selon lequel ces mesures ont été imposées par le souci de maintenir *« l'unité et la pureté »* du parti. Ce dernier compte quelque 2 300 000 membres, soit un Allemand de l'Est majeur sur six. Selon le témoignage de diplomates d'Europe de l'Est en poste dans la capitale de RDA, ajoute le *Financial Times*, la plupart des expulsions sont dues à la *« transgression de principes moraux »*, et non à la manifestation de désaccords politiques. Aucune explication n'est, en revanche, avancée pour les démissions.

هكذا من الأصل

politique

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Des anti-indépendantistes souvent venus de métropole sont tentés par l'action violente

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Etonnante prise. Il se nomme Bernard Deck. Il est âgé de trente-neuf ans, et exerce la profession d'agent technique forestier. Arrêté le 31 décembre dernier à l'aéroport de La Tontouta, alors qu'il s'apprêtait à quitter la Nouvelle-Calédonie pour Paris puis Ajaccio, il est aujourd'hui incarcéré au Camp-Est, la prison du territoire. Deux chefs d'inculpation : détention et importation illégale d'armes et de munitions, association de malfaiteurs. Si les motivations du premier sont simples – la possession d'un pistolet, – ce qui justifia le second, est bien plus surprenant.

En effet, en perquisitionnant à l'un des deux domiciles de l'inculpé, les policiers ont saisi des documents qui témoignent d'un curieux penchant pour les scénarios guerriers. Ainsi, ces cartes de la Nouvelle-Calédonie, soigneusement annotées : des parachutes, dessinés au feutre bleu, indiquent d'éventuelles zones de parachutage ; des croix rouges ou violettes signalent de possibles *terrains d'atterrissage de fortune*, et des croix de Lorraine, prolongées comme des flèches, désignent, depuis la mer, des plages ou des criques abordables.

Pourtant, il ne s'agit pas d'un jeu. Les enquêteurs ont aussi saisi des listes de prénoms, classées en « Equipe choc », « Equipe numéro 1, numéro 2 » ; des programmes d'entraînement ; des consignes en cas de contrôles policiers ou de filatures par des « rebelles » ; un carnet à souches relevant des montants de sommes distribuées comme « complément de solde » ; des listes de commandes de chaussures rangers, de treillis militaires. Plus inquiétant encore, ce relevé, appartement par appartement, des habitants de la cité Lenquette, un groupe d'HLM qui est à Nouméa, l'un des *fiefs* du FLNKS, *où chaque identité* s'accompagne de son appartenance politique.

Ce relevé est complété d'une photo aérienne de la cité, où chaque immeuble est marqué d'une lettre rouge qui semble préparer un inquiétant jeu de piste, et d'une liste *des noms* de personnalités indépendantistes, accompagnée de mentions peu pacifiques : « *A massacrer* », « *Je veux des résultats...* »

M. Deck et son avocat, Me Denis Milliard, contestent ce que magistrats et policiers déduisent de leurs trouvailles : constitution d'une *milice anti-indépendantiste*. « *Je voulais monter une société de gardiennage* », répond l'inculpé, peu bavard au demeurant, *sans aucunement* convaincre les enquêteurs.

Car cette opération de police judiciaire fut montée sur la foi d'informations précises, recueillies par les *renseignements* généraux, qui ont constitué ici un Groupe de recherches et de sécurité (GRS), chargé du « renseignement opérationnel ».

Leurs informateurs présentaient M. Deck comme « *l'organisateur, le programmateur et l'exécutant* » de l'attentat du 3 décembre contre le *palais de justice de Nouméa, le plus* important jamais commis sur le territoire.

Deux mondes

Rien, pour l'heure, dans le dossier judiciaire, ne permet de conforter *cette* accusation. Mais la personnalité de l'inculpé est révélatrice. Métropolitain, adjudant chef dans une unité parachutiste, il démissionne en 1981 de l'armée, qu'il avait rejointe en 1964, et gagne la Nouvelle-Calédonie où il ne se signale par aucune activité politique publique. C'est, en somme, un militant clandestin d'un genre un peu particulier. Son nom apparaît pour *la première fois quand les policiers* apprennent le déménagement du « service de sécurité » créé en 1985, auprès de l'ancien gouvernement territorial, par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR).

Au dernier étage d'un immeuble *du centre ville, surmonté d'antennes* de grande taille, le nouveau local était loué au nom de M. Deck, inconnu jusqu'alors des policiers. Ce mystérieux « service de sécurité », dont l'un des animateurs est M. Henri Morini, un restaurateur d'origine pied-noir, chef du service d'ordre du RPR, fut créé avec l'aide technique de M. Jean-François Charrier, colonel au service action du SDECE jusqu'en 1982 (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet 1985). M. Charrier a quitté le territoire en juin dernier, mais aurait un successeur, venu lui aussi de métropole *et également ancien officier* d'active, M. François Derougé. Officiellement inconnu à Nouméa, il n'y a, en tout cas, aucune activité politique publique.

Ce succès policier – on estime à une quarantaine de personnes le groupe qu'instruisait M. Deck, et *son arrestation aurait mis un coup* d'arrêt à certains de leurs projets – éclaire d'un jour nouveau les tentations extrémistes qui travaillent la communauté calédonienne d'origine européenne. Tout se passe comme s'il y avait deux mondes : l'un public, partagé entre les « durs » du RPCR, le Front calédonien et le Front national, implanté parmi les caldoches. On y parle beaucoup, *mais on y agit peu. La violence n'est* pas à l'ordre du jour. « *Quelques déboussolés, mais pas des kamikazes* », résume un policier. L'incertitude de l'avenir, la crainte du FLNKS, la peur de tout perdre, sont les sentiments dominants, mais avec, au fond, l'envie que le calme revienne et que les diverses communautés revivent ensemble.

Et puis il y a cet autre monde, *plus secret, où l'on se prépare à* toute éventualité et où l'on joue déjà à la guerre. Or ces apprentis sorciers semblent, pour beaucoup, étrangers au territoire, anciens militaires, métropolitains en mal de baroud. Cette tentation d'une OAS retrouvée – des tracts anti-indépendantiste se sont réclamés d'une « Organisation de l'armée secrète pour la défense de la *Nouvelle-Calédonie française* » – semble donc en grande part importée, suscitée artificiellement. Elle n'en est pas moins jugée dangereuse par les autorités, tant le relatif calme actuel est fragile. D'autant plus que ces extrémistes très clandestins assureraient posséder un *informateur important – nommé* en code « A 1 » – au sein même du Haut Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie...

EDWY PLENEL.

M. CHIRAC EN GUYANE

« Mais avez-vous vu les fesses des zébus brahmanes ? »

De notre envoyé spécial

Cayenne. – On parlait viande. Et c'est bien là, sinon un des sujets de conversation préférés, du moins un des thèmes de campagne favoris de M. Jacques Chirac. Mais ce fut, ici, une bien malheureuse allusion. C'était devant un parterre endimanché de « socio-professionnels » *guyanais, autrement dit* une rude assemblée de cow-boys et de bûcherons arrivés des profondeurs de ce département français, de corrals et de la forêt vierge.

On parlait viande donc, et, héroïquement, M. Chirac se lança, *multipliant les circonlocutions* : « *La race du zébu brahmane, même si elle est parfaitement adaptée au terrain guyanais, ne répondra jamais aux besoins des consommateurs du pays. Les éleveurs doivent s'en rendre compte et tenter par tous les moyens d'améliorer génétiquement leur production.* »

Un caïman nommé Hersant

Appréciation aussi audacieuse *que de condamner la peine de mort devant un parterre de gardiens de prison.* L'éleveur guyanais ne jure que par le zébu, race importée des Indes, efflanqué à faire pitié, selon des témoignages concordant, proprement immangeable et en passe de supplanter la légende noire du bagne au hit-parade de la malédiction guyanais. Le tollé fut immédiat : « *L'INRA a fait des études, toutes favorables, au zébu brahmane* », lança un éleveur. « *Depuis leur arrivée au pouvoir, les socialistes ont tout fait pour freiner notre production avec le concours des bouchers de Guyane, qui refusent d'acheter notre viande* », fulmina un second. « *Et d'ailleurs,* renchérit le premier, *les éleveurs de Floride n'hésitent pas à faire du zébu brahmane.* »

Ce fut trop. La voix de gorge du président du RPR s'éleva à la tribune. « *Chers amis, excusez-moi de vous interrompre, mais avez-vous vu les fesses des zébus brahmanes de Floride ? Vos bêtes auraient bien besoin qu'on leur injecte un peu de sang limousin !* »

Combien pèsera cet « anti-zébuisme » dans l'esprit des électeurs face aux longs développements sur la cohabitation en forme d'avertissement au chef de l'Etat qui le suivirent ce soir-là *à Cayenne ? Ou encore face à la* promesse d'un moratoire pour les dettes des éleveurs, accueillie à grands applaudissements par les agriculteurs de Saint-Laurent-*du-Maroni ?*

Mais ces deux jours en Guyane du président du RPR furent aussi ponctués par quelques instants de détente dans les îles du Salut, où un village de vacances s'est installé dans les ruines de l'ancien bagne. On survola *donc l'île du Diable et les* vestiges de la cabane de pierre attribuée au capitaine Dreyfus. « *Il avait tout de même droit à deux pièces* », commente M. Didier Julia, délégué national du RPR aux DOM-TOM. Trois caïmans savourent le soleil dans *leur marigot. « Il paraît qu'il y en a un qui s'appelle Hersant »,* lance M. Chirac, dans un grand éclat de rire. Ce fut, en deux jours, la seule allusion aux péripéties politiques nationales soutirée au président du RPR. Aucun commentaire sur la demande de revanche télévisée formulée par M. Laurent Fabius à « L'heure de vérité ».

On n'était pas venu, il est vrai, pour parler de cela, mais pour soutenir M. Paulin Bruné, trente-neuf ans, candidat du RPR aux futures législatives contre M. Elie Castor, député sortant (Parti socialiste guyanais), et M. Serge Patient, conseiller général de *Kourou, investi par l'UDF.* Et, accessoirement, pour tenter de dissuader ce dernier de présenter sa liste. L'échec paraît certain sur ce plan-là. L'opposition devrait aller désunie à la bataille en Guyane.

En revanche, M. Chirac a été *très cordialement accueilli par* M. Elie Castor dans la ville de Sinnamary, dont le député sortant est aussi le maire. M. Castor n'a pas hésité à qualifier son visiteur, et pourtant opposant, d'« homme d'Etat ». Il est vrai que le PSG est aujourd'hui loin des tendances autonomistes de ses origines et s'est rallié de fait au statut départemental de la Guyane. *Il est tout aussi vrai que* M. Castor, avant de se rapprocher de la gauche en 1981, était considéré comme proche de M. Chirac, qu'il avait déjà accueilli avec effusion en 1978. Mais son subit retour de tendresse aujourd'hui *préfigure sans doute de bien curieux reclassements* dans la Guyane de l'après-1986.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

LE FLNKS NE PARTICIPERA PAS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dans un entretien publié par *la Croix du 10 janvier,* le président du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), M. Jean-Marie Tjibaou, indique que le mouvement indépendantiste ne participera pas aux élections législatives. « *Non,* dit-il, en *réponse à une question posée à* ce sujet, *nous avons décidé de ne plus aller aux élections coloniales qui pérennisent des institutions coloniales.* »

Si le FLNKS persistait dans ce refus, le siège de la circonscription est du territoire, dont le *député sortant* est M. Roch Pidjot (non inscrit), qui représentait jusqu'à présent le mouvement indépendantiste à l'Assemblée nationale, serait conquis par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) que préside le député RPR sortant du territoire, M. Jacques Lafleur, déjà assuré de sa propre réélection.

POLITIQUE

SESSION EXTRAORDINAIRE ET « FLEXIBILITÉ » AU PARLEMENT

M. Labarrère traite les sénateurs de « ringards »

La session extraordinaire du Parlement, consacrée au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, s'est ouverte jeudi 9 janvier, d'abord au Sénat, puis à l'Assemblée nationale. Au Palais du Luxembourg, la commission des affaires sociales prévoit de n'engager la discussion en séance publique que le 28 janvier, contrairement au souhait du gouvernement, qui voulait aller plus vite. M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat du Parti socialiste, chargé des entreprises, a précisé jeudi que les socialistes disent *« un oui sans réserve »* à la décision du gouvernement. M. Bachy a dénoncé les *« faux procès intolérables »* faits au projet par la CGT et le PCF. Il a encore indiqué que le PS allait diffuser un tract tiré à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires pour démontrer la *« collusion de fait »* entre le Parti communiste et la droite.

Il y a belle lurette que les parlementaires pratiquent la *« flexibilité »* de leurs horaires de travail, et ce n'est pas toujours du goût du gouvernement. Pour la session extraordinaire du Parlement consacrée au seul projet de loi d'aménagement du temps de travail considéré comme adopté par l'Assemblée nationale après que le gouvernement eut engagé sa responsabilité sur le texte le 11 décembre dernier, le Sénat, favorable dans sa majorité à l'opposition nationale, n'entend pas se laisser dicter son emploi du temps par le gouvernement. Ce dernier souhaitait que la discussion en séance publique s'engage le mardi 21 janvier ; il aurait accepté un report de quarante-huit heures. La majorité sénatoriale, soutenant en cela le président de la commission des affaires sociales, M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), considère que c'est la date du 28 janvier qui doit être retenue.

Pour justifier ce report, M. Fourcade a brandi l'argument du désistement du rapporteur prédésigné, M. Charles Bonifay (PS, Bouches-du-Rhône). Pour la majorité sénatoriale, le choix d'un rapporteur socialiste lui permettait de participer avec une particulière souplesse à un débat qui aurait mis aux prises les sénateurs communistes, un rapporteur socialiste et M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

« Piège », ont estimé les sénateurs socialistes, encouragés dans cette appréciation par le gouvernement, qui ont convaincu M. Bonifay de se retirer.

La majorité sénatoriale doit trouver en son sein un rapporteur qui devrait être désigné jeudi 16 janvier, au terme des auditions des organisations syndicales et professionnelles. Doivent être reçus, les 15 et 16 janvier, les représentants de la CGT, de la CGPME, de la CGC, de la CFDT (dont le secrétaire général, M. Edmond Maire, doit rencontrer M. Alain Poher), de la CFTC, de FO et du CNPF. Ce sera l'occasion pour la commission des affaires sociales, non seulement de recueillir leur avis — déjà exprimé — sur le projet de loi gouvernemental, mais aussi d'alimenter le bilan qu'elle entend faire de la situation des entreprises et des relations sociales en leur sein en ce début de 1986.

Ce n'est qu'après ces auditions que la majorité sénatoriale déterminera les *« amendements de fonds »* qu'elle entend apporter au texte, dont l'examen ne devrait pas excéder, *« si cela ne tenait qu'à elle, trois ou quatre jours »*, selon M. Fourcade. Ces modifications viseront à répondre aux critiques formulées par l'ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing contre un projet qui, estime-t-il, *« mélange abusivement le problème de l'adaptation des rythmes de travail et celui de la réduction des horaires hebdomadaires, qui ne fait que charger le compte d'exploitation des entreprises et aggraver le chômage »*.

« Attardés sociaux »

A l'inverse, au cours de la courte séance qui a ouvert au Sénat, jeudi 9 janvier, la session extraordinaire, M. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, a jugé le texte *« bon »* et *« utile aux travailleurs et à la modernisation des entreprises »*. Il y a vu aussi *« une excellente occasion de départager ceux qui veulent aller de l'avant dans l'intérêt des travailleurs de ceux que l'on peut qualifier de ringards. » « Le Sénat ne saurait être le temple des ringards et des attardés sociaux »*, a-t-il poursuivi. M. Labarrère se demande si ce débat ne révélera pas *« une entente parfaite entre la droite et les communistes »*, c'est-à-dire la forme *« la plus raffinée de la cohabitation »*.

Après que M. Poher, qui présidait la séance, eut appelé ses collègues à ne pas répondre aux *« provocations »* du ministre, M. Fourcade a dit à M. Labarrère qu'il préfère être un *« ringard »* qui a augmenté le nombre des emplois qu'un *« fossoyeur qui en a fait disparaître cinq cent mille »*.

« Ringard » : il n'en fallait pas plus pour que M. Arthur Moulin (Nord), qui avait quitté quelques instants l'hémicycle avec ses collègues du RPR, donne du qualificatif une définition plus flatteuse que l'acception courante. *« Instrument de travail utilisé dans les industries du feu »*, le terme, explique-t-il, a été étendu à celui qui le manipulait, et il pourrait donc s'appliquer au travailleur *« assidu et respecté, astreint à un travail particulièrement pénible »*.

Il est aussi question de travail avec Mme Hélène Luc (Val-de-Marne), présidente du groupe communiste, qui assure que le gouvernement et le président de la République devront reculer *« malgré leur intention de finir le « sale boulot » qu'ils s'honorent d'avoir fait »*.

« Sale boulot », expression utilisée par M. Laurent Fabius dans l'émission « L'heure de vérité », trouve un prolongement chez certains sénateurs de l'opposition qui se demandent si une loi sur l'aménagement du temps de travail ne serait pas, après tout, une bonne affaire héritée du socialisme. Autrement dit, si le gouvernement était prêt à certains concessions (comme par exemple la suppression de l'affichage de la diminution du temps de travail), la perspective d'un compromis ne serait plus complètement écartée par certains.

Polémique à gauche

A l'Assemblé nationale, le recours à la procédure du rappel au règlement a permis aux groupes politiques de faire le point. M. Claude Labbé (Hauts-de-Seine) a assuré que le groupe RPR, qu'il préside, observera l'attitude qu'il avait adoptée en décembre dernier. Les députés RPR, tout comme ceux de l'UDF, n'avaient guère participé à l'examen du texte. Quant à M. Jean-Pierre Soisson (Yonne), au nom de l'UDF, il compte sur une nouvelle négociation interprofessionnelle collective, dont les conditions ne seront réunies, selon lui, qu'après les élections.

A gauche, la polémique ne s'est guère apaisée. D'un côté, M. Gérard Collomb (PS, Rhône), rapporteur du projet, a insisté sur la nécessité du vote de ce texte, d'autant que sont déjà signés, observe-t-il, des accords sur la modulation du temps de travail *« tout à fait regrettables, y compris dans des municipalités d'union de la gauche dirigées par des maires communistes »*. De l'autre, M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) voit dans l'obstination du gouvernement un *« coup de force »*, un *« nouveau gage donné à la droite »*. Plutôt que la flexibilité, il aurait préféré *« une disposition législative plus contraignante pour permettre réellement l'interdiction des concentrations dans la presse »*.

Dans le huis clos de la commission sénatoriale des affaires sociales, M. Delebarre a pu constater que le climat n'avait pas changé et qu'était intacte l'opposition résolue des communistes. Ceux-ci ont fait entrer dans la commission, à la place de M. Marcel Gargar, élu de la Guadeloupe, actuellement hospitalisé, l'un des plus vigoureux polémistes du palais du Luxembourg, M. Charles Lederman (Val-de-Marne).

Dans une question écrite, M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris) demande au premier ministre si *« derrière les tumultes et les déclarations guerrières »* un *« accord de principe »* n'aurait pas été *« dégagé »* au cours de négociations entre socialistes et communistes. Le ministre du travail nous a assuré ne pas être au courant.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La bataille de la modernité

Les réactions de la majorité sénatoriale le prouvent, il n'est pas question de laisser aux socialistes l'avantage du thème de la modernité. En même temps, il est difficile à cette même opposition d'annoncer, en public, des mesures qui entraîneraient une déréglementation aussitôt et aisément qualifiée de *« sauvage »* par le gouvernement. D'autant que les programmes électoraux manquent, sur ce point, de clarté.

Pour contourner l'obstacle, M. Jean-Pierre Soisson, au nom de l'UDF, a trouvé un passage. Les partenaires sociaux — les syndicats et le patronat — sont tout à fait disposés, *« à une ou deux exceptions près »*, à rouvrir les négociations interprofessionnelles, *« après les élections »*, affirme le vice-président du groupe UDF. Mieux, ils pourraient s'inspirer des éléments contenus dans le protocole d'accord de décembre 1984, dit *« de flexibilité »*, pourtant rejeté à l'époque, dans des conditions difficiles, par certaines organisations (Force ouvrière et la CFDT essentiellement). En cas d'accord seulement, qui réhabiliterait une politique contractuelle bien compromise ces derniers temps, le nouveau pouvoir politique pourrait ensuite légiférer et introduire des modifications dans le code du travail.

En attendant cette solution bien hypothétique, il convient, en fait, de ne rien entreprendre. Après tout, ainsi que le souligne M. Soisson lui-même, on constate actuellement une prolifération d'accords d'entreprises, qui bien qu'illégaux ou dérogatoires pour certains d'entre eux, n'en ont pas moins *« permis l'innovation sociale »*. Tenter d'intervenir aujourd'hui par une réglementation, même si celle-ci est justifiée dans son objectif, ruinerait ce qui se réalise dans un « flou juridique » et compromettrait le dialogue social.

M. Jean-Pierre Fourcade, au Sénat, serait sur les mêmes positions, et c'est sans doute pourquoi il a déclaré que l'examen du projet de loi en séance publique n'interviendrait que le 28 janvier, et non plus le 21 janvier. De son côté, le CNPF serait tenté par cette même éventualité, le patronat craignant d'abord le vote du texte gouvernemental.

Mais les organisations syndicales peuvent-elles se prêter à cette opération ? Depuis plusieurs jours, les contacts se multiplient, semble-t-il. Des rencontres officieuses ont lieu pour sonder les souhaits et les intentions. On s'interroge sur des amendements où l'on cherche des garanties. Hormis la CGT, les autres partenaires pourraient accepter de reprendre des négociations avec la volonté d'aboutir. C'est le cas de la CGC, de la CFTC, de la CFDT et même de FO, le tout étant de savoir sur quelle base. Quant à M. Soisson, il assure que *« les partenaires sociaux sont dans une situation d'attente »* et n'ont pas intérêt à pactiser avec *« un gouvernement finissant »*.

ALAIN LEBAUBE.

● *M. Bergeron « choqué ».* — *« Je suis choqué par les propos de M. Labarrère »*, a déclaré, jeudi 10 janvier, M. André Bergeron. Pour le secrétaire général de FO, *« on peut être hostile à un texte sans être pour autant jugé de « ringards ou attardés sociaux »*.

● *M. Lemoine en tournée.* — Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, va effectuer, à partir du samedi 11 janvier, une série de visites qui le conduiront dans presque tous les départements et les territoires d'outre-mer. Il se rendra en Guadeloupe et en Guyane du 11 au 18 janvier, puis, entre le 21 et le 26 janvier, à Mayotte et à la Réunion, enfin, du 29 janvier au 8 février, dans le Pacifique, en Polynésie et à Wallis-et-Futuna, avec une escale technique en Nouvelle-Calédonie. M. Lemoine conclura cette tournée par un séjour en Martinique, du 11 au 15 février.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

RÉGIONS

M. KRASUCKI SOUHAITE LE « MAXIMUM DE RAPPROCHEMENT » ENTRE SYNDICATS CONTRE LA FLEXIBILITÉ

En présentant à la presse, le jeudi 9 janvier, la journée nationale d'action du 30 janvier contre le texte du gouvernement sur l'aménagement du temps de travail, M. Henri Krasucki a affirmé que *« le projet de loi du gouvernement et les exigences du CNPF vont dans le même sens. La seule nuance est que le CNPF en demande encore plus »*. Pour le secrétaire général de la CGT, ce texte va *« réduire directement les salaires »* : *« Il y a longtemps qu'un pouvoir et le patronat avaient essayé aussi brutalement et aussi gravement de s'attaquer aux salaires »*. *« Sous prétexte*, a-t-il ajouté, *que les chauffeurs patronaux grillent les feux rouges de la législation sociale, au lieu de les sanctionner, on supprime les feux rouges. Telle est la logique de M. Delebarre »*.

Interrogé sur l'abstention de cinq membres — socialistes — de la commission exécutive (*le Monde* du 10 janvier), M. Krasucki a répondu : *« Tout le monde à la CGT est contre le projet du gouvernement. A partir de là, qu'il y ait une nuance, ce n'est vraiment pas un problème. »* Il a aussi tendu la main à FO, également opposée à ce texte : *« Nous nous efforçons qu'il y ait le maximum de rapprochement possible. L'intérêt des travailleurs est d'être ensemble. FO retrouve la notion d'intérêt de classe. »* Interrogé sur l'éventualité d'un débat sur les projets de l'opposition, M. Krasucki a répondu : *« Il n'y aura pas de débat particulier. Nous avons une réflexion globale sur tout ce qui touche à la déréglementation et au déclin industriel d'où que cela vienne et de quelque côté que cela se produise. »*

M. CHARLES HERNU invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 12 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Villeurbanne, qui conduira la liste socialiste dans le Rhône aux élections législatives, répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Isnard, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

LA CRISE DU RECOURS

M. Laquière contre-attaque

A l'intérieur de la confédération du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), la lutte d'influence pour le contrôle du mouvement prend un tour de plus en plus polémique. M. Claude Laquière, secrétaire général de l'organisation, dont la *« suspension »* a été annoncée, le 6 janvier, au terme d'une réunion du conseil d'administration convoquée à Montpellier par les deux autres principaux dirigeants, MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, conteste la légitimité et la légalité de la décision ainsi prise à son encontre. Il riposte en affirmant que, dans cette crise interne, il bénéficie du soutien de la majorité des représentants départementaux du RECOURS. Il estime que MM. Forzy et Roseau sont devenus minoritaires au sein du mouvement.

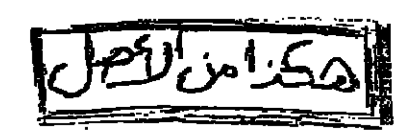
« La réunion que j'ai organisée, pour ma part, le 6 janvier, à Toulouse, a réuni cinquante-neuf responsables du RECOURS, c'est-à-dire 51,78 % des responsables nationaux de notre confédération, alors que la réunion de Montpellier ne réunissait qu'une vingtaine de personnes, nous a déclaré, jeudi 9 janvier, M. Laquière (1). *Nous avons voté une motion de défiance envers le président Guy Forzy, ce qui appelle sa démission ; nous avons supprimé le poste de porte-parole, que détenait Jacques Roseau, et nous avons défini notre ligne de conduite pour la période actuelle, qui tient en deux mots : rapatriés d'abord. »*

Contrairement à MM. Forzy et Roseau, qui avaient pris ces temps derniers une attitude très critique à l'égard du gouvernement et de la majorité sortante, M. Laquière porte un jugement nuancé, et somme toute positif, sur la politique appliquée depuis 1981 en faveur des rapatriés d'Afrique du Nord. Il n'envisage toutefois aucune consigne électorale.

M. Forzy ayant mis en cause ses *« fonctions officielles et rémunérées auprès du secrétaire d'Etat aux rapatriés »*, M. Laquière nous a précisé qu'au titre de responsable de la commission nationale permanente des rapatriés il perçoit *« une indemnité de 4 581 F par mois, déclarable en partie au titre de l'impôt sur le revenu, et bien insuffisante pour couvrir les frais de déplacement »*. A l'issue de la réunion de Toulouse, c'est un pied-noir de la région d'Agen, M. Andreu, qui a été désigné pour présider un bureau provisoire chargé de proposer une réorganisation générale du RECOURS.

M. Raymond Courrière nous a fait savoir, pour sa part : *« Il n'appartient pas au secrétaire d'Etat aux rapatriés de prendre position en faveur de telle ou telle fraction au sein d'une association de rapatriés. Le RECOURS traverse actuellement une crise grave, que je ne peux que constater. Il appartient, par contre, à ses dirigeants et à eux seuls de trouver les solutions appropriées afin que leur organisation puisse continuer d'être représentative des intérêts des rapatriés. »*

(1) La réunion présidée par M. Forzy à Montpellier était une réunion du conseil d'administration. Elle a réuni, selon le procès-verbal établi, quatorze administrateurs. Six autres étaient représentés. En application de l'article 10 des statuts du RECOURS, qui indique que la présence des deux tiers des membres est nécessaire pour la validité des délibérations, M. Forzy a déclaré que le conseil pouvait valablement délibérer. Sa prochaine réunion est prévue le 20 janvier.



POLITIQUE

M. Toubon : une campagne d'épouvante contre l'opposition

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a assuré que la campagne de son parti serait *« extrêmement forte et exemplaire afin que l'opposition obtienne une majorité incontournable le 16 mars, malgré le projet des socialistes de rendre l'Assemblée nationale ingouvernable »*. Il a rappelé que le RPR refusait d'accepter *« la fatalité de la proportionnelle qui fait considérer les résultats comme acquis d'avance. Nous pouvons faire en sorte que le résultat soit différent de celui qu'accordent les petites calculatrices et les politologues »*. Pour cela, le RPR *« entend être la locomotive de la future majorité »*. Aussi a-t-il précisé : *« Face au bilan de l'action de la gauche, le RPR rappellera les acquis réalisés par les gouvernements d'avant 1981. »*

Evoquant l'intervention télévisée de M. Fabius, le secrétaire général du RPR a estimé que l'analyse du premier ministre *« repose sur deux caricatures : celle du bilan socialiste et celle des propositions de l'opposition »*. Il a précisé : *« Le bilan des socialistes n'est pas rose, mais plutôt noir. »* Quant aux positions de l'opposition, *« M. Fabius, pour en parler, s'est placé au niveau de la campagne d'affiches des socialistes : une campagne de guerre civile et d'épouvante qui n'est pas à son honneur »*.

Au total, selon M. Toubon, le premier ministre a lui-même *« démenti cruellement »* son ancienne promesse : *« Je dirai toujours la vérité. »*

Le secrétaire général du RPR a insisté pour réfuter l'affirmation du premier ministre selon lequel l'opposition voudrait *« supprimer le droit du travail et détruire les relations sociales »*.

De même il a déclaré : *« Il est faux de dire que le RPR supprimerait les allocations familiales aux étrangers. Celles-ci continueront à être versées normalement. Notre projet consiste simplement à ne pas accorder aux étrangers l'allocation supplémentaire qui serait destinée à encourager le développement de la natalité. »*

M. FABIUS : les bottes d'un « gagneur »

Le *« moral politique »* de M. Laurent Fabius pour 1986 *est un « moral de gagneur »*. Le premier ministre l'a dit jeudi 9 janvier lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la presse. Le chef du gouvernement a illustré cette *« disposition d'esprit »* en rapportant la réflexion d'un maître d'hôtel de Matignon, qui lui a dit : *« La principale différence entre vous (les chefs de gouvernement de la Vᵉ République) et ceux de la IVᵉ, c'est que vous mangez moins et que vous restez plus »*.

M. Fabius mènera une campagne *« active »* pour les élections législatives de 1986, en évitant les *« excès »* dans un régime alimentaire qui *« sera maintenu »*. Il a conseillé aux journalistes *« de se munir de bottes et de s'habituer à l'avion et à l'automobile »*.

● *La gomme de M. Fabius.* — M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe *UDF* de l'Assemblée nationale, a estimé, le jeudi 9 janvier, après la prestation de M. Laurent Fabius à « L'heure de vérité », que le premier ministre écrit son personnage *« avec une gomme »*. *« C'est sans saveur et sans personnalité »*, a-t-il ajouté. M. Fabius a *« tenté de rafistoler son image disloquée »*.

LES MEETINGS DU RPR

Pour sa campagne électorale le RPR a établi un calendrier serré. M. Jacques Chirac et M. Jacques Toubon se partageront de nombreux déplacements dans les départements en présidant des meetings presque chaque jour dans un ou deux départements.

Ainsi après s'être rendu vendredi 10 janvier en Mayenne et dans les Côtes-du-Nord, M. Toubon ira le 14 janvier en Haute-Savoie et le 18 dans le Lot et le Lot-et-Garonne. M. Chirac sera successivement le 15 dans la Loire, le 17 dans l'Ariège, le 21 dans le Calvados, le 22 dans les Landes, le 23 dans le Gard, le 24 en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or, le 26 dans l'Eure et dans la Sarthe, le 28 dans le Pas-de-Calais et le Nord, le 29 en Indre-et-Loire et dans le Loiret.

Parallèlement M. Toubon conduira la campagne parisienne du RPR où il dirige la liste de son parti en compagnie de M. Alain Devaquet qui y conduit la liste régionale. Dans la visite de tous les arrondissements qu'ils effectueront, ils seront souvent accompagnés de M. Chirac.

le 14 janvier à 11 heures ils donneront une conférence de presse au siège de la campagne parisienne de l'« Association rassemblement pour Paris », (11, boulevard de Sébastopol, 1ᵉʳ arrondissement, tél. : 40-26-16-16). Le directeur de cette campagne est M. Roger Romani, sénateur de Paris.

« VOYEZ ROUGE ! »
La LCR présente une vingtaine de listes

« Voyez rouge ! » Tel est le mot d'ordre de la campagne électorale de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), qui présentera une vingtaine de listes aux législatives de mars prochain. Son porte-parole, M. Alain Krivine, a annoncé le jeudi 9 janvier, au cours d'une conférence de presse, que la LCR soutiendra par ailleurs des listes législatives « alternatives » dans sept ou huit départements, ainsi que des listes régionales portant le même sigle dans une quinzaine de départements.

L'organisation trotskiste va lancer une souscription dont l'« objectif ambitieux » est d'atteindre 2,5 millions de francs, et organisera trente « meetings centraux », dont un le 12 mars à la Mutualité, à Paris.

Résolument « anti-capitaliste », la LCR explique sa présence (réduite) à ces élections, bien qu'elle ne soit pas *« une fanatique acharnée des campagnes électorales »*, par la nécessité de *« proposer aux travailleurs une autre politique »* située *« à la gauche de la gauche officielle »*. Constatant que le programme des grands partis est *« quasi nul et apolitique »*, cette formation affirme que *« l'enjeu ne peut se limiter à battre la droite »* en mars.

Pour M. Krivine, *« les quatre grandes formations* (PS, PC, RPR et UDF) *donnent toutes l'impression que le résultat est acquis. Elles préparent toutes, non pas les élections, mais l'après-86 »*. Selon lui, *« le PS part battu d'avance »* et le PC *« se fiche du résultat »*, son principal objectif étant de *« faire oublier ses trois années de participation gouvernementale pour acquérir une nouvelle virginité. »*

Si la LCR *« ne trace pas de trait d'égalité entre la droite et la gauche »*, elle considère que, victorieuse, l'opposition actuelle conduirait *« la même politique d'austérité »* que la majorité socialiste, *« mais en pire »*.

L'UDF sur Minitel

Une certaine inefficacité, un manque d'organisation ! Régulièrement, l'une ou l'autre des composantes de l'UDF adresse ce genre de reproche à la confédération. A l'approche des élections législatives, ces défauts ne peuvent que lui nuire. C'est une des raisons pour lesquelles l'UDF, à l'initiative de son délégué national, André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, a décidé de se *« doter d'un instrument efficace de liaison entre l'état-major et les fédérations »* en s'équipant d'un système d'information par Minitel, accessible à tous les possesseurs d'appareils de ce type. Le PS, le RPR et le Front national, qui sont équipés de Minitel, réservent le plus souvent l'usage de ce système à leurs besoins internes.

Chaque composante de la confédération, chaque permanence départementale aura donc une imprimante minitex et un autotex qui lui permettront vingt-quatre heures sur vingt-quatre d'avoir accès à une banque de données dans laquelle sont emmagasinés tous les renseignements utiles concernant les institutions, la vie des partis, les résultats électoraux, le mode de scrutin, les propositions de *l'UDF*, son organigramme, les activités de ses représentants. Ils permettront aussi le dialogue entre les différents abonnés. Un bulletin sur l'actualité sera publié chaque jour et les dirigeants de l'UDF pourront répondre en direct aux questions qui leur seront posées.

Une rubrique est réservée aux entrepreneurs qui pourront être contactés par des organisations humanitaires et répondre à leur demande en mettant par exemple à leur disposition des stocks de marchandises.

Un jeu sur la politique est même proposé, avec un voyage à gagner par semaine.

Ce système n'est toutefois que l'un des dispositifs de campagne de *l'UDF* qui, lors de son dernier bureau politique, le mercredi 8 janvier, a retenu deux projets d'affiches. Sur le thème « Gagnons ensemble », l'une représente la foule manifestant en faveur de l'école privée, au mois de juin 1984, l'autre une fenêtre ouvrant sur l'avenir... Le choix définitif devrait intervenir dans les prochains jours.

★ Pour accéder aux informations de *l'UDF* par *Minitel, il faut composer le* 36-15-91-77 et taper MMD.

M. SHAMIR A M. LÉOTARD : LA COHABITATION C'EST TRÈS UTILE...

Recevant, jeudi 9 janvier, à Jérusalem, M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, prenant l'exemple d'Israël, a donné son point de vue sur la cohabitation : *« Ce n'est pas facile, c'est même très compliqué, mais on s'habitue à une atmosphère de crise permanente ; cela n'affaiblit pas le pays, c'est très utile, surtout sur le plan économique. »*

● *M. Dominique Baudis tête de liste UDF en Haute-Garonne.* — M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, sera la tête de liste UDF aux élections législatives en Haute-Garonne, tandis que M. Pierre Baudis, son père, jusqu'à présent pressenti pour conduire cette liste, figurera en quatrième position.

● *M. Frédéric-Dupont revient sur son retrait.* — M. Édouard Frédéric-Dupont, qui avait annoncé mercredi 8 janvier son retrait pour raisons de santé de la liste que conduira M. Jean-Marie Le Pen à Paris aux législatives de mars, est revenu sur sa décision. Il a déclaré ce vendredi 10 janvier qu'il reprenait sa place sur cette liste.

INCIDENTS A VALOGNES (MANCHE) LORS DE LA VENUE DE M. LE PEN

Trois manifestants, dont un membre du service d'ordre du Front national, ont été légèrement blessés, jeudi soir 9 janvier, à Valognes (Manche), lors de la venue de M. Jean-Marie Le Pen, qui tenait un meeting électoral dans cette ville. Deux hommes, qui manifestaient contre la présence du chef de file de l'extrême droite, ont été frappés par le service d'ordre du Front national qui, vers 21 h 30, a chargé la centaine de personnes — de jeunes en majorité — stationnant à une cinquantaine de mètres de la salle où se déroulait la réunion.

Certains membres du Front national, armés de matraque en caoutchouc, ont poursuivi les manifestants dans une petite rue, jetant à terre et rouant de coups plusieurs d'entre eux. En début de soirée, lors d'un premier affrontement entre manifestants et le service d'ordre du Front national qui gardait l'entrée de la salle, un militant d'extrême droite avait été atteint à la tête par un projectile.

Cet incident s'était produit à l'issue d'un rassemblement de plus de cinquante personnes qui, à l'appel du comité d'action contre le racisme du Nord-Cotentin et du MRAP, protestaient contre la venue du leader du Front national. — *(AFP.)*

COMMUNICATION

L'ACTION EN JUSTICE CONTRE LE GROUPE HERSANT

« Un bras de fer politique, économique et professionnel », *selon l'expression de l'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ), s'est engagé entre le gouvernement et M. Robert Hersant. Après l'ouverture d'une information par le parquet, à propos de la non-déclaration de vente du* Progrès *par M. Jean-Charles Lignel à M. Hersant, la commission Caillavet a rendu jeudi 9 janvier ses avis ; ils concluent à l'atteinte au pluralisme de la presse par MM. Robert et Philippe Hersant, après le rachat du* Progrès *de Lyon et le contrôle de* l'Union *de Reims par le biais d'une location gérance.*

Au Progrès, *le* « sauvetage », *selon la nouvelle direction, a commencé : les salaires du mois de décembre seraient payés dans les prochains jours, et M. Robert Hersant a défini quatre axes de travail : continuité (les cadres et l'équipe rédactionnelle ont été confirmés dans leurs fonctions), autonomie (pas de fusion d'éditions), intégrité de l'entreprise (pas de suppression d'emplois) et rentabilité (synergie entre les régies publicitaires des deux groupes, regroupement des transports). Le nombre de journalistes du* Progrès *qui pourraient invoquer la clause de conscience n'est pas connu, en revanche, soixante-dix personnes, toutes catégories confondues, pourraient demander un départ en pré-retraite.*

M. Henri Caillavet a, par ailleurs, révélé qu'il savait, « contrairement à ce que prétend M. Jean-Charles Lignel, que celui-ci était en pourparlers depuis plusieurs semaines avec un candidat au rachat du *Progrès* autre que M. Hersant, pourparlers qu'il a interrompus ». *Selon M. Caillavet, le nom de cet autre « repreneur » pourrait être cité samedi 11 janvier, lors de l'audience de référé du tribunal de commerce de Paris, chargé par le parquet de désigner un administrateur provisoire au* Progrès, *et dont l'ordonnance pourrait être connue le 11 ou le 13 janvier.*

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, estime, quant à lui, que « le rachat du *Progrès* par M. Robert Hersant constitue avant tout une opération de sauvetage ». « Que le gouvernement fasse son métier et applique la loi, *a déclaré M. Toubon,* mais si M. Fabius obtient ce qu'il souhaite, c'est-à-dire l'annulation de la vente, quelles dispositions prendra-t-il en faveur de l'entreprise et des salariés ? »

La commission Caillavet estime qu'il y a atteinte au pluralisme

Les dés sont jetés. La commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, présidée par M. Henri Caillavet, a transmis, jeudi 9 janvier, trois avis motivés au procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris. Ils indiquent que MM. Jean-Charles Lignel, Robert et Philippe Hersant sont en infraction avec la loi sur la presse du 23 octobre 1984. Deux de ces avis concernent le rachat du *Progrès* de Lyon par M. Robert Hersant, le troisième la location-gérance du quotidien *l'Union* de Reims confiée à son fils Philippe.

Au sujet du *Progrès*, la commission a d'abord avisé le procureur de la République que la déclaration obligatoire de cession ou d'acquisition d'un quotidien n'avait été faite ni par M. Jean-Charles Lignel ni par M. Robert Hersant, avant l'opération, contrairement à ce qu'exige la loi sur la presse. Le constat allait d'ailleurs de soi : c'est en effet par une dépêche d'agence que M. Henri Caillavet a eu connaissance du rachat du *Progrès* de Lyon par M. Hersant, le 3 janvier ! L'avis maintenant rendu permettra au parquet de régulariser la plainte contre X... qu'il avait ouverte le 7 janvier (*le Monde* du 8 janvier). Et d'entendre M. Lignel, M. Hersant demeurant protégé, pour l'heure, par son immunité de parlementaire européen.

La commission a ensuite déterminé que, en contrôlant déjà 38 % de la presse nationale et 19,2 % de la presse régionale (avant le rachat des cinq titres du groupe *le Progrès*, qui porte ce deuxième taux à 26,4 %), M. Robert Hersant dépassait les seuils admis par la loi et portait donc atteinte au pluralisme. Mais contrairement à ce que nous avait annoncé M. Henri Caillavet (*le Monde* du 9 janvier), la commission ne se penchera pas sur la transparence de l'opération financière de rachat du *Progrès*. « *L'investigation aurait été trop longue* », explique M. Caillavet. En réalité, trois des membres de la commission se seraient opposés à ces recherches (1). Mais elles pourraient être faites à la demande des autorités judiciaires. Ce qui n'est pas négligeable, compte tenu que la commission peut faire appel, en l'occurrence, à l'administration des impôts.

En ce qui concerne *l'Union* de Reims, la commission Caillavet a confirmé l'avis qu'elle avait déjà émis le 26 décembre dernier, qui considérait que le contrôle de ce quotidien par la société France-Antilles, gérée par M. Philippe Hersant et liée à la Socpresse de M. Robert Hersant, portait aussi atteinte au pluralisme de la presse. La location-gérance confiée depuis à M. Philippe Hersant ne modifie aucunement cet avis : elle confirme surtout que M. Philippe Hersant a « *persisté* » contre l'avis de la commission.

Ces trois avis – dont les intéressés ont été informés en même temps que le procureur de la République – ont-ils été rendus à l'unanimité ou simplement à la majorité ? En raison de sa charge, M. Caillavet ne peut le dire. En revanche, il a précisé que les documents qui avaient étayé les trois avis de la commission pourraient être fournis, à leur demande, au parquet et aux organismes qui se sont portés parties civiles contre MM. Hersant et Lignel.

M. Henri Cavaillet a indiqué que c'était désormais au procureur de la République de « *faire ce que de droit* ». « *Je me bats à mains nues* », a-t-il souligné, alors que le procureur, lui, « *a le code pénal* ». Une façon d'appeler de ses vœux un prochain round judiciaire.

Y.-M. L.

(1) Instituée par la loi du 23 octobre 1984 sur la presse, la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse est composée de M. Henri Caillavet, avocat, ancien ministre, ancien sénateur, président de la commission avec voix prépondérante, nommé par le président de la République ; M. Gaston Gaudy, ancien directeur de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), nommé par le président du Sénat ; M. Roger Nahon, ancien journaliste, nommé par le président de l'Assemblée nationale ; M. Michel Combarnous, conseiller d'Etat, qui préside la commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP), désigné au sein du Conseil d'Etat ; M. Jean Chazal, conseiller maître, désigné au sein de la Cour des comptes, et M. Jean Dardel, conseiller, désigné au sein de la Cour de cassation.

M. Giscard d'Estaing dépose une proposition de loi sur la communication

L'Etat abandonnerait ses monopoles

M. Valéry Giscard d'Estaing a rendu public, jeudi 9 janvier, le texte d'une proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale sur « *la liberté de communication* ». Cette proposition reprend les thèses de l'opposition, en précisant un certain nombre de points. Elle limite le rôle de l'Etat dans l'audiovisuel, en mettant fin à tout monopole, notamment pour la diffusion ; elle lie audiovisuel et télécommunications ; elle institue une « commission nationale de la communication », composée de sept magistrats, « *responsable de la police des fréquences* » mais sans compétence sur le service public. Dans l'exposé des motifs, l'ancien président de la République estime qu'il faut établir « *une totale liberté d'expression s'appliquant dans toutes les formes de communication* ».

Dès lors que l'Etat s'est retiré d'un grand nombre d'activités de ce secteur et que la communication audiovisuelle se trouve soumise aux lois de la concurrence, M. Giscard d'Estaing estime que l'Etat « *joue un rôle pour l'essentiel par l'exercice de la justice* », par l'intermédiaire de la commission nationale de la communication (la Haute Autorité et le Conseil national de la communication audiovisuelle disparaissant).

La proposition de loi comprend notamment les points suivants :

● *Société du secteur public :* le service public a avant tout une mission culturelle ; Radio France abandonne ses stations thématiques (Radio 7 et Radio bleue...) ; une seule chaîne de télévision reste publique ; l'Institut national de la communication audiovisuelle est conservé, ainsi que Radio France internationale et Radio France outre-mer ; la SFP est soumise à « *des conditions de calcul économique normal* ». France Média International disparaît. la redevance baisse « substantiellement ». Les radios périphériques sont privatisées (il n'est pas question de la SOFIRAD).

● *Publicité :* l'agence Havas est privatisée ; les chaînes publiques ne peuvent plus faire de publicité commerciale, seulement du parrainage culturel ; la Régie française de publicité disparaît ;

● *Monopole :* les services de télécommunications (en dehors du téléphone de base) sont ouverts à la concurrence ; TDF s'ouvre aux capitaux privés ;

● *Réseaux câblés ;* les communes peuvent choisir le constructeur ou l'exploitant du réseau ; ouverture au financement privé ;

● *Concentration ;* une même personne ou société ne peut détenir plus d'une chaîne de radio ou de télévision nationale (définie comme diffusant sur plus de la moitié du territoire) ;

● *Concessions de service public :* elles sont annulées, soit pour illégalité, soit avec indemnités.

En matière de presse écrite, M. Giscard d'Estaing renvoie à la proposition de loi votée par les sénateurs en décembre, qui abolit l'ordonnance du 26 août 1944 et la loi du 23 octobre 1984 et donc les mesures propres à empêcher la concentration abusive des titres.

[Les propositions de M. Giscard d'Estaing reprennent celles de son état-major, réuni dans le « Conseil pour l'avenir de la France » (*le Monde* du 30 décembre 1982 et du 9 mai 1984). Elles ne diffèrent pas au fond de celles du RPR, ainsi que le note un communiqué de ce mouvement, qui précise qu'il « *a l'intention de faire connaître dans les toutes prochaines semaines ses propositions détaillées en tenant compte des évolutions intervenues récemment dans le paysage de la communication* ».

C'est donc, pour l'ancien président de la République, une confirmation des thèses ultra-libérales qu'il soutient, à l'inverse des pratiques de son septennat. On notera que la « *révolution* » dont parle M. Giscard d'Estaing lui-même, si elle entrait en application, plongerait le système audiovisuel français (notamment le service public et les réseaux câblés installés par les PTT) dans une ère de fortes turbulences. D'autre part, l'exposé des motifs de la proposition de loi ne dit rien des chaînes du satellite TDF 1, mis en œuvre pourtant par l'ancien président. – Y. A.]

EN RHONE-ALPES

La grève des journalistes inégalement suivie

De notre correspondant

Lyon. – Le mot d'ordre de grève lancé pour le jeudi 9 janvier dans la région Rhône-Alpes, dans une partie de la Bourgogne et de la Franche-Comté par les syndicats de journalistes CFDT et SNJ du *Progrès* et du *Dauphiné libéré* a été très inégalement suivi (environ la moitié des effectifs, de source syndicale). La faiblesse de la participation était attribuée aux incertitudes sur la réalité de la transaction entre M. Lignel et M. Hersant et sur les moyens dont disposerait un administrateur provisoire si la demande du parquet est acceptée.

Selon le Syndicat national des journalistes et la CFDT, M. Robert Hersant se prépare à réaliser dans la région, en restructurant les titres de Lyon et Grenoble, d'importantes économies qui devraient porter inéluctablement sur l'emploi. Un télégramme a été adressé à la commission Caillavet par une assemblée de quatre-vingts journalistes réunis à Lyon. Le texte rappelle l'« *obligation pour Robert Hersant de respecter la loi* ».

A Lyon, la CGT (Livre et journalistes) n'appelait cependant pas à la grève. A l'occasion d'une conférence de presse, la CGT estimait jeudi que ce mouvement social n'était qu'un inefficace baroud d'honneur. Le syndicat assurait cependant « *être dans la lutte* ». Des solutions de reprise par un autre investisseur sont, aux yeux de la CGT, obérées par les décisions de justice antérieures, défavorables au *Progrès*.

GÉRARD BUETAS.

M. Berlusconi et le « petit juge »

(Suite de la première page.)

Cette disposition, désormais dite dans la péninsule « décret Berlusconi », renouvelée à la mi-1985, était valable jusqu'au 31 décembre dernier à minuit. Depuis près de dix jours, le système de télévision privée opérait donc à nouveau dans l'illégalité puisque le code des postes, seul texte de référence en la matière, n'autorise que les émissions locales.

Or, cette fois, la conjonction des forces qui avaient naguère « sauvé » M. Berlusconi ne s'est pas reformée. Le PS, certes, reste inconditionnellement derrière « Son Eminence des émetteurs » (*Sua Emittenza*), comme on l'appelle ici. Mais la Démocratie chrétienne, pour des raisons de stratégie politique, montre cette fois davantage de réticence. Le nouveau chef de l'Etat, M. Francesco Cossiga, qui vient de cette formation, a fait savoir que c'est le Parlement, par une loi, et non plus le gouvernement, par un nouveau texte d'exception, qui devra prendre ses responsabilités (2). Or la tâche est rude. Les forces politiques italiennes doivent en effet s'entendre non seulement sur une législation pour le secteur de la télévision privée, mais aussi sur le plafonnement (aujourd'hui *de facto* inexistant) des spots publicitaires sur les antennes de la RAI et sur la désignation retardée depuis des mois d'un nouveau conseil d'administration pour l'entreprise d'Etat. Le tout, comme il est habituel, selon la formule du « donnant donnant ». Réussira-t-on à combler en quelques semaines un vide juridique dont on ne parvient pas à sortir depuis une décennie ? A l'évidence, non.

Alors M. Berlusconi est-il en mauvaise position ? Pour l'instant, pas davantage ! D'une part, en effet, la sommation de M. Casalbore ne vise que les installations de réémission de sa modeste juridiction. D'autre part, M. Berlusconi pourrait décaler légèrement sa programmation dans les zones critiques afin de se mettre en règle pour la forme. Enfin, *Sua Emittenza* dispose en toute hypothèse de puissants appuis. Par-delà le premier ministre, qui n'est bien sûr pas politiquement éternel, celui surtout de ces millions d'Italiens qui, a un moment ou à un autre de la journée, s'arrêtent pour un temps plus ou moins long sur l'un des canaux de M. Berlusconi.

JEAN-PIERRE CLERC.

(2) La présidence du conseil a, dans la soirée du 9 janvier, publié une note très sèche rappelant sans humour que toute décision en la matière... « *appartient au Parlement et non à un autre pouvoir d'Etat* ».

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

1830

LA où Charles X avait échoué, M. Robert Hersant est en train de réussir : faire que la presse écrite marche du même pas. Le silence que voulait établir le dernier des Capétiens se trouve, cent cinquante cinq ans plus tard, remplacé par la psalmodie que veut imposer « le maître de tous les Figaro ».

L'entreprise de Charles X le fit glisser du trône, celle de M. Robert Hersant affermit le sien. Charles X perdit tout. M. Hersant ne risque rien. Le temps interrompu faucha le constructeur du château de Bagatelle. L'inépuisable temps travaille pour M. Hersant. Le passé lui laissa les mains libres. Le futur est borné de ceux qui, soudain, voudraient le combattre.

Près de 40 % des quotidiens nationaux et plus du quart de ce qui se publie « *dans les départements* » (comme on disait en 1830) : faut-il une loi pour se convaincre de ce qu'a d'incongru une telle situation ? La loi existe. Elle prévoit dans les deux cas des seuils de 10 %. On en voit la faiblesse plutôt que les effets.

Jadis, on nommait « accapareurs » ceux qui, trafiquant sur les blés, élaboraient le « pacte de famine ». Aujourd'hui, à propos de nourritures plus spirituelles, mais pas moins nécessaires, c'est une autre forme d'accaparement qui s'installe. Au nom de la religion des gestionnaires, M. Hersant aime à s'installer au chevet des agonies et s'emparer des successions. Pour, prenant le visage de la sollicitude, mieux préparer la politique du mot d'ordre.

Non pas que, chaque jour, en direction des publications qu'il régente, il fasse connaître, à propos de tout et de rien, ce qui doit être écrit et ce qui ne saurait l'être. Les hommes d'affaires ne sont pas des imbéciles, M. Hersant moins qu'un autre. S'il inquiète, c'est assurément qu'il a des qualités, que la seule violence qu'on lui impute ne résume pas.

∴

MAIS qu'il surgisse une cause qui lui est chère, ou à ses amis, et c'est, d'un coup, d'une seule voix que vont parler et parler encore des organes d'informations théoriquement indépendants les uns des autres. (Faut-il à ce propos rappeler ce qui se produisit lors de la querelle autour de l'école privée ? Ou bien souligner le « grand écart » de M. Philippe Mestre, tiraillé entre ses obligations de directeur de *Presse-Océan*, de la constellation Hersant, et sa fidélité d'ancien directeur de cabinet de M. Barre ? Souligner que M. Mestre a choisi le salariat et son obéissance plutôt que la politique et ce qu'elle contient de liberté, M. Hersant plutôt que M. Barre ?) Affichant une vitrine distincte et dès lors une pensée autonome, mais tenus d'une seule main, des journaux-frères bâtiront abusivement l'image d'une unanimité authentique, puisque émanant d'horizons prétendument différents. Ce n'est pas une conjuration, mais les conditions sont réunies pour qu'il puisse en être ainsi.

Un homme comblé était autrefois celui qui mangeait à sa faim. Un homme libre est aujourd'hui celui qui est convenablement informé. Où est l'information quand il n'est plus qu'une seule manière de décrire la vérité des hommes et des choses ? Quand la situation n'est pas encore telle mais qu'elle est, le lendemain, le plus vraisemblable ? Comme s'il fallait paraphraser Malraux et ce qu'il disait des gaullistes et des communistes, pour craindre qu'il n'existe bientôt rien entre l'empire Hersant et les pages où s'imprimera cet « amateur ».

Car, ainsi que le reconnaissait M. Hersant lui-même, la marche des empires ne s'interrompt que par la mort du maître (Alexandre) ou sa déroute (Darius). Mais aussi par son châtiment, ce qu'éprouva Nicolas Fouquet, qui croyait son ascension sans limite. Le sort du prométhéen surintendant des finances guette-t-il son lointain successeur, sur un autre terrain ? Identiques en apogée, identiques en acrobaties, habiles à se montrer riches alors qu'on les sait grevés de dettes, devraient-ils aussi partager quelque Pignerol ?

JUSQU'ALORS, la loi fut douce à M. Hersant ; la finance pas moins, toute nationalisée qu'elle est, qui lui mesura peu de ce qu'il réclamait. Il est le plus tranquille des inculpés et son immunité de parlementaire européen n'a pas toujours justifié qu'il en soit ainsi.

Curieuse immunité d'ailleurs que celle-ci qui, contrairement à ce que connaissent les parlementaires français, accorde toutes les protections sans la moindre contrepartie.

Un député ou un sénateur de l'Hexagone bénéficie d'une immunité pénale durant les sessions de son assemblée, soit à peu près la moitié de l'année. De sorte que, durant la moitié « abritée », le directeur d'un journal, s'il est aussi député, doit désigner un co-directeur. Afin que celui-ci puisse répondre des infractions de presse, s'il en est commise par le journal, durant le temps que le vrai directeur est rendu intouchable par son immunité parlementaire (articles 6 de la loi sur la presse et 26 de la Constitution).

Foin de ses finesses lorsque le directeur de la publication est un parlementaire européen ! Il peut rester seul directeur. L'Assemblée de Strasbourg n'étant pas régie par le système des sessions, elle est censée durer toujours. L'immunité est permanente. Un directeur-député européen peut diffamer à loisir sans avoir à en répondre. Admettons qu'il n'y a là qu'une curiosité sans portée au regard de ce qui est en cause à présent.

∴

QUE peut la loi brandie contre M. Hersant avec les mêmes chances de succès qu'un crucifix contre un convulsionnaire ? Dans sa rédaction, dans les procédures qu'elle organise, cette loi n'est pas sans reproche. L'intention, louable autant que nécessaire, y a trop souvent pris le pas sur les moyens de la faire triompher. Un reste de rêve. Mais les armes du rêve ne gagnent qu'en rêve. Ce n'est pas un terrain sur lequel s'aventure M. Hersant.

On a fait grief à la loi de 1984 d'être dirigée contre un seul homme. L'argument ne vaut pas. Serait-elle plus crédible si elle en visait trois ? Dont un étiqueté à gauche ? Loi antitrust aux Etats-Unis ou loi anticartel en Allemagne, l'une et l'autre visaient des personnes identifiables. C'est normal. Si cela n'avait pas été le cas, c'est que ces pays n'auraient pas connu de situation où une puissance économique personnelle était à ce point illégitime qu'il fallait l'enrayer.

En revanche, le reproche fait pour ce qui concerne la déclaration préalable auprès de la commission de la transparence est plus embarrassant.

En matière de presse, « préalable » est un mot de mauvaise réputation. Même si une « déclaration » est le contraire d'une « autorisation », le mot sent le soufre depuis que Charles X signa cette ordonnance du 25 juillet 1830 qui disposait en son article 2 : « *Nul journal ne pourra paraître qu'en vertu* [d'une] *autorisation* [qui] *devra être renouvelée tous les trois mois.* » Il s'ensuivit une révolution – en réalité une émeute victorieuse – puis, immédiatement, un « procès des ministres » dont le compte rendu fut publié dès 1830 et qu'on trouvait « *chez tous les marchands de nouveautés* » !

Voilà le précédent qui, dans l'inconscient collectif véhiculé par les écoles primaires, protège un homme qui, pour ce qui concerne la liberté d'être informé, est l'image renversée d'un fossoyeur de presse ! Mais il est là ce précédent qui, paradoxalement, met à l'abri M. Hersant contre les héritiers de ceux qui abattirent Charles X !

On a beau se rappeler, après Lamennais, que c'est la loi qui libère et la faculté d'agir sans contrainte qui opprime, la loi fait mauvaise figure contre celui qui veut être « *en avance d'une loi* » ; c'est-à-dire écarter ce qui le gêne. Et c'est pourtant vrai qu'il est des lois justes qui paraîtront toujours injustes.

∴

EN imaginerait-on une, par exemple, qui interdirait qu'un homme fasse élire quinze ou vingt de ses salariés au Parlement ? C'est ce qui va se passer. C'est vrai qu'ils ne représenteront que 3 à 4 % de l'effectif de l'Assemblée nationale. On est encore loin de ce que peut posséder un seul propriétaire en fait de quotidiens nationaux. Plus loin encore des 38,26 % que possède d'ores et déjà M. Hersant et qu'on ne peut pas remettre en cause puisque le Conseil constitutionnel en a décidé ainsi.

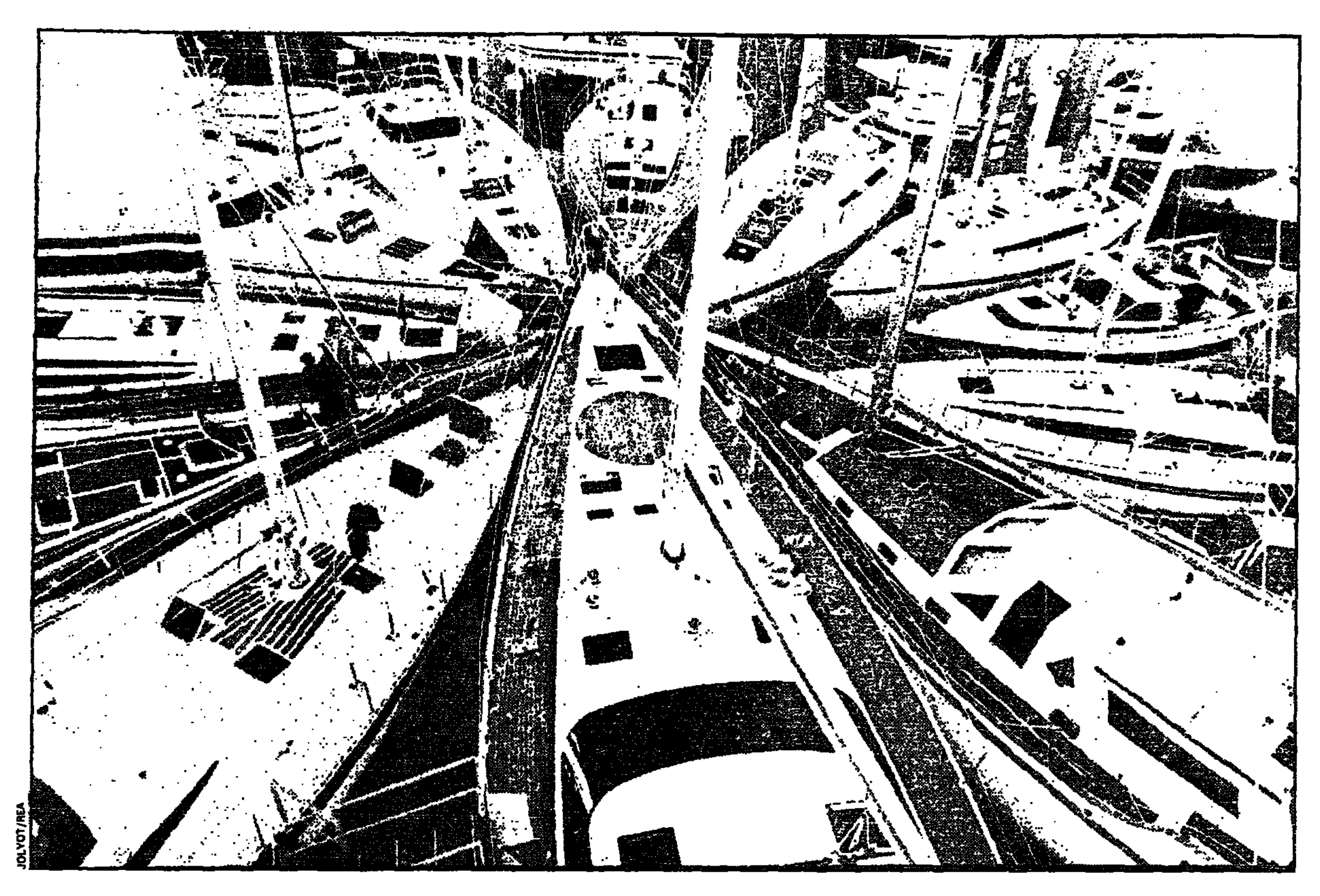
Mais demain ? Pourquoi ne verrait-on pas grossir ces 3 ou 4 % qu'allécheraient les profits reconnus à un « groupe-charnière » de l'Assemblée nationale ? Et si M. Hersant faisait mieux que M. Le Pen ? Dans le journalisme aussi, il a débuté modeste. Il a plutôt bien marché, et c'est maintenant un second front qu'il ouvre, non plus à la périphérie du pouvoir, mais dans son cœur même.

∴

A « L'heure de vérité », M. Laurent Fabius est sorti du tunnel, non sans talent.



LOISIRS


JOLYOT/REA

Nœuds marins

Devant un cap difficile, la navigation de plaisance cherche un souffle nouveau.

IL y a une bonne dizaine d'années, à l'époque où les bateaux se vendaient comme des petits pains, des statistiques avaient étonné, sans qu'on s'en inquiète pour autant. Elles révélaient que le temps d'utilisation moyen d'un bateau de plaisance n'atteignait pas cinquante heures... par an. Et il est vrai que si les marinas affichaient complet, elles ressemblaient davantage à de sinistres parkings aquatiques qu'à de véritables ports, animés par des équipages fous de mer et de vent. A croire que la plaisance se limitait à une sorte de caravaning sédentaire et flottant. Achetait-on des bateaux pour ne pas naviguer ? Toujours est-il qu'un jour les chantiers commencèrent à fermer les uns après les autres, faute de clients. C'était le début de la crise.

Pour Annette Roux, qui préside aux destinées du chantier Bénéteau, numéro un mondial, et en santé florissante, « *il y a certainement une crise des chantiers, mais pas de la plaisance* ». « *Au contraire*, observe-t-elle, *on navigue de plus en plus, et mieux.* » Et de citer la Transat des alizés, une course réservée aux vrais amateurs et qui fait traverser l'océan Atlantique à plusieurs centaines d'équipiers !

Il n'en reste pas moins que les ports de plaisance sont bel et bien encombrés de bateaux qui ne naviguent pas, et dont beaucoup portent un écriteau « A vendre ». D'ailleurs, si les chantiers ferment, c'est qu'il ne se vend pas assez de bateaux. « *C'est vrai*, reconnaît Annette Roux, *en ce qui concerne les bateaux neufs, mais les ventes du marché de l'occasion sont en train d'augmenter, surtout dans les petites tailles.* » Ainsi, la crise économique serait la principale responsable du ralentissement constaté, ainsi que le confirme l'étude de plusieurs marchés étrangers ayant connu des situations comparables. « *Le marché du bateau*, affirme-t-elle, *s'améliorera en même temps que l'ensemble de l'économie.* »

Le temps d'utilisation dérisoire des bateaux ne serait-il pas, néanmoins, l'indice d'un problème plus profond ? La Fédération des industries nautiques analyse actuellement une enquête de marché sur « *les freins à la navigation de plaisance* ». A s'en tenir aux premiers résultats, la plaisance connaîtrait bel et bien une crise d'identité.

Si le premier frein reste le coût trop lourd, apparaît, en seconde position, une nouvelle approche des loisirs. Aujourd'hui, en effet, on veut tout faire : de la voile et de la montagne, des voyages, du jogging, du golf et du tennis. Mais *le temps ainsi que le budget disponibles* pour les loisirs ne sont pas *indéfiniment élastiques*. De plus, la navigation, qui demande à la fois beaucoup de temps et d'argent, supporte mal la comparaison avec d'autres loisirs d'accès plus facile. A cela s'ajoute le fait que le bateau n'est pas vraiment le meilleur moyen de passer des vacances en famille. L'autorité du père *de famille*, comme *chef* de bord, est de plus en plus contestée par les *enfants* qui, de plus en plus tôt, exigent des loisirs indépendants.

Technicité rebutante

Quatrième frein à la navigation de plaisance : les hésitations d'une clientèle potentielle qui ne sait pas comment faire pour y accéder. Malgré les apparences, la voile demeure, en effet, un milieu très fermé. Les clubs et les écoles *de voile souffrent souvent* d'une image négative, en raison, notamment, d'une impression d'embrigadement obligatoire. De plus, le caractère très technique de la voile fait peur. Il est d'ailleurs vrai que l'apprentissage est long, ce qui peut rebuter à une époque où loisir signifie, de plus en plus, *plaisir immédiat*.

Enfin, le développement des grandes courses océaniques aurait sur le grand public davantage un effet de repoussoir que d'aimant. Et si Eric Tabarly, par ses victoires en solitaire, a suscité, depuis 1964, des milliers de vocations de plaisanciers, on peut aussi craindre que l'image de la voile, à travers des courses de multicoques ponctuées de naufrages, ne soit plutôt dissuasive.

Pour 32 % des anciens propriétaires de bateaux de plaisance interrogés dans le cadre de cette enquête, la raison de leur abandon tient à la disproportion entre le coût de revient de ce loisir et le temps qu'on y passe effectivement. Le problème ne se limite donc pas aux sommes requises. C'est aussi une *question d'utilisation* optimale du budget loisirs : 16 % évoquent des problèmes logistiques, comme le temps de transport pour rejoindre le bateau. En revanche, presque un tiers de ces anciens propriétaires seraient prêts à racheter un bateau, à la condition qu'il soit *économique et, surtout, simple* d'utilisation.

Là réside, en effet, le nœud du problème. Au fil des années, les bateaux, les voiliers notamment, sont devenus de plus en plus performants et confortables, mais aussi de plus en plus compliqués. Même si, récemment, les recherches des constructeurs en ce qui concerne l'accastillage ont eu pour objectif de simplifier la vie à bord, l'image de la navigation à voile n'en reste pas moins plus proche de celle du navigateur solitaire au grand large que de *la* balade pépère le long de la côte. *Pour ce genre de cabotage, avec* arrêt pique-nique et baignade, faut-il des machines aussi sophistiquées ?

Le fait est que, pendant des années, on a plus pensé au bateau qu'à la mer, qui est, pourtant, la raison d'exister du bateau. Aujourd'hui, on assiste à un tournant. Ainsi le programme des animations du Salon 86 est-il axé bien plus sur la mer que sur les bateaux. A commencer par son *thème* : « *La mer au féminin* », et un concours pour enfants – « Dessine-moi un port » – doté de séjours en classe de mer. Quant à l'opération « Pavillon bleu », elle vise à mettre en valeur les plages propres. Parmi les débats, enfin, on retrouve le thème de l'aménagement du littoral, et une série de *films est consacrée à l'enfant* et la mer.

Même démarche du côté des constructeurs, qui insistent sur « *l'autre façon de vivre la mer* », promettent « *une meilleure communication avec l'élément marin* ». Tandis que, dans la presse spécialisée, les publicités mettent en valeur des voiliers au mouillage, pratiquement contre la côte, dont l'équipage s'amuse avec une planche à voile ou sirote un cocktail. A se demander où sont passés les machos barbus, grands moulineurs de winches devant l'Eternel ? Sans doute réalise-t-on enfin que le mot « plaisance » se conjugue aussi avec le mot « plaisir ».

DOMINIQUE LE BRUN.

La mer au CNIT

LE 25e Salon nautique se tient au CNIT-la Défense, du samedi 11 janvier au lundi 20 janvier. Ouverture de 12 *heures à 19 heures, tous les* jours ; de 10 heures à 19 heures, les samedi et dimanche et jusqu'à 22 heures les mardi 14 et vendredi 17 janvier.

Prix d'entrée : 30 F pour les adultes, 17 F pour les enfants de sept à treize ans.

Professionnels : journée réservée aux professionnels le vendredi 10, de 10 heures à 19 heures. Ouverture tous les jours à 10 heures.

Pour s'y retrouver. Niveau 1 : motonautisme et voiliers importants. *Niveau 2 : accastillage*, électronique et équipements divers. Niveau 3 : voiliers. Niveau 4 : location, écoles, ports et services divers. Niveau 5 : planches à voile.

Le Salon nautique sur Minitel : *pour tous renseignements concernant les exposants et les animations*, composer le (16) 36-15-91-77, puis le code « BATO ».

DESSINE-MOI UN PORT !

L'Association pour la promotion des classes de mer organise un grand concours destiné aux écoliers de CM1 et de CM2. Chaque classe est invitée à dessiner un port sur une feuille de 1 m sur 1 *m*. Les classes dont le dessin sera retenu se verront offrir un séjour en classe de mer entre avril et juin prochains. Les dessins doivent être adressés avant le 28 février à l'APCM, Port de la *Bourdonnais, 75007 Paris. Renseignements* au Salon nautique : stand 3-A 6 et 3-BC 1.

L'ENFANT ET LA MER

A ne pas manquer, le mercredi 15, la projection d'une série de trois films qui expliquent la mer aux enfants... et à leurs parents, et concilient une *démarche pédagogique ambitieuse et de* bien belles images. Salle de cinéma, niveau 1.

LA COUPE AMERICA

Le Comité français pour la coupe America présente les deux défis français pour 1987. Quatre débats sont organisés sur les thèmes de la recherche sur les voiles (le samedi 11), la *météo* (le lundi 13), l'architecture (le mercredi 15) et l'informatique à bord (le samedi 18). Ces débats se tiendront de 16 heures à *17 heures (stand 3-DE 1)*.

L'ÉPAVE DU « TITANIC »

Le 1er septembre 1985 était enfin repérée l'épave du paquebot *Titanic*, vedette du stand de l'IFREMER (Institut français de *recherche pour l'exploitation de la* mer). On y voit notamment une *reconstitution d'une partie du Titanic*, du matériel de recherche sous-marine, et plusieurs films (stand 1-AF 1).

VOILES D'AUTREFOIS

Cette année, la Fédération régionale pour la culture maritime présente des voiliers de pêche *anciens, tels un « grand misainier »* de 7,50 m, et un canot de pêche de la rivière d'Etel. Egalement une membrure de bisquine de Cancale, actuellement en *construction, et des vêtements de* mer anciens (niveau 3).

LES BATEAUX A VOIR

Ils sont tellement nombreux que la visite du Salon nautique doit être soigneusement planifiée. Les vedettes 86 sont certaine*ment les catamarans de croisière*. Différentes familles s'y dessinent : l'engin sportif permettant la randonnée ultrarapide, tels le Corneel 26 de Fountaine-Pajot, et *le Kat 28 de Kelt. Il y a les petits* croiseurs confortables, tels le Blue II de Bénéteau, et, enfin, les multicoques qui profitent avant tout de leur largeur pour s'offrir *des aménagements somptueux*. Ainsi, le catamaran de 13 mètres présenté par le chantier Jeantot Marine (il s'agit effectivement du navigateur bien connu). Un catamaran qui offre quatre cabines doubles, chacune dotée d'un *compartiment* toilettes !

Ceux qui se souviennent de la victoire des Australiens lors de la dernière America's Cup remarqueront la quille à ailettes du Contest 36 S. Et les amoureux des carènes fines, légères, élancées, apprécieront *le* Chap's 35. *Rêvez-vous de croisière lointaine* et de grand large ? Ne manquez pas les Océanis 350 et 430, chez Bénéteau. *Pour* des tailles raisonnables (11 et 13 mètres), ces voi*liers offrent un confort de faciliter* au maximum le contact avec la mer ; par exemple, les rangements destinés à une planche à voile et aux bouteilles de plongée. *Dans le même état d'esprit*, on découvrira le Kelt 39, et notamment sa version SAD, ainsi baptisée parce qu'elle a été sélectionnée par le Salon des artistes décorateurs.

Tous ces voiliers ne sont pas, *évidemment, à la portée de* toutes les bourses. Mais si vous cherchez un voilier capable de vous mener loin pour pas cher, il existe : c'est le Coco, construit *par Archambault. Ce 6,50 m a été* dessiné par Philippe Harlé, à l'intention des coureurs de la Mini-Transat, cette course transatlantique disputée à bord de voiliers ne mesurant pas plus de 6,50 m.

Enfin, les fanatiques de la voile ultrasportive, les fous du catama*ran de régate, seront heureux de* découvrir le dernier-né des célèbres Hobies-Cats : le Hobie-Cat 17.

Ecoutes et coûts

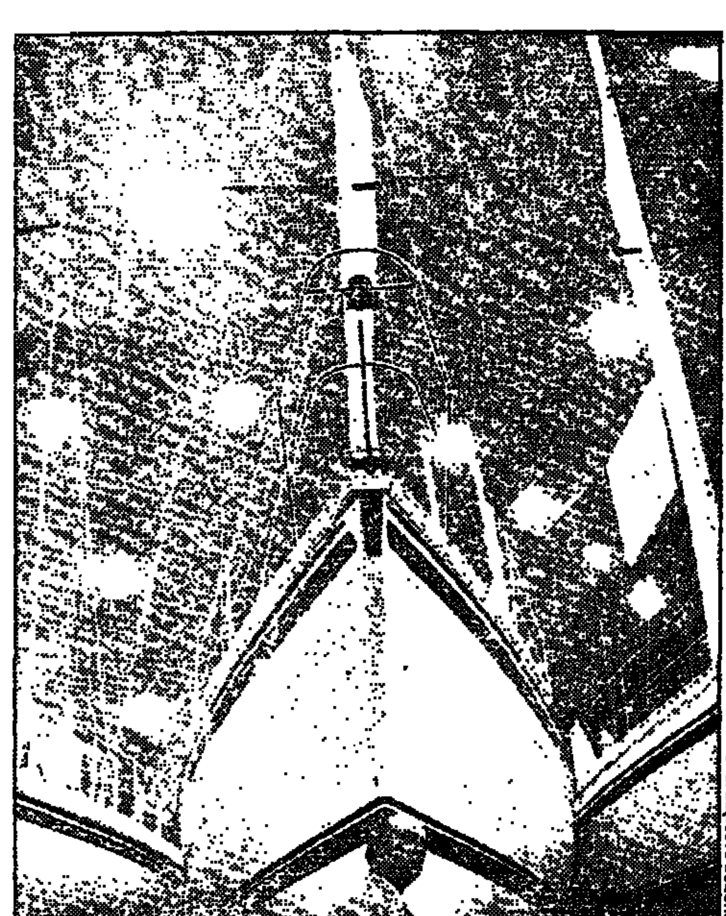
Combien faut-il payer en plus pour faire naviguer ce voilier neuf ?

LORSQUE vous achetez une voiture neuve, vous pouvez envisager immédiatement de rallier le Portugal ou l'Espagne sans autre formalité que celle consistant à mettre de l'essence dans le réservoir. En ce qui concerne la voile, c'est une autre histoire ; car, une fois acheté un magnifique voilier de 12 mètres pour la modique somme de 600 000 F, vous pouvez à peine traverser la Seine ! Commence en effet une course à l'équipement, épuisante et onéreuse.

Les revendeurs consciencieux – et il y en a de plus en plus – ne cachent pas à l'acheteur potentiel cet aspect des choses. Eric Fountaine, directeur de la croisière chez Mazura Marine, va même plus loin : « *Pour un voilier de 8 à 12 mètres, nous rajoutons, dans le leasing, en accord avec le client, de 50 000 F à 100 000 F pour l'équipement complet du voilier. Somme qui peut aller jusqu'à 200 000 F pour un 42 pieds avec un peu d'électronique.* »

Un voilier neuf, en « état standard », possède en effet des aménagements intérieurs complets, mais un équipement de pont minimal pour le faire fonctionner à la voile. Qui veut bien naviguer doit donc prévoir des frais supplémentaires importants. On peut les diviser arbitrairement en trois catégories : les frais de mise à disposition (le « clé en main »), les frais d'équipement de sécurité obligatoire et les frais d'équipement pour faire avancer le voilier correctement.

Tout commence par le transport – 15 000 F pour un habitable que vous voulez à Marseille ! – et la mise à l'eau. Viennent ensuite les frais d'équipement de sécurité, fonction de la catégorie de navigation du voilier. En deuxième catégorie, il faut compter 35 000 F, le radeau de sauvetage comptant pour une très grande part : 17 000 F pour un six places en conteneur, car mieux vaut éviter les sacs qui prennent toujours l'eau. Dans ce domaine, méfiez-vous de l'à-peu-près et achetez du matériel sérieux, quitte à rallonger un peu la facture. Fuyez les lampes-torches « made in China », dont l'étanchéité ne dépasse pas la durée des premières piles. Evitez les gaffes microscopiques incapables d'attraper un coffre, les avertisseurs de brume pour enfants, les outils et les cisailles qui rouillent. Votre vie est précieuse : investissez donc dans un véritable harnais équipé d'un mousqueton à double fermeture – de type Gibb – et achetez des gilets de sauvetage et non des brassières à peine capables de vous maintenir à la surface de l'eau...



PHOTOS CARRIÈRE/RUSH

De la même façon, ne lésinez pas sur les mouillages qui peuvent, un jour, sauver votre vie ou celle du bateau. Surdimentionnez l'ancre principale par rapport au standard et prenez une grande longueur de chaîne. *Idem* pour les pompes de cale, dont une grande majorité ont trop tendance à pomper dans le vide ou à vous éclater dans les mains au moment crucial ! Et achetez un récepteur *radiophonique puissant et solide* pour capter les bulletins météo.

Garde-robe

Le matériel de sécurité est important, à condition qu'il soit fiable et de bonne qualité. Choisissez donc calmement, avec l'aide d'un vrai spécialiste, et ne pensez pas trop à l'addition. Il vaut mieux posséder un bateau de 10 mètres bien équipé qu'un 12 mètres dépouillé !

Reste, ensuite, l'équipement non obligatoire, au vu de la loi, mais nécessaire à tout navigateur voulant faire autre chose que de la figuration sur l'eau et voulant utiliser tout le potentiel de son voilier. Si étrange que cela puisse paraître, un voilier neuf n'est pas équipé pour naviguer !

Première opération de cet « habillage », le choix de la garde-robe du voilier. Une coque est actuellement vendue avec deux voiles d'avant (génois et tourmentin, ou foc et tourmentin, selon les marques) alors qu'il en faut au moins cinq ou six pour pouvoir le faire correctement marcher (soit, sur la base d'un 12 mètres, un supplément de 25 000 F à 30 000 F). « *La solution*, précise Eric Fountaine, *c'est l'enrouleur qui supprime presque toutes les voiles d'avant et nous est de plus en plus demandé.* » Coût – une fois reprises les voiles d'origine : de 15 000 F à 17 000 F.

En général, la grand-voile est livrée avec deux bandes de ris, ce qui est insuffisant même si la plupart des vendeurs vous affirment le contraire ! La troisième bande vous coûtera environ 1 000 F. Quant à l'accastillage, il est presque toujours d'une pauvreté exaspérante. Vous devrez donc impérativement mettre des self-tailings si vous naviguez en équipage réduit – les constructeurs pourraient, d'un commun accord, les mettre en série, – rajouter un winch de pont, quelques taquets et bloqueurs. Il ne vous restera plus qu'à poser deux lignes de vie, mettre de l'antidérapant sur les capots, fourrer les drisses et les points agressifs et protéger les fils électriques des feux... Sans aborder ici l'accastillage de spi (qui est en sus) ainsi que le tangon, l'addition s'est déjà considérablement gonflée...

Et vous n'êtes pas au bout de vos dépenses ! Savez-vous, par exemple, qu'un voilier à barre franche est livré sans compas de route (option 1 000 F) ? Que vous n'avez qu'une batterie d'origine, la deuxième étant « conseillée » mais, en fait, obligatoire (1 300 F) ? Que les couchettes ne sont pas équipées de toile anti-roulis (1 300 F les deux) ? Que beaucoup de voiliers hauturiers ont des vaches à eau en plastique ? Cochez donc sans hésiter l'option cuve en plastique ou en inox, car les avaries ne sont pas rares. Enfin, si vous voulez naviguer en toute sécurité, il vous faudra acheter une VHF (3 000 F) et un ensemble sondeur-loch de qualité.

La librairie du bord ne doit pas être négligée non plus. Elle doit couvrir votre zone de navigation habituelle de façon complète, qu'il s'agisse de cartes ou d'ouvrages nautiques (feux, instructions nautiques, guides...). Un skipper peut être obligé d'entrer dans un port qu'il ne connaît pas, et il doit pouvoir le faire en connaissance de cause.

Enfin, lorsque vous quitterez votre bateau, vous serez également heureux de pouvoir le confier à des amarres solides, doublées et protégées par des tuyaux en plastique. Il ne faut jamais économiser sur ce poste-là, pas plus que sur celui des manœuvres et drisses de rechange pour les jours où tout va mal.

Les vrais navigateurs iront encore plus loin dans l'équipement de leur voilier, mais l'important, c'est de savoir au moment de l'achat que le prix neuf n'est pas tout. Livrer un voilier nu permet aux revendeurs de vivre et aux acheteurs d'équiper le bateau à leur convenance. Encore faut-il ne pas cacher au client qu'il va devoir débourser bien plus que le prix d'appel avant de tracer un sillage correct sur les flots bleus du prochain été.

Pourquoi les constructeurs ne feraient-ils pas, comme dans l'automobile, des séries avec des équipements progressifs de type G, GT, GTI et turbo ? Timidement, quelques versions « S » ou « Masters », chez Gib'Sea par exemple, font leur apparition. Une généralisation de cette méthode moderne éviterait à l'acheteur de se casser la tête et de se tromper dans ses comptes... Dans le mauvais sens, évidemment.

DOMINIQUE GAUTRON.

Et la planche à voile ?

Elle est en train de connaître le travers dont la navigation de plaisance souffre : la sophistication. Grâce à la planche à voile, des cantaines de milliers de « terriens » ont découvert le bonheur de la voile et de la mer. C'était si simple : un floteur, une voile ; et, au bout de quelques heures d'initiation, on était le roi des flots...

Et puis le matériel s'est sophistiqué, la planche à voile est devenue « funboard ». Le matériel indispensable s'est fait complexe, coûteux, utilisable par vent fort seulement, demandant un niveau technique plus élaboré. Résultat : ceux qui auraient bien voulu se mettre maintenant à la planche n'osent plus. Et on parle de crise. En réalité, ce qui est arrivé à la planche à voile en trois ans est exactement ce qui est arrivé à la plaisance en quinze ans. *Wait and see.*

D. L. B.

PHILATÉLIE n° 1930

Un nouveau pays est né...

... le 1er janvier 1986, dans les Caraïbes. Sur les six îles formant les Antilles néerlandaises, Aruba vient d'acquérir son indépendance. Toutefois, cette indépendance ne sera définitive qu'en 1996.

Mais, comme on parle déjà d'une monnaie « arubinne », alors, il ne faudra pas attendre longtemps pour voir paraître les premiers timbres d'Aruba avec son drapeau national, bleu barré de jaune et orné d'une étoile rouge.

Et, surtout une série « touristique » (d'usage courant) particulièrement bien soignée, vu que la principale ressource de l'île – pour ses 67 250 habitants – est le tourisme.

● **BÉNIN** : « exposition mondiale philatélique Rome-Italie 85 » est le titre d'un timbre de 200 F (CFA) émis à



cette occasion. Impression offset, Cartor, d'après une maquette de *Philippe* V. Abayi.

● **POLYNÉSIE FRANÇAISE** : une série de deux valeurs a été consacrée au



« Four tahitien », 25 et 35 F (CFP), imprimées en offset quadrichrome, par Edila, suivant des documents photos.

◆ Le Musée postal de Stockholm à **la Galerie Théodore Champion**, présentera, du 23 janvier au 14 février une sélection de timbres suédois à l'occasion de la parution de la quatrième émission annonçant « Stockholmia'86 ». Exposition ouverte du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, ainsi que les samedis 25 janvier et 1er février. Entrée gratuite – **13, rue Drouot, 75009 Paris.**

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

- ⊙ 29290 Saint-Renan (Mairie) 25/I.
- ⊙ 71300 Montceau-L-Mines, 25-26/I.
- ⊙ 93420 Villepinte, 31/I-3/II.
- ⊙ 44000 Nantes (Bourse), 1-2/II.
- ⊙ 93500 Pantin (ex-ph.), 15-16/II.
- ⊙ 81540 Sorèze (école), 22/II.
- ⊙ 30000 Nîmes (ANCE), 1er/III.
- ⊙ 33500 Libourne (phil.), 19-20/IV.
- ⊙ 81000 Tarn (foire, 8-19/V.

● **BERMUDES** : la comète de Halley est le sujet de quatre timbres, dans les valeurs de 15, 40, 50 cents et 1 dollar. A quand celles de Brooks et d'Encke ?

● **FALKLAND (Dépendances des)** : en raison de leur voisinage avec le TAB, elles s'associent avec des émis-





sions consacrées aux naturalistes célèbres : 7 p., Dumont d'Urville (1790-



1842) ; 22 p., Johann Reinhold Forster (1724-) : 27 p., Johann Georg Adam Forster (1754-) ; 54 p., Joseph Banks (1743-1820).

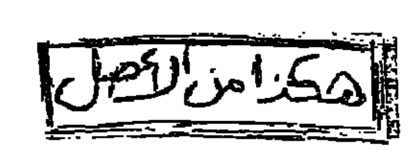
● **GIBRALTAR** : trois timbres pour « Noël 1985 », deux valeurs de 4 pence se tenant verticalement, et une de 80 pence, scène de la Nativité.

● **MONTSERRAT** : cette île des Caraïbes, surnommée « île d'Émeraude », a émis une série « Noël 85 » de quatre valeurs : 70 c., 1,15, 1,50 et 2,30 dollars.

● **PAPOUASIE** : centenaire de la poste (office), quatre valeurs : 12, 30, 40 et 60 toea, sujets divers (plis, timbres, cachets, transports). Un bloc-feuillet regroupe les quatre timbres.

● **SEYCHELLES** : la série dédiée à l'Année internationale de la jeunesse comporte quatre valeurs, 50 c., 2, 3 et 10 roupies.

ADALBERT VITALYOS.



Contre vents et marées

« Piaule » et « brafougne » : moins d'imagination, plus d'expérience.

SI le mauvais temps n'existait pas, une certaine race de marins disparaîtrait, mais la plaisance se développerait considérablement. La fameuse « traversée » Corse-Continent, qui donne des sueurs froides à beaucoup de navigateurs, deviendrait une promenade, et les plaisanciers oseraient enfin s'écarter des côtes. Profitant mieux de leurs bateaux, ils ne le revendraient pas au bout d'un an. Seulement voilà, le mauvais temps est au bout de l'horizon pour rappeler à l'apprenti marin que l'aventure présente toujours un risque, même minime. On l'appelle gros temps, tempête, « brafougne », « coup de torchon », « coup de piaule » et les imaginations font le reste...

Dans les yacht-clubs – là où les tempêtes sont les plus violentes et les plus imagées, – les qualificatifs ne manquent pas pour élever au Dieu mauvais temps un temple à sa mesure. Ce sont d'ailleurs ceux qui ne l'ont jamais affronté qui en parlent le plus.

– *Mythique :* « Debout à l'avant du bateau, j'avais l'impression d'être perché sur le toit d'un immeuble. »

– *Statistique :* « Des vagues de 8 à 10 mètres, des rafales à 60 nœuds. »

– *Lyrique :* « Le bateau chevauchait le train de vagues comme une Walkyrie... »

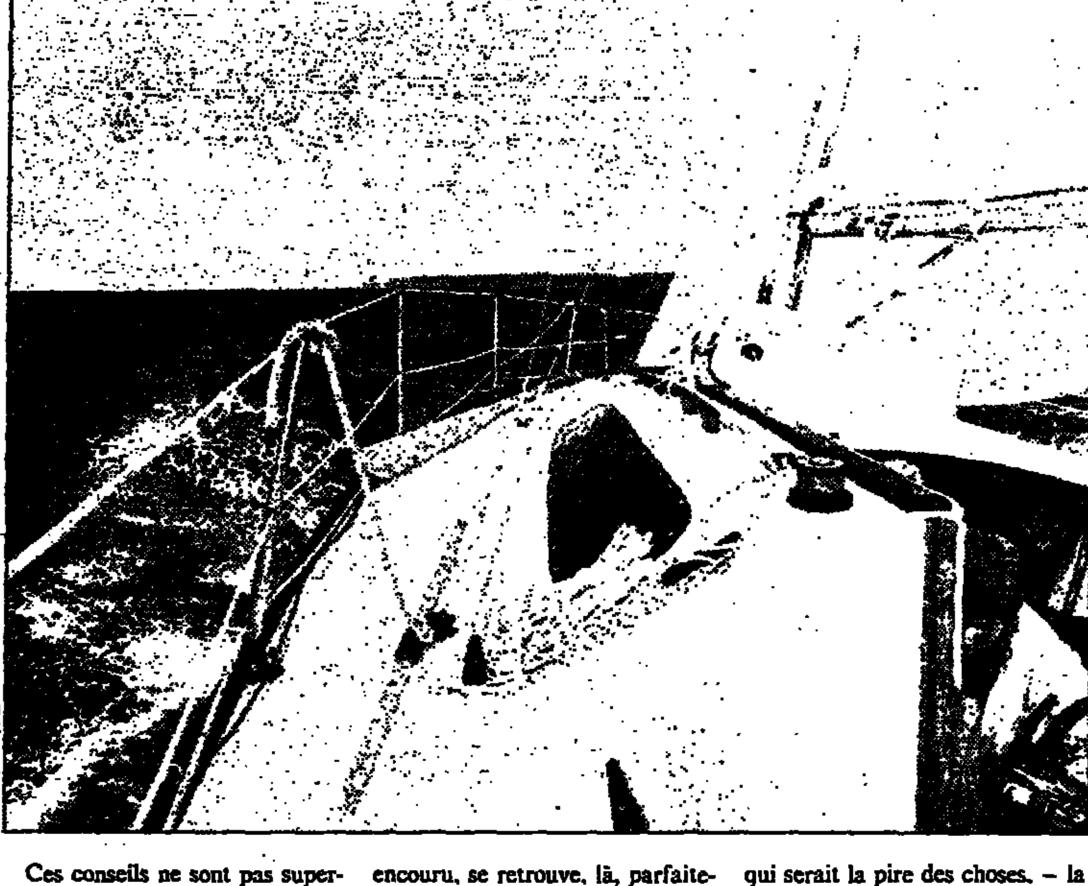
– *Tragique :* « Le bateau s'est couché, mât et voiles dans l'eau... »

– *Frimeur :* « A 45 nœuds, le spinnaker a éclaté. »

– *Apocalyptique :* « On marchait sur les cloisons ».

La littérature du « mauvais temps » est abondante, et elle apporte du vent dans les voiles de ces dépressions violentes qui traversent l'Atlantique en balayant les flots. Ouvrez l'excellent ouvrage d'Adlard Coles – la bible du gros temps – et regardez les photos de ces trains de vagues qui se chevauchent, déferlent et dont le bruit, que l'on imagine, doit ressembler à celui d'un Concorde en plein décollage.

Des déferlantes énormes, des vagues monstrueuses, des vents cycloniques, des coques défoncées par la mer en furie, une vision dantesque de la mer, un « napalmage » en règle du terrain de jeu des plaisanciers. A vous dégoûter de naviguer à tout jamais. Les médias, les revues spécialisées, gonflent le mythe – qui fait vendre, – s'emplissent de récits de naufrages, de dématages et expliquent, complaisamment, comment il faut opérer avant d'en arriver à gonfler le radeau de survie...


A.M. RUDMAN/REA

Ces conseils ne sont pas superflus, et il ne s'agit pas, ici, de nier une évidence, à savoir que le mauvais temps existe et qu'il peut mettre à mal un voilier. Ce qui est regrettable, c'est l'excès de publicité fait à un phénomène somme toute assez marginal et le blocage psychologique qui en découle. Car on peut naviguer très longtemps et très loin sans jamais mettre son bateau en danger et sans rencontrer ces fameuses tempêtes cataclysmiques. Le mauvais temps n'est pas la règle, c'est l'exception.

Maléfices

Plus grave encore, pour la plupart des plaisanciers, il ne s'agit pas d'un simple phénomène météorologique, mais bel et bien de la manifestation d'une puissance terrifiante. Si, pour les marins, le gros temps se réduit à une inscription dans le livre de bord : « 60 nœuds de S./O. : ça mollit », pour beaucoup d'autres, c'est la frontière d'un autre monde où des monstres semi-liquides chevauchent le ciel en hurlant dans le gréement et en déchaînant une mer d'enfer.

C'est le royaume du maléfique, de l'ingouvernable, du monstrueux, et la superstition de l'« homo aquaticus » témoigne de cette référence permanente à des puissances occultes. Car l'homme moderne, qui a besoin de règles du jeu pour limiter le risque encouru, se retrouve, là, parfaitement démuni, ainsi qu'en témoignent les questions des équipages dans le mauvais temps, du style : « *Est-ce que ça va durer?* » Comme si le skipper avait le pouvoir d'influer sur les forces de la nature. Généralement, les nerfs craquent autant que les coques, les visages blémissent comme dans *Frankenstein*, les gestes deviennent saccadés, les conversations rares... La tempête déclenche des pulsions de peur, elle fait appel à l'irrationnel.

Regardez, par exemple, les dessins d'autrefois et observez les visages de ces marins envahis par la peur, les yeux exorbités de terreur. La tempête, c'était la punition pour avoir osé défier Neptune, le paiement comptant d'un sacrilège commis contre les dieux, un rappel à l'ordre de puissances mal définies. Avec l'arrivée de l'électronique, des radios BLU, du navigateur par satellite, on aurait pu penser que le mauvais temps allait perdre de son maléfice. Mais si les plaisanciers prêts à l'affronter sont plus nombreux qu'avant, il n'en reste pas moins comme une odeur de soufre dans le ciel dépressionnaire.

Les constructeurs devraient tenir compte de cette peur sourde, vendue en prime avec chaque voilier, qui transforme la croisière la plus banale en véritable chemin de croix et limite l'expansion de la plaisance. Car le gros temps, c'est également l'appréhension qui le précède, la peur du nuage noir qui déboule à l'horizon, du vent qui fraîchit, de la mer qui se forme, de l'écume qui vole... Et quand on n'a pas pu y échapper, au prix de la manœuvre la plus inconsciente qui soit et qui consiste à se jeter dans le premier port venu, c'est l'apocalypse! Secoué au fond du bateau, trempé par les déferlantes, abruti par le bruit des vagues, nauséeux, le ventre vide, l'équipage frôle le dépôt de bilan!

Aussi, sans aller jusqu'à exiger l'instauration d'un permis voile – qui serait la pire des choses. – la profession devrait proposer un service supplémentaire à tout acheteur de voilier : un stage d'une semaine non-stop, en demi-saison – la nuit faisant autant fantasmer les esprits que le mauvais temps, – sous les ordres d'un skipper, de façon que le gros temps devienne une réalité que l'on approche avec des méthodes rationnelles, et non un source d'appréhension et de panique.

Kelt a déjà tenté cette expérience, il y a quelques années. Espérons que d'autres suivront son exemple. Faute d'un tel apprentissage, la majorité des plaisanciers n'ont le choix qu'entre deux attitudes, aussi frustrantes l'une que l'autre : soit raser les cailloux en priant Dieu qu'il n'y ait pas de vent, soit foncer dans la « piaule » en s'inspirant de la méthode Coué. Dans les deux cas, à plus ou moins long terme, c'est la plaisance qui perdra des adeptes.

D. G.

● **Pour ceux qui veulent « lire » *le gros temps, deux ouvrages :* Adlard Coles, *Navigation par gros temps*, Éditions de la Mer, et le *Rapport officiel du dramatique Fastnet 1979*, éditions Gallimard.**

Un artiste : le charpentier

IL ne figure pas au catalogue du *Salon nautique, et il ne* passe aucune publicité *dans les revues spécialisées.* Sa production se compte par dizaines d'unités, non par an, mais... depuis que le chantier existe, c'est-à-dire la première partie du siècle. Pourtant, tous les vrais *passionnés* de plaisance connaissent le chantier Jézéquel, à Carantec, sur la *côte nord du Finistère.*

La crise des chantiers de *plaisance ? Ici, on ne connaît* pas. *« J'ai une vedette de 6 mètres à construire, ce printemps. Dès qu'on aura sorti celui-là, on fera de la place par là... »* « Celui-là », c'est, pour le moment, une carcasse sublime de *bois rouge et blond. « Par là »,* c'est le sol en terre battue du hangar archaïque. Ici, pourtant, s'élaborent les plus beaux voiliers du monde. Tellement fignolés qu'on hésiterait même à les mettre à l'eau, de peur de les abîmer. Cela dit, les bateaux Jézéquel sont indestructibles.

Ce canot de 4 mètres est tout juste terminé. Bordé d'acajou, il ne reste plus qu'à lui passer quelques couches de vernis pour que le client puisse en *prendre livraison. On peut en* caresser la carène du bout des doigts : ils ne sentiront pas le moindre défaut d'assemblage entre les bordés, pas le moindre éclat provoqué par un clou. Parfait, le travail est parfait. Mais le *plus étonnant ne réside pas* dans la finition sans défaut de ce canot breton.

Quand un maître charpentier de marine a appris le métier de son père, qui le tenait lui-même de son père, c'est presque normal. Le plus étonnant, c'est la coupe de ce bateau : l'étrave fine, les flancs au dévers mar*qué, sont ceux d'un engin de* performances ultra-moderne ! *Et la sophistication de sa carène* attaint des sommets ! A côté du canot fini se dresse une autre coque en cours de bordage, apparemment identique. Mais celui-ci est prévu pour recevoir un petit moteur hors-bord ; on a donc légèrement applati les lignes d'eau arrière, et modifié la *forme du tableau.*

La différence est subtile, *mais fondamentale à l'œil de* l'amoureux des coques bien balancées. Ici, la conception d'une carène ne passe pas par l'ordinateur, ni même par la table à dessin, mais par l'établi et le rabot. La vedette à construire cet *hiver, par exemple, existe déjà* dans un coin du hangar... à l'état de maquette. Pour construire un nouveau type de bateau, on en taille un modèle dans un bloc de bois, à l'œil, et à coups de rabot. Ensuite, on en *relève les cotes pour construire* la charpente. Et si un jour on trace les plans, *ce sera à partir* du bateau terminé ! Avant d'être des techniciens, les vrais charpentiers de marine sont de grands artistes...

Ou des décorateurs de génie. Témoin une des dernières com*mandes du chantier : les amé*nagements intérieurs d'un voi*lier de 14 mètres dont* la coque avait été réalisée en acier inoxydable. *« On l'a fait tout en teck massif ! Pas de contreplaqué, même pour les cloisons, que nous avons construites en frisette. Quatre mille heures de travail ! Et vers le fin, qu'est-ce qu'on a eu du goût pour le fignoler ! »*

D. L.B.

échecs

N° 1159

Estocades

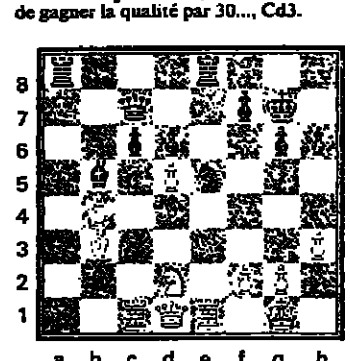
(Championnat de monde par équipes, Lucerne, 1985)

Blancs : Z. Ribli
Noirs : Kouatly.
Partie anglaise.

1. Cf3 Cf6	12. Cxé4!!(h) Fxa1	30. Cé4!(r) Cd3	36. fxé5+ dxé5
2. ç4 ç5	13. Fa3 Fg7(i)	31. Dd2 Ta3(s)	37. d6! Dxd6
3. g3(a) b6	14. Cf-g5 0-0(j)	32. Cf6!(t) Txé1+(u)	38. Df3+ Ré7
4. Fg2 Fb7	15. Cxb7!(k) Rxh7(l)	33. Txé1 Rxf6(v)	39. Dxf7+ Rd8
5. 0-0 g6(b)	16. Cg5+ Rg8	34. Dç3+ Cé5(w)	40. Td1 Ta1
6. Cç3(ç) Fg7	17. Dh4 Té8	35. f4 Fa4	41. Df6+! Abandon(x)
7. d4 çxd4	18. Fb3!!(m) Rf8(n)		
8. Dxd4(d) Cç6	19. Cé6+ Rg8(o)		
9. Df4!(é) Tç8	20. Cg5(p) Rf8		
10. Td1 d6	21. Cé6+ Rg8		
11. b3!(f) Cé4(g)	22. Cxd8 Tçxd8(q)		

Partie n° 1159 bis
(Troisième partie du match de Hilversum, décembre 1985)
Blancs : Timman
Noirs : G. Kasparov
Partie espagnole.

Position au trentième coup. Les Noirs viennent de jouer 29..., Cé5 et menacent de gagner la qualité par 30..., Cd3.



NOTES

a) Ou 3. d4, çxd4 ; 4. Cxd4, é5 ; 5. Cb5, d5 ; 6. çxd5, Fç5 ; 7. é3, 0-0 ; 8. C5-ç3, é4 ; 9. Cd2, Té8.

b) Une autre possibilité classique consiste en 5..., é6 ; 6. Cç3, Fé7 ; 7.. d4, çxd4 ; 8. Dxd4. Le double fianchetto des Noirs qui connaît une grande vogue depuis trois ans est pratiqué par les plus grands maîtres dont Andersson, Polugaievsky et par Kasparov au cours de son match de 1984 contre Karpov.

ç) Ou 6. b3, Fg7 ; 7. Fb2, 0-0 ; 8. é3 ou 8. Cç3.

d) On reprend généralement du C. La suite de la treizième partie du match de 1984 entre Karpov et Kasparov fut : 8. Cxd4, Fxg2 ; 9. Rxg2, 0-0 ; 10. é4, Dç7 ; 11. b3, Cxé4 ; 12. Cxé4, Dé5 ; 13. Df3, Dxd4 ; 14. Fa3, Cç6 ; 15. Ta-d1, Dé5 ; 16. Txd7, Da5 ; 17. Fxé7, Cé5 ; 18. Dd1!.

é) Laissant la colonne d à la T-D.

f) En adoptant le double fianchetto, les Blancs obtiennent un avantage spatial considérable. Il est clair qu'après Fb2 les grandes diagonales sont neutralisées alors que subsiste la domination par les Blancs de la colonne d.

g) D'où cette tentative de réfutation de la construction des Blancs et de réduction de la tension après 12. Dxé4, Fxç3.

h) Mais les Blancs ne l'entendent pas ainsi et sacrifient avec beaucoup d'élégance la qualité.

i) 13..., Fé5 ne sert à rien : 14. Cxé5, Cxé5 ; 15. Cxd6+, éxd6 ; 16. Txd6, Dé7 ; 17. Td5, Dxa3 ; 18. Dxé5+ ou encore 16..., Cd7 ; 17. Fxb7, Tç7 ; 18. Dé3+.

j) Ou 14..., Cé5 ; 15. Cxd6+, éxd6 ; 16. Fxb7. Les Noirs mettent leur R à l'abri.

k) La pointe superbe qui démontre la justesse du sacrifice de qualité et fait apparaître la vulnérabilité du R noir.

l) Il n'y a pas d'autre défense. Si 15..., Té8 ; 16. Ch-g5, etc.

m) L'ultime aspect de la combinaison où surgit la menace imparable 19. Dh7+, Rf8 ; 20. Cé6+!, Fxé6 ; 21. Fxé6.

n) Les Blancs attendaient la suite 18..., Cé5 ; 19. Dh7+, Rf8 ; 20. Cé6+, fxé6 ; 21. Fxé6, Cf7 ; 22. Fb2!, abandon. Le coup du texte perd la D et la partie. A noter que la défense 18..., é6 est insuffisante : 19. Txd6, Df6 (ou 19..., Dé7 ; 20. Dh7+, Rf8 ; 21. Td7+, Dxa3 ; 22. Txf7 mat) ; 20. Dh7+, Rf8 ; 21. Txé6+, Cé7 ; 22. Txf6, Fxf6 ; 23. Dxf7 mat.

o) Refusant le mat qui suit 19..., fxé6 ; 20. Fxé6.

p) Essayant encore d'attirer le C noir sur é5.

q) Les Noirs abandonnèrent dix coups plus tard.

r) Alors que 30. Cç4 pare la menace et semble fort, les Blancs s'engagent dans une combinaison qui est loin d'être évidente et qui repose entièrement sur le contrôle par D et C de la grande diagonale a1-h8. Son exploitation vaut bien le sacrifice d'une qualité.

s) Ni l'une ni l'autre T. Si 31..., Cxç1 ; 32. Dç3+, Té5 (ou 32..., Rf8 ; 33. Dxç1!) ; 33. Txç1 et si 31..., Cxé1 ; 32. Dç3+, Té5 (ou 32..., Rf8 ; 33. Txé1) ; 33. Txé1. Maintenant les Noirs menacent les deux T et le Fb3.

t) Une des plus belles estocades de l'année que cette offre silencieuse d'une quatrième pièce !

u) Si 32..., Rxf6 ; 33. Txé8, Txb3 ; 34. Dxh6!

v) Si 33..., Cxé1 ou 33..., Txb3 ; 34. Cé8+ gagnant la D.

w) Si 34..., Rg5 : 35. h4+.

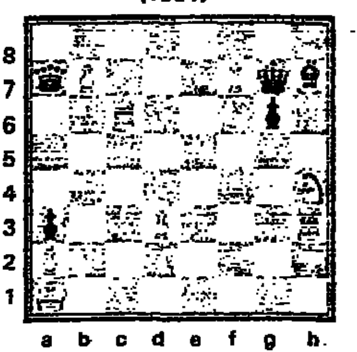
x) La seule défaite du champion du monde qui remporta d'ailleurs aisément le match par six point à deux.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1158
V. Kovalevsky, 1937
(Blancs : Rd2, Ff3, Ph6. Noirs : Rb1, Ta1, Pa3, b2, g5, h7.)

1. Fé4+, Ra2 ; 2. Fd5+, Rb1 ; 3. Fg8!, Ta2 ; 4. Fxh7+, Ra1 ; 5. Fb1!, Rxb1 (si 5..., g4 ; 6. h7, g3 ; 7. h8=D, g2 ; 8. Dg8!, Rxb1 ; 9. Dxg2, Ta1 ; 10. Dg8! ou 9..., Ra1 ; 10. Dg7!) ; 6. h7, Ra1 ; 7. h8=D, g4 ; 8. Dé4! et les Noirs sont en zugzwang, g3 ; 9. Ré2, g2 ; 10. Rf2, g1=D+ ; 11. Rxg1, Rb1 ; 12. Dd1 mat.

ÉTUDE

R. ATCHUROV
(1951)



BLANCS (8) : Ra1, Tç6 et h3, Ch4, Pa2, b7, d3, f7.
NOIRS (5) : Rg7, Da7, Fh7, Pa3, g6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

N° 1157

La corde raide de Sao-Paulo

Ce chelem du championnat du monde de Sao-Paulo a sans doute été publié dans la plupart des chroniques car la réussite du contrat est aussi brillante que miraculeuse. Elle a en tout cas contribué à la victoire finale des Américains.

	♠ A D 9 8 4 ♡ A 10 6 5 ♢ A D ♣ A 7	
♠ V 10 6 5 ♡ V 9 ♢ V 7 5 ♣ R D 10 6	N O E S	♠ R 7 3 2 ♡ 8 7 4 3 ♢ 10 8 3 ♣ 4 2
	♠ – ♡ R D 2 ♢ R 9 6 4 2 ♣ V 9 8 5 3	

Après treize enchères, qui ont débuté par une ouverture de 1 Trèfle fort et artificiel, Hammam et Wolff ont atterri à un horrible chelem. Mais sur l'entame d'atout d'Ouest (qui pensait que Nord avait *un singleton* à Trèfle), Wolff, en Sud, a gagné SIX CARREAUX contre toute défense. *Comment a-t-il joué ?*

Réponse :

Après avoir pris l'entame avec la Dame de Carreau, il a coupé le premier Pique, puis il est remonté au mort à l'atout pour *couper un deuxième Pique*. Il a ensuite joué le Roi de Carreau et a tiré Roi et Dame de Cœur (et il a vu tomber le Valet de Cœur), puis il a joué les deux autres Cœurs maîtres, l'As de Pique et il a continué Pique. Le Roi de Pique apparut et *le cinquième Pique affranchi* procura la douzième levée...

La donne a coûté 10 IMPS aux Autrichiens car ils s'étaient sagement contentés d'une manche *à l'autre table.*

Remarque :

Le contrat le plus raisonnable est 3 SA. Si Nord ouvre de 1 Pique, Sud doit répondre 1 SA (malgré sa chicane) et on aboutira à 3 SA. En revanche, si Nord ouvre de 2 Piques ou même de 2 SA (des ouvertures qui ne sont pas totalement exclues), il sera plus difficile de s'arrêter à 3 SA...

Le chelem de Bucarest

Depuis quelque temps, la Roumanie ne participe plus aux grands championnats internationaux, mais le bridge dans ce pays a toujours été d'un bon niveau comme le prouve cette donne jouée, en 1982, dans un tournoi à Bucarest par un jeune joueur.

	♠ A 9 2 ♡ D 8 5 ♢ 10 9 3 ♣ A R 10 5	
♠ 10 7 4 3 ♡ 6 4 2 ♢ V 5 ♣ 6 4 3 2	N O E S	♠ R 6 ♡ 7 ♢ A 8 7 6 4 ♣ D V 9 8 7
	♠ D V 8 5 ♡ A R V 10 9 3 ♢ R D 2 ♣ ---	

Ann. : E. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Raco	Y...	Serbeau
–	–	2 SA	3 ♡
passe	4 ♣	passe	4 ♢
passe	4 SA	passe	6 ♣
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant cru bon d'entamer le Valet de Carreau, Est a pris avec l'As et Sud a débloqué la Dame de Carreau (pour pouvoir utiliser la reprise du 10 de Carreau). Est ayant rejoué Carreau, *comment Serbeau, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture conventionnelle de « 2 SA » indiquait (comme la surenchère de « 2 SA ») un bicolore de mineures. En principe elle nécessite une douzaine de points d'honneurs, mais non vulnérable ; on comprend qu'Ouest ait voulu utiliser son gadget pour barrer les adversaires.

Sur « 2 SA », Sud aurait pu faire un contre d'appel, mais, en disant « 3 Cœurs », il montrait un beau jeu avec une couleur très solide, et Nord a bien compris la situation puisqu'il est allé au chelem en utilisant des cue bids « par inférence », puis un Blackwood sur lequel Sud a répondu « 6 Trèfles » pour indiquer un As et une chicane. Note : le partenaire de Lou Serbeau était le Roumain Vladimir Racovicaenu qui a publié la donne.

PHILIPPE BRUGNON.

---

dames

N° 267

Par triple opposition

Match URSS-Pays-Bas, juin 1985 (Leningrad)
Blancs : J. H. Stokkel (Pays-Bas)
Noirs : Valneris (URSS)
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29 18-23	26. 29x20 14x25
2. 29x18 13x22	27. 40-34 19-23(m)
3. 31-26(a) 12-18	28. 45-40(n) 13-19(o)
4. 36-31 7-12	29. 34-30!(p) 25x45
5. 32-27 9-13(b)	30. 33-29 23x34
6. 38-33 1-7	31. 32-28 22x33
7. 41-36!(c) 19-23(d)	32. 38x40 45x34
8. 42-38 14-19	33. 27-21 16x27
9. 34-29 23x34	34. 31x4!(q) 8-13(r)
10. 39x30(e) 19-23(f)	35. 4x40 19-23
11. 47-42 10-14	36. 48x18 12x23(s)
12. 46-41 4-9	37. 37-32 17-21(t)
13. 30-25 14-19	38. 26x17 11x22
14. 25x14 19x10(g)	39. 43-38 7-12
15. 35-30 10-14	40. 49-43(u) 22-28
16. 30-25 14-20(h)	41. 42-37 15-20
17. 23x14 9x20	42. 43-39! 6-11
18. 33-29!(i) 23x34	43. 38-33!(v) 12-17
19. 40x29 13-19	44. 33x22 17x28
20. 37-32!(j) 8-13	45. 36-31 28-24
21. 41-37 3-9(k)	46. 31-26 11-16(w)
22. 43-39 5-10	47. 50-45 24-29
23. 39-33 10-14(l)	48. 37-31(x) 28x37
24. 48-43 2-8	49. 31x42 23-28
25. 44-40 20-24	50. 45-40!(y) abandon(z)

NOTES

a) L'une des continuations usuelles depuis quelques années. Relativement rare, en revanche, est 3. 34-29, dont les conséquences, encore mal connues, apportent fréquemment des instants d'intenses réjouissances comme dans la partie Altsjoel-Brochunova du championnat féminin d'URSS, 1981 (*le Monde* du 10 octobre 1981) : 3. ... (12-18) ; 4. 38-33 (7-12) ; 5. 40-34 (1-7) ; 6. 45-40 (9-13) ; 7. 50-45 (4-9) ; 8. 43-38 (19-23) ; 9. 35-30 (14-19) ; 10. 40-35 (17-21) ; 11. 31-26! (21-27)! ; 12. 32x21 (16x27) ; 13. 48-43! (9-14) ; 14. 30-25 (19-24) ; 15. 37-31 (11-17) ; 16. 41-37 (6-11)!! ; 17. 46-41 (24-30)! [la conductrice des Noirs a décelé l'élégante combinaison gagnante en sept temps] ; 18. 35x24 (27-32)! ; 19. 37x19 (14x23) ; 20. 25x14 (10x30) ; 21. 34x25 (23x34) ; 22. 39x30 (22-27) ; 23. 31x22 (17x46)!, dame et +.

b) La championne du monde, 1984, Helena Altchoul (URSS), joua, contre O. Lévina, dans la septième partie du *match pour ce titre 5. ... (19-23) ; 6. 41-*36 (14-19) ; 7. 34-29 (23x34) ; 8. 39x30 (19-23) ; 9. 38-33 (8-13) ; 10. 46-41 (10-14) ; 11. 30-25 (14-19) ; 12. (35x24 (9x20) ; 13. 44-39 (5-10) ; 14. 35-30 (20-25) ; 15. 42-38 (25x34) ; 16. 40x29 (23x34) ; 17. 39x30 (10-14) ; 18. 30-25 (19-23), etc.

c) Enchaînement du baron (pions à 26, 27, 31 et 36).

d) A ce stade du combat, il est encore facile de limiter les effets de cet enchaînement par l'occupation de la case centrale 23.

e) Si 10. 40x29 (20-24) ; 11. 29x20 (15x24), puis nouvelle occupation de la case 23.

f) Nécessité absolue de contrôler la case 23, sinon l'enchaînement du baron crée une gêne de plus en plus lourde au stade ultérieur du milieu de partie.

g) Ces quatorze premiers coups justes représentent déjà des centaines d'heures d'étude dans les laboratoires soviétiques et dans les salles closes néerlandaises.

h) Cet échange suscite actuellement bien des controverses chez les experts.

i) Il est clair que les Blancs prennent là le premier avantage réel en ayant délogé les Noirs de la case 23 dans la position d'enchaînement du baron.

j) La même précision interdisant 20... (20-24) ; 21. 29x20 (15x24) ; 22. 32-28 (22x33) ; 23. 38x20, +1.

k) Si 21. ... (19-23), les Blancs disposent de solides réserves pour venir à 40 et reprendre le contrôle de la case 29.

l) Différant l'occupation de la case 23, les Noirs envisagent de déloger les Blancs de la case 29.

m) Après avoir surmonté tous les obstacles, tous les dangers, cet objectif intermédiaire de contrôle de la case 23, dans ce milieu de partie, est atteint.

n) L'instant d'un tenté de faute.

o) Soûlé de tensions, de dangers, subissant le combat, les Noirs livrent une combinaison relativement simple.

p) L'enfance de l'art pour le GMI néerlandais.

q) La dame fait barrage aux six fantassins de l'aile droite des Noirs.

r) En désespoir de cause.

s) La dame est prise, mais B+1, avantage numérique qui apparaît comme l'une des lointaines conséquences du maintien de la position d'enchaînement du baron.

t) Les Noirs s'efforcent d'atténuer les effets de leur infériorité numérique par un gain de temps.

u) Nouvelle menace par 32-28.

v) Travail d'usure.

w) Surprenant. 46. ... (11-17) n'était-il pas meilleur ?

x) L'ultime travail d'usure.

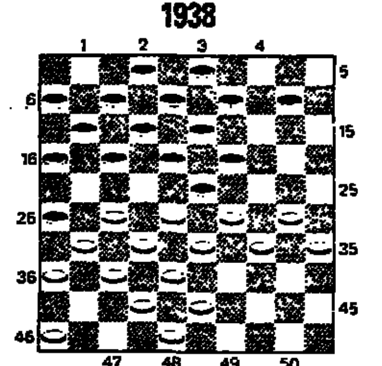
y) Belle finesse finale.

z) Car si (29-33) ; 39-34 (28-32) ; 34-29 (33x24) ; 40-34, + par triple opposition !

● SOLUTION (assez complexe) : 27-22! (18x27) 29x18 (13x22*) 32x21 (16x27) 37-32! (26x37) 32x21 (17x26) 28x17 (11x22 ou 12x21) 42x31 (26x37) 38-32! (37x39) 30-25 (39x30) 35x15!, etc., + par passage à dame.

PROBLEME

G. ABRIBAT
1938



Les Blancs jouent et gagnent.

JEAN CHAZE.

● Pour obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

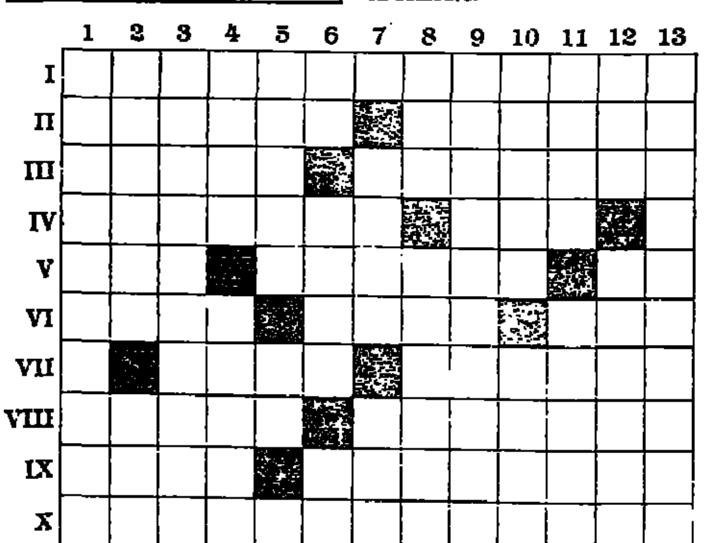
A leur demande seront également joints gracieusement deux opuscules conçus pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation.

MOTS CROISÉS

N° 388

Horizontalement

I. Concernent les pouvoirs, les télécommunications, les arbres, etc. – II. Il va tout dévorer. Fret. – III. Il se rit de dieu ou diable. C'est peut-être comme cela qu'il en rit. – IV. On y croit à raison. Juste une miette. – V. Monnaie. On y croit à tort. Dénonciateur. – VI. C'est bien d'en avoir pour autrui. Etre à l'écoute. Pronom. – VII. Servis, en un sens. Ils ont droit à la couronne. – VIII. Fatiguent. La cerise plutôt que la dame. – IX. Met et est mis – parfois – sous les verrous. Il est assez pour. – X. Mettent le feu en sa demeure.



Verticalement

1. Elle a un travail régulier et tranquille ou alors... gare ! – 2. Avancera à la force du poignet. C'était à l'abri en Suisse. – 3. On les aime. – 4. Voit, ou ne voit pas, le jour. Fait des observations. – 5. Cachet. Pour tous les jours de l'an. – 6. Pronom. De même. Moins que peu. – 7. Pas la peine de lui faire les cornes. Dans le creux de la main. – 8. Pour prendre l'eau ou pour sauver, par exemple, les poissons. C'est loin d'être une bonne place. – 9. Ils ont leur façon de faire une cour. – 10. Donne tous les chiffres. Fuis dans un grand affolement. – 11. Japonaise. Reflète. – 12. Bien, espérons-le. C'est un gros poisson. – 13. Encastrent.

SOLUTION DU N° 387

Horizontalement

I. Au gui l'an neuf. – II. Inavoué. Apre. – III. Dira. Iranien. – IV. Etalèrent. TO. – V. Menèrent. Cru. – VI. Est. Titrai. – VII. Idem. Troll. – VIII. Ocres. Chou. – IX. Iles. Bleutée. – X. Ranimais. Est. – XI. Entraîneuses.

Verticalement

1. Aide-mémoire. – 2. Unités. Clan. – 3. Garantirent. – 4. Uvale. Désir. – 5. Io. Erres. Ma. – 6. Luire. Bai. – 7. Aèrent. Clin. – 8. Antithèse. – 9. Nant. Trou. – 10. Epi. Croûtes. – 11. Urétral. ESE. – 12. Fenouillets.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

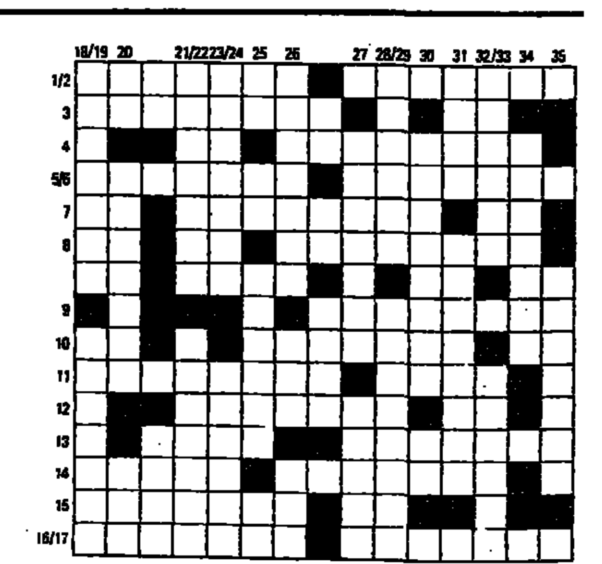
N° 388

Horizontalement

1. CEIIMMS. – 2. EOPPRST. – 3. AEEINNUV. – 4. BELRTUUU. – 5. EEENORV. – 6. EEFILNO (+1). – 7. EEGLSSTU. – 8. EEEILNOT. – 9. DEEEMNTZ. – 10. ARSSTUU (+1). – 11. DEEENRUV (+1). – 12. AHOPSSU. – 13. EILLLTU. – 14. EEEHRSS. – 15. AEINRRU (+3). – 16. AEERTTU. – 17. CEEHRSU (+1).

Verticalement

18. EEINRT. – 19. AELPRRT (+1). – 20. EENQUUU. – 21. EGINORV. – 22. DEEINPT. – 23. AERSUUV. – 24. ELOUUV. – 25. AERRSU (+3). – 26. EEEENTT. – 27. BEEOSTT (+1). – 28. LLORTU. – 29. ACEHIMST (+2). – 30. EEILNRSU. – 31. EEILLLNT. – 32. EINPRU (+2). – 33. EEISST (+1). – 34. EEEIMNS. – 35. AEELORZ.



SOLUTION DU N° 387

Horizontalement

1. INFIDELE. – 2. ENRAGE (RANGEE, EGRENA, GENERA). – 3. NEURONE. – 4. RIGIDES (DIRIGES). – 5. IDIOTIES. – 6. GINSENG, racine du panax. – 7. RANCOEUR (ENCOURRA). – 8. SCEPTRE (SPECTRE, RESPECT). – 9. ABATTE. – 10. CONCLU. – 11. AERIEN (ANIERE, ANERIE, ENRAIE, RAINEE). – 12. CONSULTA (COULANTS, CONSULAT). – 13. CERAME (CRAMEE, CAREME, ECREMA, MACERE). – 14. TIBIAS (BISAIT). – 15. TIEDIE. – 16. RIDELLE.

Verticalement

17. INSOUMIS. – 18. COLVERT. – 19. FUMIGENE. – 20. NIERAI (RENIAI). – 21. IRIDIEE. – 22. ACETATE. – 23. INSTABLE (BALISENT). – 24. NAUSEE (AUNEES). – 25. LENTEUR (ELURENT). – 26. ASTICOTE. – 27. REGENCE. – 28. ANOBLI. – 29. COPTES. – 30. ROITELET. – 31. RUBANE. – 32. AUDITEUR. – 33. REPETA (PATERE, PETERA, ARPETE, APRETE, APTERE, EPATER, RETAPE). – 34. EUSSES. 35. UNANIME.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

TELEVISION

Une chronique folle autour du pâté pur porc...

... ou la « philosophie charcutière » selon L'Hote et Chouchan.

FABRIQUER du bon saucisson n'est pas si facile qu'on le croit. Le sujet n'a rien de trivial. Du moins tel que le présentent Jean L'Hote et Gérard Chouchan dans *la Guerre du cochon*, un feuilleton contant les joies et les peines d'un charcutier breton, poète fervent du jambon de qualité, mystique du pâté 100 % « pur porc ». Une chronique centrée sur une petite entreprise familiale de salaison, sorte de microcosme où tout est prétexte, pour les auteurs, à brosser un tableau de mœurs ironique sur la transformation des mentalités qu'entraîne la vie moderne, dévorante.

On y retrouve ce ton *« à mi-chemin entre le comique et le tragique »* qu'affectionnait tant Jean L'Hote, cet écrivain-scénariste-réalisateur disparu en avril 1985, et dont c'est ici le dernier texte écrit pour la télévision (Chouchan l'a en partie réalisé après la mort de son coscénariste). Il ne dénonce pas. Il griffe au passage. Tout le monde a ses raisons. Personne n'a vraiment tort. Au téléspectateur d'en tirer sa propre réflexion, sinon une philosophie. Comme l'y incitait déjà *le Diable dans le bénitier*, l'ultime téléfilm réalisé par Jean L'Hote, contre lequel se sont « indignés » plusieurs milliers de catholiques des milieux traditionalistes... avant même de l'avoir vu.



C. FISTER/TF 1

La Guerre du cochon avec Bernard Fresson.

C'est à travers le burlesque, voire la bouffonnerie, que Gérard Chouchan, soucieux de respecter l'« univers » de son ami, a réalisé *la Guerre du cochon* : *« Il voulait dépasser l'esprit naturaliste*, nous dit Gérard Chouchan, *et pousser les choses jusqu'à l'absurde. La question, pour moi, était d'aller jusqu'au bout avec lui. »* Comment ? En conduisant l'action dans un tourbillon pour que ressorte de façon plus aiguë *« le côté monde à l'envers qui nous avait tous deux séduits au départ. »* La première scène, où le héros Jean Le Rouzic (Bernard Fresson, à la fois extraordinairement solide et fragile) assiste béat à son propre enterrement, met d'emblée dans l'ambiance.

La musique aussi, dont le rythme militaire, jaillissant du ventre de bombardes et de binious, ponctue une succession de situations cocasses. Celle de la bénédiction par le curé local d'un cercueil bourré de boîtes de pâtés et de saucissons, que pleure hypocritement la famille. Cercueil superbe qui trône à l'usine même, au pied de l'énorme malaxeuse où Julien Le Rouzic est mort haché menu par accident, du moins le fait-il croire. De rebondissement en rebondissement (parfois cousus de fil blanc), on découvre les protagonistes : Pierre Doris, en Tonton Guernon, héritier de la tradition Le Rouzic, est tour à tour désopilant, émouvant ; Jeanne Goupil, en Juliette, la secrétaire et la maîtresse de Julien, pétille de malice et d'un bon sens bien de chez nous.

« Je n'ai pas voulu ridiculiser les gens, dit Gérard Chouchan, *mais révéler une folie qui existe réellement dans le monde, et le faire à travers une philosophie charcutière. »* Le cochon et son élevage en sont les ingrédients symboliques. *« J'ai simplement tiré le fil et toute la folie a suivi. »* C'est le premier film d'humour noir de Chouchan, qui voudrait continuer dans cette voie, car, *« derrière l'humour*, dit-il, *il y a quelque chose de si dur qu'il faut apprendre à en rire pour l'appréhender raisonnablement. »* Une manière, aussi, de parler de situations tragiques sans que les gens s'en détournent ou s'en lassent. *« L'agression n'engendre pas forcément la réflexion. »*

ANITA RIND.

● Série : *la Guerre du cochon*, les mercredi 15, 22 et 29 janvier, 20 h 35, TF 1.

« L'Archipel Aquitaine » : un art de vivre

« *UN provincial regarde la province.* » On pourrait qualifier ainsi la minitrilogie réalisée par Jean-Claude Bringuier intitulée *l'Archipel Aquitaine*. Mais un provincial qui réside à Paris, qui a beaucoup voyagé, pas tant dans l'espace qu'au fil des idées et des découvertes, et qui, tel du Bellay, revient au point de départ. Pas exactement son Languedoc natal, plus à l'ouest, un Sud-Ouest dont il nous incite à partager, en trois petites heures, le paysage et la civilisation.

Le premier volet, « *Des eaux mêlées* », est un simple constat de bonheur, purement contemplatif. Pris au piège, assisté par un opérateur de grand talent, le cinéaste affirme une fois pour toutes l'harmonie du monde, ne parle de palombes (qu'on traque perfidement) que pour dire le plaisir du leurre, du jeu de cache-cache à quelques-uns.

Le film acquiert brusquement son ampleur — sa dimension lyrique — avec *la seconde partie*, « *les Rêves et les Jeux* ». Morceau de bravoure que celui où un fana du ballon ovale conte sa passion avec une envolée quasi proustienne ! Jean-Claude Bringuier excelle à créer le climat de confiance absolue sans lequel un être n'oserait totalement se confier. Un remarquable montage sur le jeu de rugby, la couleur des maillots, la grandeur des mouvements illustre cette séquence digne du plus grand Renoir.

Le dernier volet, « les Gascons », reprend le rythme apaisé de l'ouverture. Un homme des bois nous parle de la forêt landaise, c'est le printemps. Le philosophe Michel Serres, natif d'Agen, évoque le « caractère » gascon. Une certaine Marie-Claude, propriétaire de restaurant, célèbre la cuisine gasconne. Ses confidences résument tout un art de vivre. C'est fabuleux.

Une pierre blanche dans le paysage français actuel, cinéma et télévision réunis, plutôt aride.

LOUIS MARCORELLES.

● *L'Archipel Aquitaine*, les dimanches 12, 19 et 26 janvier, 20 h 35, FR 3.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 12 JANVIER

Le Grand Carnaval ■

Film français d'Alexandre Arcady (1983), avec P. Noiret, R. Hanin, F. Gélin, J.-P. Bacri, M. Méril, R. Berry.
TF 1, 20 h 35 (130 mn).

En 1942, le maire et le cafetier d'une bourgade d'Algérie française accueillent les Américains libérateurs. Scènes pittoresques, folklore pied-noir et aussi vérité humaine de personnages fort bien interprétés.

La Tête d'un homme ■■

Film français de Julien Duvivier (1932), avec H. Baur, Inkijinoff, G. Jacquet, G. Manès, A. Rignault (N.).
FR3, 22 h 30 (90 mn).

Le commissaire Maigret démonte le mécanisme d'un « crime parfait » commis par un Tchèque émigré, intellectuel dans la misère, orgueilleux, défiant la société. L'atmosphère Simenon à Montparnasse admirablement recréée. Un face-à-face dostoïevskien. Maîtrise de Duvivier dans la mise en scène, les ambiances sonores.

LUNDI 13 JANVIER

La Soupe aux choux

Film français de Jean Girault (1981), avec L. de Funès, J. Carmet, J. Villeret, C. Dejoux, C. Gensac.
TF1, 20 h 35 (95 mn).

Un extraterrestre atterrit chez deux vieux paysans du Bourbonnais. Cette soupe aux choux n'est qu'un brouet nauséabond, une farce grossière. On en est triste pour les acteurs.

Le Point de non-retour ■

Film américain de John Boorman (1967), avec L. Marvin, A. Dickinson, K. Wynn, G. O'Connor, L. Bochner.
FR3, 16 h 05 (90 mn).

Un truand veut se venger d'un ancien complice qui a tenté de le tuer, lui a pris sa femme et l'argent qu'ils avaient volé ensemble. D'une intrigue criminelle passant par le pénitencier désaffecté d'Alcatraz, Boorman a fait un cauchemar de mystère et de violence.

Les Aventuriers ■

Film français de Robert Enrico (1966), avec A. Delon, L. Ventura, J. Shimkus, S. Reggiani, P. Crauchet.
FR3, 20 h 35 (110 mn).

Deux hommes et une femme, qui ont échoué dans leurs entreprises en France, partent à la recherche d'un trésor englouti au large des côtes du Congo. L'amitié, les aventures et le désenchantement d'idéalistes invétérés. Le ton est original, les acteurs portent une certaine nostalgie.

MARDI 14 JANVIER

Les Aventures de Rabbi Jacob ■■

Film français de Gérard Oury (1973), avec L. de Funès, G. Giraud, S. Delair, M. Dalio, R. Montagnani.
A2, 20 h 35 (95 mn).

Un industriel qui a sauvé, malgré lui, la vie d'un leader arabe est, ensuite, pris pour le parent new-yorkais d'une famille juive de Paris. L'équipée de Louis de Funès (qui ne fut jamais aussi génial !) fait apparaître une satire des préjugés racistes et xénophobes de la société française. Le meilleur film de Gérard Oury, par l'alliance du burlesque et de la réflexion morale.

King Kong ■

Film américain de John Guillermin (1976), avec J. Bridges, J. Lange, C. Grodin, J. Randolp, R. Aubernojois.
FR 3, 20 h 35 (130 mn).

Les membres d'une expédition scientifique abordent sur une île où règne un gorille géant auquel les indigènes offrent une jeune femme en sacrifice. Ne pas chercher l'onirisme, le surréalisme, l'érotisme et l'irremplaçable version de 1933. Mais les effets spéciaux sont du grand spectacle, et Jessica Lange trouble, émeut.

JEUDI 16 JANVIER

Les Sous-Doués

Film français de Claude Zidi (1980), avec M. Pacôme, D. Auteuil, H. Deschamps, T. Marshall, R. Bussières.
A 2, 20 h 35 (90 mn).

Des cancres, garçons et filles, placés dans une boîte à bachot, pratiquent la farce et le canular. Démagogie anti-adultes, anti-études. Ce film mérite la palme de la débilité.

VENDREDI 17 JANVIER

Duel au soleil ■■

Film américain de King Vidor (1946), avec J. Jones, G. Peck, J. Cotten, L. Barrymore, L. Gish (v.o. sous-titrée).
A 2, 22 h 55 (125 mn).

Une métisse, élevée dans une grande ville texane, se trouve partagée entre deux frères, l'un honnête homme, l'autre devenu un bandit. Ce western baroque doit autant à son producteur, David O. Selznick, qu'au réalisateur, King Vidor, remplacé, d'ailleurs, avant la fin du tournage. Le spectacle est superbe. Jennifer Jones fascine par sa passion, son caractère indomptable, son érotisme.

Samedi
11 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.45 RFE : Le temps de vivre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9.45), nouvelle émission présentée par Denise Fabre ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances (diff. le 8 janvier) ; 11.00 Haut-de-gammes, magazine de la musique en simultané avec France-Musique ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 La séquence du spectateur.
14.20 Série : Matt Houston.
15.10 Dessin animé : Astro le petit robot.
15.40 Tiercé en direct de Vincennes.
15.50 Temps X, magazine de la science-fiction.
16.45 Série : Marie-Pervenche (redif.).
17.50 Trente millions d'amis.
18.20 La Route bleue, magazine de la route.
18.25 Auto-moto.
18.55 D'accord, pas d'accord (INC).
Handicapés : quel recours ?
19.00 Les trois premières minutes.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Julien Fontanes magistrat.
Scénario J. Cosmos, réal. J.-P. Decourt. Avec J. Morel, A. Falcon, D. Russo.
Désavoué par la hiérarchie, Fontanes prend en main les négociations avec un jeune terroriste qui utilise le haut responsable au ministère de la justice comme monnaie d'échange contre sa propre liberté et celle de son jeune frère.
22.15 Droit de réponse : Les enfants de Pétain.
Emission de Michel Polac.
Avec Mme M.-C. Mendès France, veuve de Pierre Mendès France, C. Rimbaud, historienne, F. Lehideux, ancien ministre du gouvernement de Vichy, L. de Hoyos, journaliste à TF1, M. Berges, historien, S. Combret, ancien résistant FTP, membre du Conseil national de l'ANACR, A. Savary, compagnon de la Libération, ancien ministre de l'Education nationale, R. O'Paxton, historien américain de la France de Vichy, G. Tillion, ethnologue et résistante, Me Pelletier, ancien ministre.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Série : Les Incorruptibles.

ANTENNE 2

10.40 Journal des sourds et des malentendants.
11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1934.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cosmos 1999.
14.15 Récré A2.
Les mondes engloutis ; Téléchat.
14.50 Les jeux du stade.
Volley-ball : France-Cuba ; Ski de fond ; Rallye Paris-Dakar ; Judo : tournoi de Paris.
17.00 Les carnets de l'aventure.
L'Incroyable rafiot.
18.00 Série : L'homme de fer.
18.50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : *Guy Bedos.*
Réal. A. Flederick.
« Ma plus belle histoire d'humour » : les meilleurs moments des vingt années de spectacle de Guy Bedos.
21.55 Série : Alfred Hitchcock présente.
« Evasion » : rediffusion d'une série dans laquelle le maître du suspense présente des énigmes réalisées par d'autres.
22.25 **Magazine : Les enfants du rock.** (et à 23 h 45)
Spécial hard rock ; Les Scorpions autour du monde ; à 0 h, le concert de minuit : Iron Maiden, derrière le Rideau de fer ; à 1 h, les clips.
23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.30 Les pieds sur terre : élevage ovin ; 13.15 Connexions. *Emission de l'ANPE et l'ONISEP* ; 14.00 Le grand écran de l'industrie ; 15.35 Métiers d'avenir : *Vous avez dit concepteur médiatique.*
16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
17.30 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 18.55, où l'on verra sur tout le réseau un dessin animé : la Panthère rose ; *et à 19.55,* les recettes de Gil et Julie.
20.05 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années, sans oublier la nouveauté 86 : Davy Crockett, le roi des trappeurs.



21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
Enfin, Amanda apprend qu'elle est la fille de Blake : un nouveau suspens...
23.05 Musiclub.
Quintette en do majeur, *de Mozart, interprété par le Streich Quintet Mozarteum de Salzbourg.*

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *Rio Conchos*, film de G. Douglas, ou *Danger diabolique*, film de M. Bava ; 22 h 40, Variétés : Récital Richard Gotainer.
● TMC, 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, Mini-série : Prête-moi ta vie ; 23 h 5, Monte-Carlo zoom ; 23 h 25, Sky trax.
● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, Télé-suite : Les jeux de l'été ; 22 h 5, Jeu : Le mot de la fin.
● TSR, 20 h 5, Feuilleton : Maguy ; 20 h 40, Le polar du samedi soir : *Une paix royale*, film de M. O'Glor ; 22 h 30, Sports ; 23 h 30, Le film de minuit : *Laura*, de O. Preminger.

TÉLÉVISION

Dimanche
12 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France ; 9.00 *Emission islamique* ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe avec Mgr Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai ;
12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Les habits du dimanche.
15.05 Alice au pays des merveilles.
15.30 Sport dimanche. Judo, tournois de Paris (en direct) ; Tennis de table (*Europe-Asie, en différé*) ; tiercé à Vincennes.
16.40 Scoop à la une : avec Jean Marais.
17.30 Les animaux du monde. Au secours des orangs-outangs.
18.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 **Sept sur sept.**
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : M. Raymond Barre, ancien premier ministre, député du Rhône apparenté au groupe UDF à l'Assemblée nationale.
20.00 Journal.
20.35 **Le Grand Carnaval.**
Film d'Alexandre Arcady.
22.45 Sports dimanche soir.
Actualité sportive du week-end.
23.45 Journal.
0.00 C'est à lire.

ANTENNE 2

9.05 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du Tiercé ; 10.00 Récré A2 (Candy ; Bibifoc ; L'empire des cinq...) ; 11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Magnum.
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Série : Les cinq dernières minutes.
« Mort à la criée », réal. C. Loursais. Avec J. Debary, H. Marteau... Rediffusion d'une célèbre série policière. *Crime dans le milieu rochelais de la pêche. Le commissaire Cabrol se démène.*
18.30 Stade 2.
19.00 Feuilleton : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret. : la Colère de Maigret.
D'après Simenon, réal. A. Levent. (Redif.)
Le commissaire Maigret enquête dans une boîte de nuit de Pigalle, avec l'aide d'un nouvel inspecteur qui manque de subtilité.
22.05 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Michel de Grèce pour un tour d'horizon de l'actualité culturelle.
22.55 **Musiques au cœur : Kiri Te Kanawa.**
Magazine d'E. Ruggieri.
Après des extraits de films consacrés à Baryshnikov, Vladimir Horowitz et Barbara Hendricks, il y aura le portrait de la divine diva néo-zélandaise, qui interprète « La Violetta » de Scarlatti, « O del mio dolce ardor » de Gluck, « Bella mia fiamma » de Mozart, des mélodies de Duparc... Des extraits de son récital du 19 décembre dernier à l'Opéra Comique, et des images d'archives. Un délice.
23.40 Journal.
0.05 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Debout les enfants.
10.00 Mosaïque.
Trois familles (2 à 3 générations) livrent leurs paroles : paroles portugaises, maghrébines, africaines. Des plus anciens aux plus jeunes, les regards se croisent, parfois se rejoignent.
12.00 D'un soleil à l'autre.
13.00 Emissions régionales.
15.15 Emissions pour les jeunes.
17.30 Décibels.
Avec Big Audio Dynamite, Wooden Tops, Fixed up...
18.00 Culture clap.
Le magazine de la culture qui bouge, signé Daniel Populus.
18.30 Jeu : Documents secrets.
19.15 Emissions pour les jeunes.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 **Archipel Aquitaine : Des eaux mêlées.**
Réal. J.C. Bringuier.
(Lire notre article)
21.30 Aspects du court-métrage français.
Ultime refuge, de Luc Heripret ; Pair impair, de Carole Marquand.
21.55 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : la Tête d'un homme.**
Film de Julien Duvivier (cycle : Julien Duvivier).
0.00 Prélude à la nuit.
« Variations sur une chanson russe » d'A. Sikhra par Marielle Norman, harpe.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *les Ambitieux*, film d'Edward Dmytryk ; 21 h 40, Grand écran, actualité du cinéma.
- TMC, 20 h, Série : Madame et ses flics ; 21 h, Mini-série : Prête-moi ta vie ; 23 h 10, Forum RMC ; 23 h 35, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Jeu-variétés : L'esprit de famille ; 21 h 25, Télé-suite : *Les jeux de l'été.*
- TSR, 20 h, Série : Maître du jeu ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis... ; 21 h 50, Les grandes familles : le prince von Thurn und Taxis.

Lundi
13 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 La maison de TF1.
Tous les petits trucs qui améliorent le quotidien ; faire un pull-over, une soupe à l'oignon, poser un carrelage...
15.40 Téléfilm : Sophia Loren.
Deuxième partie d'après le livre de Sophia Loren et avec l'actrice. (Redif.)
La vie de cette célébrité italienne où se mêlent rêve, réalité, fiction et histoires autobiographiques.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Feuilleton : l'esprit de famille.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : la Vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Soupe aux choux.
Film de Jean Girault.
22.25 **Etoiles et toiles.**
Emission de F. Mitterrand et M. Jouando.
Au sommaire : Mayo (une interview du costumier de cinéma, illustrée d'extraits de films) ; Ciné lingerie masculine ; Jean-Louis Berthaud (un autre costumier, créateur des robes de Rita Hayworth *dans « Gilda » de* Charles Vidor).
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.35 RFE : Quand l'entreprise fait du cinéma.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.30 ANTIOPE ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : la France des mosquées ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
L'éducation en question : tel père, tel fils.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon.
Reprise du fameux feuilleton interrompu à la suite de l'accident de l'héroïne Chantal Nobel.
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
Latulu et Lireli ; Téléchat ; Cobra.
18.00 Anna et le Roi.
Reprise d'un feuilleton célèbre des années 60.
Avec Yul Brynner et Samantha Eggar.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Série : Nuits secrètes
de B. Hale (2e partie). Avec B. Armstrong, A. Dombasle... d'après le best-seller de Shirley Conran.
Une jeune femme, devenue une actrice célèbre après une vie mouvementée, recherche sa mère, pour se venger d'elle.
22.25 **Série : Pays d'octobre, choses vues dans le Mississippi.**
Réal. Bertrand Tavernier et Robert Parrish.
Deuxième volet : la religion. La petite ville d'Oxford a su garder ses traditions, notamment celles des chants religieux. Bertrand Tavernier et Robert Parrish en ont rapporté des exemples superbes, en montrant comment ces cérémonies religieuses ont influencé les leaders politiques noirs comme Martin Luther King ou Malcolm X.
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

11.00 Pour un regard, *émission sur l'optique* ; 13.30 A travers champs : le maïs.
16.00 Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions. Sauf à 16 h 5 où l'on verra sur tout le réseau le film de John Boorman le Point de non-retour ; *à 17 h 30* Actualité de jadis *et la mémoire aux images ; à 18 h 55* la Panthère rose ; *à 19 h 35*, Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 *Dessin animé* : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : les Aventuriers.**
Film de Robert Enrico (cycle : le cinéma français et ses stars).
22.30 Journal.
22.50 Série témoins : Albert Cohen.
De Danièle Delorme, réal. M. Soutter.
L'académicien Albert Cohen est interviewé par Irène Lichtenstein et Jean-Claude Moulin. Né en 1895, Albert Cohen est connu pour Belle du Seigneur, Paroles juives *(1921)*, Solal *(1930)*, Ezéchiel *(1933)*, Mangeclous *(1938)*, le Livre de ma mère *(1954)*, les Valeureux *(1969)*, O vous frères humains *(1972)* et ses Carnets *(1979)*.
23.45 Prélude à la nuit.
Trois mélodies de Richard Strauss par Jo-Ann Pickens, soprano, et Mary Dibben au piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, Série noire : *Adieu la vie*, film de M. Dugowson ; 22 h 35, Actualité du monde.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, Cinéma : *le Dernier Nabab*, d'E. Kazan ; 23 h 10, Sky trax.
- RTB, 20 h, *Ecran-témoin* : *Femmes de personne*, de C. Frank.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 5, Soirée québécoise : le Québec d'aujourd'hui ; 20 h 35, Variétés : Tiens ta langue, bonhomme ; 22 h, Téléfilm : Avec un grand A ; 22 h 55, Informations agricoles.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma : *la Maîtresse du lieutenant français*, film de K. Reisz ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi
14 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.30 RFE : Elf Aquitaine à la une ; 10.55 Le chemin des écoliers, du CNDP ; 11.15 ANTIOPE ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 Transcontinental, magazine des voyages.
Spécial festival du film « Grands Voyageurs » à Superdévoluy.
15.45 Reprise : Barbie (diff. le 7 janvier).
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : L'esprit de famille.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : la Vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF1 : Le commissaire Moulin, scénario et adapt. P. Andreota, réal. A. Dhenaut. Avec N. Benedetti, J. Berthier, G. Montagné... (redif.)
Le commissaire Moulin découvre, à la suite de l'assassinat du directeur d'une importante maison de couture, un étrange monde de conflits et de rivalités.
22.25 Série : Voyages intérieurs.
De D. Frischer, réal. M.-H. Rebois.
La psychanalyse, côté divan. Premier volet d'une série de trois sur et autour de la psychanalyse. Le pourquoi et le comment, le coût et l'utilité, etc. La parole est donnée ici aux analysés, ceux qui ont placé, pendant dix, quinze ans, leur énergie, leurs espoirs, dans cette enquête-quête de soi. Témoignages commentés jusqu'à l'excès.
23.20 Journal.
23.35 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (Padirac, rivière de la solitude) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Slogan, quand tu nous tiens.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon.
Des aveux... sous perfusion.
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; C'est chouette ; Super doc ; Latulu et Lireli ; Téléchat ; Les mondes engloutis.
18.00 Série : Anna et le Roi.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Cinéma : les Aventures de Rabbi Jacob.**
Film de Gérard Oury.
22.20 Mardi cinéma.
Avec Carole Bouquet, Guy Bedos, Robert Hossein, Christine Pascal.
23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.00, où l'on verra sur tout le réseau le feuilleton : l'Age en fleur ; *à 17.15* Dynastie ; *à 18.55* la Panthère rose ; *à 19.35* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : King Kong.**
Film de John Guillermin.
22.50 Journal.
23.20 Emissions régionales.
A chaque région son programme. Alsace : Focales et regards ; Aquitaine : Munich 1938 ou la fin d'une Europe ; Nord-Picardie : Procès et public ; Paris-Ile-de-France : Un portrait de Maurice Violette...
0.15 Prélude à la nuit.
Concert du MIDEM 85 : Air à variations, de L. Ducek, interprété par Alice Ader au piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Cinémania : *le Sang des autres*, film de C. Chabrol ; 22 h 30, *les Bidasses en folie*, film de C. Zidi.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, *Cinéma : Joe Kid*, de J. Sturges ; 22 h 50, Sky trax.
- RTB, 20 h, Contacts ; 20 h 5, *Billet de faveur* : le Féminin pluriel, de Pam Gems ; 21 h 45, Documentaire : Le Louvre, le plus grand musée du monde ; 23 h 10, Tribune économique et sociale.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Ciné-club de minuit : *La Femme tatouée*, film de Y. Takabayashi.
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 5, Champs magnétiques : La piste des gitans ; 22, Regards ; 22 h 45, Hockey sur glace.

Mercredi
15 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

07.30 RFE : Terre à la une ; **10.15 ANTIOPE 1 : 10.45 Salut les petits loups ; 11.45 La Une chez vous ; 12.05 Tournez... manège.**
13.00 Journal.
13.50 Vitamine (dessins animés, feuilletons, variétés...)
16.05 Série : *La petite maison dans la prairie.*
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : Billet doux.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : la vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.30 Loto sportif.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 **Série : la Guerre du cochon.**
Histoire de J. Lhote, réal. G. Chouchan. Avec B. Fresson, J. Goupil, P. Doris...
(Lire notre article.)
21.35 Série : Voyages intérieurs.
De D. Frischer.
La psychanalyse, côté divan. Deuxième partie de cette série qui garde le même principe : la parole donnée aux analysés. Même si certains ont eu des déceptions, tous ne regrettent pas cette aventure unique.
22.35 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de M. Cardoze.
Invitée : Madeleine Rebérioux, historienne. Au sommaire : l'enfance ordinaire de Gérard de Cortanze, par Viviane Jungfer ; Orsay 1986 : Le musée entre en gare.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.35 Sport : Tennis.
Tournoi des Masters, en direct de New-York.

ANTENNE 2

6.45 Télématin. **9.00** Récré A 2 (Heidi ; Le carnet de bord... ; Le monde selon Georges). **12.00** Journal et météo. **12.05** Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : la Vallée des peupliers.
14.00 Téléfilm : le retour des mystères de l'Ouest.
de B. Bowers, réal. B. Kennedy (Redif.)
15.35 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; les Poupies ; Clémentine ; Flip Bouc.
17.00 Magazine : Terre des bêtes.
Les animaux de nuit.
17.30 Super Platine.
Avec Zinno, Gold, Arcadia, Téléphone, Corey Hart, Benjamin Minimum.
18.00 Série : Anna et le roi.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.35 **Le grand échiquier.**
Emission de J. Chancel.
Julien Clerc, entouré de Brigitte Engerer, Frédéric Lodéon, Michel Boujenah, Renaud, Marc Lavoine... et d'autres, interprète quelques-unes de ses chansons. Que de chemin parcouru depuis « Hair » ! Le bel éphèbe a négocié le tournant de la trentaine avec brio !
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau : L'âge en fleur ; *à 17 h 30*-Fraggle rock ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 La Fête en France (s) : Bienvenidos, Benvidos, Bienvenue à Strasbourg.
Emission de variétés mensuelles des régions.
Pour fêter leur entrée dans la communauté économique européenne, l'Alsace accueille l'Espagne et le Portugal dans l'hémicycle du Parlement européen à Strasbourg pour une soirée de variétés internationales. Avec Sacha Distel, Mia Patterson, Ana Zanatti, Miguel Bose, le groupe Mecano, Linda de Suza... et des personnalités politiques : MM. Pierre Pflimlin et Marcelino Oréja.
21.40 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud. Spécial Salon nautique : vivre la mer au féminin.
Portraits de femmes, professionnelles de la mer ou des métiers liés au monde maritime ; A Auckland, hit-parade des skippers à l'arrivée de la Course autour du monde ; une visite et les nouveautés du Salon par des navigatrices.
22.25 Journal.
22.55 Comment se déberrasser de son patron.
Réal. M. Zinberg.
Un changement de programmation de dernière minute a supprimé l'émission « Cinéma sans visa ». Un épisode du feuilleton diffusé cet été la remplace. Curieux bouche-trou !
23.20 Prélude à la nuit.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Les routes du paradis ; 21 h, Cinéma : *Un caprice de Caroline chérie*, film de J. Devaivre ; 22 h 40, Moteurs (en Belgique), informations (en France).
- **TMC**, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, Téléfilm : China Rose ; 22 h 40, Sky trax.
- **RTB**, 20 h, Bizness, bizness, magazine économique ; *21 h, Série : Miami* Vice ; 21 h 45, Actualité cinématographique ; 21 h 55, Cargo de nuit, magazine des jeunes.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Caméra sports : Basket-ball, cyclisme et ski.
- **TSR**, 20 h 10, Télé scope ; 21 h 15, Roméo et Juliette sur glace ; 22 h 20, Le monde d'une voix : Un Faust des ondes.

Jeudi
16 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1 ; **11.45** La Une chez vous ; **12.00** Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 Reprise : les animaux du monde.
15.35 A cœur ou à raison.
A bout portant : Eddy Mitchell.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : Billet doux.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 L'enjeu.
Magazine économique et social de la rédaction de TF1, par F. de Closets, E. de la Taille, A. Weiller.
Au sommaire : l'Eldorado des nouvelles images ; La Villette, la naissance du futur ; les mousquetaires en Amérique ; l'art de se mettre à l'heure : la Swatch ; entreprises : les maladies mortelles.
21.50 Série Columbo : Une ville fatale.
Columbo est convaincu de la culpabilité de l'architecte Elliot Markham dans la mort de l'ancienne femme de Beau. (Redif.)
23.00 Journal.
23.15 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; **10.30** ANTIOPE ; **11.30** Les rendez-vous d'Antenne 2 ; **11.35** La télévision des téléspectateurs ; **12.00** Journal et météo ; **12.05** Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon.
Florence joue les Hersant !
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
Image imagine ; Mes mains ont la parole ; Le carnet de bord...
18.00 Série : Anna et le Roi.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma pour rire : les Sous-Doués.
Film de Claude Zidi.
22.10 Journal.
22.25 Sport : Tennis.
Tournoi des Masters, en direct de New-York (1/4 de finale).

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau le feuilleton l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Edgar le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les Jeux.
20.35 **Histoire d'un jour : le 16 janvier 1988.**
Les sondages : le vote tranquille. Emission de politique-fiction d'A. Beauchamps, R. Gicquel et P. Alfonsi.
Soudain, au journal télévisé, Roger Gicquel annonce : « Le suffrage universel est aboli : les élections seront remplacées par des sondages... » Les réactions de Mme Edith Cresson, *ministre du redéploiement industriel* et du commerce extérieur, de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, et d'André Frossard, *éditorialiste au Figaro.*
Deuxième partie : Annick Beauchamps annonce au journal télévisé *« un projet de loi gouvernemental interdisant la réalisation et la publication de tout sondage... ».* Réagissent « à chaud » à cette décision Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, M. François Deniau, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, et Jean-Marcel Bouguereau, rédacteur en chef de *Libération.*
22.10 Journal.
22.35 Bloc-notes de François Mauriac.
Arrestation de Ben Bella.
22.45 Millésime
Encyclopédie audiovisuelle du vin.
Les rubriques habituelles : votre cave, le portrait, le vin et l'argent, le terroir...
23.15 Prélude à la nuit.
Polonaise, *opus 61, de F. Chopin, par Aldo Ciccolini au piano.*

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Le petit docteur ; 21 h, Cinéma : *Black Sunday*, film de J. Frankenheimer ; 23 h 5, Actualité du monde.
- **TMC**, 20 h, Jeu : Cinénigmes (et à 20 h 50, 22 h 30) ; 20 h 25, Série : Max la menace ; 21 h, Cinéma : *Un couple pas ordinaire*, film de F. Maselli ; 23 h 20, Sky Trax.
- **RTB**, 20 h, Spécial Festival du film de Bruxelles ; 20 h 5, Autant savoir, magazine d'enquêtes sur la qualité de la vie ; 20 h 30, Cinéma ; 21 h 40, Cinémusic : rencontre avec Francis Lai ; 22 h 30, Emission politique : La pensée socialiste.
- **RTB - TÉLÉ 2**, 20 h, Collaboration ; 22 h 45, Basket-ball en direct de Forest national.
- **TSR**, *20 h 10, Temps présent : Les médecins se trompent aussi ; 21 h 15,* Série : Dynastie.

Vendredi
17 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.55 Le chemin des écoliers, du CNDP : **11.15** ANTIOPE 1 ; **11.45** La Une chez vous ; **12.00** Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14,35 Temps libres... au rire (et à 16 h 25).
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : Billet doux.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Série : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Destination Zénith.
En direct du Zénith avec le concours du ministère de la culture, réal. J.-L. Cap.
Avec Michel Berger, Kim Wilde, Renaud, J.-J. Goldman, Catherine Lara, Indochine, Téléphone, Kid Creole, Mike Oldfields, Ub 40, P. Young.
22.15 Série Arsène Lupin : L'arrestation d'Arsène Lupin.
D'après le roman de M. Leblanc, adapt. C. Brulé, réal. J.-P. Decourt. Avec G. Descrières, M. Keller, Y. Bouchard... (Redif.)
Quels sont ces signes cabalistiques que trace Arsène Lupin dans les caves d'un riche producteur de champagne ?
23.25 Journal.
23.35 Tennis
Tournoi des masters en direct de New-York, quarts de finale.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; **10.30** ANTIOPE : **11.30** Les rendez-vous d'Antenne 2 ; **11.35** Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; **12.00** Journal et météo ; **12.05** Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : la Vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Femmes, sciences et passion.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon.
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
Super doc ; Latulu et Lireli ; *Téléchat ; les maîtres de* l'Univers.
18.00 Série : Anna et le Roi.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Série : Fort Saganne.**
De L. Gardel, adapt. H. de Turenne, L. Gardel, A. Corneau, réal. A. Corneau. Avec G. Depardieu, P. Noiret, C. Deneuve, S. Marceau...
Au début de ce siècle, au Sahara, les aventures mouvementées de Charles Saganne, soldat exemplaire, homme du désert et symbole du héros prisonnier de son destin. Une version télévisée un peu différente du film d'aventures à grand spectacle diffusé dans les salles de cinéma. Deuxième épisode : Saganne est éloigné de la garnison.
21.30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Femmes enfermées », sont invités : Isabelle Bricard *(Saintes ou pouliches)*, Margarete Buber-Neumann *(Milena)*, Clara Morange *(Dix-sept ans, porte 57)*, Yannick Ripa *(la Ronde des folles)*, Marie Rousseau *(A l'ombre de Claire)*.
Il y a d'autres moyens que le tchador islamique pour « enfermer » la femme. Des camps de la mort aux couvents pour jeunes filles de bonne famille, il y a prison et prison. Pivot reconnaitra les siennes...
22.45 Journal.
23.00 **Ciné-club (cycle western) : Duel au soleil.**
Film de King Vidor.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures où l'on verra sur tout le réseau le feuilleton l'Âge en fleur ; *à 17 h 30,* Un naturaliste en campagne ; *à 18 h 55,* La Panthère rose ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux de 20 heures.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Série : Marlowe, détective privé.
D'après le roman de Raymond Chandler.
Le lieutenant Magee confie à Philip Marlowe une mission sans nul doute délicate et dangereuse. Vaccaro, ancien comptable de la mafia, est sur la liste noire. Marlowe établit son plan de bataille.
21.30 Quelques mots pour le dire.
Emission de la sécurité routière.
21.35 **Vendredi : l'Afrique du Sud.**
Magazine d'information d'André Campana et Igor Barrère.
L'Afrique du Sud : quatre portraits. Soweto, le plus grand ghetto noir en Afrique du Sud ; Un Bantoustan moderne : le Bophuthatswana, un véritable Etat indépendant ou un vaste camp de réfugiés ? ; Les Blancs : un portrait de la société afrikaner ; Bata chez les Zoulous : portrait de la multinationale canadienne dont les usines ne connaissent ni code de travail, ni salaire minimum.
22.35 Journal.
22.55 Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace, de F. et M. Armanet.
Invité : Gérard Perrin, directeur du fret à Air Inter, président de la Fédération nationale d'aéronautique, et les rubriques habituelles.
23.50 Prélude à la nuit.
Le Caprice en forme de valse, *de Saint-Saëns, par Kyoto Shikata, violon, et Dominique My au piano.*

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Actualité ; 22 h 5, Cinéma : *les Amours de lady Hamilton*, film de C.-Jaque.
- **TMC**, 20 h, Série : Espion modèle ; 20 h 55, A la bonne heure ; 21 h, Cinéma : *les Jeunes Mariés de Short Creek*, film de R. Lewis ; 23 h 15, film de la nuit : *l'Arnaqueur*, de R. Rossen.
- **RTB**, 20 h 5, Spécial Festival du film à Bruxelles ; 20 h 10, Feuilleton : Shogun ; 21 h, Grand écran : *la Mandarine*, d'E. Molinaro.
- *RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Paroles à Jean-Marie Pelt ; 21 h, Art magazine ;* 21 h 30, Vidéographie : le Divorce de Frankenstein.
- **TSR**, 20 h 10, Tell quel ; 22 h 25, les visiteurs du soir ; 23 h 10, Ney Mattogrosso, chanteur brésilien.



Une mayonnaise ratée

Il s'en faut d'un rien, d'un fil ! Mais il n'y a rien à faire, cela ne marche pas... on ne saurait même dire pourquoi. Cette série britannique (commencée la semaine dernière) fait-elle hurler de rire de l'autre côté de la Manche ? Si oui, c'est qu'il y a un problème de langue (de traduction). Ou des « private jokes » qui ne passent pas.

« Branchés, débranchés » montre la vie quotidienne de quatre marginaux qui partagent une vieille maison délabrée promise à la démolition (premier épisode). Il y a Neil, un vieil hippie à l'accent terriblement vaudois qui cherche à se pendre mais ne trouve jamais ce qu'il faut comme matériel, ni personne pour remarquer son intention de passer à l'acte *(« allez, salut les gars ! »)*. Il y a une espèce d'anarcho-gauchiste un peu raté ; un punk brutal, un « élégant ». *Chacun fonctionne de* manière totalement égoïste, infantile, avec un petit vélo dans la tête qui ne rencontre jamais celui du voisin. C'est loufoque, burlesque et même délirant, avec un côté absurde qui pourrait être irrésistible, seulement les gags paraissent comme empaquetés. Et c'est comme les mayonnaises, il y a des jours où elles ne « prennent » pas.

CATHERINE HUMBLOT.

● ***Branchés, débranchés*, deuxième épisode, le lundi 13 à 15 h 35, le mercredi 15 à 17 h 5.**

Sélection

FEUILLETONS, SÉRIES

Anarchistes, grâce à Dieu. Des immigrés italiens viennent rejoindre vers 1920 une colonie d'anarchistes au Brésil. Le style un peu familialo-sentimental propre aux télénovelas gâche ce qui pourrait être une chronique formidable de la vie au début du siècle au Brésil. Une adaptation du roman de Zelia Gattai qui raconte la saga de sa propre famille. *Premier épisode, nuit du 16/17 à 1 h 40.* Deuxième épisode, le 12 à 19 h 40, le 13 à 14 heures, le 15 à 15 h 25, le 17 à 10 h 10.

Music-Hall. Des juifs allemands immigrés en France sous le nazisme. Yvonne Pierre monte son spectacle mais le cœur n'y est plus. Simone Signoret, superbe, dans son dernier grand rôle. Deuxième épisode, le 11 à 20 h 35, le 13 à 14 heures, le 15 à 15 h 25, le 17 à 10 h 10.

Lili, petit à petit. L'irrésistible ascension d'une petite coiffeuse *de banlieue. Une série ordinaire. Un épisode chaque jour du lundi au* vendredi vers 8 h 30.

DOCUMENTAIRES

A la recherche des guerriers Nouba. Rituels, tatouages, maquillages, combats, danses, filmés par une équipe de cinéastes espagnols. Un beau document en deux parties. Première partie, le 12 à 7 heures. Deuxième partie, le 11 à 16 h 50, nuit du 15/16 à 1 h 50.

Joris Ivens. Portrait du grand documentariste qui a traversé le siècle, par Robert Destanque. Le 13 à 22 h 10.

Les films

THE TERROR ■. – Film américain de Roger Corman (1963), avec B. Karloff, J. Nicholson. Nuit du 11, 12, à 3 h 15 ; le 13, à 9 h ; nuit du 17, 18, à 4 h 55.

Un jeune officier dans un manoir sinistre. Terreur gothique avec de drôles d'ostrogoths.

JEUX D'ESPIONS. – Film américain de Ronald Neame (1980), avec W. Matthau, G. Jackson. Le 12, à 17 h 55 ; le 15, à 9 h 25 ; le 16, à 22 h 10.

Un super-agent de la CIA ridiculise tous les services d'espionnage. Grandes malices de Walter Matthau.

PALACE ■. – Film français d'Edouard Molinaro (1984), avec C. Brasseur, D. Auteuil. Le 12, à 20 h 30 ; le 15, à 22 h 45 ; nuit du 17, 18, à 2 h 25.

Deux frères prisonniers dans l'Allemagne de 1944 en train de perdre la guerre. Les bonnes surprises du rétro.

ALIEN ■. – Film américain de Ridley Scott (1979), avec T. Skerrit, S. Weaver. Le 14, à 20 h 35 ; le 16, à 9 h.

Une créature horrible s'est introduite dans un vaisseau spatial. Angoisse du futur, prodigieux effets spéciaux.

LA FEMME ET LE PANTIN. – Film français de Julien Duvivier (1959), avec B. Bardot, D. Moreno. Le 15, à 21 h.

Une fausse gitane excite le désir d'un aristocrate. Cette adaptation du roman de Pierre Louys est bien loin de valoir celle de Steinberg avec Marlène Dietrich.

LES AMANTS TERRIBLES ■. – *Film français* de Danièle Dubroux (1984), avec S. Molnar, D. Dubroux. Le 16, à 20 h 35.

Les chemins croisés de trois couples à Rome. La vérité contemporaine des rapports amoureux dans un bon film d'auteur (au féminin).

LUKE LA MAIN FROIDE ■. – Film américain de Stuart Rosenberg (1967), avec P. Newman, G. Kennedy. Le 17, à 21 h.

Un homme en lutte contre les effroyables conditions de vie d'un pénitencier. Performance de Paul Newman.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les *suppléments précédents.*

ROLLING THUNDER (Légitime Violence). – Film américain de J. Flynn (1977). Le 11, à 8 h 25 ; le 12, à 0 h 25 ; le 17, à 23 h 10.

OUTLAND ■. – Film américain de P. Hyams (1981). Le 11, à 9 h 55 ; le 13, à 15 h 45 ; le *14, à 8 h 55.*

LES FAVORIS DE LA LUNE ■. – Film français d'O. Iosseliani (1985). Le 11, à 0 h 35 ; nuit du 13/14, à 1 h 30 ; le 14, à 15 h 40 ; le 15, à 0 h 45.

EMMANUELLE IV. – Film français de F. Leroi et I. Letans *(1984). Nuit du 11/12, à* 2 h 10 ; le 16, à 23 h 55 ; le 17, à 0 h 40.

UNE ÉTOILE EST NÉE ■ ■. – Film américain de G. Cukor (1954). Nuit du 11/12, à 3 h 55.

LA FUGUE ■. – Film américain d'A. Penn (1975). Le 12, à *8 h 35 ; le 13, à 10 h 20.*

LA BOUM Nº 2 ■. – Film français de C. Pinoteau (1982). Le 12, à 10 h 10 ; le 14, à 22 h 35 ; le 17, à 14 h.

DOA (Dead on Arrival). – Film américain de R. Maté (1950). Le 13, à 23 h 5 ; le 14, à 0 h 15 ; le 16, à 15 h 40.

***LE TÉLÉPHONE SONNE* TOUJOURS DEUX FOIS ■.** – Film français de J.-P. Vergne (1984). Le 13, à 20 h 35 ; le 16, à 14 h ; le 17, à 8 h 40.

PAROLES ET MUSIQUES ■. – Film français d'E. Chouraqui (1984). Le 14, à 14 h.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 18 JANVIER

TF1. – 20 h 40, L'Entourloupe ; 22 h 55, Droit de réponse (Chic et toc, les nouvelles revues culturelles) ; 0 h 15, Ouvert la nuit.

A2. – 20 h 35, Variétés ; 21 h 55, Série : Alfred Hitchcock ; 22 h 25, Les enfants du rock.

FR3. – 20 h 5, Disney Channel ; 22 h 20, Dynastie ; 23 h 10, Musiclub.

DIMANCHE 19 JANVIER

TF1. – 20 h 35, Cinéma : *Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ ;* 22 h 30, Tennis : *les Masters, à New-*York.

A2. – 20 h 35, Commissaire Maigret ; 22 h 5, Projection privée ; 22 h 55, Musiques au cœur ; 0 h 5, Bonsoir les clips.

FR3. – 20 h 35, Archipel Aquitaine ; 21 h 40, Aspects du court métrage français ; 22 h 30, Cinéma de minuit : *Paquebot Tenacity :* 23 h 40, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 11 JANVIER

JOURNÉE SPÉCIALE, *en direct de* l'Alliance française à Jérusalem.

- 7.00 Fréquence buissonnière.
- 8.05 Littérature pour tous.
- 8.30 Voyage dans le bleu.
- 9.05 Les temps modernes : un Nobel nommé Simon, avec A. Rinaldi et D. Sallenave ; à 10 h, Voix du silence : le Togo.
- 10.40 La mémoire en chantant.
- 10.50 Grand angle : la philosophie dans l'entreprise.
- 12.00 Panorama.
- 14.00 Présentation de l'Alliance française : Jacques Fayet, sa vocation, ses projets.
- 15.00 La vie musicale en Israël : classique et contemporaine.
- 15.30 Le bon plaisir... André Chouraqui.
- 18.20 Jérusalem : ville d'Orient et d'Occident.
- 19.30 Samedi soir.
- 20.00 Concert (en direct de l'Alliance française à Jérusalem) : trois groupes traditionnels, musiques latino-yéménite et yiddish.
- 21 h 15 Démarches avec... Jean Mambrino, à propos d'Isaac Singer, auteur yiddish.
- 21.35 Les hauts lieux de Jérusalem la nuit.
- 23.00 Promenons-nous dans le bois, de Haïm Merrin, avec J.-P. Kalfon et J.-P. Leaud.
- 0.00 Clair de nuit, avec Bozena Bienkowska. Rémanences.

DIMANCHE 12 JANVIER

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.03 Chasseurs de son.
- 7.15 Horizon, magazine religieux.
- 7.25 La fenêtre ouverte.
- 7.30 Littérature pour tous.
- 7.45 Dits et récits.
- 8.00 Orthodoxie.
- 8.30 Protestantisme.
- 9.05 Ecoute Israël.
- 9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
- 10.00 Messe, à *Saint-Trophime d'Arles.*
- 11.00 Mémoires du siècle : entretien avec Marcelle Tassencourt.
- 12.00 Des Papous dans la tête.
- 13.40 La peinture à bras le corps : entretien avec Jacques Doucet.
- 14.00 Le temps de se parler.
- 14.30 En direct de la Comédie-Française : « le Balcon », de Jean Genet. Avec G. Casile, J. Destoop, C. Fersen...
- 17.45 La tasse de thé : histoire-actualité : la conquête du mont Blanc.
- 19.10 Microfilms : débat autour de la 5ᵉ chaîne.
- 20.00 Chroniques italiennes : détour napolitain.
- 20.30 Atelier de création radiophonique : catalogue des accords, les 8 178 accords possibles dans une octave.
- 22.30 *Musique : Trois fois un, par* M. Legras et J. Erwan. Avec R. Didier, I. Mayereau, Hugo.
- 0.00 Clair de nuit.

LUNDI 13 JANVIER

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux : semaine spéciale sur l'Union soviétique.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Narcisse (et à 10.50 : le cabinet du docteur Ferdière).
- 9.05 Les lundis de l'histoire : Paris, des origines à nos jours.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17.00).
- 11.10 Passeport pour l'avenir : du côté des facultés de médecine, quoi de neuf ?
- 11.30 Feuilleton : Nicolas Nickleby.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Le quatrième coup.
- 14.00 Un livre, des voix : « le Fou de l'Empereur », de Nicolas Mintz.
- 14.30 Une femme, une ville : Sarah Bernhardt. L'Amérique pour 100 000 dollars.
- 15.30 Les arts et les gens : *faut-il* des architectes pour présenter les expositions ? A 16.20, les Incas.
- 17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : la BN s'agrandit.
- 18.00 Subjectif : agora, un psychanalyste russe ; à 18.35, Tire ta langue : le russe ; à 19.15, Rétro.
- 19.30 Perspectives scientifiques : l'infographie.
- 20.00 Musique, *mode d'emploi : la cité* de la musique à La Villette pour 1989.
- 20.30 Witkiewicz, l'inassouvissement ou le fantôme *torturé* par un psychanalyste amateur.
- 21.30 Latitudes : les Tziganes de Paris.
- 22.30 La nuit sur un plateau.

MARDI 14 JANVIER

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux : semaine spéciale Union soviétique.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Narcisse (et à 10 h 50 : le cabinet du docteur Ferdière).
- 9.05 La matinée des autres : la fille volage ou *postérité du* conte africain.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école des parents et des éducateurs : l'Institut de l'enfant et de la famille.
- 11.30 Feuilleton ; Nicolas Nickleby.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Instantané : magazine musical.
- 14.00 Un livre, des voix : « le Chagrin des Belges » de Hugo Claus.
- 14.30 Hotel de la lune, de Gloria Alcorta.
- 15.30 Mardis du théâtre : mégaphonie, carnets de voyage.
- 17.10 Le pays d'ici, à Nancy.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Perspectives scientifiques : le tic-tac de l'horloge.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : la cité de la musique à La Villette pour 1989.
- 20.30 Le journal du corps.
- 21.30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
- 22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
- 0.10 Du jour au lendemain : le Pérou.

MERCREDI 15 JANVIER

- 6.00 Feuilleton ; La chanson des Nibelungen.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux : semaine spéciale Union soviétique.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Narcisse (et à 10.50, le cabinet du docteur Ferdière).
- 9.05 Matinée la science et les hommes : le groupe Krisa.
- 10.30 *Musique : Miroirs (et à 17 h).*
- 11.10 Le livre, ouverture sur la vie : l'humour, avec Pierre Louki.
- 11.30 Feuilleton : Nicolas Nickleby.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Avant-première : le Théâtre du Tourtour.
- 14.00 Un livre, des voix : « Vatican 3 », de Thierry Breton.
- 14.30 Les objets du quotidien.
- 15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
- 17.10 Le pays d'ici, à Nancy.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Perspectives scientifiques : l'arpenteur du désert, l'épigraphie.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : la cité de la musique à La Villette, visite de la partie est.
- 20.30 Antipodes : la foire du livre de Dakar.
- *21.30 Pulsations : festival annuel Django* Reinhardt.
- 22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment, le Pérou.
- 0.10 Du jour au lendemain.

JEUDI 16 JANVIER

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- *7.00 Culture* matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux : semaine spéciale Union soviétique.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Narcisse (et à 10.50 : le cabinet du docteur Ferdière).
- 9.05 Matinée : une vie, une œuvre : Mao Tse-toung.
- 10.30 Musique : miroirs.
- 11.10 Répétez, dit le maître : une classe arc-en-ciel.
- 11.30 Feuilleton : Nicolas Nickleby.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Peintres et ateliers : Arcal.
- 14.00 Un livre, des voix : « la Boîte à outils », de Roland Dubillard.
- 14.30 Radio-Canada : la table québécoise.
- 15.00 Agora.
- 16.30 Musicomania : la ville dont le prince serait musicien, à la future cité de la musique à La Villette.
- 17.10 Le pays d'ici : à Nancy.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : France-transplant.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : la cité de la musique à La Villette.
- 20.30 « Witkiewicz : « l'inassouvissement ou le fantôme torturé par un amateur », de Koukou Chanska. Avec P. Mazzotti, N. Nerval, M. Mella...
- 21.30 Opéra 86 : l'autre visage de Massenet.
- 22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
- 0.10 Du jour au lendemain : le Pérou.

VENDREDI 17 JANVIER

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux : semaine spéciale Union soviétique.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : le narcissisme (et à 10 h 50 : le cabinet du docteur Ferdière).
- 9.05 Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au XXᵉ siècle.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école hors les murs : Paris-Tokyo en v.o.
- 11.30 Feuilleton : Nicolas Nickleby.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 *On commence*...D'une littérature à l'autre.
- 14.00 Un livre, des voix : « Pour l'amour de l'art », de Pierre Boulle.
- 14.30 Sélection prix Italia : « le Dernier Train », d'Amos Kenan.
- 15.30 L'échappée belle : le Tessin.
- 17.10 Le pays d'ici : à Nancy.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'ORSTOM (Organisation de la recherche scientifique et technique d'outre-mer).
- 20.00 Musique, mode d'emploi : la cité de la musique à La Villette.
- 20.30 Le grand débat : télé-caviar ou télé-salami, avec Michèle Cotta, *Jean-Denis Bredin, Christophe* Riboud, Bertrand Tavernier.
- 21.30 Black and blue : jazz en compact.
- 22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
- 0.10 Du jour au lendemain : le Pérou.

France-Musique

SAMEDI 11 JANVIER

- 2.00 Les nuits de France-Musique : « Mer froide ».
- 7.02 Avis de recherche : œuvre de Telemann, Magnard, Absil, Honegger.
- 9.10 Carnet de notes.
- 11.00 Manifestes médiévaux : les mystères de saint Nicolas.
- 12.05 Désaccord parfait : débat autour de « Cosi Fan Tutte », de Mozart ; à 14 h, Concert : « lieder » de Mozart par R. Yakar, C. Lavoix, piano.
- 15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
- 16.00 Opéra (concert donné le 16 mars à la salle Pleyel) : « Fedora » de U. Giordano par le Nouvel Orchestre Philharmonique et les chœurs de Radio France.
- 19.05 Les cinglés du music-hall : J.C.A. déménage.
- 20.00 Concert (donné au théâtre des Champs-Elysées le 7 décembre) : Septuor en ré majeur pour violon, alto, clarinette, cor, violoncelle, contrebasse, et piano de Moscheles, Symphonie de chambre nº 1 de Schoenberg, Quatuor pour la fin des temps, pour violon, clarinette, violoncelle et piano de Messiaen, Quator pour piano et cordes en ut mineur de Strauss, par J.-C. Pennetier, piano, *P. Gallois,* flûte, *M. Portal,* clarinette, J.-J. Justafre, cor, R. Pasquier, violon, B. Pasquier, alto, R. Pidoux violoncelle, G. Lauridon, contrebasse.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : archives, chefs d'orchestre français ; à 1 h Champs d'étoiles, voyages à travers la chanson.

DIMANCHE 12 JANVIER

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Jazz européen.
- 7.02 Concert promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Oberthur, Nordmann, Adam Saint-Saëns...
- 9.10 Musiques sacrées : œuvres de Bruckner et Haydn.
- 10.00 Mozart : 1791-1985, de l'opéra italien à l'opéra allemand.
- 12.05 Magazine international.
- 14.04 Top laser : œuvres de Haendel, Britten, Rossini, Debussy...
- 17.00 Comment l'entendez-vous ? Œuvres de J.-S. Bach, Busoni, Liszt, Mozart, Chopin, Busoni.
- 19.05 Jazz vivant : concert de ragtimes *par Claude Bolling au Théâtre du* Châtelet le 20 novembre.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 20 septembre) : « Le Soleil des eaux, pour soprano, chœur et orchestre, « Improvisation III sur Mallarmé », pour soprano et orchestre, « Cummings ist der Dichter, pour chœur et orchestre » de Boulez, « *Le Prince de bois* » de Bartok, par l'Orchestre du Sudwestfunk, le chœur de Rias, de Berlin, dir. P. Boulez, chef des chœurs U. Gronostay, sol. P. Bryn-Julson, soprano.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Ex libris.

LUNDI 13 JANVIER

- *2.00 Les nuits de France-Musique :* Josef Krips.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : Musiques in folio ou la Bibliothèque musicale de Radio-France.
- 12.10 Le temps du jazz : la chanson de Louis.
- 12.30 Concert (donné le 22 mars) : *œuvres de J.-S. Bach, par le Neues* Bachisches Collegium Musicum de Leipzig, dir. M. Pommer.
- 14.02 Repères contemporains : Enerst Bour, les créations à la tête de l'orchestre Südwestfunk, œuvres de Fellagara, Penderecki, Otte Amy.
- 15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- 15.30 Les après-midi de France-Musique : le nouveau Rossini ; à 17 h, Marin Marais, à l'ombre de l'autre Roy Soleil.
- 18.02 Avis aux amateurs.
- 19.10 Premières loges : Elisabeth Rethberg, œuvres de Verdi et Wagner.
- 20.04 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
- 20.30 Concert (en direct du Palais-Royal de Madrid) : « Quintette à cordes » en ut majeur, de Boccherini, « Quatuor à cordes » en sol majeur, de Mozart ; « Quintette pour deux violons, alto, deux violoncelles » en ut majeur, de Schubert, par le Quatuor Orlando, Ch. A. Linale et H. Oberdorfer, violons, F. Erblich, alto, S. Metz, violoncelle et K. Georgian, deuxième violoncelle.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : *Petit journal de 1924.*

MARDI 14 JANVIER

- 2.00 Les nuits de France-Musique : nuit fantastique.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : Musiques *in folio ou la Bibliothèque musicale* de Radio-France.
- 12.10 Le temps du jazz : la chanson de Louis.
- 12.30 Concert : (donné le 10 novembre 1984 à l'Auditorium 106) : œuvres de M. de Falla par J.-J. Heisser au piano, de Messiaen et Vivier par M. Levinas au piano et de Debussy par A. Planes au piano.
- 14.02 Repères contemporains : Ernest Bour, les créations à la tête de l'orchestre Südwestfunk.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : collectionneurs de sons.
- 15.00 Côté jardin : magazine de l'opérette.
- 15.30 Les après-midi de France-Musique : le nouveau Rossini ; à 17 h 30, Marin Marais « de la gravité ».

*De 18 h 30 à 0 h 17, Mardis pour France-*Musique

- 18.30 Concert lecture en direct de l'auditorium 106 : Histoire d'une création des esquisses à l'œuvre par l'Atelier, des Chœurs de Radio-France.
- 20.05 Jazz d'aujourd'hui : lecture du laser.
- 20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium 104) : « L'orgue, Liszt... et après » : « Triptyque », de Lejet, « Fugue » en sol mineur, de Czerny, « Allegro et scherzo » en sol majeur, de Beethoven ; « Trio » en sol dièse majeur, de Hiller, « Wachtet auf », « Jesus meine Zuversicht », de Homilius, « l'Art de la fugue », de J.-S. Bach, « Weimar Volkslied », de F. Liszt, « Ouverture », de O. Nicolai et F. Liszt ; « Weinen, Klagen, Segen, Zorgen, variations sur la basse continue du premier mouvement de la cantate BWV 12 de Bach » de Liszt, par G. Guillard, à l'orgue.
- 22.30 En direct du Grand Auditorium : l'Univers non tempéré, Alleluias et Offertoires du quatrième au neuvième siècle, par I. Reznikoff, chant.
- 0.00 Les soirées de France-Musique : Brahms, pièces pour piano.

MERCREDI 15 JANVIER

- 6.00 Musique légère : œuvres de Dubois, Lancen, Magne, Riege.
- 7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : musiques in-folio ou la bibliothèque musicale de Radio-France.
- 12.10 Le temps du jazz : la chanson de Louis.
- 12.30 Concert (donné le 21 mars 1983 au centre G.-Pompidou) : œuvres de Goeyvaerts, Ferreyra, Bussotti, Vandenbogaerde, Xenakis, par E. Chojnacka, clavecin, C. Maisonneuve, hautbois, J.-P. Laroque, basson, et S. Gualda, percussions.
- 14.02 Jeunes solistes.
- 15.00 Acousmathèque : pré-écho, post-écho, ou les images du corps.
- 15.30 Les après-midi de France-Musique : le nouveau Rossini ; à 17 h 30, Marin Marais, « Abstractions et complicité », œuvres de Marais, Purcell, Gibbons et Beethoven.
- 19.30 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
- 20.04 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
- 20.30 Concert (donné le 4 décembre au Festival de Lille) : « Sonate pour violoncelle et piano » de Debussy, « Sonate pour violoncelle et piano » de Lenot, « Trois strophes sur le nom de Sacher, pour violoncelle de Dutilleux, « Sonate pour violoncelle et piano en sol mineur » de Fauré, par A. Meunier, violoncelle, et A. Planès, piano.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : jazz club, en direct du Petit Journal-Montparnasse.

JEUDI 16 JANVIER

- 2.00 Les nuits de France-Musique : hommage à Tito Gobbi, œuvres de *Puccini, Verdi, Rossini...*
- 7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
- 9.05 L'oreille en colimaçon.
- 9.20 Le matin des musiciens : musique in-folio ou la bibliothèque musicale de Radio-France.
- 12.10 Le temps du jazz : la chanson de Louis.
- 12.30 Concert (donné le 14 septembre en la Sainte-Chapelle à Paris) : chants grégoriens par la Schola Gregoriana de Cambridge, dir. Dʳ Mary Berry.
- 14.02 Repères contemporains : Ernest Bour, les créations à la tête de l'Orchestre symphonique Südwestfunk, œuvres de Lehmann, Schweizer.
- 15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- 15.30 Les après-midi de France-*Musique : le nouveau Rossini ; à* 17 h 30 Marin Marais, « Affares de famille », œuvres de Marais, Moufine, Gibbons, Demachy, Coperario, Beethoven.
- 19.10 Interlude.
- 19.30 Rosace, magazine de la guitare, œuvres de Giuliani, Vivaldi.
- 20.04 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
- 20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : « Masques et bergamasques, suite d'orchestre » de Fauré, Concerto pour piano et orchestre en ré majeur « pour la main gauche » de Ravel, Symphonie nº 2 « le Double » de Dutilleux, par l'Orchestre national de France, dir. T. Fulton, sol. A. Gavrilov au piano.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : « Petit journal de 1924 », œuvres de Hindemith, Prokofiev, Roussel, Fauré, Busoni, Stravinski.

VENDREDI 17 JANVIER

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Musique et divertissement, œuvres de Haydn, Rossini, Romberg...
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : musique in-folio ou la bibliothèque musicale de Radio-France.
- 12.10 Le temps du jazz : la chanson de Louis.
- 12.30 Concert-lecture : histoire d'une œuvre, des esquisses à la création, œuvres de T. de Leeuw et R. de Lassus, par l'ensemble a Sei Voci.
- 14.04 Repères contemporains : Ernest Bour, les créations à la tête du Südwestfunk, œuvres de Vieru, Dianda.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : collectionneur de sons.
- 15.00 Histoire de la musique.
- 16.00 Les après-midi de France-Musique : Marin Marais, « Dieu le Père, l'Ange et le Diable », œuvres de Marais, de Sainte-Colombe, Forqueray, Beethoven ; à 18 h Chanteurs de demain : Isabelle Guillaud, Stefania Fodoreanu, piano, œuvres *de Duparc, Wagner, Schumann...*
- 19.10 Les muses en dialogue : magazine de musique ancienne.
- 20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
- 20.30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 21 février) : Symphonie nº 3 en ré mineur de Mahler, par l'Orchestre national de France, les chœurs et la maîtrise de Radio-France ; dir., V. Neumann ; chef des chœurs, J. Jouineau ; chef de la maîtrise, *M. Lassarre ; sol.*, B. Finnilae, contralto.
- 22.20 Les soirées de France-Musique : « les pêcheurs de perles » ; à 23 h 5, œuvres de Schubert et Ravel ; à 0 h, Musique traditionnelle, Radio-France et l'Année de l'Inde.

Tables d'outre-Quiévrain

La cuisine belge existe...

J'AIME Bruxelles ! J'aime Bruxelles autant que Paris, sinon plus, et je m'y sens chez moi, me promenant au milieu d'une foule moins tendue, plus urbaine. De la Grand-Place au boulevard de Waterloo, il y a une belle trotte. Grignotant quelques spéculoos, ces petits bonshommes de Bruegel faits d'épices et de cassonade (achetés chez Dandoy, rue au Beurre), je rejoignais le Brussels Hilton, ma chambre du treizième étage dominant les lumières de la ville, me demandant lequel de ses *trois* restaurants j'allais choisir pour mon dîner.

Consultant le *Grand Guide 86* d'Henry Lemaire, qui traite justement Michel Theurel d'excellent chef, j'hésitais entre le feuilleté d'écrevisses et grenouilles à l'aneth du *Plein Ciel* et les viandes superbes de *la Maison du bœuf*, gardant les croquettes aux crevettes grises du *Café d'Egmont* pour une autre fois.

La cuisine belge existe, je l'ai quelquefois recontrée malgré cet acharnement des chefs (oh ! c'est pareil en Suisse et ailleurs !) à vouloir imiter la cuisine française. C'est à l'honneur de Pierre Wynants d'avoir dans son livre (*Comme chez soi*, chez Robert Laffont) fait une part importante à des spécialités de chez lui.

Nous y étions la veille avec Jacques Kother, animateur du *Guide des connaisseurs*, la revue gastronomique belge qui manque à la France, pour visiter les nouvelles caves de *Pierrot* (agrandies de celles de l'immeuble voisin, aérées et climatisées en leur patine voûtée), et nous avions dîné, à une des quatre petites tables installées dans la cuisine, d'une mousse de bécasse (on y a droit en Belgique) avant un faisan à la brabançonne (aux witloofs — lisez chicons ou endives !). Deux merveilles, avant le fromage de Herve, l'un des meilleurs du monde.

Mais Bruxelles, le temps de quelques émissions radio, en comptant deux abominables repas au wagon-restaurant de l'*Etoile du Nord*, c'est bien court... Il existe, de la *Maison du Cygne* à *Pierre Romeyer*, de *la Villa lorraine* à *l'Ecailler du Palais royal*, bien d'autres bonnes adresses. Permettez-moi pour cette fois de ne vous en proposer que trois...

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

BRUXELLES

Comme chez soi

On fêtera cette année les *soixante ans de la maison* où Pierre Wynants a succédé à son père. Une carte importante avec un fromage de tête et de lapereau, les huîtres chaudes à la chicorée witloof et petits lardons, les filets de sole aux crevettes grises, les anguilles de rivière aux fines herbes, une cassolette de ris de rognons de veau à la moutarde gantoise, d'innombrables gibiers, dont les noisettes de marcassin d'Ardennes vigneronne et une carte de desserts à damner un saint diabétique. *Une* carte des vins exceptionnelle et une cave à cigares pour amateurs. Le «sommet des sommets» pour Henry Lemaire. Menus : 1 650, 2 450 et 2 950 FB et carte.

● **Comme chez soi, 23, place Rouppe (Bruxelles 1000). Tél. 512-29-21 et 512-36-74. Fermé dimanche et lundi.**

La Maison du bœuf

Alors que le restaurant *En plein ciel domine la ville (dîners* en musique aux chandelles le soir), cette *Maison du bœuf (1er étage du Hilton) donne sur* un calme jardin. Huîtres, poissons et crustacés : sole en meurette aux bigorneaux, saint-pierre à l'orange, bar et saumon aux algues de mer, lotte aux choux verts, etc. Jambon à l'os fumé des Ardennes, waterzooï de langues d'agneau, rosace de lapin gratinée aux chicons, mais surtout, pour les amateurs, le bœuf américain (côte en croûte de sel, T'bone) et écossais (côte à l'os Angus). Un remarquable *mixed grill. Beau chariot des* gourmandises. Equipe de cuisine et de salle parfaitement *rodée. Menus : 1 300 et* 1 750 FB et carte.

● **Maison du bœuf (Brussels Hilton), 38, bd de Waterloo. Tél. 513-88-77, t.l.j.**

Le Béarnais

Honneur aux Belges cuisiniers de l'Académie culinaire, ils ont accueilli une femme parmi eux ! Dame d'ARC, Chantal Dela Rue a plus de chance que ses collègues françaises. En tout cas, elle mérite cet honneur, et sa cuisine avoisine le *génie tout simple de la cuisine* « vraie », que ce soit avec les huîtres au cidre, les petits pâtés *chauds de ris de veau, le rognon* de veau aux baies de genévrier, la glace aux marrons glacés. *Dans un décor cossu, chaud,* reposant, des tables bien séparées, nappées, patriciennes. Un *service impeccable, mais sur*tout cette cuisine que d'aucuns qualifient de primesautière alors *qu'elle est tout sérieux et bon* sens, et les vins remarquablement choisis par Maurice Dela Rue (attention typos ! ce n'est ni Delarue ni de La Rue comme écrivent MM. Gault-Millau !). Menus : 1 650 FB avec un «spécial dégustation» (2 195) de huit plats débutant par un foie d'oie «maison» et se terminant par le rarissime soufflé Rothschild à la liqueur de Dantzig, et carte.

● **Le Béarnais, 318, bd *Louis-Mettewie (Bruxelles* 1080). Tél. 523-11-51. Fermé dimanche et lundi soir.**

L. R.

MAISON

Appliques à claques

Quand la lumière se fait halogène.

LES lampes à halogène permettent soit une répartition de la lumière dans toute la pièce, soit un éclairage ponctuel, pour lire ou écrire. De *nouveaux luminaires tirent parti* de ces sources de lumière.

La boutique Ready-made présente de nombreuses lampes de lecture avec ampoules à halogène de 20 ou 50 watts en basse tension. Parmi les tout derniers modèles italiens, Dove a une base cylindrique rotative d'où s'élance un bras, dans une courbe évoquant l'envol de Concorde, 1 235 F. La lampe Valentina, grâce à son système de contrepoids et à ses deux longues tiges *totalement* articulées, éclaire aussi bien de très près que de loin. Elle est en métal noir, noir et rouge, chromé et noir ; un modèle plus sophistiqué, chromé et transparent.

Certains hésitent à acheter un lampadaire à halogène, qu'ils jugent de ligne trop moderne dans une pièce meublée en ancien. Ready-made leur propose deux «halogènes» discrets, objets à poser sur le haut d'un meuble, hors d'une vision directe. L'un a la forme d'une coupe (850 F), l'autre est un parallélépipède en métal doré à l'or fin. Halogène également pour éclairer une table de repas par des suspensions *d'aspect très contemporain.* Aurora de Flos, est un double disque de verre de grand diamètre ; Mera d'Artémide est une demi-sphère aplatie, en dentelle d'acier, fermée par une paroi de verre.



D.R.

L'applique Icaro d'Artémide.

Dans le Marais, à deux pas des antiquaires du Village Saint-Paul, la boutique *Point lumière* surprend par la modernité de ses luminaires. Geneviève Moehr y présente, outre des lampes et des lampadaires, tout ce qu'il faut pour éclairer tableaux et objets d'art. Pour une vitrine, une nouvelle structure en *métal*, en diverses finitions, est équipée de mini-ampoules à halogène en très basse tension ; elle se pose en cornière, à la verticale ou à l'horizontale. L'éclairage d'un tableau peut se faire soit par des spots à cadrage optique (à poser, à fixer au plafond ou sur rail), soit par des systèmes alliant la suspension du *tableau et son éclairage.*

Les appliques connaissent un regain d'intérêt ; *Point lumière* en expose deux modèles à halogène. L'applique Icaro d'Artémide a un diffuseur triangulaire, en cristal moulé, ceinturé de deux ailes en *métal perforé, 1 521 F. La Tor*chère, créée par Gilles Derain, est une longue tige effilée, à disposer dans l'angle d'une pièce.

Aux Halles, Richard Rowntree a remodelé l'espace de son magasin *Contrecourant.* Agrandissement de la *boutique et création,* à l'étage, d'une pièce technique destinée aux halogènes (en basse ou normale tension) et aux luminaires à encastrer. La cave, aux belles voûtes de pierre, a été aménagée pour recevoir une collection de lampes en céramique.

Parmi les nouveaux luminaires à halogène, deux modèles en métal gris à surface granitée : un lampadaire à large montant courbe et une lampe de table à deux pyramides, l'une servant de pied et l'autre de réflecteur, 740 F. Dans la ligne Troy, très dépouillée, un lampadaire de lecture et une lampe de bureau ont une tige à contrepoids terminée *par un petit réflecteur semi-boule.* Clin d'œil à la mode architecturale des bow-windows avec une applique de cette configuration, à verrerie opale sertie dans une monture en *métal.* Richard Rowntree vient d'ouvrir dans les vieux quartiers de Rennes une petite boutique présentant une sélection de ses luminaires.

JANY AUJAME.

● **Ready-made, 38, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 42-60-28-01. *Point lumière,* 25, rue Saint-Paul, 75004 Paris. Tél. : 42-77-26-21. Contrecourant, 12, rue des Halles, 75001 Paris. Tél. : 42-33-38-04. A Rennes, 22, rue de la Visitation.**

Méharée en 4 × 4

Les grains de sable qui pavent la route du désert.

DANS l'aube de la nouvelle année, ils étaient près de cinq cent cinquante concurrents à prendre le départ du huitième rallye Paris-Alger-Dakar. Si la caravane passe, le mythe, lui, résiste à l'usure du temps et au sable effaceur de traces. Mieux, chaque année, il suscite de nouvelles vocations. Reste que tout le monde n'a pas la trempe et le talent d'un René Metge, d'un Patrick Zaniroli, d'un Cyril Neveu ou d'un Gaston Rahier. Pour ceux qui, néanmoins, souhaitent, l'espace d'un instant, jouer les aventuriers, il existe, pour approcher le grand mythe, de nombreuses formules qui panachent, selon des proportions variables, sport, insolite et tourisme.

« L'aventure, dans le Paris-Dakar, c'est d'abord celle du portefeuille », relevait Gérard d'Aboville, en estimant la mise de fonds requise entre 13 000 francs et 25 000 francs. Heureusement pour les aventuriers à la bourse plate, il existe à présent une nouvelle génération de rallyes et de raids qui, par leur durée et leur prix, sont accessibles au plus grand nombre.

Ainsi, du 26 mars au 6 avril, Yves Sunhill propose-t-il le rallye de Tunisie-Cap Monastir qui, reliant Paris au Sud tunisien (Tunis-Nefta — oasis de montagnes — Douz-Ksar Ghilon Matmata-Cap Monastir), allie le luxe d'hôtels 4 étoiles au dépaysement de bivouacs en tentes de nomades. Formule idéale pour ceux qui rêvent des pistes du désert mais ne disposent que d'un petit budget : 9 300 francs pour une voiture et 8 600 francs pour une moto, avec l'assistance gratuite.

Du 26 avril au 7 mai, c'est au Maroc que se dispute le Rallye de l'Atlas : 3 000 kilomètres de Tanger à Marrakech, en passant par Fez, les vallées du Haut-Atlas et Agadir. A partir de 10 700 francs.

Du 7 au 18 octobre, ce sont les pharaons qui invitent motards et automobilistes à sillonner les pistes égyptiennes. Conçu par Fenouil, l'itinéraire allie le désert et le fleuve, sur 5 000 kilomètres, du Caire jusqu'au bord de la mer Rouge, à la frontière libyenne, avant de rejoindre Abou-Simbel, Assouan et Louxor. Il en coûte 16 000 francs avec des bivouacs superbes, notamment au pied des Pyramides et au bord du lac Fayoum, et de luxueux hôtels.

Du 20 au 30 octobre, la Djerba 500 emmène, sur 2 500 kilomètres, une caravane de motards de Tunis à Djerba, Tozeur et Zarzis. Enfin, du 1er au 10 novembre, c'est l'Algérie qui offre un très beau rallye, dont l'itinéraire n'est pas connu à ce jour.


FAVRE-COURSON/PRESSE-SPORTS

L'aventure sur catalogue.

Pour ceux qui ne sont ni des fous du volant ni des inconditionnels du tout-terrain, les organisateurs ont prévu, en collaboration avec des agences de voyages, des itinéraires permettant de partager une, plusieurs ou toutes les étapes d'une épreuve. Cette formule d'accompagnateur permet, par exemple, de suivre le Rallye Tunisie pour 6 000 F, en partant à la découverte du pays avec Leader Tour, de vivre les dernières étapes du Rallye de l'Atlas (Agadir et Marrakech) en se prélassant dans un des villages du club, ou en découvrant l'arrière-pays authentique.

Jouer les accompagnateurs

A l'occasion du Rallye des pharaons, de nombreuses formules sont également proposées : jouer les accompagnateurs au volant de votre 4×4, pour 15 000 F ; faire du tourisme tout en côtoyant les concurrents du Caire à Assouan Hurgada (6 jours pour 9 640 F), ou assister à l'arrivée du rallye grâce à un week-end au Caire (5 550 F). On peut également s'offrir une croisière, de Venise à Alexandrie, avant de rejoindre la troupe en marche ; ou tenter l'aventure des trains égyptiens, du Caire à Louxor. Voire partager son temps entre le rallye tout-terrain et le rallye motonautique (pour 9 000 F) en prenant place dans un camion amphibie IVECO.

A ceux qui veulent se laisser *griser toute l'année par le vent de* l'aventure, en respirant l'atmosphère des grands rallyes et des championnats internationaux, Philippe Kérébel, de Rallye Tour, propose plusieurs formules : en voyage organisé, seul ou en groupe, pour suivre, par exemple, le Safari Rallye, en avril, pendant dix jours, tout en visitant les plus belles réserves africaines, ou en assistant au championnat du monde de Nouvelle-Zélande (du moins aux plus belles épreuves) tout en bénéficiant d'une grande liberté de mouvement à partir des hôtels situés dans les quartiers généraux de la compétition. Dans la même brochure, le Sénégal, le Kenya, le Maroc et la Thaïlande sont proposés en circuits de huit à quinze jours, au volant et à votre rythme.

Hors des hordes, à huit ou quinze personnes, le raid est la solution idéale pour ceux qui veulent s'initier au désert et goûter aux joies du tout-terrain en toute tranquillité.

En moto, Africatours propose, avec Holiday Bikes, le Sud tunisien en Yamaha 600 Ténéré, sur 1 500 kilomètres : Djerba, Médenine, Matmata, Tozeur, Chott el Jerid, Ksar Ghilane, Djerba. Les participants bénéficient de toute l'assistance technique et de l'intendance nécessaire, motos de rechange, pisteur pour ouvrir la route... le circuit, qui vaut autant par la variété des paysages que par la nature des pistes empruntées, revient à 8 500 F par personne (tout compris) pour huit jours.

La formule existe aussi, au pays des mille et un royaumes (Marrakech, Agadir, Tamgroute, Ouarzazate, Ouidoune, Marrakech) sur 2 000 kilomètres pour 9 700 F. Ces deux itinéraires peuvent également s'effectuer en 4 × 4. Toujours au Maroc, Motos Val-Fontenay, raid international, propose le raid du Drâa, du 22 février au 22 mars, au guidon de votre moto (pour environ 10 000 F) ou en la louant sur place (8 000 F à 9 000 F). On peut également suivre l'épreuve en louant une R 4 renforcée piste, au départ de Marrakech. Au Niger, c'est le Ténéré, que Gulliver Aventure vous propose de découvrir en Yamaha 600 Ténéré. En quinze jours (Agadez, Telwa, Timia, Assodé, Zagado, Arakao, Chiriet, Temet, Adrar Bous, Chirfa, Fachi), on s'offre les grands « must » sahariens pour 16 000 F en moto et 15 000 F en voiture.

Nomades, les Amis du Sahara proposent une formule de raid au volant de votre propre voiture : 5 000 kilomètres au départ d'Alger jusqu'au bord du Ténéré, en passant par El Goléa, In Sallah, Tamanrasset, le Tassili du Hoggar, Tagrera, Djanet par l'erg d'Admer, Ghardhaia. Le prix, pour quinze jours, est fonction du nombre de voitures participantes. En 4 × 4 ou en moto, le Club des Baroudeurs propose, en juillet, aux portes de l'Hexagone, l'Iberica Total, qui, sur 8 000 kilomètres au départ d'Andorre, et en passant par Saragosse et Alméria, permet de découvrir l'Espagne et ses grands déserts. Les droits d'inscription sont de 700 francs pour l'auto ou la moto et de 1 000 F à 1 500 F pour le pilote ou le passager.

A dos de chameau

Pour ceux qui veulent vraiment s'initier au désert de façon insolite, l'aventure doit s'effectuer à pied, à dos de chameau, à cheval, ou en voiture. La découverte du Sahara se fait lentement, aussi la marche reste-t-elle le meilleur moyen pour atteindre les endroits les plus inaccessibles. Terres d'aventure, le spécialiste du voyage à pied, vous emmène au Niger découvrir les montagnes de l'Aïr et les dunes du Ténéré (en quinze jours dont huit de marche pour 15 200 F), en Algérie, à Tagrera, pour une traversée de quinze jours (dont neuf à pied), des vagues de dunes et des cités minérales, ou dans les montagnes les plus insolites de la planète, au Hoggar, de Tamanrasset à l'Assekrem (quinze jours, dont douze de marche) pour 8 950 F.

Les Amis du Sahara vous emmènent, au départ de Djanet, jusqu'au plus vaste musée du monde à ciel ouvert de gravures rupestres : quinze jours dont six à pied pour 9 450 F. Toujours en Algérie, au départ de la Sebkha, à Timimoun, Visages du monde *vous propose* une randonnée de quinze jours pour 10 765 F.

Au rythme paisible de la méharée, Hommes et Montagne propose le Hoggar et la vie nomade, en suivant trois itinéraires différents entre Tamanrasset et l'Assekrem (huit ou onze jours) pour 9 750 F, ainsi qu'une méharée de Tamanrasset aux salines d'Amardrar (quinze jours, 14 890 F) ou pendant trois semaines, entre Tam et Djanet. Chez Itinérances, c'est un grand massif de dunes dorées peuplé de rouges oasis d'argile que l'on vous invite à traverser dans le Gourara : six jours, 6 990 F. Enfin, à travers le désert mauritanien, Jerrycan Expédition propose une méharée de vingt-huit chameaux, seize jours pour 4 500 F suisses.

A cheval, on peut parcourir le Haut Atlas, avec Hors Piste, pour découvrir le canyon de Tizi-Tifirt, Aït-Zitoun, Ouirgane, Marrakech et le panorama incomparable de vallées où nichent douars et casbahs : huit jours pour 5 600 F. Toujours dans le Haut Atlas, les randonnées de l'Habitarelle vous invitent à suivre la transhumance d'une famille Aït Atta, en seize jours. Au départ de Ouarzazate, on peut randonner pendant huit jours avec le Club (5 475 F).

En voiture, on ira plus vite et plus loin. Explorator, par exemple, propose un grand raid Ténéré sur les traces des caravanes de l'Azalaï : l'Aïr, le Ténéré, la préhistoire méconnue du Blaka, les oasis oubliées, jusqu'à Fachi et l'erg de Bilma, avant de rejoindre Agadez. Pour 17 200 F. Le Point raid pousse ses voitures encore plus loin : une traversée transversale de l'Afrique, de la Haute-Volta à la Mauritanie en passant par le Mali. De vingt-quatre à vingt-six jours pour 4 450 F, vol non compris. Et une transsaharienne de 6 000 kilomètres, de l'Algérie au Niger et au Burkina pour 7 500 F.

Hors Piste propose, de son côté, en vingt-neuf jours, une transsaharienne différente, de Tunis à Lomé, pour 13 960 F ; Bivouac au bout du monde, un Genève-Abidjan en sept semaines à 11 950 F (sans vol AR). Africatours vous fait prendre la route des oasis de Mauritanie, en huit jours, pour 10 000 F, ou vous fait traverser le Hoggar et l'Aïr, en onze jours, pour 15 950 F. Enfin, Cosmovel, en neuf jours, propose le Tassili (à 8 940 F) ou le Hoggar, dans le même temps record, pour 9 750 F.

ISABELLE D'ERCEVILLE.

Carnet de pistes

RALLYES

— Rallye de l'Atlas, 15-17, quai de l'Oise, 75019 Paris. Tél. : 42-00-22-07.

— Rallye des Pharaons, 15, rue Amiral-Courbet, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 48-73-96-67.

— Abidjan-Nice *(Rallye d'Algérie)*, esplanade de l'Aérogare, 93350 Le Bourget. Tél. : 48-38-35-35.

— Rallye Tunisie, 2, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris. Tél. : 47-64-93-10.

— Leader Tour, 44, rue Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 45-08-53-04.

— Rallye Tours, 77-81, rue du Mons, 92402 Courbevoie Cedex. Tél. : 47-88-50-50.

RAIDS

— Raid du Drâa, *Motos Val-Fontenay/Raid international*, 288, av. Victor-Hugo, 94120 Fontenay. Tél. : 42-75-13-54.

— Club des Baroudeurs, 44, domaine de Grandchamp, 78230 Le Pecq. Tél. : 39-58-67-65.

— Gulliver Aventure, 79, bd de Courcelles, 75008 Paris. Tél. : 46-22-96-58.

CIRCUITS

— Cosmovel, 7, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 42-61-57-33.

— *Le Point raid, 54, rue* des Ecoles, 75001 Paris. Tél. : 46-34-21-17.

— Africatours, 9-11, av. Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 47-23-78-59.

— Terres d'aventures, 3-5, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : 43-29-90-46.

— Nomade, les Amis du Sahara, 50, av. des Ternes, 75017 Paris. Tél. : 43-29-06-80.

— Hors piste, 27, bd de Latour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 47-05-95-07.

— Itinérances, 5, rue Racine, 75006 Paris. Tél. : 43-26-02-00.

— Bivouacs du bout du monde, Christian Recking, Scientrier, 74800 La Roche-sur-Foron. Tél. : (50) 25-52-29.

— Club Méditerranée, place de la Bourse, 75002 Paris. Tél. : 42-61-85-00.

— Visages du monde, 26, rue Poliveau, 75005 Paris. Tél. : 45-87-04-07.

— Club Aventure, 122, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 46-34-22-60.

— Jerrycan Expéditions, 53, rue du Stand, 1204 Genève. Tél. : (022) 21-60-11.

— Hommes et montagnes, chemin Saint-Vincent, Château-Revel, Cedex 302, 38500 Voiron. Tél. : 76-05-10-28.

— L'Habitarelle, 48170 Châteauneuf-de-Randon. Tél. : 66-47-90-10.

— Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 42-66-66-24.

— Exo, 18, rue du Général-Guilhem, 75011 Paris. Tél. : 48-07-87-67.

Femmes en safari

D'Abidjan à Brazzaville, une sacrée traversée.

« *AFRICA !* », hurle de joie Diane. « *Africa !* », crie Delphine. « *African Women !* », reprennent en chœur trente-huit femmes. Trente-huit femmes le cheveu en bataille, le visage et les vêtements rouges de la terre congolaise, épuisées par les 8 800 kilomètres qu'elles viennent de parcourir en voiture, mais belles de vie, et fières d'avoir rempli leur contrat : relier Abidjan (Côte-d'Ivoire) à Brazzaville (Congo), *via* huit autres pays (Ghana, Togo, Bénin, Burkina, Niger, Tchad, Cameroun et Gabon), en vingt-huit jours.

A l'origine de leur traversée, un grand gaillard à la barbe rousse, taillé en Viking, Guy Catherine, directeur des ventes pour l'Afrique de la chaîne d'hôtels PLM/ETAP/Frantel. C'est lui qui a eu l'idée de confier une dizaine de véhicules Trafic Renault à trente-huit femmes (vingt Africaines et dix-huit Occidentales) pour un voyage à travers l'Afrique.

« *Il s'est vite transformé*, raconte Delphine, *en une grande aventure, fantastique certes, mais tout de même une sacrée aventure.* » Un large sourire se dessine sur son visage tandis que défilent dans sa tête des étapes interminables, où les jours et les nuits s'entremêlent, et des voitures qui roulent inlassablement pour rattraper les retards. Le sable, la pluie, la boue, et surtout la fatigue... *mais aussi les silences*, les éclats de rire des compagnes, cette solidarité, cette amitié, tissées au fil des kilomètres entre des femmes riches de leurs différences sociale, culturelle et religieuse.

Quoi de commun en effet entre Delphine, une Burkinabé de trente-quatre ans, mère de cinq enfants, responsable de la promotion des ventes pour Air Afrique, admiratrice inconditionnelle de son président, le capitaine Sankara, membre du parti et féministe convaincue ; Diane, la Béninoise, surnommée « Princesse », née il y a dix-huit ans d'une grande famille, élevée à Genève et resplendissante d'une grâce naturelle ; Rahmara, la Nigérienne, qui courait à chaque halte installer face à La Mecque son tapis de prière ; ou Dane, une photographe française, avec « *un cœur grand comme ça* », tendre et râleuse, semblant s'en vouloir de se laisser séduire par cette Afrique rebelle et sauvage...

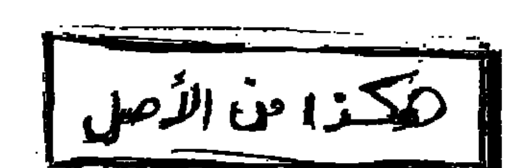
A bras de femmes

Doucement pourtant l'alchimie a pris, et dimanche 22 décembre, à Brazzaville, chacune contait des anecdotes qui ont pimenté le voyage : le départ chaotique, les longues heures d'attente pour un bac qui n'est jamais arrivé au Ghana, à moins que ce ne soit au Togo, tout s'emmêle... ; et cette boîte de vitesses cassée prématurément... Les deux mécaniciens qui suivaient l'équipée ont failli avaler de travers lorsqu'ils ont découvert la cause du désordre : une conductrice totalement inexpérimentée qui n'utilisait que la première et la seconde sur un véhicule qui en comporte cinq !...

Mauvaise information ? Propagande hostile ? Injures et leçons de morale pleuvaient sur ces femmes habituées à des accueils plus chaleureux. Qu'elles soient blanches ou noires, anglaises ou congolaises, allemandes ou ivoiriennes, elles ont emporté dans leurs bagages le souvenir de la traversée du désert, au Tchad, avec les vastes étendues de sable sous un ciel infini ; celui de l'épreuve interminable à travers la forêt du Mayombe, au Congo, une nuit peuplée d'animaux invisibles ; celui de chemins cahoteux où les véhicules ne cessaient de s'embourber : des minutes qui paraissaient des heures, pendant lesquelles il fallait lutter contre le sommeil « *à bras de femmes* », les voitures enlisées, le moral des copines fatiguées. « *Une nuit qui aurait pu devenir enfer, mais qui*, explique Delphine, *était un défi sur soi-même, un défi qu'il est tellement bon d'avoir relevé et gagné.* »

Tant pis si ce voyage n'a pas chamboulé les rapports Nord-Sud. Il a apporté à ces femmes mieux que cela... Africa Dane, Africa Delphine, Africa...

CHRISTIANE CHOMBEAU.



société

SCIENCES

Une cinquième force dans l'univers ?

Jusqu'à ce jour, les physiciens ne connaissaient, dans l'univers, que quatre forces fondamentales. Ce sont, par ordre croissant d'intensité : la gravitation, l'interaction électromagnétique, liant le noyau des atomes aux électrons, l'interaction forte, qui lie neutrons et protons, et l'interaction faible, qui permet à un neutron de se transformer en proton, et inversement. Or voici que cinq chercheurs américains (Ephraïm Fischbach, Daniel Sudarsky, Aaron Szafer, Carrick Talmage et Sam Aronson), travaillant à l'université de Purdue et au Laboratoire national de Brookhaven, avancent, non sans prudence, qu'il existerait une cinquième force fondamentale, à laquelle ils ont donné le nom d'hypercharge.

Dans un article publié dans les *Physical Review Letters* du 6 janvier, cette équipe américaine estime que, contrairement aux affirmations de Galilée, une plume lâchée depuis une certaine hauteur dans le vide tomberait plus vite que la pièce de monnaie l'accompagnant. L'hypercharge, si elle existe, serait responsable de ce phénomène. Il s'agirait d'une force très faible, aux effets sensibles sur de courtes distances, dont l'intensité serait fonction de la nature des objets sur lesquels elle s'exerce. Cette hypothèse, qui ne remettrait pas en cause les travaux d'Einstein, reste toutefois à vérifier.

TOURISME

La balance penche du bon côté

La balance touristique française (métropole) a enregistré un solde positif record de 31,5 milliards de francs en 1985 (27,7 milliards en 1984 et 22,5 en 1983), a annoncé le 9 janvier M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, à l'occasion de la présentation de ses vœux à la presse. Si l'on tient compte des DOM-TOM et des ventes d'ingénierie et d'équipements touristiques, le solde s'élève à 35 milliards de francs. A noter toutefois un tassement des chiffres enregistrés au dernier trimestre en raison de la baisse du dollar.

TERRORISME

Condamnation d'un ancien membre du GAL

Un ancien légionnaire, membre « repenti » du GAL, Jean-Pierre Echalier, trente-huit ans, a été condamné, jeudi 9 janvier, à un an de prison ferme par le tribunal correctionnel de Bayonne pour détention d'explosifs. Au mois de juin dernier, il s'était livré à la police après avoir refusé de faire sauter un bar de Saint-Jean-de-Luz fréquenté par des réfugiés basques espagnols, contrat pour lequel il avait reçu vingt bâtons de dynamite (*le Monde* du 12 juin 1985).

Jean-Pierre Echalier est d'autre part poursuivi devant les assises pour l'enlèvement d'un représentant de commerce de Hendaye en 1983. — *(Corresp.)*

Censure sur le SIDA en Afrique

De notre envoyé spécial

Des chercheurs de renommée mondiale accusent un organisme gouvernemental américain de cacher les recherches médicales sur le continent noir

Fort-de-France. — En Afrique, le SIDA est beaucoup plus répandu que ne l'affirment les statistiques officielles. Un certain nombre de chercheurs de renommée mondiale ont décidé d'alerter l'opinion publique internationale sur la collusion qui, selon eux, existe entre le Center for Disease Control (CDC) d'Atlanta et les gouvernements africains. Une collusion qui, en définitive, aboutit à freiner la recherche et à masquer la réalité de l'endémie de SIDA qui sévit dans certaines régions d'Afrique.

Quelques semaines après le congrès de Bruxelles sur le SIDA en Afrique (*le Monde* du 26 novembre 1985), le symposium « Santé publique et cancer associés aux virus », organisé conjointement par l'Association française pour la recherche sur le cancer, le National Institute of Health (NIH) et le National Cancer Institute (NCI) de Bethesda (Etats-Unis), devait être une réunion sans histoire. Tout au plus, les dizaines de journalistes américains et français présents au congrès attendaient-ils avec une certaine impatience les retrouvailles des professeurs Gallo et Montagnier après la plainte déposée par l'Institut Pasteur aux Etats-Unis.

En fait, la surprise est venue de là où on ne l'attendait pas. C'est en effet ici, à la Martinique, dans les coulisses de ce congrès, que quelques-uns des plus grands chercheurs américains et européens ont décidé de dire tout haut ce que, depuis des mois, ils ressassent entre eux sans oser le dire publiquement : en Afrique où, pensent-ils, la situation concernant le SIDA est très alarmante, le Center for Disease Control, dont les liens avec le gouvernement américain sont très étroits, a décidé, à coups de millions de dollars, de s'arroger le monopole de la recherche sur le SIDA.

Au prix d'un accord tacite avec les gouvernements africains : « *Nous vous fournissons toutes les données et toutes les études épidémiologiques que vous désirez et nous vous promettons de garder le silence et de ne pas les publier dans la presse scientifique.* » En conséquence, une grande partie des autres équipes de recherche qui travaillent sur ce continent ont été progressivement écartées, voire complètement exclues.

C'est ainsi qu'au Congrès de Bruxelles on a assisté à des scènes uniques dans les annales des grands congrès internationaux : tel orateur européen a été, au dernier moment, à la demande pressante du CDC, prié de ne pas présenter les résultats d'une étude épidémiologique. Tel autre chercheur, africain cette fois, a sciemment présenté des résultats tronqués. « *On ne sait pas ce qui se passe en Afrique. Une chape de plomb s'est abattue sur ce continent. Le CDC en est le principal responsable.* » Cet état de fait, ces prestigieux chercheurs ne l'acceptent pas. C'est pourquoi — démarche quasi unique dans le monde scientifique — ils ont décidé de se confier à l'envoyé spécial du *Monde*, à la seule condition que leur anonymat soit préservé.

Attitude frileuse

« *Il s'agit d'une lutte de puissance à l'échelle d'un continent*, disent les représentants de grandes universités américaines et européennes. « *Pour le CDC, il s'agit avant tout de conserver ses prérogatives budgétaires. L'Afrique était pour lui un terrain rêvé : historiquement et politiquement tout plaide en sa faveur. Les liens qu'il a su tisser depuis de longues années avec les gouvernements africains — anglophones mais aussi francophones — jouent aujourd'hui à plein.*

« *Nous avons de bonnes raisons de penser que le CDC, et tout spécialement son directeur, James Curran, sait quelle est la situation en Afrique. Il a réalisé pour cela de vastes enquêtes épidémiologiques mais il refuse de communiquer les résultats. Et comme s'il avait besoin d'affirmer encore davantage sa puissance, il refuse de coopérer avec les chercheurs du NIH, du NCI et d'autres organismes de recherche.*

« *Le virus africain est-il le même que celui qui sévit en Occident ? Impossible de répondre. Pourquoi le SIDA est-il, en Afrique, une maladie hétérosexuelle alors qu'en Occident il est à caractère largement homosexuel ? Pas de réponse. Combien d'Africains ont-ils été infectés ? Pas de réponse. Quels sont les cofacteurs du SIDA ? Pas de réponse, etc...* ».

Reste à comprendre l'attitude frileuse des gouvernements africains. « *Une des raisons principales est leur peur du racisme. Souvenez-vous : en 1982, lorsqu'on a décrété que les Haïtiens représentaient une population à risque, la première réaction a été, à New-York, de licencier les serveurs de restaurants d'origine haïtienne. De cela les gouvernements africains ont très peur. Ils craignent que si d'aventure on démontrait que l'origine du SIDA se trouve bien en Afrique centrale, de semblables réactions de rejet ne se produisent à travers le monde.* »

Le temps presse. Le gouvernement américain est, au dire de ces chercheurs, gagné par une sorte d'« apathie ». Ses relations avec le CDC sont trop étroites pour qu'il mette le holà à ce monopole scientifique. De leur côté, les chercheurs africains commencent à parler. Ils reconnaissent que certaines statistiques ne sont pas exactes.

Que, dans certaines grandes villes d'Afrique centrale, un tiers des lits des services de médecine interne sont occupés par des patients atteints du SIDA. Et qu'ils y meurent dans l'indifférence générale d'une opinion publique désinformée.

FRANK NOUCHI.

Une femme élue présidente du conseil départemental de l'ordre des médecins de Paris

Mme Aline Marcelli-Barge vient d'être élue présidente du conseil départemental de l'ordre des médecins de Paris. C'est la première fois, en France, qu'une femme est appelée à une telle fonction, alors même que 30 % du corps médical est féminin.

Agée de cinquante-cinq ans, Mme Marcelli-Barge était déjà membre du conseil de l'ordre de Paris depuis 1979. Docteur en pharmacie (1955), docteur en médecine (1962), elle est maître de conférences agrégée et directeur adjoint du laboratoire d'immunologie de l'hôpital Saint-Louis.

Expert près la cour d'appel, membre du comité consultatif des universités, elle est également vice-présidente de l'Association française des femmes-médecins.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES DES LYCÉES

Le français, l'histoire et l'économie principaux bénéficiaires de la réforme

M. Jean-Pierre Chevènement a rendu publique, jeudi 9 janvier, en recevant la presse spécialisée au ministère pour les vœux du Nouvel An, la lettre qu'il a adressée au doyen de l'inspection générale sur les futurs programmes des lycées.

Ceux-ci entreront en vigueur à partir de la rentrée prochaine en seconde. Rappelons que la réforme prévoit la création, en première et en terminale, de huit sections : trois littéraires (A1 : humanités ; A2 : communications ; A3 : arts), deux économiques (B1 : sciences humaines et sociales ; B2 : mathématique-économie de l'entreprise), et trois scientifiques (C1 : mathématique-physique) ; C2 : mathématique-biologie ; C3 : mathématique-technologie), l'année de seconde restant « *indifférenciée* » (*le Monde* du 13 novembre 1985).

Le ministre insiste sur la nécessité d'assurer une continuité entre les programmes du second cycle et ceux des collèges et fixe pour l'enseignement des lycées trois grands objectifs : « 1) *Donner à l'élève la maîtrise conjointe de l'abstrait et du concret ;* 2) *former la personnalité par la culture ;* 3) *rendre l'élève responsable* ».

Une totale liberté est laissée aux enseignants dans le choix des méthodes pédagogiques, pour tenir compte de la diversité des élèves — « *sous réserve que soient atteints les objectifs et acquises les connaissances* ». L'accent est mis sur l'apprentissage des méthodes de travail. La possibilité sera donnée aux établissements de moduler les rythmes d'acquisition en fonction de la rapidité des élèves.

Le ministre présente ensuite, pour chaque discipline, les principes qui inspirent la réforme et qui peuvent se résumer de la façon suivante :

● **Organisation des « dominantes ».** — L'idée de base de la réforme est de mettre un terme au fossé qui sépare la section C des autres, en fonction de la quantité de mathématiques enseignée, et de permettre à chaque section d'être un « pôle d'excellence » organisé en fonction d'une « dominante ». Le profil des sections ne sera pas défini seulement par les disciplines qui les composent et la répartition des horaires, mais aussi par le contenu des programmes.

Ainsi en mathématiques les programmes ne devront pas être tous alignés sur ceux de la section la plus scientifique (C1), mais conçus de façon à répondre aux besoins de la discipline principale de chaque section : les études économiques et sociales dans les séries B, les sciences humaines et la culture générale, dans les séries A. « *La mise au point des programmes devra faire l'objet d'un travail commun entre les spécialistes de mathématiques et ceux des autres disciplines* ». Une « *option sciences et technologie* » sera proposée aux élèves des sections littéraires. Elle comprendra « *des connaissances de physique, de biologie, de géologie et de technologie, suivies dans leurs dimensions historiques, sociales, éthiques et culturelles.* »

Une approche pluridisciplinaire

Les sciences physiques devront être conçues en liaison avec la biologie et la géologie dans la série C2 (la chimie organique et biologique ; l'optique, en liaison avec la chimie et avec les applications en biologie).

Cette approche pluridisciplinaire se retrouve en français où les programmes devront faire une place à la littérature gréco-latine en A1, aux lettres étrangères, à la littérature comparée et aux problèmes de traduction en A2 ; aux liaisons entre l'art et la littérature en A3. Dans les séries B et C, on attachera une importance particulière à l'expression et la communication.

La même démarche vaut pour l'histoire qui s'ouvrira à la civilisation antique en A1, aux civilisations étrangères en A2, à l'histoire des arts en A3, à l'histoire et à la géographie économiques en B1 et B2, à l'histoire des sciences et techniques et la à géographie économique dans les séries C.

● **Priorité à la langue.** — Le français est le principal bénéficiaire de la réforme puisque des horaires importants lui sont consacrés dans les séries littéraires (7 heures au lieu de 5 en première ; 3 heures obligatoires en terminales), et en B1 (5 heures au lieu de 4). Mais à côté de l'étude des textes littéraires, l'enseignement devra consacrer une place équivalente à « *l'expression et la communication* », et à la « *pratique raisonnée de la langue* ».

Le ministre estime en effet que les professeurs de lycée doivent prendre en charge une formation qui, jusqu'à présent, était censée être assurée dans le premier cycle, ce qui n'est plus toujours le cas. C'est pourquoi on s'efforcera « *d'affermir la maîtrise de la morphologie et de la syntaxe, d'accroître l'étendue et la précision du vocabulaire, de commencer à comprendre le fonctionnement de la langue* ». L'enseignement devra faire une large place à la rhétorique, à la construction du raisonnement, à l'organisation de l'exposé et à la présentation des informations.

On retrouve cette dimension linguistique dans les programmes de langues vivantes qui prévoient, à côté de l'expression et de l'étude des textes, « *une réflexion progressivement appliquée sur le fonctionnement de la langue* ».

● **Importance de l'histoire.** — L'histoire est une autre discipline bien traitée par la réforme puisqu'elle lui accorde 5 heures en A1, en A3 et en B1.

Les programmes sont découpés de la façon suivante : des origines de la Révolution aux années 1880, en seconde ; de la III[e] République à 1945, en première ; de 1945 à nos jours en terminale. Cette répartition — qui était soutenue par l'ensemble des historiens — s'est heurtée à l'opposition du ministre (et de certains de ses conseillers) qui souhaitaient donner plus de place à la Révolution et au dix-neuvième siècle (âge d'or de la République...) et moins au vingtième siècle. Si le ministre n'est pas parvenu à imposer ses vues sur ce point, la dimension historique donnée à ces programmes ainsi que la place faite à l'éducation civique et au rôle de l'Etat portent manifestement sa marque...

Mais la place de l'histoire dépasse le cadre de la discipline proprement dite. On assiste en effet à une prise en compte de la dimension historique dans les disciplines littéraires et scientifiques. Ainsi, on met l'accent en français sur « *l'histoire sociale de la littérature* » qui doit permettre de connaître « *l'ensemble des contextes indispensables à la compréhension des œuvres, des idées, des sentiments* ».

● **Extension de l'économie.** — La place faite à l'économie est accrue puisque celle-ci figurera désormais dans deux sections distinctes : B1 (plus axée sur l'économie, l'analyse sociale, les sciences politiques et l'initiation au droit) et B2 (économie générale et de l'entreprise). Dans cette dernière section, l'enseignement « *sera assuré indifféremment par les professeurs de sciences économiques et sociales et par les professeurs d'économie et de gestion* ». Un groupe de travail rassemblant ces deux catégories d'enseignants devra établir les programmes.

● ***Généralisation de l'informatique.*** — L'informatique doit être associée à l'ensemble des disciplines de façon que tous les élèves puissent « *accéder aux nouveaux éléments de culture scientifique et technologique* » qu'elle apporte. La commission permanente de réflexion sur la technologie doit remettre prochainement un rapport pour déterminer sa place dans chacune d'elles et examiner si elle doit faire, en plus, l'objet d'un enseignement particulier (vraisemblablement optionnel).

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

RENDEZ-VOUS EN AVRIL...

Lycées, informatique, calendrier scolaire, recherche pédagogique... Les aléas du calendrier politique laisseront-ils le temps à M. Chevènement de mener à bien tous ses projets ? Le ministre ne veut pas paraître s'en inquiéter. Il a refusé de transformer la traditionnelle séance des vœux en une cérémonie des adieux.

Satisfait de son bilan, qui hisse la cote d'amour des instituteurs « *à 22 points au-dessus des curés* » (*le Monde* du 8 janvier), heureux des retombées de sa politique médiatique, M. Chevènement a rappelé que son « *école de la République* » était résolument tournée vers l'an 2000 — donc bien au-delà de mars 1986. « *Le ministre pourrait bien changer, ce n'est pas évident. Il y aura des surprises !* », a-t-il lancé avant de déclencher quelques sourires en annonçant une conférence de presse pour le mois... d'avril.

En attendant, M. Chevènement rechaussera les bottes du leader du CERES : « *Je suis resté un homme politique, j'aurai le temps de vous le montrer.* »

Ph. Be.

● *Nouveaux statuts pour les professeurs du technique.* — Un décret publié au *Journal officiel* du 9 janvier précise que les enseignants des anciens lycées d'enseignement professionnel sont désormais répartis en deux grades, divisés chacun en onze échelons (*le Monde* du 9 octobre 1985). Les professeurs du premier grade enseignent principalement dans la classes conduisant aux CAP et BEP, alors que ceux de second grade exercent dans les classes conduisant aux nouveaux baccalauréats professionnels. Les recrutements se font par concours externe et interne. Les horaires des enseignants sont fixés à vingt et une heures pour les enseignements théoriques et à vingt six heures pour les enseignements pratiques.

Des dispositions transitoires précisent que, à la date de publication du texte, tous les enseignants appartenant au corps des professeurs de collèges d'enseignement technique sont intégrés dans le premier grade.

RELIGION

Office solennel à Paris à la mémoire des deux otages juifs assassinés à Beyrouth

Au cours d'un office solennel célébré à la grande synagogue de la rue de la Victoire, à Paris, le jeudi 9 janvier, à la mémoire des deux otages libanais juifs récemment assassinés à Beyrouth, M. René Samuel Sirat, grand rabbin de France, a déclaré : « *On assiste à une banalisation de la sélection qui frappe, à nouveau, les juifs, comme il y a quarante ans, qu'ils soient israéliens ou non. De plus en plus, lorsqu'il y a prise d'otages, les juifs sont toujours les premiers à subir le sort implacable que réservent les ravisseurs à leurs victimes, et c'est avec douleur que nous devons constater que cette sélection se fait, encore une fois, dans le silence des grands de ce monde.* »

M. Sirat a rappelé, au sujet des sept dirigeants de la communauté juive libanaise pris en otages, que, « *forts de leur longue et fraternelle amitié avec les différents dirigeants libanais, qui savaient tous qu'ils n'avaient pris aucune part au drame politique qui déchire ce pays, ils* [avaient] *cru pouvoir maintenir une présence juive à Beyrouth.* » « *Nous exigeons*, a-t-il ajouté, *la libération de tous les otages actuellement détenus au Liban et, en particulier, celle de nos quatre compatriotes.* »

Une déclaration commune du cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, du pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, et de M. Sirat, avait été, auparavant, rendue publique, condamnant l'assassinat de deux otages juifs libanais et lançant « *un appel angoissé à tous les chefs religieux afin qu'ils usent de leur autorité pour que les otages, de toute nationalité et de toute confession, soient immédiatement libérés.* »

CORRESPONDANCE

L'assassinat du mathématicien Isaac Tarrab

Un lecteur, qui souhaite conserver l'anonymat, nous écrit au sujet d'Isaac Tarrab, un otage juif du Liban dont un mystérieux groupe, l'Organisation des opprimés de la Terre, a annoncé « l'exécution » *fin décembre :*

La victime a été pendant de longues années professeur au Centre d'études mathématiques de Beyrouth. (...) Elle y a formé de nombreux chercheurs, enseignants et ingénieurs libanais. J'ai eu l'honneur d'avoir été un de ses élèves. Je puis attester que c'était un des plus remarquables universitaires libanais (...) qui avait, à l'instar de nombreux juifs libanais, choisi librement de vivre au Liban au lieu de s'expatrier. C'est avec beaucoup de tristesse que je vois son « *exécution* » annoncée dans l'indifférence générale. C'est un crime imbécile.

M. Maurice Glaymann, maître de conférences à l'Université de Lyon — dont dépendait le Centre d'études mathématiques de Beyrouth, — nous écrit pour sa part :

En 1939, à vingt-quatre ans, Isaac Tarrab a soutenu à la Sorbonne une thèse d'Etat (...) mettant en évidence une constante universelle qui porte aujourd'hui son nom.

[De retour à Beyrouth] il a formé des générations de mathématiciens (et) beaucoup d'entre eux sont actuellement professeurs dans diverses universités. (...) La mort de ce scientifique paisible a bouleversé tous ses anciens camarades et collègues.

DÉFENSE

VINGT HÉLICOPTÈRES FRANÇAIS DAUPHIN POUR ISRAËL

Israël se propose d'obtenir vingt hélicoptères Dauphin, de conception française, pour son service de garde-côtes en confiant la commande à une filiale, aux Etats-Unis, de la société Aérospatiale.

Par l'intermédiaire de sa filiale Aerospatiale Helicopter Corporation (AHC) aux Etats-Unis, la société Aérospatiale a été choisie, en 1979, pour fournir quatre-vingt-dix hélicoptères Dauphin, spécialisés dans la surveillance maritime, au service américain des garde-côtes. Ces hélicoptères Dauphin sont fabriqués, dans ses usines de Grand-Prairie, au Texas, par AHC, qui est une filiale à 100 % de l'Aérospatiale française, mais de droit américain. Récemment, Israël a obtenu que le service américain de garde-côtes lui prête, pour évaluation technique et opérationnelle, deux Dauphin pour des missions de surveillance de ses eaux.

L'expérimentation semble avoir donné des résultats convaincants pour le service israélien des garde-côtes, qui négocie l'achat, par les Etats-Unis, de vingt hélocoptères Dauphin.

Échecs

AUCUN ACCORD ENTRE KASPAROV ET M. CAMPOMANES

Lucerne (*AFP*). — La décision concernant l'organisation de la revanche du championnat du monde entre le tenant du titre Garry Kasparov et l'ancien champion Anatoly Karpov a été une nouvelle fois repoussée.

Dans un communiqué publié à Lucerne, ce vendredi 10 janvier, la Fédération internationale des échecs précise que M. Campomanes, président de la FIDE, a reporté sa décision, initialement prévue pour le 6 janvier, au 24 janvier, compte tenu des « *circonstances spéciales* ».

JUSTICE

AUX ASSISES DE L'ESSONNE

Les témoins de l'agression ne reconnaissent pas « formellement » Roger Knobelspiess

« Le vrai jour de cette affaire commence à apparaître ! » Ce trait lancé, jeudi 9 janvier, aux assises de l'Essonne par Mᵉ Henri Leclerc, l'un des avocats de Roger Knobelspiess, montre assez que, du côté de la *défense, on tient pour plutôt* bénéfique cette quatrième journée d'un procès au long cours en regard des précédentes. La raison en est simple : l'audition des témoins visuels de l'attaque à main armée du 24 mai 1983 à Massy a fait apparaître qu'aucun d'eux ne pouvait affirmer *« à 100 % »* que Roger Knobelspiess et même Michel Baron étaient deux des hommes qu'ils ont vus ce jour-là.

La question, dès lors, est de savoir si les réserves qu'ils ont les uns et les autres formulées seront suffisantes pour faire naître un doute. Car en elles-mêmes elles portent plutôt témoignage d'une honnêteté et même, selon le mot d'un de ces témoins, M. Bernard Lefèvre, d'un *« scrupule de conscience »*. Du même coup, elles affaiblissent la thèse d'une machination dont les amis inconditionnels de Roger Knobelspiess se sont convaincus mais que, pour sa part, la défense n'a pas encore ouvertement soutenue.

En fait, il s'agira de faire la différence entre deux propos : *« Je reconnais »* ou *« Je pense reconnaître »*. Dans nombre de procès-verbaux de police et d'instruction, ces mêmes témoins ont, en effet, employé l'un et l'autre et parfois le second à la suite du premier, comme pour le tempérer.

Cela se conçoit lorsque l'on sait que l'attaque fut réalisée en trente secondes, ce qui laisse vraiment peu de temps, aussi bien pour retenir la forme d'un visage que pour situer exactement chacun des agresseurs, quand, dans ce même temps, ils ont eux-mêmes beaucoup changé de place.

M. Jean-Pierre Gorvel était le chauffeur du fourgon attaqué. Il a vu sortir, de la voiture – avec gyrophare – qui lui barra la route, trois hommes. On lui a demandé de regarder les accusés et de dire qui, parmi eux, il reconnaissait ou non. Il a répondu alors : *« Je reconnais Baron. » – « Vous êtes formel ? »* Ici, double propos : *« Je pense que c'est lui ; je suis affirmatif. »* Affirmatif que c'est lui ou affirmatif seulement de penser que c'est lui ? Et Knobelspiess ? *« Je le reconnais, mais il avait des cheveux plus fournis. »*

Voilà pour les propos de l'audience. Le soir même des faits, M. Gorvel avait dit à la police que les agresseurs seraient pour lui difficiles à décrire. Plus tard, après l'arrestation de Baron et de Knobel-spiess dans la région de Honfleur, lorsqu'on lui a présenté au commissariat de cette ville les deux hommes parmi d'autres personnes, il a désigné alors Baron en disant que c'était lui qui était sorti d'un car de police et tenait un fusil. Il a dit aussi qu'il reconnaissait formellement Knobelspiess comme étant celui qui allait et venait.

Mais, dans la version de Patrick Curty, le convoyeur inculpé, l'homme au fusil était Knobelspiess et non Baron. Et dans la version de Porchou, autre accusé, le fusil c'est lui qui l'avait. Or aucun des témoins n'a jamais reconnu, si peu que ce soit, ce même Porchou.

Tel est le paradoxe : reconnaissance plus ou moins affirmée de ceux qui nient, alors que celui qui se claironne coupable ne dit rien à quiconque. Faut-il penser alors que Porchou se sacrifie ou, plus simplement, qu'il triche quelque peu sur ce que fut son véritable rôle, dans la mesure où ce qu'il a raconté sur la conduite du fourgon dans un village d'Eure-et-Loir où il fut vidé paraît bien correspondre à la réalité ?

La situation s'est retrouvée à peu près identique avec M. Jean-François Pietrowski, qui était convoyeur aux côtés de Curty. Qui de ceux du box reconnaît-il ? *« Baron et Knobelspiess. »* Est-il formel ou pense-t-il seulement que ce sont eux ? *« Je pense que ce sont eux, mais je ne suis pas sûr à 100 %. »* Pour quelle raison ? *« Parce qu'ils n'étaient pas habillés de la même façon et que celui qui est Knobelspiess avait plus de cheveux. »*

A lui non plus Porchou *« ne dit absolument rien »*. Comme chaque détail compte, il fallut bien traquer tout ce qui pouvait l'être car, lors d'une reconstitution, M. Pietrowski disait à propos de Knobelspiess : *« Je ne peux pas être affirmatif. »* En revanche, il l'était pour Baron avec cette restriction : il ne portait pas de moustache. Un peu plus tard, confronté au même Baron, il le reconnaît de nouveau, mais avec cette précision : il portait moustache. Dans sa version, Knobelspiess aurait été l'homme au fusil. Dans celle de son collègue chauffeur, c'est Baron.

Toutes ces reconnaissances ont été faites après le 6 juin, c'est-à-dire au lendemain des arrestations de Baron et de Knobelspiess. Or le 24 mai, jour de l'agression, et le 6 juin, Curty l'a dit et encore répété jeudi, la police avait présenté des photos à lui-même et à ses collègues, parmi lesquelles figurait déjà Knobelspiess, et personne, alors, ne l'a désigné.

Un joli coup de la défense

Voilà pour la défense quelque chose de bien singulier et même de franchement troublant. Elle aimerait bien savoir où sont ces photos et pourquoi le dossier ne comporte aucun procès-verbal de leur présentation et de l'impression qu'elles firent alors aux témoins. Un autre épisode la trouble tout autant : entre le 24 mai et le 6 juin, ces mêmes témoins, dont était Curty, qu'on ne soupçonnait pas encore de complicité, se sont rendus à Paris, au ministère de l'intérieur, dans les locaux de la police judiciaire, pour apporter leur concours à l'élaboration de portraits-robots des agresseurs.

Ces portraits ont été faits à l'aide de photographies de malfaiteurs fichés. Un front parci, un nez par-là,etc. Or, ces portraits, le dossier les ignorait. C'est l'avocat général qui a fait savoir à l'audience qu'il les avait finalement reçus, les ayant demandés à la police judiciaire. On a appris ainsi que les enquêteurs avaient décidé de ne pas les exploiter, *« même à l'état d'ébauche »*, ni de les présenter aux témoins, *« parce que pas suffisamment fiables »*. Le rapport qui les accompagne porte même cette phrase qui a fait tiquer Mᵉ Leclerc : *« Dans une affaire de cette importance, il ne convenait pas d'instiller un doute quelconque. »*

Le troisième témoin était, lui, policier. Au moment de l'attaque, il passait par hasard à bord de sa voiture sur les lieux mêmes. *D'emblée, il a compris et tenté une* manœuvre pour contrecarrer l'opération. Il n'y est pas parvenu, mais il a pu voir, lui aussi. Il se souvient surtout d'un homme en tenue paramilitaire qui tenait les convoyeurs en respect dans le fossé. Il devait reconnaître en lui Roger Knobelspiess. Formellement ? Là encore, on oscille entre *« Je reconnais »* et *« Je pense reconnaître »*. Lors d'une confrontation le 8 décembre 1983, M. Lefèvre disait : *« Je reconnais l'inculpé comme étant, ou plutôt se rapprochant de l'homme qui braquait les convoyeurs. »*

D'ailleurs, M. Lefèvre montre à l'évidence la même loyauté. *« L'inculpé est bien celui que j'ai désigné, mais je ne peux pas être formel. D'ailleurs, mon expérience de policier me montre que personne ne peut être formel dans des situations pareilles. Knobelspiess se rapproche de l'homme que j'ai vu. Cela dit, je ne suis pas infaillible. »*

C'est lui qui, précisément à l'instruction, après une longue confrontation, tint à faire part de ses *« scrupules de conscience »*.

« Oui, explique-t-il, *j'étais troublé parce que, si le visage de Knobel-spiess me disait quelque chose, je ne reconnaissais pas celui de Baron, alors qu'il semblait bien avoir été dans l'affaire. Et puis, lorsqu'on sait qu'une inculpation peut reposer sur un témoignage, on cherche à savoir si l'on n'a pas pu commettre une erreur. »*

Ce témoignage, Mᵉˢ Henri Leclerc et Thierry Levy l'ont-ils vraiment ruiné ? En tout cas, ils ont réussi un assez joli coup, de ceux que l'on voit davantage dans la fiction télévisée que dans la réalité des prétoires. Ils avaient une photographie tirée du journal *le Pèlerin*. Elle montre un hommes assez semblable à Knobelspiess. Ils ont passé cette image à M. Lefèvre. *« Cela vous dit quelque chose ?*

– Eh bien oui, c'est Knobelspiess.

– Eh bien non, c'est un M. Laurent, qui n'a rien à voir ni de près ni de loin avec cette affaire. »

Les amis de Knobelspiess ont savouré et les jurés n'ont toujours pas posé une seule question.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Claude Sigala, éducateur au « Coral »

Claude Sigala n'est pas pédophile. Il l'a dit, ou plutôt crié, jeudi 9 janvier, à la dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Il donnerait cher pour que le président Henri Malergue le croit. Président de l'association Le Coral, responsable d'un petit centre d'accueil pour six ou sept enfants difficiles – à Aimargues, dans le Gard, – Claude Sigala, quarante-trois ans, est un fort en gueule, au demeurant apôtre de la tendresse, théoricien du *« vivre avec »*, écrivain à l'occasion (*Visiblement, je vous aime*). Un chef en rupture d'institution, tout droit sorti de 1968, qui a éclipsé, au cours de la première audience, ses neuf coinculpés, dont sa femme.

Très calme, le président Malergue lui a lu les trois témoignages d'adolescents de quatorze, douze et quinze ans qui l'accusent pêle-mêle de s'être livré sur eux à des actes de fellation, de sodomie ou, plus simplement, d'avoir voulu *« embrasser sur la bouche »*. Claude Sigala s'est insurgé.

On lui parle de Norredine ? *« Nous l'avons sorti de la toxicomanie et de la prostitution,* dit-il. *Je l'ai sorti de la rue. Nous avons réussi à le scolariser. Et on m'accuse de l'avoir embrassé sur la bouche ! C'est dégueulasse ! »*

Michel ? *« Un enfant avec des problèmes psychologiques très importants,* affirme Sigala. *D'un milieu très fragile. Il s'accrochait à moi. Je l'embrassais, oui. Ce sont des enfants qui ont des besoins réels de tendresse. Bien entendu, il n'y a jamais eu d'attouchements. »*

On se frotte les yeux. N'était-ce donc que cela, Le Coral ? Quelques calins candides, quelques caresses chastes ? Le gros fait divers d'octobre 1982 aurait alors été bien « gonflé » et bien pudibondes les réactions des Français. Mais gare ! L'énorme dossier d'instruction accumulé par le juge Michel Salzmann réserve des surprises. Car, par petites touches, s'esquisse la vie quotidienne des pensionnaires – adultes et mineurs – du Coral.

Et les adultes sont singuliers. L'un d'eux, Jean-Patrick Lanez, dit Jean-Pierre, trente et un ans, *« personnalité psychopathique »*, est soigneusement tenu à l'écart. Trop dangereux. Claude Sigala lui a trouvé un appartement à une dizaine de kilomètres d'Aimargues. *« Nous avions interdit aux mineurs du Coral d'aller chez M. Lanez et d'avoir des relations homosexuelles avec lui »*, précise-t-il. Peut-être, mais ce fut en vain. *« Ils sont venus à l'appartement,* admet l'inculpé. *Nous avons eu quelques attouchements, c'est vrai. L'un d'eux était très séduisant. Je précise que je n'ai jamais sodomisé un enfant. »*

Roger Cortès, trente-cinq ans, éducateur, a pour sa part déjà été condamné pour mauvais traitements à enfant. Claude Sigala rassure le tribunal, à sa manière : *« Il est venu au Coral. C'est un excellent éducateur, pas pédophile. Il a depuis créé un lieu de vie pour enfants. »*

Jean-Noël Bardy, trente ans, éducateur au Coral – sans le titre et sans formation – reconnaît à mi-voix et demi-mots avoir caressé des adolescents. A l'instruction, il avait avoué des relations sexuelles, mais le juge Salzmann aurait *« l'art de compliquer les choses »*... Etrange galerie de portraits.

« Une expérience intéressante »

Le Coral, c'était donc l'enfer ? Les avocats de la défense, qui ont obtenu du tribunal de faire diffuser lors d'une prochaine audience un reportage d'Antenne 2 tourné avant les faits,reprochés, se chargeront de dire « non ». Dans sa conclusion, un rapport de l'inspection générale des affaires sociales indique du reste : *« Quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir, Le Coral est une expérience intéressante et, surtout, un havre pour des jeunes rejetés et sans espoir. »* Et Claude Sigala insiste : Le Coral existe toujours, avec son potager, sa menuiserie, ses ateliers. Il en est toujours le responsable.

Il n'empêche. La longue lecture par le président des procès-verbaux d'enfants et d'adolescents enregistrés au cours de l'instruction a trop évoqué de caresses et d'attouchements non consentis, trop de lits partagés, pour laisser penser à un éden sans histoire.

Alors la défense s'est étonnée que l'on se borne, au cours de cette première audience, à ces témoignages « en papier ». De fait, les inculpés n'ont encore jamais été confrontés aux mineurs qui les accusent. Ce sera chose faite – pour la première fois – vendredi 10 janvier.

Claude Sigala, lui, a relevé une autre bizarrerie : deux inculpés – Raymond Huryta, ancien moniteur de colonie de vacances, et Gérard Durand, professeur de flûte à bec – comparaissent pour pédophilie à ses côtés, sans qu'ils se connaissent et sans qu'ils aient eu l'occasion de se rendre au Coral. Cela ne lui a pas plu. Cela ne lui plaît pas. Et cela ne facilitera pas la clarté des débats.

LAURENT GREILSAMER.

LA RENTRÉE DU PALAIS, A PARIS

« Pas de justice en dehors du juge »

M. Pierre Drai, premier président de la cour de Paris, s'est prononcé jeudi 9 janvier, lors de l'audience solennelle de rentrée de la cour, en faveur d'une plus grande célérité dans le traitement des affaires judiciaires, tout en s'élevant contre *« la menace d'une justice hors du juge, avant le juge ou à la place du juge »*. *« Les faiseurs d'opinion qui dénoncent avec effroi les statistiques de l'engorgement judiciaire incitent dans le même temps les citoyens à s'adresser aux tribunaux pour tout et pour n'importe quoi »*, a déclaré M. Drai.

Le procureur général, M. Robert Bouchery, a indiqué de son côté que le nombre des arrêts rendus par les chambres correctionnelles de la cour (10 000) avait augmenté de 12 %, et ceux de la chambre d'accusation (4 616) de 25 %. Il a également précisé que la cour d'assises de Paris avait condamné 473 personnes à un total de 2 353 années de réclusion criminelle à temps) et 10 personnes à une peine de réclusion criminelle à perpétuité. Pour lui, il ne faut pas croire que *« plus de sanctions qui sont indispensables ou plus de policiers (...) permettraient de venir à bout de la totalité des difficultés »*. *« Le droit,* a-t-il dit, *ne doit pas être subordonné à une prétendue efficacité au nom de laquelle, à travers l'histoire, beaucoup d'injustices ont été commises. »*

Le débat contradictoire – juge d'instruction, avocat, inculpé – institué par la loi du 9 juillet 1984 a permis une baisse de 7 % des mises en détention provisoire entre 1984 et 1985 et une progression de 16 % des placements sous contrôle judiciaire, a souligné le même jour M. Michel Jéol, procureur de la République, lors de l'audience de rentrée du tribunal de grande instance de Paris.

Un réseau de faux industriels démantelé

Un réseau de faux industriels spécialisés dans la reprise d'entreprises textiles en difficulté dans la Vienne et dans l'Indre, a été démantelé, et ses responsables écroués, jeudi 9 janvier, à Poitiers et à Niort, pour abus de biens sociaux, recel de biens sociaux et usage de faux documents. L'escroquerie porterait sur plusieurs millions de francs.

Les policiers de la brigade financière du SRPJ d'Angers et leurs collègues de l'antenne de Poitiers avaient arrêté et placé en garde à vue, dès mardi matin à Châteauroux, le responsable de la société Aldo and Cᵒ, connu sous la fausse identité de Charles Baumann, et dont le véritable nom est Jean-Pierre Juan, repris de justice, né en 1930 à Alger. Un de ses complices, Bruno Delovel, vingt ans, homme de main de Jean-Pierre Juan, a été écroué également à Poitiers. Les quatre autres ont été incarcérés à Niort. Il s'agit de Jean-Pierre Chaventré, responsable d'ateliers à Tournon-Saint-Martin (Indre) ; Patrice Dufour, représentant à Châtellerault (Vienne) ; Michel Jourdan, dit Boisset, chef du personnel à Châtellerault, et d'un autre repris de justice connu sous le faux nom de Daniel Hecht (son identité réelle n'est pas connue), domicilié au Blanc et responsable d'un atelier dans cette ville.

Les circonstances de l'escroquerie n'ont pas été révélées. On sait seulement que la société Aldo and Cᵒ a repris plusieurs entreprises textiles dans la Vienne et dans l'Indre et notamment la société Billai de Châtellerault (130 salariés et 13 représentants) qui avait déposé son bilan en avril 1985. A la faveur de ces reprises, la société Aldo and Cᵒ sollicitait des aides des municipalités et de l'Etat ; les dirigeants s'étaient même plaints publiquement des réticences des banques et du retard des aides qu'ils avaient sollicitées.

A propos de la société Billai, Mᵐᵉ Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et maire de Châtellerault, a précisé, dans un communiqué, que la reprise de la société avait eu lieu *« dans des conditions juridiques formellement sans faille et après reprise du personnel qui avait été licencié à titre conservatoire »*. *« Pour cette opération,* précise le communiqué, *l'entreprise n'a bénéficié d'aucune aide publique »*, mises à part les aides accordées normalement par les ANPE pour l'embauche, soit 180 000 F.

Aux États-Unis

UN CONDAMNÉ A MORT EXÉCUTÉ POUR CRIMES COMMIS A L'AGE DE DIX-SEPT ANS

Columbia *(AFP)*. – James Terry Roach, âgé de vingt-cinq ans, condamné à mort pour le meurtre de deux adolescents tués alors qu'il était lui-même âgé de dix-sept ans, a été exécuté, vendredi 10 janvier à l'aube, sur une chaise électrique, à la prison de l'Etat de Caroline du Sud. La Cour suprême avait refusé jeudi soir, par sept voix contre deux, l'appel de dernière minute interjeté par les avocats du jeune homme. Jeudi, le gouverneur de l'Etat, M. Dick Riley, avait rejeté des appels à la clémence lancés par l'ancien président Jimmy Carter, le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, le prix Nobel de la paix, Mère Teresa, et l'organisation humanitaire Amnesty International.

SPORTS



Les dévoreurs de sable

René Metge (Porsche 959) a consolidé sa première place au classement général provisoire du rallye Paris-Alger-Dakar en remportant jeudi 9 janvier la première étape du Ténéré, disputée entre Agadez et Dirkou sur 631 kilomètres.

Il devançait alors son coéquipier Jacky Ickx, deuxième de cette étape et vainqueur, la nuit précédente, de la « spéciale » dont l'arrivée était jugée à Agadez. Au classement général des motos, Cyril Neveu (Honda) conservait sa première place après la victoire à Dirkou de son coéquipier François Charliat. Hubert Auriol (Cagiva), deuxième de l'étape, se retrouvait à cette même place au classement général.

De notre envoyé spécial

Dirkou (Niger). – Si le vol de nuit au-dessus du continent africain a inspiré Saint-Exupéry, la route de nuit n'est guère appréciée des concurrents du rallye Paris-Alger-Dakar. Jeudi 9 janvier au petit matin, la révolte grondait à l'arrivée de l'épreuve spéciale chronométrée pour autos et camions entre Iférouane et Agadez, où la plupart des concurrents avaient même connu des difficultés pour localiser la ligne. *« Ces épreuves de nuit n'apportent rien,* grommelait Claude Brasseur, le navigateur de Jacky Ickx (Porsche 959), qui venait pourtant de remporter l'étape. *Le moindre accident mineur de jour peut devenir une catastrophe de nuit, où l'assistance médicale ne peut intervenir. Thierry Sabine tient un discours démagogique en disant qu'elles égalisent les chances entre amateurs et professionnels. Nous allons pouvoir dormir quatre heures, alors que les autres devront directement enchaîner avec l'étape du Ténéré. »*

A 8 h 15, alors que la première moto s'élançait vers le « désert des déserts », la soixante-quinzième voiture arrivait à Agadez. C'était la Mitsubishi Pajero du prince Albert de Monaco. Cent soixante-sept autres étaient encore attendues, dont beaucoup risquaient la mise hors course. Thierry Sabine avait souhaité que sa petite troupe fût écrémée avant d'aborder le Ténéré : il semblait exaucé.

« Le résultat de cette spéciale devrait être annulé, disait Patrick Zaniroli, le vainqueur du Dakar 1985. *De nuit, la poussière rend tout dépassement impossible. Pourquoi nous faire prendre des risques pour finalement devoir rouler en caravane ? »*

Redoutée depuis la tempête de sable qui avait semé un vent de panique sur le Dakar en 1983, la traversée du Ténéré, d'Agadez à Dirkou, un bordj crénelé bâti au pied des falaises d'Achegour, qui semblent marquer la fin du monde, a été banalisée.

A une vitesse de croisière (plus de 240 km/h) qui n'est plus autorisée depuis longtemps sur les autoroutes européennes, René Metge a fait défiler les bornes, placées tous les 5 kilomètres de cette piste ouverte par des camions en 1940, à une vitesse jamais atteinte auparavant. A peine un regard pour une victime de la civilisation automobile : l'arbre du Ténéré devenu métallique depuis qu'un chauffeur libyen a percuté, en 1973, cet acacia bicentenaire qui avait servi de repère à tant de caravanes d'un autre âge.

GÉRARD ALBOUY.

ANTENNE 2 EST AUTORISÉE A DIFFUSER TOUTES LES IMAGES DU PARIS-DAKAR

Antenne 2 va pouvoir diffuser les images de tous les concurrents du rallye Paris-Dakar, à la condition que chaque séquence dans laquelle apparaîtra un équipage portant des noms ou marques de tabac, soit suivie d'un texte explicatif.

C'est ce qu'à décidé, vendredi 10 janvier, la première chambre de la cour d'appel de Paris, statuant sur l'appel formé par Antenne 2 contre l'ordonnance rendue samedi 4 janvier par le juge des référés (*le Monde* du 7 janvier). Ce dernier avait interdit à la chaîne de diffuser des images du rallye montrant des publicités de cigarettes, sous peine d'une astreinte d'une somme de 5 000 francs par séquence.

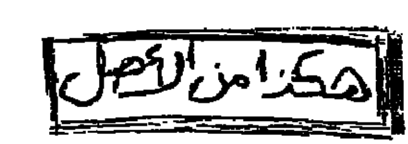
FAITS DIVERS

Cambriolé cinq fois

UN COMMERÇANT SE DONNE LA MORT

Un commerçant de Saint-Michel-Tubœuf (Orne), M. Michel Chérel, trente-cinq ans, victime de plusieurs cambriolages, s'est donné la mort, après avoir laissé une lettre dans laquelle il demande qu'on retrouve les voleurs et *« que ces bandits soient traités comme il se doit »*.

M. Chérel, vendeur de matériel de jardin, avait été cambriolé à quatre reprises en cinq ans ; à chaque fois son magasin avait été saccagé. Dimanche 5 janvier, M. Chérel s'est tiré une balle dans la tête, quarante-huit heures après avoir reçu de nouveau la visite de cambrioleurs. Le commerçant, installé depuis seulement quelques années à son compte, et qui travaillait dur, était très déprimé par ces vols, selon son entourage.



culture

CINÉMA

« LE SOULIER DE SATIN », par Manoel de Oliveira

Les sévères vertus du cours magistral

Il serait outrageusement snob et vain d'affirmer que les six heures cinquante du Soulier de satin s'avalent comme du Cimino ou du Bergman. Manoel de Oliveira, cinéaste des « amours frustrées », metteur en scène de l'écrit et de la voix, trouve en Claudel l'allié le plus sûr de ses austères recherches, et c'est de peu que l'ennui le plus profond, le plus scandaleux, est ici frôlé.

Claudel avait prévu le danger, et prévenu ses victimes. Sans mal et *sans peine, où est l'art, où est le plaisir ?*, disait-il en substance en 1943, au moment où Jean-Louis Barrault et lui-même avaient abrégé pour la scène son drame espagnol en quatre journées. Assimilant l'effort à « *ce profond désir de bien en nous* », il prévoyait, en face des œuvres trop simples, « *l'amer refoulement de la conscience du spectateur qui ne va pas sans protestation* ». Alors, pour lui, un seul *Soulier* et c'est « *triple bénéfice* ».

Il est vrai qu'au terme du marathon, Claudel a raison, le spectateur est fier d'avoir assumé l'épreuve, et point n'est besoin d'être chrétien pour croire à la notion de récompense. *L'auteur savait qu'on s'amuserait aux aventures de Rodrigue et de Prouhèze, ces amants qui renoncent l'un à l'autre en ce bas monde, l'un pour forger l'Amérique, l'autre pour éclaircir l'âme noire de Camille.* Demandant beaucoup au public (marque de haute estime), « *le poète de son côté ne s'est pas ménagé et (...) il a fourni tout ce qu'il pouvait* ». Dans *le Soulier de satin*, le bric-à-brac impressionne : *tragédie sentimentale et dialectique mystique,* frasques conquérantes, déchaînement du cosmos et guignol domestique, le seizième siècle défile, vaste comme le monde, et la malice de Claudel et Oliveira réunis. Tirades à couper le souffle et petites histoires pour respirer, c'est inouï.

Découvrir Claudel, telle peut être la récompense du cinéphile un peu dégoûté par la trivialité courante de son art préféré. Malgré des coupes légères et un ajout discret pour respecter la nationalité portugaise de cette coproduction menée avec la France, le film est fidèle. Construit en trois parties, *le Soulier de satin* est intégral, et intégralement dicté par le texte même.

Si le mérite du spectateur rejoint des héros qui vivent jusqu'à la mort *les vertus du sacrifice, la formule* définie par le poète relève également de la parabole. L'annoncier qui harangue la salle et bouscule les personnages n'est-il pas le grand timonier ? « *N'attendons-nous pas tous l'appel du régisseur et de ce drame autour de nous qui requiert notre entrée et notre sortie ?* » Le théâtre dans le théâtre, étant entendu que la vie n'est rien d'autre, voilà la représentation imaginée par Claudel.



Anne Consigny et Bérangère Jean dans le « Soulier de satin ».

Et c'est le parti retenu par Manoel de Oliveira. Le film commence avec un avertissement, l'arrivée des spectateurs ; la caméra bascule vers le plateau, vers l'écran où agonise le frère (jésuite) de Rodrigue, *enchaîné à un mât, comme le* sera à la fin le vice-roi des Indes déchu, tous deux libérés, sauvés à la manière de dona Prouhèze (« *Rodrigue est pour toujours cette croix à laquelle je suis attachée* »). Du projecteur jaillissent les lumières et les ombres, reflétées par l'assistance. Puis les spectateurs de cinéma que nous sommes jouent le rôle du public, et l'étrange aventure démarre, découpée en tableaux, scène par scène.

Corsetés par la direction du cinéaste (gestes, déplacements dans le cadre) et cependant libres de leur interprétation, les acteurs s'engoncent dans leur rôle comme dona Proudhèze s'élance vers le mal, en boitant, une fois abandonnée la célèbre chaussure aux pieds de la Vierge. Les comédiens portugais, attentifs aux méandres de la langue étrangère, *sont les plus audibles.* Les autres jouent Claudel sur l'air des vieilles matinées classiques. Faut-il le prendre pour une suprême ironie ? On comprend aisément que Patricia Barzyk ait du mal à dire « *O grande maman effrayante !* » à une statue de Marie, ou « *Il est encore temps que je l'empêche de mourir avec mon visage !* », mais elle pourrait être plus souple, aimable en un mot. La bienheureuse *dona Musique* (Anne Gautier) et la jeune Marie des Sept Epées (Anne Consigny) sont mieux servies.

Don Rodrigue et le serviteur chinois derrière un talus, la Négresse nue qui danse au clair de lune, la mort de don Balthazar, tenant dans ses bras une table chargée de fruits, tout est là, exactement comme Claudel l'indique au début de chaque scène. Veut-il une voile en arrière-plan ? Il l'a. Voit-il les raisonnables don Ramire et dona Isabel « *pareils à des figures de tarots* » ? Il est obéi : « *Leurs visages au-dessus des corps peints passent à travers des trous.* » Don Camille le renégat a ses vêtements arabes quand le Maroc le retient définitivement, et ainsi de suite. Sauf lorsque Manoel de Oliveira devance les désirs de son inspirateur. Alors il fait dessiner des baleines pour les eaux cartonneuses de son décor, ou bien il hisse par un fil le petit bateau de Prouhèze, lors de sa dernière rencontre avec Rodrigue. Ces détails ajoutés sont cependant très rares.

Le Soulier de satin est donc du théâtre filmé, dira-t-on. Pas tout à fait. Il s'agit de littérature théâtrale filmée. *Les personnages ne se regardent jamais,* l'affaire se passe entre eux et nous. Ils avancent, ils reculent, le cinéma diffère du théâtre par cette présence, cette proximité sans cesse modulée. La profondeur de champ n'est pas non plus la même, et, grâce aux éclairages, chaque image devient une évocation picturale.

La seule entorse — et elle est de *taille — du cinéaste au règlement* claudélien est une concession... à notre confort. Pour que le spectateur s'y retrouve, entre Panama et les îles Baléares, l'Afrique et la cour de Philippe II, *il lui est chaque fois indiqué* où l'action a lieu. « *Il est essentiel,* disait Claudel, *que les tableaux se suivent sans la moindre interruption.* » Il souhaitait que tout cela ait l'air ficelé à la va-vite, « *improvisé dans l'enthousiasme* », avec un peu de tenue de temps en temps.

Or le cinéaste ne l'entend pas de cette oreille. Les quelques changements *à vue de décors sont subtils,* gracieux, et l'on ne trouverait rien à dire à la composition des plans. Cependant, il en appelle à la raison, à elle seule s'adresse sa délirante entreprise. On peut, on doit pouvoir le suivre. Mais l'immuable ordonnancement de ce cours magistral donne envie qu'un vieux flibustier, Fellini par exemple, vienne à un moment bousculer ce rafiot infernal *et magnifique, pas longtemps, juste* une visite de pirate, pour « *le délice de l'imagination* ».

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Voir les films nouveaux.*

■ *JAM POUR SAM AU NEW-MORNING.* — Le lundi 13 janvier, au New-Morning, une soirée de soutien est organisée au profit de Sam Woodyard. Le grand batteur américain, qui a inspiré à Duke Ellington *A Drum is a Woman*, est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu et totalement démuni. Tous ceux qui ont joué avec lui depuis onze ans, qui l'ont fait venir en France, lui rendront hommage, au New-Morning, à partir de 20 h 30.

QUATORZE FILMS DE JEAN NEGULESCO A LA CINÉMATHÈQUE

Un flâneur dans l'usine à rêves

Né en 1900 en Roumanie, dans une famille aisée, Jean Negulesco vient en France étudier les beaux-arts. Il y rencontre son compatriote Brancusi, fait la connaissance de Modigliani, d'Utrillo, tombe amoureux d'un Paris qui est à la fois celui de Murger et de la génération perdue américaine. Fauché comme les blés — l'argent de papa ne suit plus — et atteint d'un commencement de tuberculose, il se retrouve sur la côte d'Azur, heureux de vivre, de peindre, de se prélasser au soleil, assurant son ordinaire, à l'Hôtel Negresco à Nice, *en jouant les danseurs mondains.* Il a déjà un avant-goût du cinéma et pense à Hollywood qu'il conquerra un jour, difficilement.

Dans son autobiographie, *Things I Did and Things I Think I did* (« *ce que j'ai fait et ce que je crois avoir fait* »), parue fin 1984 aux Etats-Unis et inédite en France, Jean Negulesco évoque, d'une plume nonchalante mais avec une foule de détails savoureux, les étapes d'une existence qui couvre exactement le siècle. Tout ce qui précède Hollywood n'est qu'un préambule, la vie, l'art et l'amour *commencent en* Californie. Et pourtant le peintre Negulesco, qui a fait un jour le portrait de la reine Marie de Roumanie, avait été intronisé dans sa future carrière par le grand critique Elie Faure...

Nous avons de la peine aujourd'hui à nous représenter ce que pouvait signifier alors Hollywood pour des jeunes Européens en quête d'aventure. De grandes compagnies se partageaient le marché, chacune avec son studio, ses acteurs, ses techniciens, ses laboratoires. Le style du récit, la photographie, sont, *en partie, conditionnés par le studio* qui vous impose sa marque. Jean Negulesco travaillera dans trois studios : Paramount (entre 1931 et 1936, il dirige, par exemple, la seconde équipe de *l'Adieu aux armes*, de Frank Borzage en 1934), Warner (de 1940 à 1948, qu'il quitte écœuré), enfin, la Fox de son grand ami Darryl Zanuck. Trente-trois films au total. Il abandonne le cinéma en 1970 pour se retirer en Espagne.

Parler de Jean Negulesco, c'est évoquer deux personnes bien distinctes : d'une part un bon technicien du cinéma, d'autre part l'homme de goût et de culture. Le bon vivant. Negulesco cinéaste se fait remarquer pour la première fois en 1944 avec *le Masque de Dimitrios*, un sujet à la Orson Welles, d'après le roman d'Éric Ambler, l'histoire d'un écrivain qui parcoure *le monde en quête d'un personnage* dangereux mais minable. Peter Lorre était de la partie, et Sydney Greenstreet. *Johnny Belinda*, en 1948, vaut un oscar à son interprète Jane Wyman. Puis c'est la rencontre avec Darryl Zanuck. *Road House*, chez Fox, la même année que *Johnny Belinda, est également un* succès, avec Ida Lupino, divine, en train de fumer une cigarette près du juke-box. *Comment épouser un millionnaire*, en 1953, adapté d'une pièce de théâtre, par l'excellent Nunnally Johnson, prouve que le Cinémascope peut aussi bien mettre en valeur des sujets bibliques (*la Tunique*) ou des jolies filles genre Marilyn et Lauren Bacall. Si *la Fontaine des amours*, en 1954, nous écœure aujourd'hui par son côté carte postale, *c'est que nous sommes* à Rome, enfin, la Rome pour Américains *Papa longues jambes* (1955), en revanche, avec Fred Astaire et Leslie Caron, garde tout son charme.

Jean Negulesco a vécu la fin du rêve hollywoodien — rappelons que *les premiers signes du déclin* du grand empire californien apparaissent en 1952. S'il ne fut ni le Michael Curtiz ni le Henry Hathaway du cinéma de série, son génie se situe ailleurs : avoir connu tous ces barons, ces stars, ces cinéastes de l'usine de rêves et les avoir croqués *admirablement* dans son *Mémoire sur Hollywood*, le sous-titre de son autobiographie. Ses portraits de Howard Hugues, de Zanuck bien sûr, une esquisse d'Howard Hawks, le récit d'une brève rencontre avec « Bill » Faulkner, l'amitié fidèle avec Katherine Hepburn et Spencer Tracy, tant de chapitres révèlent, par-delà l'artiste, un personnage chaleureux, communicatif, psychologue.

L'ancien compagnon de frasques de Modigliani a aimé passionnément Hollywood. Hollywood le lui a bien rendu.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Cinémathèque française*, salle de Chaillot, jusqu'au 24 janvier.

CINÉMA

« ORIANE », de Fina Torres

Une jeune femme revient dans la maison où, adolescente remuante et troublée, *elle a fouillé dans le passé de sa tante Oriane.* Oriane est morte, l'hacienda au bord de la mer a enfoui sous la poussière les secrets d'antan. Mais, patience, la visiteuse les retrouve, vivifiés par sa compréhension d'adulte.

Oriane enfant et adolescente, Oriane et sa nièce, ressuscitent pour évoquer la belle histoire d'un amour interdit. Les séquences s'emboîtent sans bavures, l'image palpite d'une jolie lumière et les robes blanches impeccables de ces demoiselles s'accommodent très bien de leurs folles passions. Il manque juste à ce premier film *élégant un brin d'audace, l'impression qu'il fait vraiment chaud, et* que les filles, naguère, étouffaient. — Cl. D.

★ *Voir les films nouveaux.*

« L'ENCHAINÉ » de Giuseppe Patroni Griffi

Au début des années 70, Laura Antonelli devint le symbole de la révolution sexuelle italienne chez Salvatore Samperi et Dino Risi. Giuseppe Patroni Griffi, qui ne valait pas ces deux-là, en fit une sorte de « Belle de jour » dans *Divine Créature*. Dix ans après, voici, du même réalisateur, *l'Enchaîné*, film érotique dont le succès commercial est grand en Italie et qui joue à cache-cache avec le porno. L'histoire se passe à Paris, sans doute pour rappeler *le Dernier Tango* de Bertolucci. Michael Parker, homme d'affaires entre deux âges, retrouve, en Marie Colbert (!) — Laura Antonelli, mûrie mais toujours belle — celle qu'il séduisit, adolescente, et initia aux jeux masochistes. Elle a, maintenant, une fille du même âge. *Michael se retrouve nu, ligoté au lit de Marie, prisonnier* des deux femmes. La situation est renversée. Marie exerce sur lui un sadisme amoureux. On s'étrangle de rire lorsque Laura Antonelli, rageuse, barbouille Tony Musante de saumon et de foie gras de chez Fauchon. Ce n'est pourtant pas une comédie. De ridicule, le film devient carrément misogyne en montrant, par des détails peu ragoûtants, que les femmes ne sont pas capables, comme les *hommes (tiens donc !), de manier sans faire de dégâts,* les cordes, les chaînes et tout le saint-frusquin de l'esclavage sexuel consenti. Restez donc objets, mesdames. Ou « normales », comme Florinda Bolkan, actrice sacrifiée de cet ahurissant spectacle en chambre, tout juste destiné à des voyeurs qui se contenteraient de peu.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

THEATRE

« Cher vieux troubadour »

Une femme surgit dans le reflet d'un miroir. Un homme la rejoint. Au coin d'une cheminée fictive, ils s'asseyent. George Sand et Gustave Flaubert se sourient, se tiennent par la main. Du coucher du soleil à l'aube, ils parlent : rêves, douleurs, espoirs, questions et *réponses, les mêmes qu'ils échangèrent durant les années de leur* amitié. Bruno Villien s'est inspiré de leur correspondance pour imaginer ce tête-à-tête. Hélène Surgère interprète George Sand. Douce, paisible, son image n'est troublée que par quelques rides. « *Cher vieux troubadour* », dit-elle en regardant Flaubert, ce solitaire, cet « *ours empaillé* », capable de rougir jusqu'aux oreilles pour un geste d'abandon ou de tendresse. « *Le sens du grotesque m'a toujours retenu sur la pente des désordres,* bougonne-t-il. *Je maintiens que le cynisme confine à la chasteté* ».

Si l'impassibilité de Flaubert est raisonnée, dans ses lettres il traite ses pudeurs avec un certain humour. Ici, alors que George Sand le câline de conseils, Flaubert, — Fred Personne — tourne le dos, se rencogne, cache son visage dans le coin d'un mur. Il râle, il peste. Il n'existe que dans l'indignation. Sa douceur, il faut la surprendre au fond de ses prunelles, dans un certain sourire également, quand il regarde son amie.

Elle lui parle comme une mère, moqueuse et forte, apaise la douleur de cet homme qui dit avoir peur de l'existence. Puis soudain, parce qu'elle aussi a des instants de cafard, elle dévie la conversation vers ces années passées que tous deux ont peut-être mal vécues, trop préoccupés des vies qu'ils inventaient. « *Tu aimes trop la littérature* », dit-elle à Flaubert, qui dans une de ses lettres lui raconte : « *Je viens de faire une description de la forêt de Fontainebleau qui m'a donné envie de me pendre à l'un de ses arbres* ».

Mises en scène par France Darry, ces réflexions n'ont pas la portée d'un dialogue. Il y manque la vivacité et la répartie. Ici, on écoute des mots d'écrivains. Les phrases sont trop construites pour paraître spontanées et Hélène Surgère et Fred Personne semblent dire à haute voix des textes destinés à être lus en catimini.

Ca. B.

★ Théâtre de l'Athénée, 20 h 30.

JAZZ

CRÉATION D'UN ORCHESTRE NATIONAL

« La plus populaire des musiques savantes »

Le ministre de la culture, au cours de la réunion de presse tenue rue de Valois, le lundi 6 janvier, a annoncé la création d'un orchestre de jazz permanent dont le personnel *et le patron seront nommés pour une* année et dont les structures, l'esprit, le style, resteront de ce fait même modifiables.

Cet ensemble, dont la formule est originale, vient combler un vide et satisfaire une attente qu'avivait au fil du temps l'existence à l'étranger d'ensembles très nombreux appartenant, comme certaines de nos formations classiques, aux organismes de radio. Une des objections absurdes qui consistait à crier au risque d'enkystement dans la routine, n'a plus l'ombre d'un sens, et Maurice Fleuret pense que la tentative pourrait *même, pour d'autres domaines,* devenir exemplaire.

La seconde objection, que certains tenaient en réserve pour décourager les bonnes volontés, s'effondre aussi : l'Orchestre national de jazz ne jouera pas devant des fauteuils vides. Il est déjà sollicité pour la saison 1986 *en quatre-vingtslieux de* concert, tant en France qu'à l'étranger.

« *La plus populaire des musiques savantes* », comme l'a dit Jack Lang, ou « *la plus savante des musiques populaires* », comme l'a appelée à son tour André Francis (président du conseil d'administration) aura en François Jeanneau son premier directeur musical ; c'est un homme incontestable ; il donnera, comme il l'a promis, dans la bonne humeur, « *de la musique sauvage avec tout le confort moderne* ».

Les vingt artistes retenus pour l'expérience appartiennent tous au Gotha de la profession. Des œuvres originales ont été commandées pour la tournée de 1986. Le gala inaugural du lundi 3 février à 20 h 30 au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, aura pour invités Gil Evans, Niels Pedersen, Joachim Kühn, Chautemps, Hervé, Humair, Jenny Clark, Portal, Solal et, sous réserve d'accord définitif, Herbie Hancock.

LUCIEN MALSON.

CULTURE

LIRE

Deux cents ans de music-hall

Dans un bel album intitulé *Music-hall et café-concert* et préfacé par Raymond Devos, André Sallée et Philippe Chauveau racontent sans parti pris, avec amour et curiosité, deux cents ans d'histoire du music-hall, du caf'conc' au show-biz.

Car les premiers caf'conc', les premiers établissements proposant à leur clientèle d'entendre de la musique en consommant, datent de la fin du règne de Louis XV, vers 1770. Connus d'abord sous le nom de *musicos*, ces cafés, nés autour du Palais-Royal, avec des artistes qui chantaient en échange d'une chopine de vin, allaient se répandre sur les boulevards : dans l'un d'eux, on trouvait un grand orchestre composé d'aveugles recrutés parmi les pensionnaires d'un hospice ; dans l'autre, un ventriloque et un mangeur de feu qui marchait sur des plaques chauffées à blanc. Le caf'conc' connut son âge d'or au début de la IIIe République. Le spectacle durait trois à quatre heures, et tous les genres étaient représentés : le ténor, le baryton, la « gigolette », la demi-mondaine comme Otero ou Liane de Pougy – cette dernière terminant sa vie dans un couvent sous le nom de Sœur Marie-Madeleine... –, le « gambilleur », illustré par Paulus, créateur d'*En revenant de la revue*, le sentimental, le « gommeux », le comique troupier, le comique épileptique, le « vieux beau »...

Après la première guerre mondiale, le caf'conc' avait quasiment disparu. La mode était à la revue à grand spectacle, avec les plumes, le strass et la convention sublimée. Mistinguett, Maurice Chevalier, Joséphine Baker avaient comme royaume les Folies-Bergère, le Casino de Paris et le Moulin-Rouge. D'autres évolutions allaient suivre, bien sûr, et André Sallée et Philippe Chauveau les décrivent, s'attardant sur quelques grandes figures, retraçant certaines aventures singulières comme celles du Bœuf sur le toit, des Trois Baudets ou encore celle d'Henri Varna, sorte de nabab de l'opérette des années 20 à 50. La transformation radicale du show-biz aujourd'hui est soulignée : monter un spectacle, c'est désormais une grosse entreprise financière, difficile à amortir.

L'ouvrage s'achève sur le premier dictionnaire historique des cafés-concerts et des music-halls de Paris et de province. Plus de cent lieux – quatre ou cinq sont encore en activité – sont répertoriés. L'histoire de chaque établissement, depuis les origines jusqu'à nos jours, est racontée en détail, avec les événements qui ont nourri l'aventure de la salle.

Au passage, les auteurs rappellent comment le Paradis latin fut ressuscité un après-midi de 1973, lorsque Jean Kriegel découvrit qu'au sein du groupe d'immeubles qu'il venait *d'acquérir se trouvait un théâtre* endormi, oublié depuis soixante-dix ans.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Ed. Bordas, 200 p.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VINCENT OU L'AMIE DES PERSONNALITÉS, Athénée (47-42-67-27), 21 h.

CHER VIEUX TROUBADOUR, Athénée-Berard (47-42-67-27), 20 h 30.

TUSS-Cité, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30.

VOYAGE D'HIVER, Cité, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30.

LA FEMME ASSISE, Dix-Heures (46-06-97-08), 20 h 30.

LA DISPUTE-Epicerie (42-72-23-41), 20 h 30.

TUEUR SANS GAGES, Neuilly ; Athletic (47-47-89-03), 20 h 30.

DIDEROT ET L'ABBE BARTHELEMY, Petit Rond-Point (42-56-60-70), 18 h 30.

LA NUIT D'IRLANDE, Jardin d'Hiver (42-55-74-40) 21 h.

COMEDIENNE D'UN CERTAIN AGE, Petit Odéon (42-25-70-32) 18 h 30.

JULIETTE OU LA MISERABLE, Ivry Théâtre des Quartiers (46-72-38-43) 20 h 30.

LES AUTRES, Bondy, salle Malraux (48-47-18-27), 21 h.

LA VIE DE PAOLO UCCELLO, Bastille (42-57-42-14), 20 h.

LA FORCE DE L'HABITUDE, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30.

IMPASSE 14, Théâtre Noir (43-46-91-93), 20 h 30.

LORENZACCIO, Saint-Denis, TGP (42-43-00-51), 20 h 30.

LES DEUX COUSINES, Beaubourg (42-77-12-33), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Balcon.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

☞ TEP (43-64-80-80) : 19 h : les Tourlourous.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 16 h : Albert Cohen, de M. Soutter : 19 h : Televessel, Prod. Pologne/Belgique ; Vidéo-Musique : 16 h : Madame Butterfly, de Puccini ; 19 h : Ram Narayan, de J.C. Bonfanti ; Sa Re Ga, de M. Kabir, G. Mahn ; Concerts-Spectacles : à 20 h 30 : concert à deux ensembles (Stravinsky, Ligeti, etc.) : Cie Laurence Février : les Deux Cousines, de Italo Svevo ; Cinéma : Auteurs, acteurs du cinéma de Trieste : Voir rubrique Festival de Cinéma.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Black season Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Spectacle du Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'Or ; 20 h 45 : le Saperleau.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ASILE CULTUREL (45-74-56-58), 21 h : Etranger dans la nuit.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, 21 h : Vincent et l'amie des personnalités.

BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : la Vie de Paolo Uccello.

Vendredi 10 janvier

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle, 21 h : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.

CARTOUCHERIE, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Tuss. – Galerie, 20 h 30 : Voyages d'hiver.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumettes ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes ; 20 h 30 : la Femme assise.

ÉPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : la Dispute.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.

FIAP (45-89-89-15), 20 h 30 : Cuatrotablas.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Garcimore. – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; *22 h 15 : Haute surveillance.*

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90). Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps porain.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). II. : sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88). 20 h 30 : Fefou et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02). 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. – Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence ; *18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy.* – Maison intern. du th., 21 h : le Ramayana.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ TRÉTEAUX (45-83-13-84), 21 h : la Porte, ou les Loisirs d'une Vierge. Un nu déconcertant..

☞ ZINGARO (48-03-11-32), 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) : 20 h 15 : le Bel Indifférent - le Menteur ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Histoire d'O.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikazes de l'Oncle. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CLUB G. D'ESTRÉES (42-78-09-78), 22 h : D. Lance.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : *Règlement de comptes.*

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-09-90-39), 21 h : A. Métayer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) 20 h : M. Illianek.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Bauls du Bengale, Bhakha du Cachemire.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : J.-L. Lahaye.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75) 20 h 30 : M. Mathieu.

PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), 20 h 45 : Paris-Pékin.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : M. Venturini.

18-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Lettre de Juliette à Teresa.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Pologne.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Stravinski, Ligeti, Schœnberg...).

La Table verte, 22 h : A. Thai, B. Porot (Monteverdi, Frescobaldi, Scarlatti...).

Th. de la Renaissance, 18 h 30 : M. Scharapan, I. Grandet.

Ecole alsacienne, 18 h 45 : S. Garcia, A. Constantin (Beethoven).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A.J. Ball (Mozart, Chopin, Liszt...).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : Boulevard du mélodrame.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), à 20 h 30 : Cl. Nougaro.

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (30-30-33-33), 21 h : R. Devos.

EVRY, Agora (60-77-93-50), 20 h 30 : Compagnie Ris et Danceries.

IVRY, Théâtre (46-72-37-43) 20 h 30 : Juliette ou la misérable.

MALAKOFF, Th. 71 (46-55-43-45), à 20 h 30 : J. Garou.

NEUILLY, Athletic (47-47-89-03), 20 h 30 : Tueur sans gages.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), Grande salle, 20 h 30 : Lorenzaccio.

SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), 20 h 30 : Dik Project, à 22 h 30 : Mosalini, Beytelmann, Caratini.

SURESNES, CL (45-06-13-10), 20 h 45 : Tombeau pour cinq cent mille soldats.

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), 21 h : Une clé pour deux.

LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), 21 h : Orphée.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (47-26-15-02), 20 h 30 : Cl. Luter, R. Franc.

VINCENNES, Eglise Notre-Dame, 20 h 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Charpentier).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Loualva, J.-É. Dionnet, C. Paolo, C. Mendès.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Roberto Graiss : 22 h 15 : Malibe.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Marc Laferrière Dixieland Jazz Band.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : S. Kassap, Cl. Barthelemy Trio.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : B. Hurley.

L'HEURE BLEUE (11, rue Braque 75003), à partir de 23 h : François Guierre.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Newman.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : O. Franc.

NEW MORNING (45-23-51-41). 21 h 30 : M. Maria.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59). 21 h 30 : Quintette de Paris.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : M. Pindard Sextet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). 23 h : Ph. Drouillard, R. Doereux, Th. Elliez, J.-M. Jaffet, S. Planchon.

LA PINTE (43-26-26-15), F. Valenta.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Whoopee Makers, B. Lecroart.

STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : F. Jeanneau, H. Texier, M. Ducrot, A. Romano.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : D. Pifarelly, F. Couturier, J.-P. Celea, F. Laizeau.

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

16 h, Hommage à Dominique Laffin (1952-1985) : Instinct de femme, de C. Othin-Girard ; 19 h, Hommage à E. Lubitsch : Le ciel peut attendre (V.o. s.-t.f.) ; 21 h 15, Hommage à Jean Negulesco : Three étrangers (V.o. s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : les Sept Voleurs de Chicago, de G. Douglas (v.o.) ; 17 h, le Lys brisé, de D. W. Griffith ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : Nous qui prenons la porte de service, de G. Molander.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

KALIDOR (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (43-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NIGHT MAGIC (Can.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-90-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (45-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAVIAR ROUGE, film français de Robert Hossein, Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ENCHAINÉ (**), film italien de Giuseppe Patroni Griffi (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EN PLEIN CŒUR (inédit), film allemand de Doris Dorrie (v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC, film américain de Rob Rainer (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-77-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'HONNEUR DES PRIZZI, film américain de John Huston (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (45-02-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

INVASION USA, film américain de Joseph Zito (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MEDECIN DE GAFIRÉ, film malien-nigérien de Mustapha Diop (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

ORIANE, film franco-vénézuélien de Fina Torres, Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE, film britannique de Dick Clement (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SOULIER DE SATIN, film franco-portugais de Manoel de Oliveira, Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

Les festivals

AUTEURS, ACTEURS DU CINÉMA DE TRIESTE, Centre G.-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29) : 17 h 30 : Henry Bakvaerlse, de G. Lepre ; 20 h 30 : Oye for oye, de G. Lepre.

ALTMAN (v.o.), Action-La-Fayette, 9e (48-74-97-27) : Quintet.

ANIMATION (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61) ; en alternance : Tex Avery et Cie, Métal hurlant, le Chaînon manquant.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66) ; 17 h 35 : le Visage ; 19 h 20 : Voyage surprise ; 21 h 05 : Drôle de drame ; 22 h 45 : les Tueurs.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h : Dersou Ouzala.

MARX BROTHERS (v.o) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 13 h 30 : Une nuit à Casablanca ; 20 h 15 : Panique à l'hôtel.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47), 17 h 30 : Cinq soirées ; 19 h 30 : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; 22 h : Partition inachevée pour piano mécanique.

OZU (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41) : Dernier Caprice.

QUE RESTE-T-IL DE NOS PÉPLUMS ? (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), 16 h, 20 h : Cléopâtre, Une reine pour un César.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio, 18e (46-06-36-07) : Voyage à Paimpol.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 16 h : la Femme de l'aviateur.

WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : Faux mouvement.

Les grandes reprises

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DÉLIVRANCE (A.) (*) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (A., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DON QUICHOTTE (Sov.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME TRANQUILLE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Logos, 5e (43-54-42-34) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-33-99-41).

LEGEND (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE KNACK ET COMMENT L'AVOIR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-45-42-34).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PLANÈTE SAUVAGE : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA STRADA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SUNDOWN (A., v.o.) Action Christine bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

TEX AVERY ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

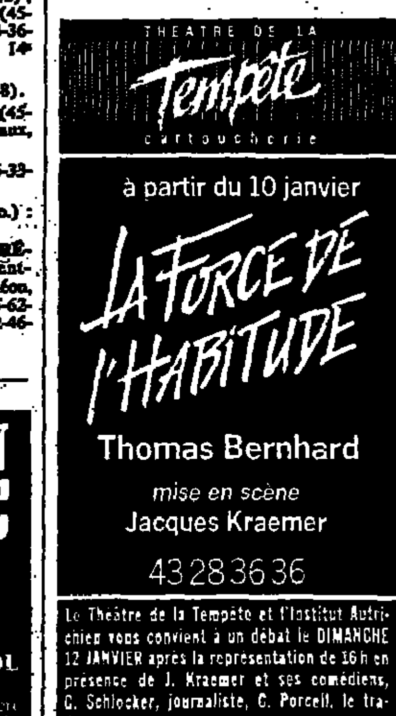
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).









ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Grande région parisienne
• **RESPONSABLE MAINTENANCE** Réf. VM 5/1273H

STRAFOR
Jeune financier à fort potentiel
• **ASSISTANT CREDIT MANAGER *H/F*** Réf. VM 30/1329G

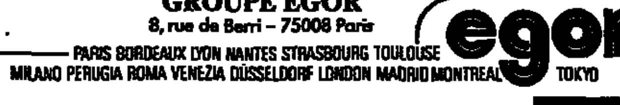
Région Ouest
• **RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT** Réf. VM 5/1632A

Filiale à Bordeaux du Groupe SANOFI
• **DIRECTEUR FINANCIER INTERNATIONAL** Réf. VM 33/1489A

Haute-Savoie
• **INGÉNIEUR RESPONSABLE**
Gestion de Production et Logistique Réf. VM 15/1061X

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri – 75008 Paris





emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

URGENT
TERRE DES HOMMES
cherche pour son atelier orthopédique à Agadir (Maroc)
Un Maître technicien orthopédiste et un technicien orthopédiste
Entrée immédiate.
Faire offre manuscrite avec photo et curriculum vitae à :
TERRE DES HOMMES
Case postale 388,
CH-1000 LAUSANNE 9.

GÉRANT D'UNE GRANDE IMPRIMERIE OFFSET
recherche
DÉLÉGUÉ
Si possible expert Arts Graphiques bien introduit moyennes et grandes Entreprises pour établir contacts directs.
Haute qualité. Prix compétitifs.
Ecr. DICESA, Gran Via, 622, 08007 Barcelona (Espagne).

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS. Cedex 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

Excellent vendeur
24 ans, spécialiste Hi-Fi haut de gamme, 1 an d'expérience L.O.M., opérationnel de suite cherche poste stable
Etudierait toutes autres propositions dans des secteurs différents
- Téléphone : 42-74-67-75.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

BEAUBOURG - 200 M2
DUPLEX EXCEPTIONNEL
4 chbres, BELLE TERRASSE.
TRÈS CALME.
DORESSAY - 46-24-93-33.

6e arrdt

Mo ST-SULPICE
Bon immeuble sur rue, grand studio, petite cuisine, salle de bains, w.-c., poutres.
19, rue des Canettes. Samedi, dimanche, lundi, 14 h - 17 h.

7e arrdt

VARENNE. 7 PIÈCES
200 m², bon état, bon plan balc., 2e, asc., possib. prof. 3.950.000 + park. + services
Tél. 46-60-63-67, agence
Visite samedi, 11 h à 15 h.
6, cité VANEAU.

9e arrdt

RUE DE LIÈGEdans petit immeuble calme
140 m², 3e étage, ascenseur
GARBI. 45-67-22-68.

14e arrdt

MOUTON DUVERNET
Bon imm., asc., 6e ét., chf. cent., liv. dble, 1 chbre, entrée, *cuis., bains + service.*
8, square Henri-Delormel.
Sam., dim. 14 h 30 - 17 h.

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
Mo LA MOTTE-PICQUET
Bon imm. Chf. cent. ind. gd liv. dble, 3 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c. 119 m² + serv. 11, r. Pondichéry.
Sam. dim. lun. 14 h 30 - 17 h.

18e arrdt

PRIX INTERESSANT
Mo LAMARCK
Imm. neuf 1981, gd stand., séj., s. à manger, 2 chbres, hall/entrée, cuis. équipée, s. de bains, s. dche, 2 w.-c.. 96 m², double park., chauf. central indiv. 1, rue Duhesme. Samedi, dimanche, 11 h à 13 h 30.

78-Yvelines

PLAISIR. près gare, studio 33 m², park., cave. 135.000 F.
Dont 18.000 F. Confort.
Téléphone : 48-99-27-86.

92 Hauts-de-Seine

PRIX INTERESSANT
BOULOGNE
Mo Pte St-cloud - Marcel-Sembat. Imm. récent, tt conf., park., grand liv., 2 ch., entrée, cuisine, bains., w.-c., 75 m². 105 bis, rue du Point-du-Jour.
Sam. dim. 14 h 30 - 17 h 30.

94 Val-de-Marne

SAINT-CLOUD
Vue panoramique
132 bis, rue TAHERE
dans petit immeuble récent
beau 3 pièces
(2 chambres, cuis. équipée)
grand balcon . 790.000 F.
Téléphone : 46-55-61-59.

Province

CANNES LA BOCCA, particulier vend F 4 dans résidence 76 m² + loggia, rangement, cellier, cuisine équipée, s. de bns, salle d'eau, 13e étage, ascenseur, parking, piscine l'été, 2 km de la plage. 700.000 F
Tél. CANNES 93-47-86-10
PARIS 42-41-32-19.

appartements achats

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère, appt et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire. 45-44-44-45.

ORPI
1re force de vente à PARIS
recherche tous appartements
RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-54-97-10.

PROPRIÉTAIRES
VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft.
Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET. 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

2 pièces, cuis., parking, cft
av. Mathurin-Moreau
Ecrire PERCHET notaire
41500 MER

locations non meublées demandes

Paris

Pour divers employés et cadres supérieurs mutés province-Paris, import. sté FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE rech. des appts et studios ttes catégories et villas Paris-banlieue.
Téléphone : 45-04-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti.
(1) 48-89-89-66 - 42-83-67-02.

viagers

LIBRE DE SUITE
Près Damrémont - 2 P., conft
Prévoir travx. 98.000 F cpt + 1.150 1/mois. 42-66-19-00.

JULES-JOFFRIN, 2 P., cft 4e ét., asc. 100.000 F cpt + 1.500 F. Oc. femme 75 ans
Viagers. F. Cruz. 42-66-19-00.

ETUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire,
75011 PARIS. Tél. 43-55-61-58.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

immobilier information

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F également échanges possibles
Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif
Ecrire APPEL. 75, 7, r. Ste-Anne, 75001 Paris. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

propriétés

MONTARGIS (45) 1 h Paris je vds
PROPRIÉTÉ 40 HA.
Libre, maison de maîtres + dépendances, boxes PLAN D'EAU, 2 HA. Pêche, chasse
Px tot. de l'ens. 1.300.000 F.
90 % CRÉDIT POSSIBLE
TURPIN DORDIVES
(16) 38-92-72-32. 24 h sur 24.

l'agenda du Monde

Aquariophilie



AUX POISSONS EXOTIQUES
Tél. : 16 (1) 69-42-16-56
4, rue Camille-Guillaume,
91270 Vigneux.
Spécialiste en plantes aquatiques.
Vente par correspondance *de :*
— Lot de 115 plantes en 20 espèces.
— Plantes au détail.
— Matériel d'aquariophilie.
INSTALLATION, ENTRETIEN
FABRICATION D'AQUARIUMS SUR MESURE.
Deuxième magasin :
130, route de Corbeil,
91360 Villemoisson.
Téléphone : 69-04-61-16.

Bibliophilie

ALAIN LAFFITTE
Librairie Philippe-Auguste
19, r. Cardinal-Lemoine (5e).
Tél. : 46-34-73-25.
ACHAT, ESTIMATION, PARTAGES.

Manuscrits

RECHERCHE MANUSCRITS
TOUS GENRES
(pas de poésie)
pour maisons d'éditions sérieuses. Ecrire M. HANS,
15, rue Paul-Claudel,
88250 LA BRESSE.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-61-12.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET,
19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville parce que l'on aime.

BIJOUX ANCIENS
ET OCCASIONS OR
Brillants et Argenterie.
Le plus grand choix.
Des affaires exceptionnelles,
Références Paris Pas Cher.
PERRONO Joailliers-Orfèvres.
Mo Opéra, 4, Chaussée-d'Antin.
Mo Etoile, 37, av. Victor-Hugo.
Achat tous bijoux - échanges.

Imprimerie

Un problème en
CREATION - EXECUTION
PHOTOCOMPOSITION
EDITION
notre réponse :
- 1 Studio de création et d'exécution
- Photocomposition sur Berthold
- Impression sur machines 2 et 4 couleurs
à votre service.
SOUCI QUALITE/PRIX
DELAIS RESPECTES
Documentation sur demande P.PETIT 86, rue de Richelieu 75002 PARIS ou tél. : 46.98.25.11

Psychologie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky pour le Développement Intérieur de l'Homme.
Tél. : 64-38-61-69.
Tél. Lyon : (16) 78-64-26-58.

Troisième âge

HOTELLERIE « Les Cèdres », accueil, confort, service spécialiste de la famille et du 3e âge.
Métro Louis-Aragon.
46-38-34-14 et 47-27-89-63.

Vacances - Tourisme - Loisirs

SKI DE FOND
HAUT-JURA
3 h de Paris par TGV encore quelques places pour JANVIER dans ferme du XVIIe siècle, cft cuis. et pain maison, table d'hôtes 12 pers. Px par pers. semaine depuis 1 850 F et selon période pens. complète + vin + matér. de ski + accompagnement.
Tél. : (16) 81-38-12-61
LE CRET L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT.

CHINE + URSS + BERLIN
16 jours à Pâques dont 3 en Transsib. 12.900 F tt compr.
Tél. : 45-24-98-85 h.b.,
39-75-09-19 soir et w.-e.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 65 par semaine adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent. Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 10 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Le jeu de la vérité : Rika Zaraï.
La chanteuse populaire (ou docteur-miracle ?) répondra aux questions du public et à celles de Patrick Sabatier.

22 h Téléfilm : Danger passion.
De P. Triboit, avec C. Cellier, D. Duval, M. Canto...
Un « polar » sentimental.

23 h 25 Journal.

23 h 40 TSF.
« Télévision sans frontière », spécial Ariane Beguine.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Fort Saganne.
De L. Gardel, adapt. H. de Turenne, L. Gardel, A. Corneau, réal. A. Corneau. Avec G. Depardieu, P. Noiret, C. Deneuve, S. Marceau...
La vie tumultueuse de Charles Saganne, soldat exemplaire, homme du désert et symbole du héros prisonnier de son destin. L'histoire se passe au début de ce siècle, dans le Grand Sud, au Sahara, là où des officiers français bâtissent un chimérique empire d'un sol qui ne dégage encore aucune odeur d'essence. Le film d'aventures, à grand spectacle, déjà diffusé au cinéma, a été découpé ici en quatre parties de 52 minutes chacune, pour la télévision. Une version un peu différente.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Les livres du mois, sont invités : Alec Guinness (Mémoires), *Evelyne Sullerot* (l'Age de travailler), *Michel Tournier* (la Goutte d'or)... *et un invité surprise.*

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : les Affameurs.
Film américain d'Anthony Mann (1952), avec J. Stewart, A. Kennedy (v.o. sous-titrée).
Au milieu du dix-neuvième siècle, deux aventuriers se trouvent mêlés à la vie d'une colonie agricole de pionniers. L'un des plus beaux westerns d'Anthony Mann, par les rapports des personnages (Rock Hudson fait partie de la distribution), la réalité, la variété, l'intensité des décors naturels et la reconstitution du bouleversement qu'apporta la découverte de l'or.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Face à la trois : Lionel Jospin.
Magazine d'information d'A. Campana et I. Barrère.
Diplômé de l'Institut d'études politiques, de l'ENA, le premier secrétaire du Parti socialiste se prépare à la dure « bataille contre la droite ».

21 h 40 Série : Marlowe, détective privé.
D'après le roman de R. Chandler.
Une lettre de menace signée Eve : Philip Marlowe se lance sur la piste, dans un univers de clubs de jazz et de trompettistes ivres.

22 h 30 Journal.

22 h 45 A la découverte de la Bibliothèque nationale.
De R. Stéphane.
Douze millions de volumes sur cent kilomètres de rayons. Un trésor de xylographies et d'incunables, d'éditions de luxe et de livres annotés.

23.40 Prélude à la nuit.
Pot-pourri de W. Disney par Robin Richmond aux orgues du Gaumont-Palace.

FR3 - PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, Les enfants de Jacques Martin ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Un naturaliste en campagne ; 17 h 55, Tout sur la région ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h, le Reptile, film de J.-L. Mankiewicz ; 23 h 5, Paroles et musique, film de E. Chouraqui ; 0 h 50, The Little Shop of Horrors, film de R. Corman ; 1 h 55, Outland, film de P. Hyams ; 3 h 50, Emmanuelle IV, film de F. Leroi ; 5 h 35, Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Des lieux pour vivre : que peut l'architecture ?
21 h 30 Black and blue : Weather Report.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Stuttgart) : *Don Quichotte*, variations fantastiques sur un thème de caractère chevaleresque, de R. Strauss, *Pulcinella*, suite de Stravinski, *les Pins de Rome*, de Respighi, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. N. Marriner ; sol. : L. Harrell, violoncelle, G. Teufel, alto.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 0 h musique traditionnelle, polyphonie de Géorgie, Mugams d'Azerbaïdjan.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 10 JANVIER

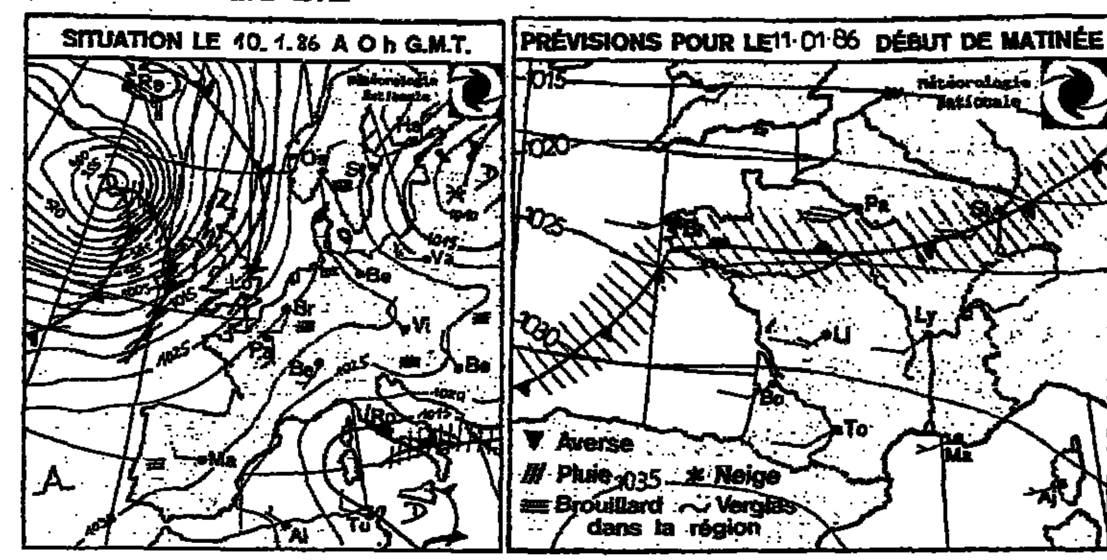
— *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, et *M. Jean Poperen*, secrétaire national du PS, participent à un débat, sur Europe 1, à 18 heures.

Les programmes du samedi 11 et du dimanche 12 janvier se trouvent dans « le Monde Loisirs »

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 janvier à 0 heure et le samedi 11 janvier à minuit.

Persistance d'un temps perturbé avec plusieurs passages faiblement pluvieux dirigés par la dépression centrée dans les parages de l'Islande. Le décalage des hautes pressions sur l'Europe occidentale atténuera l'activité des perturbations.

Samedi : Temps couvert et pluies faibles sur la moitié nord le matin. Seules la Picardie et les Ardennes auront un ciel plus variable avec averses.

Les températures seront comprises entre 6 et 8 degrés sur le Nord et l'Est, 9 à 12 degrés sur l'Ouest et le Nord-Ouest.

Sur la moitié sud, temps nuageux et brumeux, plus frais vers le Sud-Est, où il fera 2 à 4 degrés en début de matinée. Des éclaircies se développeront surtout de la Méditerranée aux Alpes.

Dans la journée, le temps variable avec des éclaircies se maintiendra sur le quart sud-est ; il fera 10 à 12 degrés. Ailleurs le temps nuageux et doux persistera toute la journée. Il fera 8 à 10 degrés en général et seulement 6 à 8 degrés sur l'Est. Au nord de La Rochelle-Metz le temps sera plus instable et des averses se produiront. Le vent d'ouest à nord-ouest sera modéré à assez fort. Le mistral soufflera dans le Midi.

Dimanche : Temps nuageux et plus frais le matin, 0 à 2 degrés du Sud-Est au Centre et au Nord-Est ; 3 à 4 degrés sur le reste du pays.

Belles éclaircies passagères sur le bord de la Méditerranée. Dans la journée une zone de faibles pluies abordera la Bretagne le matin, traversera la France du nord-ouest au sud-est ne donnant que de faibles précipitations.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 9 janvier, le second le minimum de la nuit du 9 janvier au 10 janvier) : Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 12 et 3 ; Bordeaux, 12 et 0 ; Bréhat, 10 et 8 ; Bourges, (n.c.) ; Brest, 12 et 9 ; Cannes, 10 et 3 ; Caen, (n.c.) ; Cherbourg, 7 et 6 ; Clermont-Ferrand, 6 et 2 ; Dijon, 5 et 1 ; Dinard, 11 et 7 ; Embrun, 3 et – 5 ; Grenoble-St-M.-H., 4 et – 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 4 et 2 ; La Rochelle, 10 et 4 ; Lille, 0 et – 1 ; Limoges, 5 et 1 ; Lorient, 12 et 8 ; Lyon, 6 et 3 ; Marseille-Marignane, 11 et 1 ; Nancy, 0 et – 1 ; Nantes, 12 et 6 ; Nice, 9 et 6 ; Paris-Montsouris, 5 et 2 ; Paris-Orly, 4 et 2 ; Pau, 10 et 1 ; Perpignan, 12 et 9 ; Rennes, 10 et 6 ; Rouen, 4 et 1 ; Saint-Etienne, 4 et 2 ; Strasbourg, – 1 et – 1 ; Toulouse, 9 et 2 ; Tours, 6 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 8 ; Genève, 2 et 1 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 5 et – 2 ; Rome, 11 et 5 ; Stockholm, – 7 et – 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 9 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver *(61, boulevard Haussmann, 75008 Paris)*, qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 80-170 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 50-100 ; Bonneval-sur-Arc, 55-70 ; Carroz-d'Araches : 40-70 ; Chamonix : 40-100 ; La Chapelle-d'Abondance : 40-80 ; Chatel : 45-100 ; La Clusaz : 60-115 ; Combloux : 40-130 ; Les Contamines-Montjoie : 40-180 ; Courchevel : 70-80 ; Crest-Voland : 45-85 ; Flaine : 65-120 ; Flumet : 45-80 ; Les Gets : 45-90 ; Megève : 60-110 ; Les Ménuires : 40-85 ; Méribel : 45-70 ; Morzine-Avoriaz : 45-105 ; Peisey-Nancroix : 35-95 ; La Plagne : 80-130 ; Pralognan-La Vanoise : 55-75 ; Praz-sur-Arly : 60-100 ; La Rosière : 55-110 ; St-François-Longchamp : 50-100 ; St-Gervais-le Bettex : 50-110 ; Samoëns : 20-90 ; Thollon-les-Mémises : 55-85 ; Tignes : 80-200 ; La Toussuire : 40-70 ; Val-Cenis : 30-50 ; Val-d'Isère : 80-120 ; Valmorel : 75-140 ; Val-Thorens : 100-160.

ISERE

Alpe-d'Huez : 50-100 ; Alpe du Grand-Serre : 30-50 ; Auris-en-Oisans : 40-90 ; Autrans : 60-80 ; Chamrousse : 50-50 ; Lans-en-Vercors : 50-60 ; Le Collet-d'Allevard : 40-75 ; Les Deux-Alpes : 65-130 ; Les Sept-Laux : 40-70 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 45-80 ; Villard-de-Lans - Corrençon : 30-35.

ALPES DU SUD

Auron : 70-120 ; La Colmiane-Valdeblore : 55-80 ; La Foux-d'Allos : 75-95 ; Isola 2000 : 80-115 ; Orcières-Merlette : 70-150 ; Les Orres : 60-100 ; Pra-Loup : 70-90 ; Risoul 1850 : 70-110 ; Le Sauze : 30-120 ; Serre-Chevalier : 60-150 ; Superdévolny : 60-90 ; Valberg : 50-70 ; Vars : 75-100.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 40-70 ; Les Angles : 40-60 ; Ax-les-Thermes : 40-80 ; Barèges : 50-110 ; Cauterets-Lys : 90-140 ; Font-Romeu : 55-70 ; Gourette : 50-120 ; La Mongie : 40-60 ; Saint-Lary-Soulan : 70-90.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 35-50 ; Super-Besse : 55-95 ; Super-Lioran : 80-120.

JURA

Métabief : 25-65 ; Les Rousses : 20-80.

VOSGES

Le Bonhomme : 30-50 ; La Bresse : 30-50 ; Gérardmer : 20-60 ; St-Maurice-sur-Moselle : 40-60.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Nouveau Drouot, samedi 11 janvier, 16 heures : tapis d'Orient.

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 12 janvier

L'Isle-Adam, 14 h 30, tableaux, estampes, meubles, objets d'art ; **Provins**, 14 heures, mobilier, bibelots, tableaux, pianos.

PLUS LOIN

Samedi 11 janvier

Marseille-Le Prado, 14 h 30 ; objets d'art, mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Le Crès (34) ; Paris (Bazar de l'Hôtel-de-Ville).

CONFÉRENCES

TROUBLES DU LANGAGE. – L'Association française des bègues invitent les personnes qui souffrent de troubles d'élocution à assister à la conférence du professeur Vincenzo Mastrangeli, spécialiste en logothérapie, sur le thème « Les troubles du langage et le bégaiement ». Elle aura lieu samedi 11 janvier, à 17 heures, au centre médical de la Mission catholique italienne de Paris, 23, rue Jean-Goujon (8e). L'entrée est libre.

★ **26, rue Romainville, 93100 Montreuil-sous-Bois, tél. : 42-87-54-55.**

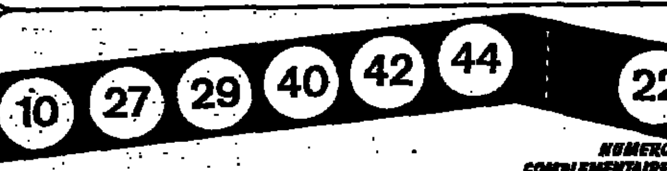
ASTRONOMIE

HALLEY VOIR. – La Société astronomique de France, avec le concours du club Vega de Villepreux, *organise deux soirées d'observation* publiques de la comète de Halley, le vendredi 10 et le samedi 11 janvier 1986, à partir de 18 heures, sur l'aérodrome de Chavenay (à 3 kilomètres de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), *accès par l'autoroute A 13, direction* Villepreux-Les Clayes).

★ **Renseignements à la Société astronomique de France. Tél. : 42-24-79-09.**

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 14

NATIONAL LOTO N° 2 — *TIRAGE DU MERCREDI* 8 JANVIER 1986



NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 11 JANVIER 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 15 JANVIER 1986 ET SAMEDI 18 JANVIER 1986 *JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI*

N'OUBLIEZ PAS : SAMEDI 18 JANVIER 1986

SUPER BONUS DE JANVIER

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	9	1 212 130,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	44	115 700,00 F
5 BONS N°s	1 616	9 900,00 F
4 BONS N°s	93 162	170,00 F
3 BONS N°s	1 972 127	11,00 F

La semaine de la bonté

Cas n° 8

Ces trois enfants mineurs viennent de perdre successivement père et mère. Ils sont pris en charge par leur sœur aînée, que le conseil de famille a nommée tutrice. Mais cette décision n'est pas encore entérinée par le juge des tutelles. Aussi les dossiers CAF et réversion orphelin des retraites complémentaires sont-ils bloqués.

La sœur aînée perçoit un salaire de 4 000 francs. Actuellement malade, son dossier sécurité sociale est en litige. La famille est totalement démunie.

Il faut rapidement trouver 3 000 francs.

Prière d'adresser vos dons à *La semaine de la bonté*, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. CCP : Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : 42-22-08-99.

Aucune quête n'est faite à domicile.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Marie et Hélène
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère,

Bruno.

M.-C. CONTENCIN,
J.-J. BOISLAROUSSIE,
27, rue Descartes, 75005 Paris.

– *Stéphane et Isabelle* GUÉRAULT-ESCOFFIER,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Kelly,

le 27 décembre 1985.

– Emmanuelle WOLLMAN,
Jean MARIANI,
et Laure,

sont heureux de faire part de la naissance de

Simon,

le 10 décembre 1985.

47, rue Mathurin-Régnier,
75015 Paris.

– Le comte Christian de MAUSSION du BOIS de TERTU
et la comtesse, née Hélène MONNET,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste.

Paris, le 30 décembre 1985.

– M. Jean-Claude PARRIAUD
et Mme, née Violette d'AURIOL,

font part de la naissance de leur petite-fille,

Léa,

au foyer de Pierre et Mireille Sattler, à Paris, le 7 janvier 1986.

Décès

– Me Jean-Claude Arbeau-Barreau, avocat à la cour, et Mme,
Manuel et Delphine Arbeau-Barreau,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Germaine ARBEAU-BONNEFOY,

leur mère et grand-mère,
décédée le 7 janvier 1986.

Le service religieux en l'église Saint-Louis-en-l'Ile a lieu ce vendredi 10 janvier à 13 h 45.

11, rue Saint-Louis-en-l'Ile.
75004 Paris.

– Le conseil d'administration de l'association L'Evolution musicale de la *jeunesse – les Musigrains*,
a la douleur de faire part du décès de la présidente-fondatrice de l'association,

Mme Germaine ARBEAU-BONNEFOY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre national des Arts et Lettres.

Le service religieux en l'église Saint-Louis-en-l'Ile a lieu ce vendredi 10 janvier à 13 h 45.

11, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

– Marseille. Pontcharra. Béziers. Blagnac.

Mme René Bouissou,
son épouse,
M. et Mme Jacques Bouissou
et leurs enfants,
Mme Madeleine Bouissou
et ses enfants,
M. et Mme Peter Potocki de Montalk
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Bouissou,
Mlle *Françoise* Bouissou,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que les familles Beau, Giraud, Guichard, Séris, Dalmas, Guillou, Bonsou, *Léandri, Cavailhié*,
Tous ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René BOUISSOU,
inspecteur d'Académie honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,
croix de Norvège,
médaille d'or
de la jeunesse et des sports,

survenu le 27 décembre 1985, dans sa soixante et onzième année, à Marseille.
Les obsèques ont eu lieu à Marseille le lundi 30 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Junko Fournier-Taguchi,
son épouse,
M. Jean Fonda,
son fils,
Mme Cécile Niklaus,
M. et Mme Jean Fournier,
ses frère et sœur,
et ses neveux et nièces des familles Fournier et Peltier,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre FOURNIER,
violoncelliste,

officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique,
officier de l'ordre des arts et lettres,
chevalier de l'ordre de la couronne du Luxembourg,

rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Église, dans sa quatre-vingtième année, le 8 janvier 1986, à Genève.

La messe des obsèques sera célébrée le 10 janvier, à 14 heures, en l'église de Notre-Dame à Genève.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à la Société auxiliaire du conservatoire de musique de Genève, CCP 12-16252.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Domicile :
14, parc Château-Banquet,
1202 Genève.
Jean Fonda :
20, parc Château-Banquet,
1202 Genève.
(Le Monde du vendredi 10 janvier.)

– *La générale Lamberti*,
M. et Mme Jean-Claude Lamberti,
Marie-Laurence et Jean-Guilhem,
Mlle Marie-Anne Lamberti,
M. Bertrand Lamberti,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Gracieuse Lamberti,
sa sœur,
Les parents, alliés et amis,

ont la douleur de faire part du décès du

général de brigade (CR) Jean LAMBERTI,
breveté d'état-major,
grand officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le samedi *11 janvier 1986*, à 14 heures, en l'église de Poggio-Mezzana (Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue du Faubourg-Saint-Jaumes.
34000 Montpellier.

– Saint-Martin-de-Lamps (36110).

Mme André Palleau,
Mme *Simone* Palleau,
M. et Mme Bernard Cremieux,
Mlle Geneviève Cremieux,
M. Laurent Cremieux,
Mlle Anne Palleau,
Les familles Palleau, Samain,
parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André PALLEAU,
conseiller d'Etat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
ancien combattant 1914-1918,
médaille du combattant,

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, *survenu le 9 janvier 1986, à Annemasse* (74), dans sa quatre-vingt-huitième année.
Ses obsèques auront lieu à Saint-Martin-de-Lamps *(36110)*, le lundi 13 janvier.

Réunion au cimetière à 15 h 30.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« La Boutelaie »,
36110 Saint-Martin-de-Lamps.

– M. Jean-Sébastien Peskine
et ses enfants,
M. et Mme Henry Granjon,
leurs enfants et *petits-enfants*,
M. et Mme André Peskine,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Liliane PESKINE,
née Granjon,

survenu le 3 janvier 1986, à l'âge de trente-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Vert (Yvelines).

23, rue des Accacias,
75017 Paris.
16, rue Eugène-Manuel,
75116 Paris.
10, allée des Quatre-Sous,
95160 Montmorency.

– **Jenny SIMONIN**

vient de mourir d'un cancer, à quarante-quatre ans.
Elle nous a beaucoup apporté.
Elle continue à vivre en nous.

Ses amies.

Remerciements

– **Paul-Louis AUGIAS,**
diplômé de l'École des sciences politiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
conseiller du commerce extérieur de la France,
inspecteur en chef Air France,

est décédé le 23 décembre 1985, emporté à cinquante-six ans par la leucémie contre laquelle il luttait depuis deux ans avec un courage, une lucidité et une dignité exemplaires.

Eliane, sa femme, très touchée par la part que vous avez prise à son chagrin et par tous vos témoignages d'amitié sincère et d'estime, prie de trouver ici l'expression de sa très vive gratitude.

– Mme Marcelle Mounier-Lanquetin,
Lize, Jean et Line,

remercient ceux qui leur ont témoigné des marques de symphathie à l'occasion du décès, le 20 décembre 1985, de

M. Jean MOUNIER.

53, rue Latesta,
33200 Bordeaux-Caudéran.

Anniversaires

– Il y a vingt ans,

Charles HAEMMERLÉ

nous quittait.

Communications diverses

– *La réunion des anciennes élèves de*

NOTRE-DAME-DE-SION

des maisons de France et de tous pays aura lieu le lundi 20 janvier 1986.
Début de la réunion : 17 heures.
Messe à 18 heures.

61, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-I, samedi 11 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Turgot, Mme Catherine Virlouvet : « Tessera Frumentaria : les procédures de distribution du blé public à Rome de la fin de la République au Haut-Empire. »

– *Université Paris-I, samedi 11 janvier*, à 14 h 30, amphithéâtre Lefebvre, M. Serge Gruzinski : « Le filet déchiré. Sociétés indigènes, occidentalisation et *domination coloniale dans le Mexique* central (seizième-dix-huitième siècle. »



économie

REPÈRES

Dollar : légère rechute à 7,5420 F

En vive reprise jeudi 9 janvier, avec une dizaine de centimes en hausse à près de 7,57 F, le dollar a rechuté vendredi 10 janvier à 7,5420 F et 2,4576 DM (contre 2,47 DM la veille). Cette rechute est attribuée à des rumeurs de ventes de dollars qu'auraient effectuées la Libye et le Koweit, en représailles contre les mesures prises par le président Reagan contre le pays de M. Kadhafi. A Paris, le deutschemark s'est raffermi à 3,0690 F. Quant à la livre sterling, elle a réagi en hausse à l'élévation des taux d'intérêt en Grande-Bretagne, passant de 1,4380 dollar à 1,4650 dollar.

Energie : baisse de la facture extérieure de la France

La facture énergétique française a diminué, en 1985, de près de 4 %, revenant de 187,3 milliards de francs en 1984 à 180 milliards, a annoncé M. Malvy, secrétaire d'Etat à l'énergie, le mercredi 8 janvier. Cette diminution est due pour l'essentiel à la baisse des cours du dollar à la fin de l'année, qui a réduit le coût en devises des achats de pétrole et de gaz, ainsi qu'à la faiblesse des cours internationaux des hydrocarbures.

Pétrole : baisse des prix égyptiens et mexicains

L'Egypte et le Mexique, deux des principaux producteurs de pétrole non membres de l'OPEP, viennent d'annoncer des diminutions de prix, conformément à l'évolution récente des cours sur le marché libre. L'Egypte a diminué de 1 dollar le tarif de ses bruts légers (à 25,70 dollars par baril) et de 0,80 à 1,35 dollar les prix de ses bruts lourds. Le Mexique a appliqué rétroactivement au 1er décembre des baisses allant de 1,20 à 2,10 dollars par baril, selon les destinations, de ses qualités légères.

Chômage : remontée à 13,2 % en Grande-Bretagne

Après trois mois de baisse consécutive, qui avaient fait renaître l'espoir d'un renversement sérieux de tendance, le chômage est subitement remonté en Grande-Bretagne en décembre pour frapper 3,27 millions de personnes, une aggravation de 14 000 sur un mois et de 54 000 sur l'ensemble de 1985. Après correction des variations saisonnières, le taux de chômage atteint à nouveau le record d'août, 13,2 % de la population active salariée en décembre, et touche 14 700 personnes de plus qu'en novembre, annulant presque entièrement l'amélioration intervenue depuis l'été.

Population agricole : fort recul aux Etats-Unis

Selon les premières estimations du Bureau fédéral des statistiques, la population agricole des Etats-Unis a décliné de 7 % en 1985, soit le plus fort recul enregistré depuis 1975, où il était également de 7 %. Le nombre de personnes vivant sur une exploitation est passé de 5 754 000 en 1984 à 5 355 000 en 1985 ; ce recul est expliqué par les difficultés financières rencontrées par les agriculteurs américains au cours des douze derniers mois. En dépit de la forte réduction de 1975, la population agricole américaine n'avait diminué que de 2,9 % en moyenne annuelle dans la décennie 70. — (AFP.).

L'ÉVOLUTION DES RÉGIMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

La compensation boomerang

Un décret doit préciser bientôt le nouveau mécanisme de compensation des charges de retraite, établi par la loi de finances pour 1986, entre les « régimes spéciaux » de sécurité sociale qui réunissent surtout des salariés du secteur public (1). Le mécanisme risque de provoquer, dès 1987, des effets boomerang non négligeables, au détriment du régime général (des salariés du secteur privé) et des collectivités locales.

Dû à l'imagination des services de la Rue de Rivoli, le système est destiné à compléter la « compensation » établie il y a dix ans entre les régimes de retraite des salariés. Calculée sur les retraites les plus faibles — celles des salariés agricoles, — cette compensation apporte un complément de ressources aux régimes qui, par suite de leur déséquilibre démographique (rapport entre le nombre des cotisants et celui des retraités de plus de soixante-cinq ans), ont du mal à joindre les deux bouts. Régime général, fonctionnaires, agents des collectivités locales, aident ainsi, outre les salariés agricoles, les marins, les retraités des mines et de la SNCF, pour citer les principaux créanciers et bénéficiaires.

Mais ces versements ne suffisent pas à assurer l'équilibre financier de ces régimes : l'Etat doit compléter par des subventions. La nouvelle « compensation » permettra d'alléger celles-ci de 4 milliards de francs environ sur 1986, et d'un peu plus de 3 milliards sur 1985 — car les dispositions de la loi de finances sont rétroactives. Etablie entre les « régimes spéciaux » à partir d'une retraite moyenne à taux plein (2), elle pèsera surtout sur la Caisse nationale des agents des collectivités locales (CNRACL), « communaux » et hospitaliers, dont elle accroîtra les dépenses de 3,5 milliards de francs sur l'exercice 1985 (+ 18 % environ) et de 4 milliards pour 1986 (16,7 %) (*le Monde* du 18 septembre).

Relever les cotisations

Résultat de cette double opération : à la fin de 1986, la CNRACL, dont les exercices 1984 et 1985 sont déjà déficitaires de 1,1 et de 2,2 milliards de francs respectivement, au lieu de disposer encore de 10 milliards de francs de réserves, aura entièrement consommé celles-ci. Dès 1987, si la nouvelle compensation est maintenue, elle aura besoin d'environ 10 milliards de francs pour rétablir son équilibre.

Pour trouver ces 10 milliards, il faudra relever les cotisations — essentiellement celles des employeurs, dont le taux a été ramené de 18 % avant 1980 à 10,2 % en 1984 (la part salariale étant passée de 6 % à 7 %). Cela amènerait les collectivités locales à augmenter les impôts : de 4 points pour les communes, de 2 points pour les départements. Pour les hôpitaux publics, qui emploient le tiers des agents, la dépense supplémentaire serait d'environ 3,7 milliards : cette dépense retomberait sur les régimes d'assurance-maladie, qui financent le budget global hospitalier, et pour les quatre cinquièmes sur le régime général : c'est d'ailleurs pour alléger les charges des hôpitaux que l'on avait réduit les cotisations des employeurs...

Aussi, en fin de course, le nouveau système de compensation, s'il n'est pas corrigé par d'autres mécanismes, pourrait entraîner une hausse des impôts locaux et accroître de près de 3 milliards de francs les charges du régime général, ce qui n'est pas la meilleure façon de contribuer à l'équilibre des régimes sociaux et, accessoirement, à la baisse des prélèvements obligatoires...

Le système aura d'autres effets pervers. Il consolide la situation de certains régimes spéciaux de retraite, où les salariés bénéficient de conditions de base (âge de départ et taux de pension) plus favorables que dans le régime général, sans que le niveau des cotisations corresponde.

Or ces avantages ont été maintes fois critiqués et de nombreuses études ont jugé nécessaire une harmonisation progressive des prestations et des contributions. Ainsi, le Livre blanc sur la protection sociale, publié par le ministère des affaires sociales en juin 1983 — du temps de M. Pierre Bérégovoy, aujourd'hui ministre de l'économie, — en faisait un objectif constant en matière de sécurité sociale. A la même époque, le rapport du groupe de travail « Emploi, revenus, transferts sociaux » pour la préparation du IXe Plan l'a réclamé vigoureusement. L'étude du commissariat du Plan sur « La France en l'an 2000 » en a récemment réaffirmé la nécessité pour équilibrer les dépenses de retraite. Ajouter une nouvelle forme de compensation, même si celle-ci peut être justifiée par la parenté entre les « *régimes spéciaux* » en matière de retraites et par leurs situations démographiques... contrastées, contribue à retarder une opération déjà délicate...

GUY HERZLICH.

(1) Les plus importants numériquement sont ceux des fonctionnaires, des agents des collectivités locales, des marins, de la SNCF, des mines, d'EDF-GDF, des ouvriers de l'Etat (arsenaux), de la RATP, des clercs de notaire.

(2) Comprenant à la fois la pension « directe » à l'âge normal de départ à la retraite et la pension de réversion (respectivement 5 487 F et 2 527 F par mois en 1985).

Sous la tutelle des commissaires de la République

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

Un nouveau code de la sécurité sociale, dû à une commission présidée par le conseiller d'Etat Jean Méric, vient d'être promulgué par des décrets du 17 décembre 1985 (1). Travail phénoménal : Jean Méric, Françoise Bonniol, Xavier Prétot et d'autres ont dû dépouiller des Himalayas de textes, recenser les dispositions en vigueur et les répartir entre une partie législative (articles « L ») et une partie réglementaire (articles « R » et « D ») restructurées.

La Constitution actuelle limitant la compétence du Parlement aux seuls « *principes fondamentaux* » de la sécurité sociale, il a fallu passer au laser toutes les lois et ordonnances pour ranger dans la partie législative celles de leurs dispositions qui déterminent effectivement les principes fondamentaux, toutes les autres devant être renvoyées dans la partie réglementaire par l'effet d'un « déclassement ».

Cette opération a eu sur la tutelle exercée par l'Etat sur le régime général et certains autres des conséquences très inattendues.

Les lois organisant cette tutelle l'avaient confiée dès le départ à des directeurs régionaux du ministère chargé de la sécurité sociale, compétence ultérieurement absorbée par les directeurs régionaux des affaires sanitaires et sociales, les DRASS, dépendant du ministère des affaires sociales.

Les décrets du 10 mai 1982 qui ont donné aux commissaires de la République une compétence générale pour diriger tous les services extérieurs des administrations civiles de l'Etat dans la région ou le département (sauf exceptions expresses : éducation, justice, etc.), n'ont pu dépouiller les DRASS de prérogatives qu'ils tenaient de la loi.

Or dans le cadre de la codification, le Conseil constitutionnel dûment consulté (décision du 8 août 1985), il a été estimé que si les dispositions définissant les *mécanismes de base* de la tutelle relevaient de la partie législative, *le choix de l'autorité compétente* avait une nature réglementaire. Et, du fait même de ce « déclassement », l'obstacle à la pleine application de la compétence générale donnée aux commissaires de la République par les décrets du 10 mai 1982 a disparu... Aussi bien le nouvel article R 151-1 leur confie-t-il expressément l'exercice de la tutelle de l'Etat sur les organismes de sécurité sociale de leur région...

Sans doute, le poids de cette tutelle étatique s'est-il allégé depuis la grande réforme de 1967, un transfert de pouvoirs s'étant effectué en direction des caisses nationales. Néanmoins, est-il heureux que les prérogatives de l'autorité de tutelle, qui demeurent fort importantes (2), soient désormais exercées par les commissaires de la République, qui dépendent du ministère de l'intérieur, et ont une vue beaucoup plus « politique » des problèmes (3) ?

(1) *Journal officiel* du 21 décembre 1985, avec les deux volumes de textes codifiés.

(2) Contrôle des actes, contrôle des budgets divers des caisses.

(3) Indépendamment de la tutelle proprement dite, les DRASS ont reçu bien d'autres compétences en matière de sécurité sociale, compétences financières et même juridictionnelles (présidence des commissions du contrôle technique). Compte tenu de la spécificité de ce bloc de compétences, mieux vaudrait les joindre aux exceptions prévues par les décrets du 10 mai 1982 !

ÉNERGIE

DEPUIS 1980

La part du pétrole dans la consommation énergétique n'a cessé de diminuer

Après avoir décliné de 1,7 % en 1985, la consommation de pétrole des pays occidentaux devrait rester stagnante cette année, au niveau de 34 millions de barils/jour (1,7 milliard de tonnes/an) (1), selon le bulletin de conjoncture de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Bien que la demande globale d'énergie ait repris depuis deux ans (+ 2,9 % en 1984, + 0,9 % au premier semestre 1985), la part du pétrole dans la consommation énergétique n'a, elle, quasiment pas cessé de décroître depuis 1980, et elle n'atteignait plus que 40 % du total au premier semestre 1985, contre 50 % en 1979.

Face à un marché déclinant, la production mondiale de brut (hors pays de l'Est) a faiblement baissé l'an passé (— 1 %). Cette quasi-stagnation recouvre une augmentation de la production des pays n'appartenant pas à l'OPEP, qui a progressé de 3,2 % (de 27,4 à 28,3 millions de barils/jour), tandis que les pays de l'OPEP voyaient à nouveau leur part du gâteau se rétrécir. Avec une production de pétrole brut de 15,9 millions de barils/jour seulement (17,2 millions avec les gaz de pétrole liquéfié), inférieure de 7,5 % à celle de l'année précédente (17,2 millions de barils/jour), l'OPEP, au total, n'a représenté en 1985 que 37 % de la production mondiale (hors pays de l'Est), contre 40 % en 1984 et 41,4 % en 1983.

Au cours du quatrième trimestre de l'an passé, l'OPEP a toutefois recommencé à accroître son rythme d'extraction, passant de 14,9 millions de barils/jour en moyenne au troisième trimestre à 17,7 millions de barils/jour au cours des trois derniers mois de l'année. Cette reprise est due pour l'essentiel à la nouvelle politique mise en place par l'Arabie saoudite, dont la production a presque doublé d'un trimestre sur l'autre, passant de 2,4 à 4,2 millions de barils/jour grâce à la signature avec la plupart de ses clients de contrats basés sur les cours du marché et à l'abandon des prix officiels de l'organisation.

En 1986, l'agence prévoit une nouvelle augmentation de la production non OPEP de 0,5 million de barils/jour, ce qui devrait encore réduire la part de cette organisation, sauf réaction de sa part.

(1) Un million de barils/jour équivaut à 50 millions de tonnes/an.

Nucléaire

L'UNION SOVIÉTIQUE CONFIRME SES AMBITIONS

L'Union soviétique a l'intention de poursuivre, au cours des cinq prochaines années, l'expansion accélérée de son parc électronucléaire. Le nucléaire assurera d'ici quatre ans 20 % à 21 % de la production électrique de l'URSS, soit le double de la part actuelle (10 % à 11 %), a déclaré M. Semonov, vice-président du comité national pour l'énergie nucléaire, selon la revue spécialisée *Nucleonics Week*. Avec 46 centrales installées, d'une puissance totale de 29 000 mégawatts, l'URSS est le troisième producteur mondial d'électricité nucléaire après les Etats-Unis et la France. Mais l'importance de son programme (36 centrales en construction et 23 commandées), devrait lui permettre de dépasser la France d'ici à 1990.

M. Semenov aurait également, selon la même source, assuré que l'Union soviétique envisageait de lancer la construction d'une série de surgénérateurs de 800 mégawatts, à partir du réacteur de démonstration qu'elle a déjà construit.

L'accent mis par l'URSS sur le nucléaire se justifie par les difficultés actuellement rencontrées par le pays dans le domaine pétrolier. Le développement de l'usage de l'électricité comme celui du gaz naturel pourrait, en effet, seul permettre à Moscou de maintenir au cours des cinq prochaines années le niveau de ses exportations de brut, vitales pour les ressources en devises du pays.

Aux Etats-Unis

APPEL AU BOYCOTTAGE DE SHELL

La principale centrale syndicale américaine, AFL-CIO, et le mouvement *anti-apartheid Free South Africa* ont lancé, jeudi 9 janvier, une campagne de boycottage aux Etats-Unis contre la compagnie pétrolière Shell, qu'ils considèrent comme l'un des principaux piliers du gouvernement blanc et de son système de ségrégation raciale. Les Américains sont invités à ne pas se fournir dans les stations Shell et à se débarrasser des cartes de crédit de cette compagnie. Cette action, dirigée contre la filiale américaine du groupe anglo-néerlandais, fait partie d'une campagne internationale visant à obtenir le retrait des compagnies d'Afrique du Sud. Shell est notamment accusée de violer l'embargo pétrolier international contre l'Afrique du Sud, de verser des salaires de misère aux travailleurs noirs et de pratiques anti-syndicales. Ses investissements en Afrique du Sud sont estimés à 1 milliard de dollars.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Les artisans et PME du bâtiment : neuf objectifs et soixante-six propositions pour la relance du secteur.** — La CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) va présenter neuf objectifs et soixante-six propositions aux candidats aux élections législatives en leur demandant de « *se prononcer et de s'engager* » sur la relance du secteur, a annoncé le jeudi 9 janvier son président, M. Paul Letertre. Les propositions les plus importantes portent sur la fiscalité : généralisation de l'exonération de quinze ans des taxes foncières, extension à dix ans de la durée des déductions d'emprunts immobiliers des revenus, application d'un taux de TVA minoré à tous les travaux immobiliers. M. Letertre a de plus souligné l'importance de la mise en application d'un dispositif d'indemnités journalières obligatoires dans le cadre de l'assurance-maladie des artisans. L'artisanat du bâtiment représente un chiffre d'affaires d'environ 150 milliards de francs annuels, trois cent mille chefs d'entreprise, trois cent quatre-vingt mille salariés et quatre-vingt-dix mille apprentis et jeunes en formation.

● **Etain : aucune position commune de la CEE.** — Les experts des pays de la CEE, qui se sont réunis, le jeudi 9 janvier à Bruxelles, n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une initiative concertée. La France, la RFA, les Pays-Bas et le Danemark se sont opposés au nouveau plan de sauvetage en discussion au sein du Conseil international de l'étain (CIE) (*le Monde* du 10 janvier).

Les pays de la CEE, qui sont consommateurs et profitent de toute baisse des cours, rechignent à garantir la dette du Conseil de l'étain envers des banques et maisons de courtage, estimée à plus de 600 millions de livres. — (*AFP*.)

Étranger

RFA

Redressement de la balance des comptes courants. — La balance ouest-allemande des comptes courants a enregistré en novembre un excédent de 7 milliards de marks (21 milliards de francs), après avoir connu un déficit de 5 milliards de marks le mois précédent, selon des chiffres provisoires de la Bundesbank. Un redressement qui reflète un retournement spectaculaire de la balance des capitaux, qui a accusé un excédent de 6,3 milliards de marks contre un déficit de 10,2 milliards de marks en octobre.

Transport

● **1986 : Année européenne de la sécurité routière.** — L'Association des maires de France (AMF) et la Prévention routière ont signé, le jeudi 9 janvier, une convention pour coordonner leurs efforts de prévention des accidents de la circulation en 1986, Année européenne de la sécurité routière. Des campagnes d'affichage et des conférences départementales seront organisées en commun pour informer la population et les élus. Un premier colloque aura lieu à Nancy le 1er février.

Social

● **Baisse du taux des prêts pour le logement social.** — A compter du 1er janvier, le taux des prêts locatifs aidés (PLA) est ramené de 6, 1 % à 5,75 % ; le taux des prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP) est ramené de 10,16 % à 9,98 % ; le taux des prêts à taux variables destinés à l'accession à la propriété (PAJ) est ramené de 9,7 % à 9,50 %. Au total depuis un an, souligne le ministère de l'urbanisme du logement et des transports, le taux des PLA a baissé de 0,9 point et celui des PAP de 0,7 point.

A LA VERRERIE OUVRIÈRE D'ALBI, LA CGT REDOUTE LA SUPPRESSION DE PRIVILÈGES

● *A la Verrerie ouvrière d'Albi*, des ouvriers CGT ont levé le blocage entrepris le jeudi 9 janvier de la salle de réunion du conseil d'administration. Gardant les issues à l'aide d'équipes tournantes, la CGT a exigé du conseil d'administration la levée d'une mesure supprimant deux de ses privilèges : le versement d'une allocation annuelle de 110 400 F (accordée en salaire au permanent de l'union départementale CGT du Tarn) et la retenue automatique, depuis 1921, de la cotisation syndicale sur la paie des employés. Le président du conseil d'administration a annulé cette mesure, mais elle pourrait être réexaminée le 23 janvier. Les cinq cent trois personnes actuellement employées sont obligatoirement affiliées à la CGT, syndicat unique. Le 23 septembre dernier, la Verrerie a été obligée de changer de statut, avec une prise de capital à hauteur de 37 % par des actionnaires privés.

● *A Paris*, une quarantaine de salariés de l'établissement Alcatel-Thomson de Colombes ont empêché, jeudi, la réunion du comité d'établissement, qui devait examiner l'application à Colombes du plan social accompagnant la restructuration d'Alcatel-Thomson (970 emplois et 2 275 transferts). La direction a fait dresser un constat de carence.

CONJONCTURE

ASSOUPLISSEMENT DU CONTROLE DES CHANGES

Le premier ministre a annoncé, le mercredi 8 janvier, au cours de l'émission télévisée « L'heure de vérité » sur Antenne 2, un assouplissement du contrôle des changes pour les particuliers. L'allocation touristique en devises va être portée de 5 000 F à 12 000 F par personne pour les Français se rendant à l'étranger.

Cette mesure complète les dispositions annoncées le 2 décembre dernier qui concernaient les particuliers (allocation forfaitaire d'installation à l'étranger, allocation pour les séjours d'étude, relèvement des transferts sans justification et des transferts de secours) et les entreprises (encouragements aux investissements directs à l'étranger, modernisation de la place financière de Paris).

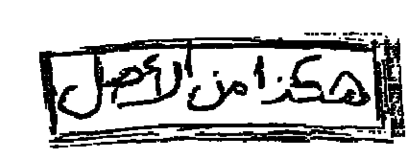
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,4860	7,4890	+ 45	+ 60	+ 90	+ 120	+ 290	+ 390
$ can.	5,3715	5,3760	− 56	− 38	− 105	− 78	− 230	− 140
Yen (100)	3,7070	3,7100	+ 57	+ 68	+ 120	+ 145	+ 430	+ 490
DM	3,0685	3,0715	+ 105	+ 120	+ 205	+ 230	+ 640	+ 750
Florin	2,7245	2,7270	+ 70	+ 85	+ 135	+ 155	+ 415	+ 470
F.B. (100)	15,0100	15,0230	− 200	− 90	− 330	− 180	− 770	− 360
F.S.	3,6145	3,6180	+ 145	+ 170	+ 285	+ 320	+ 860	+ 940
L (1 000)	4,4960	4,5020	− 331	− 283	− 617	− 549	− 1572	− 1443
£	10,9600	10,9700	− 40	− 30	− 70	− 50	− 185	− 155

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 5/8	4 3/4	4 11/16	4 13/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	9 1/4	9 3/4	10 1/2	11	10 1/2	11	10	10 1/2
F.S.	1 3/4	2	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
L (1 000)	13	15	15 1/4	17	16 1/4	17 1/4	15 3/4	16 1/2
£	11 1/2	12	12 1/2	12 7/8	12 1/2	12 7/8	12 3/8	12 5/8
F. franç.	8 5/8	8 7/8	10 1/8	10 1/2	11	11 3/8	12 1/4	12 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

LE RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Une prise de conscience pour une œuvre inachevée

Considéré il y a un quart de siècle comme un élément très éphémère des relations internationales, l'aide au *développement* en est devenue une composante à part entière.

Pour des raisons où la moralité, les nécessités économiques et les impératifs stratégiques se fondent en un curieux mélange, au point de faire oublier qu'un tel soutien financier constitue un complément et, dans le meilleur des cas, un catalyseur *du développement des pays du* tiers-monde. Mais le fait est là, le rapport annuel du CAD (1), particulièrement fourni à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de ce forum de donateurs assurant 75 % de l'aide publique mondiale, en apporte le témoignage.

Après avoir connu les heurs et malheurs de la conjoncture internationale, l'apport financier aux pays en développement a représenté 36 milliards de dollars en 1984, dont 28,7 milliards ont été attribués par les membres du CAD. La mobilisation face à la gravité de la situation dans l'Afrique sud-saharienne et l'aide d'urgence de plus de 1 milliard de dollars dégagés en faveur des pays frappés par la sécheresse devraient avoir permis, selon les dernières estimations, d'accroître encore de 3 à 5 % en termes réels l'aide consentie par les pays du Comité un an plus tard.

Mais ce sursaut pourrait être sans lendemain. Si l'on en croit le dernier rapport rédigé sous la responsabilité de M. Rutheford Poats, qui vient de quitter la présidence du CAD, le rythme de progression pourrait revenir à quelque 2 % au cours des deux ou trois prochaines années.

Cette progression est insuffisante *pour répondre tant aux besoins* croissants du tiers-monde qu'aux objectifs des pays du CAD, onsacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique. Un *pourcentage qui* a été porté à 0,36 % en 1984 contre 0,34 % en 1975-1976, mais qui reste *loin* des 0,52 % de 1960-1961.

Cette évolution recouvre au demeurant de profondes modifications dans la répartition géographique de l'aide. La Corée du Sud et Taiwan, parmi les grands bénéficiaires du soutien financier international durant les années 60, ont pris depuis leur envol. Le Brésil ou *l'Algérie sont passés dans la catégo*rie des pays censés pouvoir assurer la plus grande part de leurs financements aux conditions du marché. L'aide publique à l'Inde, qui comptait pour plus de 12 % il y a quinze ans dans l'effort global du CAD, n'en absorbe plus que quelque 3 % alors *que le Chine entend bénéficier lar*gement de ce type de financement.

Milliards de dollars 1983

L'AIDE PAR GROUPE DE DONNEURS : UNE ÉVOLUTION SOUMISE AUX ALÉAS DE LA CONJONCTURE

TOTAL DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

PAYS DU CAD*

PAYS DE L'OPEP

PAYS DU COMECON

1950 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84

*CAD. Comité d'aide au développement

Zones d'influence

Bien sûr, les principaux pays industriels continuent de privilégier leurs zones d'influence traditionnelles : l'Afrique pour la France, le Proche-Orient pour les Etats-Unis, le Sud-Est asiatique pour le Japon. *Une tendance encore plus marquée* chez les bailleurs de fonds n'appartenant pas au CAD. L'aide accordée par l'OPEP a subi les coups d'accordéon des prix du pétrole, passant de 1 *milliard* de dollars en 1970 à 9 milliards en 1975 ou en 1980 pour retomber à 5 milliards en 1983 et en 1984. Un soutien assuré à 90 % par l'Arabie Saoudite et le Koweit, qui consacrent plus de 3 % de leur PNB à une aide concentrée sur les pays arabes et quelques pays africains.

Quant aux pays du Comecon, dont l'assistance est évaluée à 3 milliards de dollars *en* 1984, après une très lente mais régulière progression, ils ne s'intéressent guère qu'à Cuba, au Vietnam ou à la Mongolie.

Cette politique du pré-carré n'a pas empêché les bailleurs de fonds de s'interroger sur la portée et l'efficacité de leur aide. Rigueur budgétaire et crise de la dette obligent. *Tirant parfois laborieusement* ou avec retard les leçons de leurs expériences, ils ont cherché à ajuster leur politique, à rendre la priorité au développement agricole dans les pays les plus démunis, à abandonner les projets prestigieux mais peu rentables, à mieux jouer le jeu d'une coordination internationale permettant seule de limiter les gaspillages, voire les effets pervers de certains types d'aide, notamment alimentaire.

Le premier chapitre du rapport du CAD s'ouvre sur un titre significatif : « Donner un second souffle au développement », pour se terminer *sur un plaidoyer en faveur de l'auto*nomie économique, financière, administrative des pays en développement. Tout un programme pour une « œuvre inachevée » qui a le *mérite d'illustrer une nouvelle prise* de conscience.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

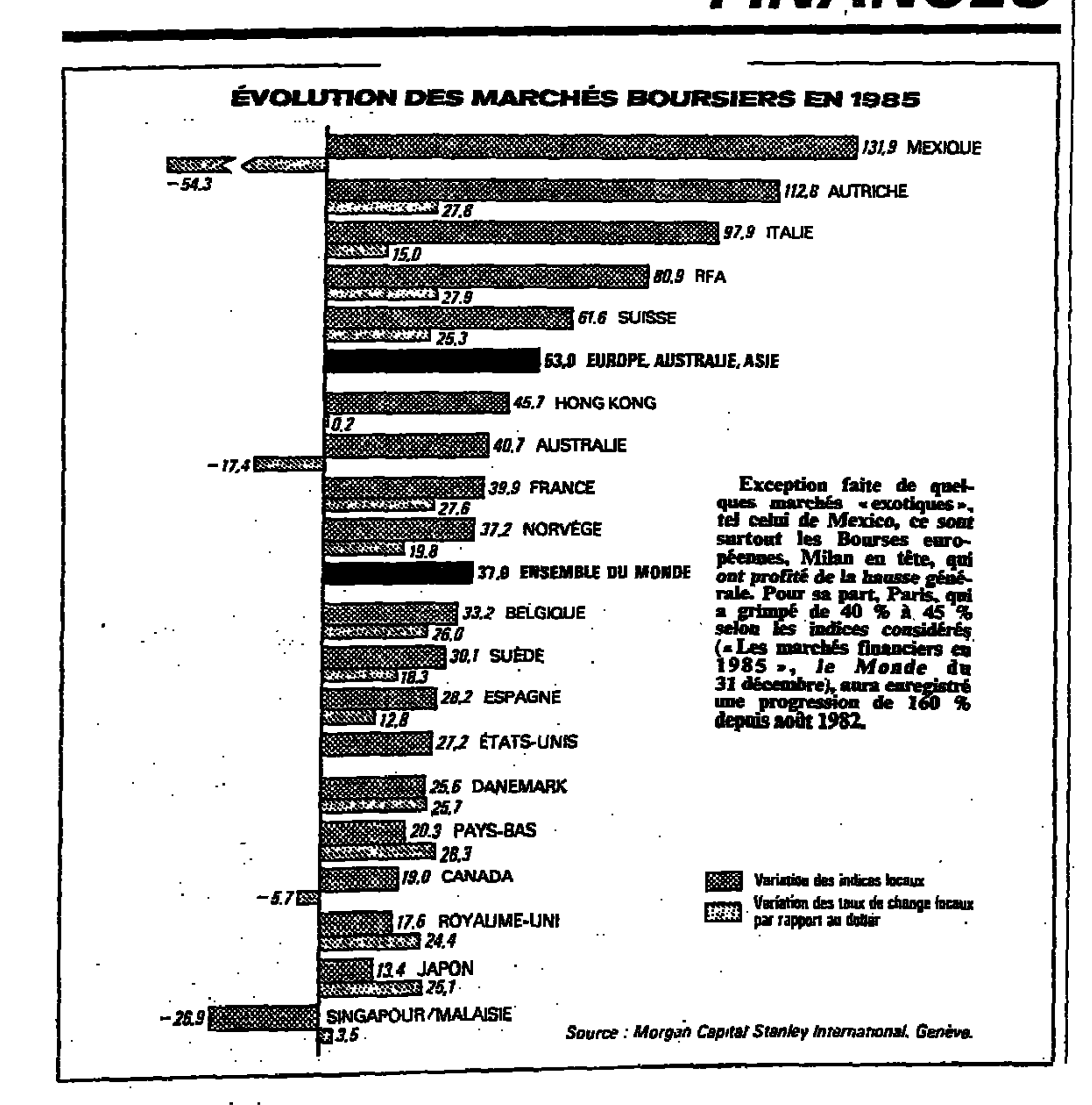
(1) Comité d'aide au développement de l'OCDE (*le Monde* du 6 décembre).

LE BRÉSIL ESPÈRE UN SOUTIEN TACITE *DU FMI*

Le ministre des finances et le gouverneur de la Banque centrale du Brésil ont repris leurs efforts pour tenter de persuader le Fonds monétaire international (FMI) à Washington de donner un accord *tacite au plan de redressement éco*nomique mis au point à Brasilia. Ils espèrent éviter d'en passer par le processus traditionnel, mais politiquement difficile, de la lettre d'intention *préalable au FMI*, obligeant les gouvernements à se fixer des objectifs précis. Un tel aval indirect du *Fonds permettrait au Brésil* de reprendre les discussions avec les banques créancières sur les lignes de crédit à court terme totalisant 16 milliards de dollars et prévus dans le cadre d'un accord venant à expiration le 17 janvier.

Les banques préféreraient de très loin un feu vert officiel du FMI, même si le géant latino-américain de la dette du tiers-monde – 104 milliards de dollars – dispose d'atouts aussi solides qu'un excédent commercial qui a atteint 12,45 milliards de dollars en 1985. Par ailleurs, la Banque mondiale a accordé un prêt exceptionnel de 600 millions de dollars au Brésil pour l'aider à surmonter les méfaits de la sécheresse qui provoque d'importants dégâts depuis sept mois dans le sud du pays.

FINANCES



AFFAIRES

AU FORUM DE « L'EXPANSION »

Le RPR et l'UDF d'accord sur un programme minimum

Les critères de représentativité aux élections professionnelles (comité d'entreprise et délégués du personnel) seront modernisés, l'autorisation administrative préalable pour les les licenciements supprimée, les ordonnances de *1945* sur le contrôle des prix abrogées et remplacées par de nouveaux textes sur la concurrence. Les prix des produits pharmaceutiques bénéficieront de la liberté, mais devront faire l'objet d'un accord entre l'Etat et la profession. Ces dispositions figurent dans les grandes lignes de la plate-forme commune UDF-RPR, qui sera rendu publique jeudi prochain 16 janvier.

MM. Alain Madelin et François d'Aubert pour l'UDF, Alain Juppé et Michel Noir pour le RPR présentaient, jeudi 9 janvier, au Forum organisé par notre confrère *l'Expansion* leurs idées et propositions économiques, sociales et financières. Des idées et des propositions déjà connues pour l'essentiel, et qui ont confirmé les « différences » de vues et de points de vue entre « barristes » (M. François d'Aubert) et « chiraquiens » (MM. Juppé et Noir). Ces écarts sont apparus notamment sur les entreprises publiques (qui nommer à leur tête, comment dénationaliser et en particulier quelle attitude adopter vis-à-vis du capital étranger) et dans une moindre mesure sur les finances publiques (comment réduire les déficits et alléger la fiscalité). Ce qui n'a pas empêché les quatre hommes d'avancer un certain nombre d'idées.

Sur les finances publiques M. Juppé a insisté sur l'absolue nécessité de faire dresser *« un état des lieux »* par une personnalité incontestable. Cette tâche occupera l'année 1986 avec comme objectif, une fois le déficit budgétaire rétabli sur les normes et critères qui prévalaient en 1980, de maintenir celui-ci au niveau annoncé par M. Bérégovoy : 145 milliards de francs. En fait, M. Juppé craint que le déficit réel ne soit bien supérieur.

Pour 1987, le gouvernement devra faire d'importantes économies budgétaires : l'équivalent d'un point de produit national, soit 40 milliards de francs environ de dépenses. Celles-ci toucheront la fonction publique (4 à 5 milliards de francs), les grands travaux présidentiels et le train de vie de l'Etat, les aides aux entreprises publiques et privées (économies compensées par des hausses de tarifs publics et par des recettes tirées de la privatisation des entreprises).

Au chapitre des allégements fiscaux, que M. Juppé voudrait simultanés avec les réductions des dépenses, figurent la baisse de l'impôt sur le revenu, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et la modification du régime fiscal des valeurs mobilières (les actions ne devront plus être pénalisées par rapport aux obligations). Sur ce sujet M. d'Aubert a évoqué de possibles mesures d'amnistie pour les capitaux expatriés, cela pour restaurer *« un marché des capitaux digne de ce nom »*. Pour le reste, M. Juppé a précisé que le choix avait été fait d'une baisse de la taxe professionnelle et des cotisations sociales, ce qui rendait dans l'immédiat impossible la détaxation des investissements et la réduction de l'impôt sur les sociétés. Consigne : ne tolérer aucun dérapage budgétaire, bannir le mot de relance.

Concernant les dénationalisations, M. Alain Juppé a annoncé le vote d'une loi-cadre et la création d'une commission des sages, notamment pour évaluer les actifs. Les prises de participations étrangères seront contrôlées par le Trésor selon la règle « pas plus de 20 % » (1).

La régie Renault ne figure pas sur la liste des dénationalisables pour les cinq ans à venir, non pour des raisons de principe mais parce que son très mauvais bilan doit être préalablement redressé. Le programme de dénationalisation qui concerne les assurances, les banques, les entreprises nationalisées en 1982 coûteraient environ 150 milliards de francs selon M. Noir. Mais l'Etat et les salariés gardant certaines participations, ainsi que les banques, le marché financier pourrait n'avoir à absorber que la moitié de cette somme. Les ventes des actions des sociétés nationalisées devront se faire selon les règles claires et échapper aux *« groupes de copains »*, a souligné M. Alain Madelin.

(1) Une société étrangère ne peut pas prendre une participation supérieure à 20 % dans une société française sans déclaration préalable au Trésor, s'il s'agit d'investisseurs de la CEE, sans autorisation préalable s'il s'agit d'investisseurs étrangers à la CEE. Le contrôle de cette règle a toujours été d'une application délicate, deux sociétés étrangères pouvant, par exemple, s'entendre pour prendre chacune 19 % du capital d'une société française.

Nominations

● **A la direction de la production et des échanges (DPE)**, principale direction du ministère de l'agriculture, **M. BERNARD VIAL**, quarante-deux ans, a été nommé directeur en remplacement de M. André Lachaux, nommé conseiller maître à la Cour des comptes. M. Vial, ingénieur agronome, fut chef du département d'économie et de sociologie de l'INRA. Il a travaillé à la préparation des huitième et neuvième Plans. Membre du cabinet de M. Rocard au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire, il l'avait rejoint comme chargé de mission au ministère de l'agriculture avant de devenir son directeur de cabinet, poste qu'il avait conservé un temps auprès du nouveau ministre de l'agriculture, M. Nallet, avant d'être chargé d'une mission de réflexion sur la réforme de la politique agricole commune.

● **Au Centre national du machinisme agricole, M. YVES LE BARS**, quarante-quatre ans, a été nommé directeur général. *Polytechnicien, ingénieur en chef* du génie rural des eaux et des forêts, M. Le Bars était conseiller technique au cabinet de M. Rocard depuis mars 1984 et avait conservé cette fonction auprès de M. Nallet. Ce centre est transformé en établissement public national à caractère scientifique et technologique.

● **Chez Europe Assistance, M. MICHEL MAINCENT**, cinquante ans, a été nommé directeur général en remplacement de M. Jean-Marc Simon, qui a rejoint la Caisse des dépôts. M. Maincent était depuis janvier 1985 fondé de pouvoir au Crédit lyonnais et s'occupait de la monétique (utilisation systématique des cartes de crédit).

● **Au BCEOM, M. JACQUES DUFOUR** a été nommé à la présidence du conseil d'administration. Il remplace dans cette société d'ingénierie M. Lionel Odier, qui a atteint la limite d'âge. M. Dufour, ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des ponts et chaussées, a dirigé l'agence sud-est du service spécial des autoroutes.

● **Aviation : la CAAC (Chine) va développer ses capacités de transport en 1986.** — La compagnie aérienne chinoise, la CAAC, veut développer ses capacités de transport de 23 % cette année par rapport à 1985, mais la sécurité des vols restera l'objectif prioritaire, a déclaré le 9 janvier son directeur général, M. Hu Yizhou. La CAAC multipliera cette année la fréquence de ses vols à destination de la Grande-Bretagne, de la RFA et du Japon, tandis que l'informatisation de son système de réservation sera étendue à douze villes supplémentaires et permettra désormais d'effectuer des réservations quinze jours à l'avance. *(AFP.)*

Quand M. Bérégovoy prône l'imagination fiscale

Invité d'honneur au « Forum de *l'Expansion* », M. Pierre Bérégovoy a souligné la nécessité de poursuivre la même politique économique et financière en 1986.

« Il ne faut pas, a-t-il déclaré, *céder à la facilité, mais, au contraire, maintenir le cap. Le redressement économique est en bonne voie mais n'est pas achevé. Il ne faut prendre aucun risque ni avec les prix ni avec le budget. »*

Le ministre de l'économie et des finances s'est fixé comme objectif de ramener le rythme annuel de hausse des prix à 3 % en juin et à 2,5 % à la fin de l'année. Autre objectif : réduire progressivement le déficit budgétaire et le ramener à 2 % du produit national en 1988. *« Il n'y a pas de recette magique. Méfiez-vous de ceux qui disent qu'on peut à la fois baisser les impôts et réduire les dépenses »*, a déclaré le ministre aux chefs d'entreprise qui l'écoutaient. Allusion claire aux propositions de l'opposition, avec laquelle M. Bérégovoy, visiblement, ne veut pas cohabiter, *« puisqu'ils ne partagent pas les mêmes idées »*. La cohabitation, selon le ministre, *« ce serait courir le risque de l'instabilité politique, de l'incohérence économique et du désordre social »*.

Le ministre a conclu en souhaitant qu'en 1986 on fasse, en matière fiscale, preuve d'autant d'imagination que dans le domaine financier. *« Je voudrais y travailler où que je sois »*, a-t-il dit en faisant comprendre que, dès maintenant, il n'était pas hostile à une baisse supplémentaire de l'impôt sur les sociétés.

ENTREPRISES

Kodak va échanger les appareils de photo instantanée

Kodak, le numéro un mondial de la photo réagit rapidement. Immédiatement après avoir perdu son procès contre Polaroïd (*le Monde* du 10 janvier), l'américain se montre *fairplay* à l'égard de sa clientèle. Tous les particuliers propriétaires d'un appareil de *photo instantanée Kodak pourront l'échanger contre un* Kodak-disc accompagné de deux films. Quant aux grossistes, ils seront remboursés au choix : en avoirs, en liquide ou en actions Kodak.

La commercialisation des films et des appareils est immédiatement arrêtée aux Etats-Unis. En Europe, les appareils ne seront plus commercialisés, mais les films continueront à être vendus jusqu'à épuisement des stocks.

Peugeot recevra une aide de 300 millions de francs du gouvernement espagnol

Le gouvernement espagnol a annoncé, le jeudi 9 janvier, qu'il accorderait 6 milliards de pesetas (300 millions de *francs) à Peugeot* SA *pour* aider le constructeur automobile français à restructurer ses filiales espagnoles, Peugeot-Talbot SA et Citroën-Hispano SA. La moitié de cette somme sera versée sous forme de subventions directes, l'autre moitié sous forme de prêts à faible taux d'intérêt (9 %).

Cette aide fait partie du programme du gouvernement pour favoriser l'investissement étranger dans l'industrie automobile du pays. Les pouvoirs publics ont ainsi déjà apporté leur soutien à Renault et indirectement à Volkswagen en assainissant la situation financière du constructeur national SEAT, dont l'allemand devrait prendre le contrôle.

OPA : SCM va fusionner avec Hanson

Dernier acte d'une offre publique d'achat particulièrement mouvementée, la firme américaine SCM (produits chimiques, revêtements et machines à écrire) a finalement accepté l'OPA lancée sur elle par la firme chimique britannique Hanson Trust, pour un montant de 927,5 millions de dollars. Les deux firmes vont fusionner prochainement. Ce dénouement a été rendu possible par la décision de la *cour d'appel des Etats-Unis, interdisant* les manœuvres des principaux cadres de SCM, conduits par la firme d'investissement Merill Lynch, pour racheter leur propre société. SCM, qui avait tout d'abord indiqué qu'elle ferait appel contre cette décision de la cour, a décidé d'abandonner toute contre-offensive après que Hanson, qui détenait déjà 33 % du capital de SCM, eut porté cette participation à plus de 72 %.

Réorganisation du profilage de Sacilor

Le groupe Sacilor va fusionner ses différentes filiales dans le domaine des petits profilés spéciaux en acier destinés à l'automobile et au bâtiment. Le nouvel ensemble (1 600 personnes et 550 millions de francs de chiffre d'affaires), nommé le Profil, regroupera Stylprofil, la Vosgienne de Profilage et les Ateliers de Monthermé.

AGRICULTURE

La flambée des cours du café fait craindre un « éclatement » de l'accord international

Les cours du café caracolent et les pays producteurs s'affolent. Loin de se réjouir de la flambée des prix, les producteurs africains et sud-américains s'inquiètent d'un possible « éclatement » de l'accord international. La hausse est stimulée par l'annonce de la récolte estimée par l'Institut brésilien du café. Le Brésil, premier producteur mondial, ne devrait fournir que 16,7 millions de sacs pour 1986-1987 contre 29,5 millions pour la campagne 1985-1986, du fait de la sécheresse. Les courtiers sont convaincus que cette estimation officielle sera révisée en baisse. Conformément à l'accord international sur le café, le quota de sacs exportables a été relevé de 58 à 63 millions de sacs pour 1985, afin de tenter de maintenir les prix dans la fourchette fixée de 120-140 cents par livre.

Malgré cette augmentation de l'offre, les prix dépassent les 200 cents par livre, soit le niveau le plus élevé depuis huit ans. L'accord international stipule que si les prix se maintiennent pendant quarante-cinq jours au-delà du plafond, les quotas doivent être suspendus. Ce délai expire le 17 février et déjà la Colombie, dont le président M. Belisario Betancur doit rencontrer son homologue brésilien le 30 janvier, a demandé une suspension anticipée. M. Denis Bra Kanon, ministre ivoirien de l'agriculture et président de l'Organisation interafricaine du café, qui se réunit samedi 11 janvier à Abidjan, a indiqué que les pays africains craignaient un retour au marché libre. Celui-ci serait alors synonyme d'anarchie et les pays importateurs, les Etats-Unis notamment, pourraient en prendre prétexte pour dénoncer l'accord international.

Les producteurs français d'oléagineux souhaitent une refonte du règlement européen

« Il faut refondre le règlement communautaire des oléagineux pour faire face à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE », estime l'AGPO (Association générale des producteurs français d'oléagineux).

Le lait, les céréales et le vin sont des productions dont l'Europe est, avec la viande bovine encore, excédentaire. D'où les tentatives effectuées par les autorités communautaires pour les juguler. Or, bien que la production d'oléagineux soit déficitaire, la tentation est grande de limiter les aides qui lui sont affectées, car, déclare l'AGPO, *« on va vers le suicide budgétaire »*.

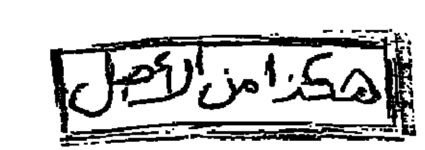
Les dépenses totales du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) ont progressé de 10,8 millions d'ECU en 1981 (72 millions de francs) à 19,8 millions d'ECU en 1985 (131 millions de francs). Avec le soutien accordé aux producteurs d'huile d'olive d'Espagne, ces dépenses pourraient atteindre, selon l'AGPO, 3 milliards d'ECU (19 milliards de francs). Le règlement actuel prévoit une compensation entre le prix garanti dans la CEE et le cours mondial le plus bas. Il était conçu pour une production relativement faible, dit l'AGPO. Or les cultures oléagineuses sont victimes de leur succès : le volume de colza et de tournesol récolté en Europe de l'Ouest est passé en dix ans de 1 million à 5,4 millions de tonnes. Aussi l'association propose-t-elle une formule de taxation de toutes les huiles et matières grasses produites dans la Communauté et importées dont le produit servirait à financer le secteur. Cette taxe serait égale à la différence entre un prix minimum fixé au plan européen et le prix de vente ou d'importation. L'inconvénient de cette formule vient du fait que les importations hors taxes des oléagineux, le soja surtout, font partie des accords généraux sur le commerce international (GATT) et que l'Europe ne peut, sans raviver le conflit avec les Etats-Unis, prendre une telle décision unilatéralement.

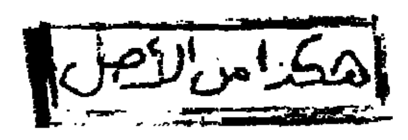
« LES ÉLEVEURS NE RESPECTENT PAS LES QUOTAS », indique l'office du lait

La France produit trop de lait, et les éleveurs vont devoir payer des pénalités de dépassement. Le directeur général de l'office du lait, M. Francis Ranc, a lancé le jeudi 9 janvier, ce nouvel avertissement.

La collecte de lait a augmenté de 2 % en décembre 1985 par rapport à 1984. Les prévisions faites à partir du rythme actuel de production montrent que le quota attribué à la France pour l'année en cours (avril 1985-mars 1986), soit 25,49 millions de tonnes de lait, pourrait être dépassé de 130 000 tonnes à 320 000 tonnes, entraînant des pénalités allant de 260 millions à 640 millions de francs (2 F par kilo de lait produit en trop).

En 1984-1985, la collecte de lait a baissé de 2 % et devait diminuer de 1 % pour cette campagne. Mais, a indiqué M. Ranc, certaines zones, notamment la Franche-Comté et l'Ouest, font comme si les quotas n'existaient pas. Déjà la hausse de production a provoqué une augmentation des interventions publiques sur le beurre et la poudre de lait, entraînant un accroissement des dépenses communautaires. Dès lors la Commission européenne sera tentée de proposer une baisse des prix garantis pour la prochaine campagne.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 janvier

Reprise : + 0,5 %

Après le coup de froid qui s'est abattu ces dernières quarante-huit heures sur l'ensemble des places boursières dans le sillage de Wall Street (voir page une), *les marchés internationaux ont repris des couleurs. Vendredi matin, les bourses européennes amorçaient une reprise quasi générale, et Paris, qui avait lourdement chuté la veille (– 3 %), regagnait près de 0,5 % à l'approche de la clôture.*

Mais le fait marquant de cette séance aura été l'avance des cours de l'or, directement liée, selon les commentateurs spécialisés aux rumeurs selon lesquelles de nombreux pays membres de la Ligue arabe souhaitaient retirer leurs fonds déposés dans les banques américaines.

Ainsi, le cours international du métal fin est remonté à 339,45 dollars l'once contre 333,90 dollars jeudi midi. A Paris, le lingot a gagné 1 000 F à 82 300 F tandis que le napoléon cédait 1 F, à 526 F. Parallèlement, le dollar qui rechutait à 7,4850 F en fin de matinée, effectuait une remontée en séance officielle à 7,5420 F (contre 7,5655 F la veille).

Du côté des actions françaises, les pétrolières faisaient preuve de bonne tenue dans le sillage de Raffinage. Esso, ELF-Aquitaine, Primagaz en hausse de 3 % à 6 %, tandis que Moulinex gagnait 7 %, devançant le titre participatif du CCF (+ 6 %). Seb, Imétal, Beghin-Say, Navigation mixte faisaient également preuve de bonnes dispositions.

A l'inverse, Europe 1, Comptoir Entrepreneurs, Cofimeg, Crouzet, Compagnie bancaire, Ciments français, Carrefour et Ecco reculaient modérément (de 2 % à 5 %).

Par ailleurs, la Compagnie des signaux et d'entreprises électriques informait la communauté financière qu'elle avait cédé à Coficem sa participation de 22,23 % dans Sagem.

NEW-YORK

Baisse modérée

Au lendemain d'une baisse-record – la plus importante, en termes de variation absolue, de l'indice Dow Jones depuis le « krach » de 1929, – *qui s'était étendue*, par contagion, à l'ensemble des grands marchés mondiaux, Wall Street a subi, jeudi, de nouveaux dégagements, mais beaucoup moins significatifs. En clôture, l'indice des valeurs industrielles reflétait un repli de 8,38 points seulement, pour s'établir à 1 518,23 points, et certains spécialistes n'hésitaient pas à pronostiquer, pour vendredi, une légère réaction à la hausse du marché new-yorkais.

Une reprise était perceptible lors des transactions finales au « Big Board », et le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, indiquait, de son côté, que le président Reagan s'était déclaré prêt à parier sur une remontée de la Bourse américaine. Pour l'heure, les replis l'ont emporté sur les gains dans la proportion de 1 500 contre 300, et le volume d'affaires est resté particulièrement étoffé avec 176,4 millions d'actions échangées jeudi, contre 181 millions la veille. Mobil Oil, Beatrice Cos, Merrill Lynch, American Telephone et Aetna Life and Casualty, laquelle a démenti être intéressée par une opération financière visant Merrill Lynch, ont encore suscité plus de deux millions de titres échangés.

Après la clôture, les familiers de Wall Street prenaient connaissance des statistiques hebdomadaires relatives à la masse monétaire, laquelle s'est contractée de 3,1 milliards dans sa définition M-1.

VALEURS	Cours du 8 janv.	Cours du 9 janv.
Alcoa	38 1/8	38 1/8
A.T.T.	24 1/2	23 3/4
Boeing	50 1/2	50 5/8
Chase Manhattan Bank	76 1/8	72 1/2
Du Pont de Nemours	84 1/2	83 1/4
Eastman Kodak	48 3/4	47 5/8
Exxon	53 3/4	53 1/2
Ford	56	55
General Electric	71 1/4	69 7/8
General Motors	71 3/8	71 1/8
Goodyear	30 5/8	30 3/8
I.B.M.	149	150
I.T.T.	37 3/4	37 1/2
Mobil Oil	30 1/4	31 1/2
Pfizer	51 1/8	50 1/8
Schlumberger	36 7/8	36 1/2
Texaco	30 1/2	30 1/8
U.A.L. Inc.	48	49
Union Carbide	72	71 7/8
U.S. Steel	25 1/8	25
Westinghouse	42 3/4	42 7/8
Xerox Corp.	58 3/4	58 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'INTRODUCTION DE GUERBET REPORTÉE AU 15 JANVIER. – L'introduction des actions de la société Guerbet (produits pharmaceutiques) sur le second marché de la Bourse de Paris, initialement prévue pour le 9 janvier, a été reportée au 15 janvier prochain en raison de l'abondance de la demande. Celle-ci a porté sur 18 millions de titres (alors que seulement 81 230 actions de cette société étaient mises en vente au prix d'offre minimal de 290 F), à des cours situés entre 290 F et 500 F. La nouvelle tentative d'introduction s'effectuera sous la forme d'une offre publique de vente pour un prix d'offre unitaire de 380 F.

SUSPENSION DE COTATION DES TITRES PARTICIPATIFS FÉVRIER 1984 DE LA BANQUE INDOSUEZ. – La chambre syndicale des agents de change indique qu'elle a été saisie d'un projet d'opération financière concernant les titres participatifs février 1984 de la banque Indosuez. Elle a décidé de suspendre, le 9 janvier, la cotation de ces titres sur le marché officiel de la Bourse jusqu'à nouvel avis.

PROVIDENCE : LA SURENCHÈRE DU GROUPE AXA. – La reprise de cotation des sociétés Providence SA, Secours SA et Providence IARD (toutes trois inscrites à la cote officielle de la Bourse de Paris), prévue pour le 9 janvier, n'a pu reprendre à cette date. En effet, la chambre syndicale des agents de change a décidé de suspendre cette cotation jusqu'à nouvel avis, en raison du dépôt, par la Société générale et Axa Banque, agissant pour le compte de la société Bayas-Tudjuh et de la société Drouot Assurances, d'un projet d'offre publique surenchérissant sur l'offre de la Compagnie du Midi (*le Monde* du 10 janvier, édition « Bourse »). En vue de l'introduction prochaine sur le second marché des actions de la société Drouot Assurances, une réunion d'information est prévue le 14 janvier prochain. Le groupe Axa a décidé d'utiliser les mêmes armes que son adversaire, M. Bernard Pagezy, en introduisant au second marché une société actuellement inscrite au hors cote dans le cadre d'une future offre publique d'échange, sur le modèle de celle de la Compagnie du Midi.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	8 janv.	9 janv.
Valeurs françaises	107,8	105,2
Valeurs étrangères	104,9	102,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 janv.	9 janv.
Indice général	282,3	276,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 janv.	10 janv.
1 dollar (en yens)	202,40	201,90

BOURSE DE PARIS Comptant 10 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 9/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1491	4,5 % 1973	1473	1473	1480	+ 0 47
4150	C.N.E. 3 %	4190	4185	4170	– 0 47
1038	B.N.P.	1075	1085	1100	+ 2 32
196	Elf-Aquitaine	208 20	210	215	+ 4 28
191	– (certific.)	200	208	208	+ 4
1580	Epeda-B-Faure	1620	1551	1551	– 4 25
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
460	Ford Motors	426 50	420 50	420 50	– 1 40
142	Free State	162	171	171	+ 5 55
86	Gencor	80 10	87	86	+ 7 36
555	Gén. Electr.	549	539	542	– 1 27
330	Gén. Belgique	322	321	320	– 0 62
580	Gen. Motors	551	551	550	– 0 18
48	Goldfields	51 80	52 50	53	+ 2 31
42	GdMetropolitain	41 30	42 50	42 50	+ 2 90
88	Harmony	83	94 50	93 60	+ 12 77
28	Hitachi	28 05	27 80	27 90	– 0 53
925	Hoechst Akt.	916	915	910	– 0 65
185	T.D.K.	159 30	157 10	157 10	– 1 38
14	Toshiba Corp.	13 50	13 75	13 65	+ 1 11
1100	Unilever	1120	1120	1120	....
345	Unit. Techn.	352	352	352	....
455	Vaal Reess	525	553	580	+ 5 46
310	Volvo	372	370	375	+ 0 80
225	West Deep	248	259	256 10	+ 3 26
155	West Hold.	175 50	187	185	+ 5 41
455	Xerox Corp.	450	446	445	– 1 11
1 33	Zambia Corp.	1 41	1 40	1 40	– 0 70

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 565	7 542	7 250	7 850
ECU	6 706	6 710	....	....
Allemagne (100 DM)	306 890	306 890	297	312
Belgique (100 F)	15 006	15 016	14 400	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 570	272 580	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	83 960	84 180	79	87
Norvège (100 k)	99 870	99 720	96	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 906	10 952	10 500	11 200
Grèce (100 drachmes)	5 065	5 064	3 600	3 900
Italie (1 000 lires)	4 496	4 503	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	362 480	361 380	351 500	378 500
Suède (100 krs)	99 160	99 270	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 700	43 720	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 922	4 934	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 755	4 762	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 391	5 398	5 150	5 550
Japon (100 yens)	3 729	3 723	3 580	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/1
Or fin (kilo en barre)	81600	82300
Or fin (en lingot)	81300	82300
Pièce française (20 fr)	528	527
Pièce française (10 fr)	489	.....
Pièce suisse (20 fr)	520	531
Pièce latine (20 fr)	487	495
Souverain	620	641
Pièce de 20 dollars	3370	3370
Pièce de 10 dollars	1910	1910
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3140	3145
Pièce de 10 florins	509	509
Or Londres	333 90	339 45
Or Zurich	333 50	339 50
Or Hongkong	332 90	337 80
Argent Londres	5 90	5 90

Le Monde

Bouygues négocie avec la CLT une télévision locale pour la région parisienne

Le groupe Bouygues ne perd pas de temps. Il y a deux mois à peine, la première entreprise française de bâtiment et de travaux publics confiait à Alain Schmit, ancien rédacteur en chef de FR 3, une étude sur la télévision privée. Aujourd'hui, l'étude est bouclée, la candidature est déposée sur le bureau de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, et Bouygues achève ses négociations pour constituer son tour de table financier.

L'objectif : lancer sur la région parisienne une télévision locale « haut de gamme », au budget annuel de 400 millions de francs, dénommé, tout simplement, Paris Télévision. Emettant, au départ, de 18 heures à 23 heures, cette station se veut à la hauteur de l'image de la capitale en mariant l'information régionale, les retransmissions des grands événements culturels et les jeux, films ou séries qui forment le menu classique d'une télévision commerciale. 300 millions de francs seraient consacrés aux programmes, dont 40 % à la production originale.

Le projet est ambitieux, mais le marché publicitaire de la capitale – avec ses dix millions de téléspectateurs – est le seul à pouvoir alimenter une station de cette taille. Les études financières, effectuées en collaboration avec la banque Indo-Suez, montrent que Paris Télévision pourrait trouver un équilibre au bout de trois ans en prenant, face aux autres chaînes, 17 % du marché et en diffusant six minutes de publicité par heure. Les 200 millions de francs de pertes des deux premières années d'exploitation seraient épongées au bout de six ans.

Mais en matière de télévision privée, la viabilité économique n'est pas, en France, la seule vertu requise. Les polémiques provoquées par la cinquième chaîne et l'approche des élections législatives politisent à l'excès le problème, surtout lorsqu'il s'agit de la télévision locale parisienne. Paris Télévision ne se veut, bien sûr, ni de gauche ni de droite et tente de jouer la cohabitation. M. Francis Bouygues a de bons rapports avec la mairie de Paris et est un des actionnaires d'IDF 102.9, la radio lancée par M. Michel Giraud, président RPR du conseil régional d'Ile-de-France. Mais il a aussi, dit-on, ses entrées à l'Elysée.

Le deuxième atout de cette candidature est la cohérence de la spectaculaire diversification du groupe Bouygues. Depuis six mois, l'entreprise s'est beaucoup intéressée aux réseaux câblés et est en négociations avancées avec cinq municipalités. Plus récemment, elle a pris une participation majoritaire dans Satellite Télévision (STV), la chaîne de musique et de fiction de Jean-Marc Berger destinée au câble. De l'exploitation des réseaux à la diffusion hertzienne, en passant par la distribution de programmes, Bouygues tente de réaliser une intégration verticale des principales composantes de l'audiovisuel. Les productions de Paris Télévision, reprises par STV, pourront s'amortir auprès des réseaux câblés.

Mais Bouygues n'a pas encore abattu sa carte maîtresse : son association avec « *un groupe de communication au professionnalisme incontestable et financièrement solide* ». Derrière cette formule volontairement sibylline d'Alain Schmit se cache sans doute la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT, nous a confirmé qu'il était en négociation avec l'entreprise de bâtiment. Si l'affaire aboutit, l'accord pourrait concerner aussi l'entrée de Bouygues dans le capital de Cristal Télévision, le service de distribution de programmes aux télévisions locales que vient de lancer la filiale de RTL et d'Information et Publicité (*le Monde* du 21 décembre 1985).

L'alliance qui se dessine entre les deux groupes a une envergure nationale. Pourtant le sort de l'aventure va se jouer à Paris autour de l'inévitable tour Eiffel. Sur les trois fréquences dégagées à partir de ce site par Télédiffusion de France, l'une est déjà accordée à la « 5 », l'autre ne peut être exploitée sans de longs et délicats aménagements techniques sur les réémetteurs avoisinants, ainsi que sur les antennes des usagers. Seule la troisième permet une diffusion immédiate et dans de bonnes conditions pour la totalité des téléspectateurs de la région. C'est cette fréquence que M. Jacques Chirac entendait réserver à la télévision locale ; c'est elle que convoitent aujourd'hui les candidats à la sixième chaîne (musicale).

Cette situation de pénurie entretient une certaine nervosité dans les milieux politiques et professionnels. La Haute Autorité accordera-t-elle son autorisation avant que le gouvernement, qui paraît soudain fort pressé, n'attribue la concession de la sixième chaîne ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

A Londres

PROCHAINE RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DU GROUPE DES CINQ

Les ministres des finances du groupe des Cinq (Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne et Japon) se réuniront à Londres, les 18 et 19 janvier prochain. Cette information, d'abord diffusée à Tokyo et reprise par le *Financial Times*, a été confirmée, le 10 janvier, par le Trésor britannique, alors que le ministère français de l'économie et des finances se refusait à tout commentaire. L'objet de la rencontre serait d'abord de faire le point après la baisse du dollar survenue depuis l'accord que ces pays ont conclu le 22 septembre dernier à New-York sur l'opportunité d'interventions concertées sur les marchés des changes. Les ministres s'entretiendront, également, des questions qui seront examinées à l'occasion d'une session du « comité intérimaire » du FMI, au printemps, et notamment des suites à donner au « plan Baker », concernant l'augmentation des prêts accordés par les banques et les institutions spécialisées (dont la Banque mondiale) aux pays les plus endettés.

● *L'armée israélienne a fermé l'université Al Najh de Naplouse*, la plus importante université palestinienne de Cisjordanie, mercredi 8 janvier, au lendemain de l'élection d'un comité étudiant favorable à l'OLP. – *(AP.)*

Sur le vif

Le français ? OK

« Allô, Micheline ? C'est Lolotte. Tu sais, avec Patrice, ça ne va plus du tout. Tu peux pas imaginer sur quel ton il me parle.

– Il parle ! A dix-neuf ans ! Mais c'est formidable, ça ! Tu ne te rends pas compte de la chance que tu as. Les miens, ils sont pourtant du même âge, le français, ils savent pas. Même pas les mots usuels. Si tu leur dis : chaussette, poubelle, range, amène, ils te regardent, l'œil ahuri. Visiblement, ils n'ont aucune idée de ce que ça peut signifier.

– Enfin ! Quand ils étaient petits ils n'arrêtaient pas. Dis, maman, pourquoi ceci, pourquoi cela... – Demande à Papa.

– Oui, ça c'était dans les petites classes. Mais ils ont tout oublié. Ils ne savent plus. Plus un mot. Plus une lettre. Même la lettre A, l'interjection Ah... L'autre jour j'ai essayé, je suis entrée en coup de vent dans le living et je leur ai annoncé que Reagan venait d'être assassiné par une nièce du pape, garde du corps de Kadhafi. Aucune réaction. Pas un son. A croire qu'ils sont sourds. Sauf qu'ils ne le sont pas, parce que, quand on leur annonce qu'on part en week-end, qu'on sera absent pendant quarante-huit heures, ils échangent des regards qui indiquent que les souris vont danser !

– Ecoute, ils disent souvent OK. Ça te fait déjà deux lettres. Et ça veut dire : bon, d'accord, t'as raison, tout de suite. C'est plutôt encourageant.

– Tu plaisantes ou quoi ? OK a complètement changé de sens depuis quelques années. Il a perdu son acception positive. OK c'est : fous-moi la paix, c'est : on verra plus tard, tu me gonfles. Dans OK, maintenant, il y a une connotation impatiente et distraite. Et puis, c'est de l'anglais, pas du français. J'ai été vraiment idiote, j'aurais dû faire comme toi, les mettre dans une école bilingue. Là, au moins, on leur apprend à se débrouiller.

– Au lycée, c'est pareil.

– Mais non, on ne l'enseigne pas, le français, au lycée. On va commencer en seconde à la rentrée. Ils l'ont dit ce matin à la radio. L'année prochaine ce sera au programme de la première et c'est seulement en 1988 qu'ils l'auront en terminale. Pour les miens ce sera trop tard. Ils y sont déjà, en terminale. Alors tu vois...

– Je ne vois qu'un truc. Après le bac, tu les envoies faire la fac à Bruxelles ou à Genève. Evidemment, c'est embêtant pour l'accent, mais bon, tant pis, l'essentiel, c'est de parler couramment. »

CLAUDE SARRAUTE.

DÉMISSION DU DIRECTEUR DU PATRIMOINE

M. Jean-Pierre Weiss, directeur du patrimoine depuis octobre 1983, a présenté sa démission à M. Jack Lang, ministre de la culture. M. Weiss entend ainsi protester contre l'autorisation donnée par le ministre aux forains de s'installer dans le jardin des Tuileries. Il craint en effet, nous a-t-il précisé vendredi 10 janvier, que cette occupation sauvage ne crée un précédent.

De son côté, M. Jack Lang a confié à M. Joseph Belmont, directeur de l'établissement public de la Défense et ancien directeur de l'architecture, une mission portant sur les autorisations d'occupation du jardin des Tuileries et sur leur éventuelle révision.

M. Weiss nous a précisé d'autre part que c'est bien sur la seule question des Tuileries qu'il avait été conduit à démissionner, et qu'il est en revanche en plein accord avec le transfert des plans-reliefs à Lille, autre sujet de vives polémiques. Le successeur de M. Weiss doit être normalement désigné par le conseil des ministres.

DEUX DISPARITIONS

Jaroslav Seifert, prix Nobel de littérature

Prix Nobel de littérature 1984, le poète tchèque Jaroslav Seifert est mort dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 janvier à l'hôpital Strahov de Prague. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Le poète national

Jaroslav Seifert était considéré en Tchécoslovaquie comme le poète national, celui qui avait su le mieux exprimer, dans ses nuances les plus subtiles comme dans ses aspirations les plus violentes l'âme de ce peuple déchiré. Il était, écrivait Roman Jakobson, « le plus grand poète lyrique dans les mille ans de littérature tchèque » *et joignait* « à une maîtrise splendide de la tradition l'impulsion de l'avant-garde au sens le plus élevé du terme ».

Né le 23 septembre 1901 à Prague dans une famille ouvrière, Seifert a été tout d'abord naturellement attiré vers l'avant-garde poétique et politique. Il a seize ans lorsque la révolution éclate en Russie, et il se range alors délibérément du côté des partisans de l'« art prolétarien ». Mais les exigences formelles, la volonté de ne pas perdre le contact avec l'inspiration populaire et la tradition lyrique du pays l'emportent très vite sur les accents militants. Dès la fin des années 20, Seifert est exclu du Parti communiste pour avoir protesté contre sa stalinisation croissante, et il adopte alors dans son œuvre une position délibérément classique, jouant à fond sur les ressources musicales de la langue tchèque. « Je ne me sens pas libre en écrivant, *déclarait-il*, mais j'écris pour pouvoir me sentir libre. Toutes les activités du langage peuvent être considérées comme un effort pour atteindre la liberté, pour en ressentir la joie et le sensualisme. » *De fait, Seifert délaisse les références idéologiques pour donner une nouvelle forme, dans des vers mélancoliques et discrets, aux thèmes immémoriaux du temps et de sa fuite, de l'attachement à la mère et à la terre, à l'exaltation délicate des forces de la vie.*

Ce travail constant sur « la mélodie de la langue tchèque, notre cantilène », *lui vaut rapidement une large audience, notamment dans les années 40, où ses vers deviennent une sorte de code de ralliement de la conscience nationale. Et lorsque, après 1948, le pouvoir communiste étend peu à peu son emprise sur la vie politique et intellectuelle du pays, le caractère populaire des poèmes de Seifert tout autant que ses origines lui éviteront d'être totalement bâillonné. Sa position sera même assez forte pour que, dès 1956, au congrès de l'Union des écrivains, il soit le premier à oser prendre la défense des intellectuels emprisonnés. En 1969, après l'invasion de la Tchécoslovaquie, il sera même porté à la présidence de l'Union des écrivains, à la tête de laquelle il bataillera contre la normalisation jusqu'à ce que l'Union soit dissoute en 1970.*

Il parvient alors à renouveler profondément le style et l'inspiration de son œuvre malgré l'âge et la maladie, et abandonne une mélodie intimiste trop bien rodée pour dire, en vers libres, la vérité bouleversante de l'homme mis à nu par l'approche de la mort.

Presque inconnu en France avant l'attribution du prix Nobel, Jaroslav Seifert a été, depuis, plus largement traduit. On peut lire de lui : Sonnets de Prague, *traduits et présentés par Jean-Pierre Faye et Henry Deluy (Laffont-Seghers, 1984) :* le Parapluie de Piccadilly *(Actes Sud, 1984) :* Poèmes choisis *(1921-1984) (Editions Thot, 1985).* Le Monde *a publié le 19 octobre 1984 deux inédits de Seifert, dont un extrait de ses* Mémoires, Toutes les beautés du monde, *publiés à Toronto en 1981 et à Prague l'année suivante.*

P.L.

LE PÈRE MICHEL DE CERTEAU

Le Père Michel de Certeau, jésuite, philosophe et écrivain, est mort d'un cancer le vendredi 10 janvier. Il était âgé de soixante ans.

Michel de Certeau est né le 17 mai 1925 à Chambéry (Savoie). Entré dans la Compagnie de Jésus en 1950, il est ordonné prêtre le 31 juillet 1956.

Sa carrière sera surtout celle d'un écrivain, d'un philosphe et d'un universitaire. Membre de l'école freudienne, il a enseigné à l'université Paris-VII, au département d'anthropologie, ainsi qu'à l'Institut catholique de Paris au département de théologie. Il collabore aux revues Etudes, Christus *et* Esprit. *Il enseigne aux Etats-Unis, en Californie, puis est nommé, en 1984, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris.*

*C'est avec le directeur d'*Esprit, *Jean-Marie Domenach, qu'il a écrit, en 1974,* le Christianisme éclaté, *(Seuil). Parmi ses autres œuvres :* l'Etranger ou l'Union dans la différence, *en 1969,* l'Ecriture et l'Histoire, *en 1975 (Gallimard) ;* la Fable mystique, *en 1982 (Gallimard).*

Le numéro du « Monde » daté 10 janvier 1986 a été tiré à 464 274 exemplaires



EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le chancelier Kohl se démarque mollement des propos antisémites du député Fellner

De notre correspondant

Bonn. – Le chancelier Kohl a admis, le jeudi 9 janvier au cours de sa première conférence de presse de l'année, que les déclarations antisémites faites par le député CSU Hermann Fellner à propos de l'indemnisation des travailleurs forcés employés pendant la guerre par le groupe Flick n'avaient pas été très heureuses. Se refusant à condamner explicitement son attitude, il a estimé que les attaques dont M. Fellner avait été l'objet étaient en partie inacceptables. *(Le Monde* du 10 janvier.)

Le chancelier s'est félicité du versement par la Deutschebank des 5 millions de deutschemarks que les organisations juives avaient demandé. Il a souligné à ce propos que les partis politiques ouest-allemands avaient fait tout leur possible pour réparer ce qu'avaient enduré les juifs au nom du peuple allemand, soulignant qu'on ne pouvait oublier les 86 milliards de deutschemarks versés à cet effet par les contribuables ouest-allemands.

« *Fellner*, a dit M. Kohl, *est un député du groupe parlementaire CDU-CSU. La CSU, comme la CDU, comme le FDP et tous les partis démocratiques ont fait leur possible dans les dernières décennies pour réparer l'horreur qui a été commise contre les juifs au nom du peuple allemand.* »

Cette mise au point semble devoir clore la polémique qui avait été déclenchée par les déclarations de M. Fellner. Cependant, le député de *Hambourg, M. Freimut Duve*, a souligné que la minimisation de l'incident était un encouragement au vieux syndrome latent d'antisémitisme. Le président du Conseil central juif, M. Nachmann, a indiqué pour sa part qu'il attendait encore une réponse explicite de la CSU à la lettre qu'il lui avait envoyée pour lui demander de se distancer de M. Fellner et qu'il allait s'adresser dans le même sens au chancelier lui-même.

HENRI DE BRESSON.

● *A L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes)*, une vingtaine d'employés de l'usine Pechiney ont arrêté, jeudi soir, l'express Briançon-Paris pendant une heure quarante-cinq. Cette action symbolique d'ouvriers CGT-CFDT avait pour but de dénoncer le « *non-suivi* » du plan de reconversion dans leur usine.











A B C D E F G